
3 1761 09703386 4

LA

PASSIVITÉ ÉCONOMIQUE

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

PUBLIÉES AVEC LE CONCOURS DU COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES

XVI

LA

PASSIVITÉ ÉCONOMIQUE

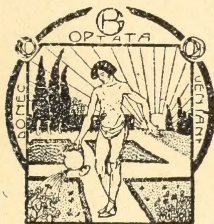
PREMIERS PRINCIPES

D'UNE THÉORIE SOCIOLOGIQUE DE LA POPULATION

ÉCONOMIQUEMENT PASSIVE

PAR

MANLIO ANDREA D'AMBROSIO



PARIS (5e)

M. GIARD & E. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT ET RUE TOULLIER, 12

—

1912



PRÉFACE

DE LA TRADUCTION FRANÇAISE

Je suis très heureux que mon livre apporte aussi quelque lumière en France, au moment où deux autres traductions se préparent : l'anglaise par les soins de l'Imprimerie et Librairie Nouvelle (Printing Leicester square, London) et l'espagnole dans la Bibliothèque sociologique internationale de la maison Henrich y C[ie] (en C[a] Barcellona) ; au moment où, d'autre part, se préparent aussi les traductions allemande et japonaise de la même œuvre.

Je suis certain que l'on fera bon accueil, en France, à ces Premiers Principes, parce que c'est la nation française qui donne la preuve la plus éclatante de l'exactitude de ma théorie sociologique de la population économiquement passive.

En effet, en évitant que le bilan de la population *active* et *passive* se solde par du *passif*, en maintenant invariables, autant que possible, les proportions entre les activités et les passivités humaines, et en réduisant toujours plus ces dernières, la France a bénéficié d'un progrès économique et d'un accroissement de puissance financière qui excitent l'envie de toutes les autres nations européennes et spécialement de l'Allemagne.

Par ce moyen, la France a pu payer au vainqueur

une indemnité de cinq milliards et devenir quand même le banquier de l'Europe, un banquier qui répand largement ses capitaux à l'étranger, y compris l'Amérique du Nord. Et, grâce à cette politique économique et financière, la France n'est pas encombrée d'une masse misérable d'inoccupés, comme en Angleterre ; elle ne souffre pas de la disette et de la cherté de la viande, comme en Allemagne ; elle n'endure pas des troubles constants, à cause de la farine, ainsi que dans les autres pays latins.

Que la France demeure donc sourde aux conseils de ceux qui voudraient qu'elle accrût encore sa population. Mais, qu'elle songe, au contraire, comme elle fait jusqu'ici, à améliorer toujours sa population économiquement active. Dans l'incessant accroissement de son activité économique résident surtout sa force, sa puissance et sa richesse. Qu'elle se souvienne de l'exemple du Japon qui, avec une population relativement petite, a pu affaiblir un empire colossal. Tandis que l'Allemagne se multiplie et s'épand, que la prudence continue, chez vous, de présider aux rapports sexuels.

Si, de cette manière, la France n'augmente pas en nombre, du moins (et n'est-ce pas ce qui importe), accroît-elle sa population économiquement active, laquelle de 40 o/o en 1881 est montée à 47,5 o/o en 1901, augmentant ainsi son bien-être.

Il n'est pas douteux que la France ait fait de grands progrès et il est à présumer que, persévérant dans cette voie, elle conservera toujours dans l'art, l'industrie et la science, cette place d'honneur qu'elle a su conquérir par l'intelligence et l'activité ardente et féconde de ses enfants.

PRÉFACE GÉNÉRALE

That the book has its faults, no one can doubt,
Although the Author could not find them out.
The faults you find, good Reader please to mend,
Your comments to the Author kindly send.

Ce gracieux congé, que l'on peut facilement trouver dans les vieux livres anglais et qui apparut, peut-être, la première fois dans *The Economy of the Eyes*, Kitchener, vaut mieux qu'une longue préface. Et je ne voudrais rien ajouter à ces quatre vers dans lesquels on aperçoit très bien le caractère positif des Anglais.

Cependant, avec ces *Premiers principes d'une théorie sociologique de la population économiquement passive*, un avant-propos m'a paru indispensable, comme introduction à l'examen d'un phénomène du plus vif intérêt et de la plus haute importance sociale : *la passivité économique.*

* * *

Le phénomène de la passivité économique a ses racines dans la nature même de la population, qui, étant un ensemble de facteurs opposés, un résultat d'*activités* et de *passivités* humaines, réfléchit cette

dualité dans toutes les manifestations de l'économie sociale et produit des conséquences très importantes, qui échappent à la plupart des gens et sont mal interprétées de ceux qui considèrent la population comme un tout indistinct et amorphe.

La population est intrinsèquement une dualité d'aspects corrélatifs : activité et passivité.

Or, comme il est possible de favoriser l'accroissement des activités, en éliminant toujours plus les passivités, voilà le problème capital de l'économie publique et de la démographie.

Et c'est pour cela qu'une étude sur le phénomène complexe de la passivité économique intéresse également la statistique et la démographie, l'économie publique et la finance et a une très grande valeur pour les savants et pour les hommes politiques ; puisque : connaître le nombre et la nature de la population active et de la population économiquement passive en Italie et à l'étranger, les conséquences qui peuvent découler de leur augmentation ou de leur diminution, les phénomènes sur lesquels elles agissent comme cause première et efficiente, savoir si le parasitisme humain et particulièrement la population indigente secourue, si l'imigration, si le crime augmentent ou diminuent relativement à l'augmentation ou à la diminution de la passivité économique, connaître ce que l'on dépense pour nourrir les parasites secourus par la bienfaisance publique et privée, quels sont les remèdes pressants pour combattre les causes et guérir les effets de la passivité économique : connaître tout cela peut être un guide sûr dans la solution des plus remarquables problèmes sociaux.

Et si, comme nous le verrons, les funestes consé-

quences physiques, économiques et morales de l'oisiveté parmi les hommes sont incontestables, on ne peut pas ne pas attribuer au problème de la passivité économique une importance égale et même supérieure à celle qui a été reconnue à la question si discutée du travail humain. En effet, le manque d'activité économique porte ordinairement avec soi le manque de ressources, le manque de pain, et, par conséquent le parasitisme humain, l'indigence secourue, la lutte pour l'existence, l'élimination des parasites et la sélection des indépendants.

On peut donc dire qu'il ne s'agit pas d'un problème de classe : il intéresse toutes les classes : directement les plus nombreuses, indirectement les classes supérieures. C'est le problème de la vie, parce que, avec les conditions économiques améliorées, il s'en suivra aussi de plus appréciables bénéfices moraux et intellectuels.

Et c'est particulièrement pour l'Italie et pour nos contrées méridionales que la nécessité et l'urgence d'une solution doivent être à présent plus que jamais reconnues, comme ayant une portée véritable touchant l'unité, l'indépendance et la liberté de la patrie.

On peut dire que ce problème domine la question sociale, laquelle a été glorieusement posée par le XIX[e] siècle, mais transmise non résolue au siècle suivant.

*
* *

Dans son livre sur la *Political Justice*, Godwin attribuait la cause de presque toutes les formes de la pathologie sociale à l'organisation politique. Malthus,

dans son *Essai sur la population*, réfutait les théories de Godwin et accusait la nature extérieure de tous les maux qui affligent l'humanité. Marx, à son tour, censurait vivement la doctrine de Malthus, qu'il appelait rien moins que plagiaire et accusait la substitution des machines au travail humain, ou, pour mieux dire, le système capitaliste, qui exige dans la production une application toujours plus vive du capital constant, représenté précisément par l'ensemble des instruments techniques au détrim nt du capital variable, représenté par la somme des subsistances destinées à la classe ouvrière.

Et l'homme ? nous sommes-nous demandé. Et la nature humaine n'est-elle comptée pour rien ? Ce n'est pas que nous méconnaissons la part de vérité qui est en chacune des trois théories susdites, mais ne faut-il pas compter aussi l'activité et la passivité économique de l'homme ? En outre, est-il indifférent que l'homme soit indépendant, ou parasite ?

S'il y a deux formes générales du revenu : le revenu du capital et le revenu du travail ; si celui qui n'a pas de ressources patrimoniales doit tirer les moyens de vivre au moyen du revenu du travail, nous nous demandons : celui qui n'a ni l'une, ni l'autre forme de revenu, comment vivra-t-il ? Doit-il vivre à charge des autres ?

Quels en seront donc les effets pernicieux et quels en seront les remèdes urgents ?

Voilà les questions qui semblaient demander une réponse décisive ; voilà en quels termes nous voyions le problème, qui nous semblait négligé, à tort, jusqu'ici.

L'organisation politique, la richesse mobilière et immobilière, les machines et tant d'autres éléments

ont, sans doute, une très grande importance ; mais l'homme, l'homme dans sa multiple manifestation économique, ne semble-t-il pas devoir rappeler plus vivement l'attention des économistes plus éclairés, des théoriciens plus intelligents ?

*
* *

L'école classique de l'économie politique, à cause de l'*a priori* de ses conceptions, étudia les phénomènes économiques indépendamment de l'homme qui est pourtant le ressort de l'activité économique. Elle étudia la richesse, sans considérer ceux qui l'avaient créée ; considéra la production, mais ne se soucia pas beaucoup des producteurs et des non-producteurs, étudia le travail, en négligeant cependant les travailleurs et les non-travailleurs, la population active et la population économiquement passive.

Là-dessus, l'école historique ne vaut pas mieux : elle mérite pourtant d'être hautement louée, car, en s'inspirant de l'œuvre vigoureuse d'Auguste Comte : *Cours de philosophie positive*, elle émancipa l'économie politique du vieux dogmatisme des principes abstraits et l'éleva à la dignité de science positive.

L'école autrichienne, représentée par Jevons, par Gossen et par d'autres économistes, qui tentèrent de réagir, en cherchant à fonder les théorèmes économiques sur les principes fondamentaux de la psychologie et d'appliquer à leur dimonstration la méthode rigoureusement scientifique de la géométrie analytique n'est pas supérieure.

Mais, comme il arrive souvent en toute réaction, ils tombèrent dans l'excès opposé, en se bornant à faire de longues élucubrations autour d'un imaginaire

homo economicus, qui ne se trouve nulle part dans la réalité psychologique et historique de la vie sociale.

Et Benini remarque bien à propos que, en économie pure, on prend pour sujet une quintessence d'homme économique, aux impulsions extrêmement égoïstes, une sorte de produit dernier issu d'une sélection intelligente et vigoureuse, qui a effacé même le souvenir des édonistes moins parfaits.

De sorte que l'on peut dire que l'étude de l'homme dans la réalité palpitante de la vie économique a été jusqu'à présent déplorablement négligée.

*
* *

A quoi attribuer cette lacune ?

Thorold Rogers, dans *l'Interprétation économique de l'histoire*, écrivait que la plupart des écrivains d'économie politique ont été des personnes riches et des intimes des personnes riches. Ils ont observé avec complaisance intéressée et avec sympathie l'accroissement de richesse de la classe à laquelle ils appartenaient et qui leur fut familière.

A leurs yeux, la misère de la classe industrielle a été une énigme, un crime social. Toutes leurs sympathies sont pour l'homme qui gagne et qui épargne, n'importe comment ; mais, ajoutait-il, ils ont eu peu d'égard pour l'homme qui travaille. Et que dira-t-on pour l'homme qui ne travaille pas ?

Peut-être y a-t-il une grande exagération dans les dires de Rogers, mais il n'est pas niable que les écrivains ont négligé presque complètement l'étude de la population économiquement passive.

Dès 1894, au Congrès des accidents de travail de Milan, Eugène Rostand, président et fondateur de

l'assistance par le travail à Marseille, déplorait une telle lacune qui, selon lui, ne pourrait autrement s'expliquer que par la difficulté de l'entreprise.

Mais, tout de suite, il ajoutait que, ni la science, ni la philosophie, ne doivent abandonner l'étude de l'oisiveté particulièrement involontaire « parce qu'elle est ardue. Si vous prépariez une solution, vous seriez bénis par des milliers d'êtres humains », s'écria fort bien M. Rostand.

Voilà donc pourquoi l'objet de mon *Essai* est cet important phénomène, si fécond en conséquences économiques et sociales ; c'est-à-dire la population active et la population économiquement passive, leur influence sur le parasitisme humain et sur la lutte pour l'existence, qui me semble intervenir non seulement pour diminuer les bouches, mais surtout pour diminuer les bouches inutiles.



Or, si, comme nous l'avons dit, les formes fondamentales du revenu dont l'homme tire aujourd'hui ses moyens de vivre, sont de deux sortes, nous ne pouvons limiter nos recherches à la seule activité économique des individus, laquelle correspond au revenu mobilier, mais aussi à la richesse patrimoniale, laquelle correspond à un revenu foncier.

Mais, comme plusieurs écrivains ont fixé leur attention surtout sur la richesse mobilière et immobilière, nous avons voulu mettre en évidence particulièrement l'importance de l'autre richesse, la plus belle et la plus brillante qu'un État possède ; la population économiquement active ; ce trésor de force et de jeunesse, qui est vraiment l'éclat le plus vif, la vigueur

la plus grande et la gloire la plus enviée dans tous les pays du monde.

Et tandis que, jusqu'à présent, on s'attachait à comparer l'indigence d'un pays avec la richesse qu'il possède et avec la distribution de celle-ci, nous autres, même en touchant aux effets de la mauvaise distribution de la richesse, nous avons voulu montrer l'importance de la passivité économique dans l'indigence secourue et, précisément, le rapport de causalité, qui existe entre l'une et l'autre et nous avons démontré, par des recherches statistiques, qu'avec l'augmentation de la population économiquement passive, augmente le grave parasitisme humain et spécialement sa forme plus accablànte : la population indigente secourue.

Nous ferons encore d'autres considérations positives au cours de notre étude et nous verrons le lieu ou une coordination systématique qui devra s'imposer.

On voit donc, par ces courtes réflexions, que nous avions raison d'affirmer que le thème est très intéressant, non seulement au point de vue démographique et statistique, mais aussi au point de vue économique et social.

Et cependant, non seulement en Italie, mais dans d'autres pays encore, qui sont à l'avant-garde du progrès scientifique et intellectuel d'aujourd'hui, on remarque l'insuffisance ou pour mieux dire le défaut d'études spéciales et systématiques qui, au moyen d'enquêtes précises, présentent en entier la structure de la population économiquement passive, en face de la population active, avec les causes qui la produisent, avec les effets pernicieux qui en découlent, avec les remèdes urgents qu'il y faut apporter.

Et nous, qui connaissons cette lacune et l'importance sociale du problème, nous avons conçu et achevé notre œuvre, dans laquelle nous avons tâché d'analyser (dans sa composition quantitative et qualitative et dans la genèse de chacune de ses parties constitutives) la passivité économique ; d'en fixer la vraie physionomie, d'en tracer les diverses manifestations objectives, d'en déterminer les limites et l'importance, d'établir des corrélations et des comparaisons, de faire voir enfin ce que l'on a fait dans le domaine des réformes et de tout ce qui reste à faire en matière de prévoyance et d'assistance sociale.

Voilà la trame, l'intention, le but de mon ouvrage.

Je ne me flatte pas d'avoir traité le problème complètement et parfaitement comme j'aurais désiré, mais on doit considérer les difficultés que doit surmonter celui que se hasarde dans un champ qui n'a encore été labouré qu'à la surface, en se rappelant que personne jusqu'ici n'a étudié la nature, les facteurs, la physionomie et les effets de la population économiquement passive.

J'ajouterai seulement que j'ai tâché d'être, autant que possible, clair et précis, évitant les sottises et les inexactitudes.

Ainsi, au lieu de m'arrêter longtemps à réfuter des théories et des opinions, j'ai cru plus nécessaire de fortifier mes affirmations par l'autorité d'éminents écrivains et surtout par une large moisson de chiffres et de faits, sans m'arrêter à l'étrange opinion de Cairnes qui n'attribuait pas une grande valeur aux preuves statistiques et documentaires, car j'ai voulu que ce livre fût bâti sur des faits solides et prouvés, sur des jugements fondés.

J'ai cru bon, d'ailleurs afin de ne pas me répéter, d'indiquer à celui qui lit ce que l'on a dit et ce que l'on pourra dire.

Cela m'assure de l'unité de mes idées et de l'intime rapport de mes principes.

En un mot, en imitant Lassalle, j'ai cru utile que ma modeste pensée fût le résultat naturel d'une preuve quadruple :

1° La preuve extérieure, c'est-à-dire : l'avis d'éminentes autorités de la science ;

2° La preuve intérieure, c'est-à-dire : les raisons qui démontrent l'exactitude de mon opinion ;

3° La preuve historique, c'est-à-dire : la sanction de l'histoire à ma thèse ;

4° La preuve statistique, c'est-à-dire : la confirmation de la vérité de mon assertion, par des chiffres statistiques.

Et je suivrai cette méthode rigoureusement et constamment dans l'ensemble de l'ouvrage comme dans l'examen de chaque phénomène.

On pourra peut-être m'adresser l'observation d'avoir quelquefois laissé apercevoir un excessif amour pour la recherche statistique. Mais je réponds que les chiffres sont le substratum de tous les phénomènes et je crois que dans les sciences sociales les données exactes ne sont jamais de trop.

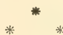
Et c'est avec raison que Ricardo Jones croyait que l'observation et la réflexion doivent être les seuls guides dans la recherche économique.

On pourra bien me reprocher de ne m'être pas arrêté longtemps à discuter d'imaginaires constructions d'organisations sociales, lesquelles sont si à la

mode aujourd'hui, et de n'avoir pas voulu, en parlant de remèdes, tracer le plan d'une cité future.

Je crois que la science doit écouter, sous l'apparente vigueur de la vie, les tressaillements de la maladie; marquer avec une vive attention les symptômes de la mort; observer sous l'éclat de l'activité économique la passivité nombreuse et souffrante, et indiquer, non les artifices capables de conjurer un inéluctable sort, mais les moyens qui rendent moins graves les secousses qui accompagneront la formation d'une nouvelle et meilleure vie.

La science, en se bornant à cet office, remplira une œuvre plus bienfaisante et plus féconde qu'elle ne ferait en proposant des constructions arbitraires et, par conséquent, de vains desseins de renouvellement social.



Laissant à l'hypercritique l'office facile de formuler d'autres objections, je dirai seulement que l'utilité de cet ouvrage est double: directe et indirecte.

Utilité directe, car l'étude de la population économiquement passive prépare le traitement préventif de la passivité économique et à cause de cela elle tend, sinon à éliminer tout à fait, du moins à réduire le nombre des oisifs et des parasites et par conséquent à réprimer la lutte inexorable et féroce entre les hommes par l'épargne d'énormes dépenses de la part des individus et de l'État et par le développement de l'activité économique de la nation.

Utilité indirecte, parce que, comme la connaissance des altérations pathologiques a servi souvent à amé-

liorer les fonctions normales qui conservent la vie saine et intacte, ainsi l'étude approfondie de la population inactive nous éclairera sur l'importance de l'activité économique qui contribue tant à la prospérité et à la vigueur de chaque pays civilisé.

*
* *

Je puis donc conclure que, si je n'avais d'autre mérite que celui de m'être employé le premier à l'étude compliquée de la passivité économique, je me croirais satisfait, mais si je contribuais à favoriser l'accroissement et la prospérité de la population économiquement active, si je réussissais à arracher à l'oisiveté volontaire et forcée, au parasitisme, à la misère et à la mort par les privations et par les souffrances, un homme seulement, ce serait pour moi le prix le plus convenable à mon modeste ouvrage, comme ce fut mon plus bel espoir en l'écrivant dans la fièvre et l'anxiété.

Et je suis sûr que cet espoir se traduira certainement en lumineuse réalité avec le réveil économique et social de notre patrie.

Déjà l'Italie n'est plus la terre classique de la gaie trinité luthérienne : femme, vin, chant, le pays énervé des fades sigisbées et des commérages goldoniens, végétant dans une paresse d'Arcadie, loin du fiévreux travail des cités.

L'Italie marche désormais triomphalement à de plus glorieuses destinées ; elle devra devenir de plus en plus un pays bien pourvu de mécanique et d'électricité, qui, de ses mille sources, tirera ses forces motrices pour des industries vigoureuses et qui, forte

de sa vive activité économique jettera dans le monde ses produits, attirera toute la terre dans le tourbillon de ses propres entreprises et s'élèvera enfin au niveau d'un facteur puissant de civilisations industrielle et morale [1].

M. A. D'AMBROSIO

1. En écrivant cette préface, je n'avais pas prévu que l'on ferait un accueil si large et si affectueux à mon ouvrage avant même qu'il parût.

Le 26 du mois de juillet 1906, il fut présenté à la commission de doctorat de l'Athénée de Naples et celle-ci, ayant comme rapporteur l'illustre professeur Auguste Graziani, l'estima digne d'être imprimé à la charge de l'Université Royale, tandis que l'auteur remportait les louanges de tous et le maximum des suffrages.

En outre, la faculté de jurisprudence dans la réunion du 9 janvier 1907, après un nouvel examen du volume, fait par une commission composée des professeurs François Nitti, Auguste Graziani et Napoléon Colajanni « eu égard à l'importance de la dissertation sur la population économiquement passive, qui est un remarquable essai de bonnes études », en décida la publication aux frais de la fondation *De Pilla*.

Le 10 juin de la même année, la commission d'examen du concours en vue du perfectionnement à l'étranger, rapporteur l'illustre professeur Rodolphe Benini, louait les meilleures parties de mon ouvrage pas encore complet, ni imprimé, et l'honorait d'un vote très flatteur.

Je suis fâché de n'avoir pu utiliser la relation de M. Benini, car l'ouvrage était bien avancé quand j'ai pu la lire.

La vieille Académie de Naples, le *R. Institut d'Encouragement*, publia dans ses actes, le chapitre — revu et augmenté — sur l'émigration dans ses rapports avec la passivité économique. A notre *Société juridique*, répondant à la gentille invitation de l'illustre président, j'eus l'honneur d'exposer les relations qui existent entre la passivité économique et le crime, dont je parle dans mon quatrième livre.

La conférence, jugée très favorablement par tous les journaux, sera publiée par ladite *Société*.

Enfin, la traduction de ce livre sera publiée en français.

Des revues et des journaux italiens et étrangers se sont occupés très favorablement de mon essai, avant même qu'il fût publié. A présent il va paraître refondu.

Ce n'est pas à moi de rechercher pourquoi mon ouvrage a joui d'une si heureuse fortune. Du moins, aura-t-il contribué à découvrir la sincérité de mes sentiments et la noblesse de mon dessein, au cours de mon rude voyage.

Naples, avril 1909.

M. A. D'A.

PASSIVITÉ ÉCONOMIQUE

PREMIERS PRINCIPES D'UNE THÉORIE SOCIOLOGIQUE DE LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PASSIVE

INTRODUCTION

I

REVENUS DU CAPITAL ET REVENUS DU TRAVAIL

Les sources de revenu dont l'homme tire ses moyens de vivre sont au nombre de deux : le capital (mobilier et immobilier) et le travail ; ou l'un et l'autre.

On peut certainement travailler, même ayant des revenus d'un capital.

On sait déjà, que, au point de vue de leur nature, les revenus se divisent en revenus fonciers, c'est-à-dire qui ont pour base un patrimoine, comme les revenus tirés des terres, des maisons, des titres industriels, etc. ; et en revenus non fonciers, tirés de l'activité personnelle et qui n'ont aucune base patrimoniale, comme le revenu d'une profession, d'un métier, etc.

Tous ceux, donc, qui travaillent et perçoivent des revenus non fonciers, constituent la population économiquement active. Et tous ceux qui ne travaillent pas et ne perçoivent

par conséquent, aucun revenu du travail, constituent la population économiquement passive.

Les sujets économiquement passifs, ne tirant pas leurs moyens de vivre de la source vive et claire du travail : *a*) ou bien vivent du revenu du capital, et alors ils sont indépendants; par conséquent, dans l'organisation sociale d'aujourd'hui, on ne peut pas les considérer comme des parasites ; *b*) ou bien ils sont entretenus par les autres, qui vivent avec le revenu du capital et du travail, et, alors, ils constituent la grave phalange du parasitisme humain, dont la forme la plus pénible est représentée par la population indigente assistée.

Il faut donc observer que les causes du parasitisme humain sont de deux sortes : la passivité économique et le manque de patrimoine.

Et, le douloureux effet qui en résulte, c'est la lutte inexorable et féroce entre les hommes.

De tout cela nous parlerons en détail, en commençant par la population économiquement active.

II

LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT ACTIVE ET LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PASSIVE

Parmi les phénomènes étudiés par la science de la population, il y en a un de vitale importance pour le bien-être des États et qui, jusqu'à présent, a été négligé. Je veux parler de la population active et de la population économiquement passive.

Comme il est très utile pour les finances de connaître l'actif et le passif d'un budget, en démographie et en économie politique, il est intéressant de connaître les activités et les passivités d'une population. Activités et passivités qui se peuvent considérer démographiquement

sous un double point de vue : celui principalement biologique et, pour ainsi dire, numérique, naissances et morts; et celui économique-social (travailleurs et non-travailleurs), prenant ces mots dans leur plus large acception.

On a considéré jusqu'ici le phénomène surtout sous le premier aspect; la théorie de Malthus en est cause. Mais, quoique loin de l'exagération de Farr, de Rubin, de Dumont et de l'optimisme sociologique de Giddings, on est forcé de voir l'importance de la population économiquement passive.

III

LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT ACTIVE

Mais la population économiquement active, quelle est-elle ?

Même en évitant les définitions, nous sentons la nécessité de préciser, autant que possible, quelques idées.

Nous croyons que, par population économiquement active, on doit sous-entendre l'ensemble des personnes qui emploient effectivement leurs forces physiques et intellectuelles soit dans la production, soit dans l'accomplissement de services personnels.

Dans les recherches de statistique professionnelle on fait des classifications longues et minutieuses de la population économiquement active (et même de la population passive), lesquelles, comme toutes les classifications, contiennent toujours quelque chose d'arbitraire.

Et quoique les disputes parmi les divers savants aient été vives et les discussions dans les divers congrès de statistique et de démographie aient été conduites dans le dessein de rendre présentables les statistiques des professions, néanmoins, même entre ceux qui connaissent le mieux la matière, l'accord ne fut jamais complet.

Du reste, de la définition même que nous avons donnée de la population économiquement active, il résulte une distinction fondamentale parmi les producteurs de richesses et les prêteurs de services.

Les premiers, en considérant la nature technique du travail qu'ils exécutent, se divisent en trois grands groupes :

1° Ceux qui s'adonnent à un travail d'extraction, commun à la chasse, à la pêche, à l'agriculture ;

2° Ceux qui s'adonnent à l'élaboration des matières brutes, qui constituent proprement la manufacture ;

3° Ceux qui s'adonnent à un travail de distribution, tel que l'industrie des transports et le commerce.

L'autre catégorie, celle des prêteurs de services, comprend tous ceux qui remplissent les services domestiques et le placement, ou les professions et les arts libéraux (droit et médecine) ; lettres et sciences appliquées, beaux-arts, enseignement, administration publique et privée, etc.

Il était nécessaire de faire cette distinction de la population économiquement active en producteurs de richesse d'un côté et en prêteurs de services de l'autre, puisqu'elle sert de base à une autre distinction, que quelques-uns font de la même population : en productive et improductive. La première serait constituée par les producteurs de richesses, la seconde par les prêteurs de services.

Ces derniers furent appelés par Fourier, dans une classification assez confuse et inexacte, des improductifs : *a*) parasites domestiques (trois quarts des femmes, trois quarts des enfants, trois quarts des domestiques) ; *b*) parasites sociaux (les armées de terre et de mer, les légions de régie, etc.); *c*) parasites secondaires (les sophistes et d'abord les controversistes), etc.

La dispute fut longue et vive. On peut dire qu'elle a commencé avec les physiocrates, qui considéraient comme productive la seul classe des travailleur de la terre et

des mines, tandis qu'elle appelait stérile la classe des négociants et des gens de profession ; elle s'est renouvelée avec Adam Smith, au regard de qui seul est productif le travail qui se concrète en marchandises, ou dans leur plus grande valeur, tandis que l'occupation de l'écrivain, du prêtre, etc., est bien utile, mais improductive. La dispute semble être d'actualité aujourd'hui à cause de nos syndicalistes qui ne sont pas arrivés d'ailleurs à nous donner de conclusion satisfaisante.

Et la cause en est bien claire, car les jugements de productivité et d'improductivité, surtout en pratique, ne sont pas exactement déterminables et nous avons cru bon, afin de ne pas créer des équivoques et des confusions, de préférer la phrase un peu longue, mais plus précise : de population économiquement active et passive, à l'autre plus brève, mais plus indéterminée, de population productive et improductive.

Sans entrer dans les détails de ce différend (les limites de cet ouvrage s'y opposent) : il faut observer que, quoique l'on puisse reconnaître comme utile ou inutile l'ouvrage des prêteurs de services ; quoique l'on puisse discuter si l'ouvrage qu'ils exécutent est ou n'est pas productif, utile ou dangereux (et certainement il est dangereux), quoique l'on puisse déplorer plus ou moins cet accroissement de fonctionnarisme, il n'y a personne qui puisse soutenir raisonnablement, que considérés en eux-mêmes ils ne soient économiquement actifs, par extension donnée à ces mots.

Voyons à présent, dans quelques États, la population économiquement active (exclus les adultes aussi, qui n'embrassaient pas une profession, ou qui ne l'avaient pas déclarée) divisée en grandes catégories de professions selon les chiffres qui résultent des derniers recensements publiés.

États	Agriculture, état pastoral, sylviculture et pêche		Industrie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Italie (1901)......	6.466.165	3.200.302	2.618.390	1.371.426
France (1896)....	5.741.901	2.759.829	3.906.690	2.044.426
Suisse (1888).....	395.948	92.582	330.434	200.171
Belgique (1901)..	538.785	163.732	1.065.900	354.925
Allemagne (1895)	5.539.538	2.753.154	6.760.102	1.521.118
Autriche (1891)..	4.164.642	4.304.581	2.155.860	725.037
Angleterre (1901)	1.182.065	39.148	6.419.887	2.042.006
États-Unis (1900)	9.404.429	977.336	8.454.300	1.778.035

États	Commerce et transports		Autres professions	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Italie (1901)......	1.025.839	170.905	878.068	541.431
France (1896)....	1.428.277	595.367	774.816	891.979
Suisse (1888).....	99.726	40.563	42.425	23.097
Belgique (1901)..	304.166	139.421	407.912	325.308
Allemagne (1895)	1.758.903	579.068	1.447.939	410.513
Autriche (1891)..	596.355	248.718	437.870	469.760
Angleterre (1901)	1.778.618	78.769	776.406	2.011.828
États-Unis (1900)	4.520.733	578.716	1.374.743	1.985.825

Nous rapporterons ensuite les autres chiffres statistiques de la population économiquement active à différentes époques, dans quelques États ; maintenant il faut considérer la contre-partie de la population économiquement active, c'est-à-dire, la population économiquement passive.

LIVRE PREMIER

LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PASSIVE

I

NOTION ET CATÉGORIES DE LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PASSIVE

Quelle est la population économiquement passive ?

On comprend tout de suite qu'elle est l'opposé de la population économiquement active. On peut donc définir : l'ensemble de ces individus qui n'appliquent leurs forces physiques et intellectuelles ni à produire des richesses, ni à prêter des services.

Elle est composée de deux catégories de personnes :

1° Oisifs volontaires ;

2° Oisifs involontaires.

La seconde comprend deux catégories différentes de personnes :

a) Celles qui ne peuvent travailler à cause de conditions biologiques particulières ;

b) Celles qui ne peuvent travailler à cause de conditions sociales particulières.

La première comprend tous les individus qui ne veulent pas travailler. Ainsi deux causes de passivité économique sont intrinsèques à l'homme : l'impossibilité de travailler pour des raisons biologiques et le manque de volonté de

travailler ; l'autre extrinsèque, c'est-à-dire : l'impossibilité de travailler pour des raisons sociales.

On pourrait bien appeler les deux premières : l'une cause naturelle, l'autre volontaire, la troisième sociale.

En conservant cet ordre de succession qui nous paraît préférable dans l'exposition systématique de la population économiquement passive, nous verrons :

1° Ceux qui ne peuvent travailler à cause de conditions biologiques particulières ;

2° Ceux qui ne veulent pas travailler ;

3° Ceux qui ne peuvent travailler à cause de conditions sociales particulières.

II

CEUX QUI NE PEUVENT TRAVAILLER A CAUSE DE CONDITIONS BIOLOGIQUES PARTICULIÈRES

La première catégorie de personnes économiquement passives comprend toutes celles qui ne peuvent travailler pour les raisons suivantes :

1° Des causes naturelles immédiates : inhabileté et invalidité des enfants, des vieillards et, dans une certaine mesure, des femmes aussi ; donc : âge et sexe ;

2° Causes naturelles médiates (infirmité) ;

3° Causes extraordinaires (calamités, malheurs et crimes) qui produisent invalidité au travail pour un temps plus ou moins long.

§ 1. — *L'âge*

A. — *Enfants.* — Les enfants d'un certain âge, qui varie selon la constitution de l'individu et des conditions telluriques et climatologiques de leur milieu, ne peuvent tra-

vailler à cause de conditions biologiques particulières immédiates.

Il est remarquable, en effet, qu'en Norvège le complet développement physique des habitants retarde souvent jusqu'à trente ans.

Pour éviter que les enfants soient obligés de travailler en vue du lucre au grand dommage de leur santé, une série de lois défend, dans presque tous les États, aux enfants de travailler, avant qu'ils ne soient arrivés à un certain âge, lequel varie selon les pays.

Nous dirons seulement qu'en examinant les chiffres proportionnels de chaque groupe d'âge, dans les divers pays, on trouve parmi les États d'Europe que sur mille de chaque âge le plus petit nombre d'enfants de quinze ans est donné par la France, suivent l'Irlande, la Belgique et la Suisse ; les plus hautes proportions se trouvent en Serbie, en Bulgarie, en Hongrie.

Et Sundbärg dit très bien qu'un grand nombre d'enfants et de vieillards sont souvent un fardeau insupportable pour un pays.

B. — *Vieillards*. — Les vieillards à un âge très avancé ne peuvent travailler toujours à cause de leur âge.

Il est toujours plus difficile aux personnes très âgées d'obtenir et de conserver une occupation ; et dans les dépressions et agitations de chaque industrie ce sont toujours les vieillards qui sont d'abord renvoyés.

Il est ici difficile de déterminer exactement les limites de cet âge, car elles sont inhérentes à la constitution organique de l'individu et aux conditions du milieu où il vit.

De sorte que, choisissant la limite d'âge à soixante ans, on voit que dans les divers pays, les vieillards après cet âge sont, relativement à la population totale, plus nombreux en France, en Suède, en Irlande et bien moins dans la Serbie, dans la Norvège, en Hongrie, en Prusse. Les États-Unis d'Amérique, dont la population est,

chaque année, alimentée par un fort courant d'immigration d'individus à l'âge le plus valide au travail, ont relativement peu de vieillards.

L'influence de l'âge sur la passivité économique est bien évidente.

§ 2. — *Sexe*

Le sexe aussi agit efficacement sur l'activité économique des individus.

Des raisons physiologiques et sociales défendent à la femme bien des occupations (et dans celles qui lui sont accessibles, son salaire est inférieur au salaire correspondant à celui de l'homme), si l'on compte la force plus petite de la femme qui fut estimée par quelques-uns aux trois quarts, par quelques autres aux deux tiers de la force de l'homme.

La femme, considérée anatomiquement, est, par rapport à l'homme, plus petite de taille ; elle a des organes particuliers et particulièrement distribués, un cerveau plus petit, plus léger et plus subtil dans les lobes antérieurs ; selon les recherches de Wagner, l'extension des circonvolutions serait, relativement à la masse, plus grande que celle de l'homme et l'hémisphère droit plus grand que le gauche (Delaunay), d'où elle est souvent gauche, ou peu droite (Hastings) : elle a les nerfs plus subtils, moins développé le système locomoteur, mais plus riche le diaphragme adipeux sous-cutané, d'où sa forme plus rondelette et délicate.

Elle a moins de capacité pulmonaire (Meisgerber), respire moins que l'homme (Quetelet, Androl et Gav. Schaeling), à cause de cela elle a moins de corpuscules rouges et d'hémoglobine et plus de sérosité (Quinquaud, Korniloft, Malassez).

Le côté physiologique correspond au côté anatomique ; elle est moins capable de développer méthodiquement dans l'unité de temps une grande quantité d'énergie.

Et, du reste, chez les sauvages et chez les meilleurs penseurs de la Grèce, la femme est considérée un être inférieur. Aristote jugeait également inférieurs la femme, l'esclave et l'enfant, et Platon considérait la femme comme intermédiaire entre l'animal et l'homme.

Évidemment, c'est une exagération ; mais en vain Roster, dans son très récent ouvrage en opposition à Morbins qui, dans son *Ueber den physiologischen Schwachsum des Weibes*, avait été un peu injuste envers le sexe aimable, tâche de démontrer, sinon la supériorité de la femme, comme, du reste, voudrait faire croire le texte du livre, l'égalité parfaite des deux sexes.

Mais ses affirmations ne sont que métaphysiques et du point de vue scientifique rien ne confirme sa thèse.

Mais, soit à cause de la faiblesse naturelle du sexe féminin, soit à cause des traditions ou des superstitions familières ou de vieilles convenances sociales, il est certain que, tandis que dans la population des États européens il y a plus de femmes que d'hommes, dans la population économiquement active les femmes représentent généralement à peine la moitié des hommes.

Voyons les chiffres suivants :

Population totale de quelques États européens classifiée selon le sexe

ÉTATS ET ANNÉES du recensement	POPULATION TOTALE		LES DEUX SEXES
	Hommes	Femmes	
Italie (1901).........	16.155.130	16.320.123	32.475.253
France (1896).......	18.922.651	19.346.360	38.269.011
Suisse (1888) [1]......	1.426.450	1.506.884	2.933.334
Belgique (1901) [1]...	3.324.834	3.368.714	6.693.548
Allemagne (1895)...	25.409.161	26.361.123	51.770.284
Autriche (1891).....	11.689.129	12.206.284	23.895.413
Angleterre (1901)...	15.728.613	16.799.230	32.527.843

1. Population légale.

Si l'on fait pour chaque État le total des habitants qui déclarèrent embrasser une profession (non compris ceux qui se déclarèrent seulement rentiers ou pensionnés, étudiants ou écoliers, invalides, détenus ou ceux qui ne spécifièrent pas leur profession) et qu'on les classifie selon le sexe, on obtiendra le tableau ci-contre.

Cependant ces chiffres ne sont qu'approximatifs.

Il faut, en effet, considérer qu'on peut travailler, sans qu'il y ait statistiquement une profession, ou vice versa.

Le simple titre d'académicien ne constitue pas une profession ; la mère de famille qui travaille, en se substituant aux gens de service, n'embrasse pas une profession.

Et, en effet, l'activité dans l'exercice d'une profession doit s'extérioriser hors de sa propre famille, ne pas se ramener à une utilité privée au bénéfice de sa propre personne, ou dans un travail borné à l'entretien de la maison et à l'éducation des enfants, mais elle doit se manifester publiquement.

En Allemagne, au Danemark, en Angleterre, dans la Suède et aux États-Unis, peu de femmes déclarèrent exercer une profession, la plupart d'entre elles se qualifièrent employées aux soins domestiques.

On peut dire pour cela que les chiffres sont d'une éloquence extraordinaire.

Et si l'on regarde les États-Unis de l'Amérique du Nord dans sa population totale, les proportions entre les deux sexes changent, car il y a un nombre supérieur d'hommes sur les femmes, dû certainement à l'immigration (en 1900 il y avait 38.816.448 hommes et 37.178.127 femmes)[1]. On remarque dans la population économiquement active une différence encore plus grande entre le nombre des hommes, qui était 23.714.205 et celui des femmes qui était

1. Population civile continentale, c'est-à-dire sans compter les troupes de terre et de mer et la population de l'Alaska et des îles Hawaï, Porto-Rico, Philippines, Guana et Samos.

Population économiquement active de quelques États européens classifiée selon le sexe

ÉTATS ET ANNÉES DU RECENSEMENT	INDICATIONS EFFECTIVES			POUR 1.000 DE LA POPULATION TOTALE		
	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes
Italie (1901)	10.988.462	5.284.064	16.272 526	680	324	501
France (1896)	11.851.684	6.291.601	18.162.689 [2]	626	332	475
Suisse (1901) [1].	868.933	356.413	1.225.346	609	237	418
Belgique (1901) [1]	2.316.763	983.386	3.300.149	697	292	493
Allemagne (1895).	15.506.482	5 264.393	20.770.875	610	200	401
Autriche (1891)	7.354.727	5.748.096	13.102.823	629	471	548
Angleterre (1901).	10.156.976	4.171.751	14.328.727	646	248	442

1. Population légale.
2. Y compris 19.404 de sexe non déclaré,

5.319.912, c'est-à-dire en chiffres proportionnels à 1.000 de la population totale : 612 hommes et 143 femmes.

Nous pouvons donc dire qu'une surabondance de femmes signifie un excès de population peu productive moralement une accumulation de malheurs et de causes de douleur.

Quelqu'un a cru qu'en Italie la question méridionale consistait dans le manque de travail pour les femmes.

Évidemment c'est une exagération, mais il est certain qu'en comparaison de l'Italie du Nord, le nombre des femmes occupées dans le Midi et particulièrement dans l'industrie est très petit.

On pourrait donc relever la population économiquement active, particulièrement dans notre Midi, s'il n'y avait pas la permanente passivité économique de la femme.

Et cette passivité économique, pour des conditions biologiques particulières dues à des causes naturelles immédiates, produit toujours un malaise grave et profond ; c'est une plaie large et douloureuse, un immense abîme où sont perdues inutilement tant de richesses.

§ 3. — *Infirmité*

Ceux qui ne peuvent travailler à cause d'infirmités somatiques ou mentales forment une autre catégorie nombreuse de personnes économiquement passives.

Avant tout, nous devons distinguer ceux qui ne peuvent travailler tout à fait, qui ne peuvent faire aucun travail, d'avec ceux qui ne peuvent s'employer qu'à des travaux déterminés.

Dans les premiers sont compris la plupart des rachitiques, des estropiés, des fous, etc.

En outre, dans les premiers, il faut considérer particulièrement les aveugles, les sourds-muets, les crétins, etc.

Il faut encore distinguer : *a*) les infirmités de caractère particulièrement permanent; *b*) et les infirmités de caractère surtout temporaire.

Entre les premières, la cécité, la surdi-mutité, le rachitisme, la mutilation sont des infirmités somatiques ; la folie, l'idiotisme, le crétinisme sont des infirmités mentales.

Dans les secondes, toutes les autres infirmités, y compris aussi les précédentes, pourvu qu'elles ne présentent pas un caractère permanent, comme la malaria et la pellagre.

A. — *Cécité et surdi-mutité*

Dans la plupart des États étrangers on ne recherche plus dans les recensements généraux le nombre des personnes affectées de cécité ou de surdi-mutité.

Admettons la comparaison entre les divers États.

La surdi-mutité, étant due généralement au manque de soins dans le bas âge, est très en diminution dans les hautes classes de la société. Elle est très répandue dans les populations peu civilisées. Néanmoins, il faut observer que la surdi-mutité surtout n'est qu'une très légère cause d'inactivité ; ainsi, dès la moitié du XVIII[e] siècle on s'occupe déjà beaucoup de l'éducation des sourds-muets, ce qui rend ceux-ci économiquement indépendants. En 1881, sur 15.300 sourds-muets, les enfants compris, presque la moitié étaient occupés en diverses professions et parmi eux 3.785 dans la seule agriculture.

La cécité est une cause plus grave d'inactivité, mais encore plusieurs aveugles apprennent un art, ou un métier. Ils sont enclins surtout à se perfectionner dans l'art. Mais cela ne signifie pas qu'ils ne soient capables d'un autre travail. Au Japon, par exemple, 98 o/o se procurent de quoi vivre en exerçant le massage.

B. — *Rachitisme, mutilation*

Les estropiés, les mutilés, les victimes d'accidents i krüppelführer, etc. ne peuvent généralement travailler. Et si quelques-uns d'entre eux étaient capables de travail, ils ne pourraient soutenir la concurrence des ouvriers valides.

Mais on s'occupe déjà de les rendre utiles, en plusieurs pays, autant que possible : les workhouses anglaises peuvent paraître un asile et un atelier pour ces pauvres gens que la misère accable.

C. — *Folie, idiotie, crétinisme*

Fous. — Presque tous les fous, les idiots et les crétins ne peuvent travailler par infirmité mentale. Le nombre des malades atteints du cerveau a augmenté et augmente chaque année avec une rapidité affrayante. Les hôpitaux de fous, en Italie et à l'étranger, regorgent. Cette augmentation provient de la complication et de l'anxiété de la vie moderne ainsi que de la plus grande attention que l'on y donne.

Plusieurs, en effet, expliquent cette augmentation au moyen d'observations très précises et par le fait de l'assistance améliorée, qui fait que les fous vivent plus longuement.

Selon Wilhelm Roscher, il s'agit d'un inconvénient de la division du travail, qui est très développée dans les stades plus avancés de la civilisation.

Ainsi on pourrait dire de la folie ce que Henri George disait de la misère et substituer à sa formule : « Progrès et misère » l'autre plus vraie : « Progrès et folie ».

En général, on peut dire que : intempérances, préoccupations, héritages, etc. sont les causes de la folie et de la continuelle augmentation des fous, non seulement à Londres, mais aussi dans le monde entier.

Et pour la province de Rome, Giannelli a démontré que l'augmentation des cas de folie et de dégénérescence est due à la misère et à l'émigration.

En France, d'après les dernières statistiques des hôpitaux de fous, il résulte qu'il y a presque 56.000 aliénés, c'est-à-dire la proportion d'un aliéné sur 690 habitants.

La seule ville de Paris en a presque 14.000, c'est-à-dire un sur 253 habitants.

La fréquence des cas est plus grande à la capitale qu'en province. Cela arrive particulièrement parce qu'une foule de prédisposés ou candidats à la folie arrivent à Paris des autres villes et des campagnes, croyant se trouver une meilleure position dans la métropole ; ils n'y trouvent que la pléthore et le vice, et ils finissent par perdre tout à fait la raison.

La plupart est composée d'hommes. Cela confirme encore mieux l'influence pernicieuse exercée sur le fonctionnement cérébral du surmenage, de l'alcoolisme, ou des maladies sexuelles.

La statistique de la folie à Paris donne bien à penser : il suffit de savoir qu'elle n'est surpassée que de la tuberculose pulmonaire qui donne presque 10.000 cas par an.

Mais, du reste, l'accroissement des fous est un phénomène général.

L'étude du médecin français Pachet, qui s'est occupé de la folie dans l'armée française, n'est pas sans intérêt.

Cet auteur donne les statistiques suivantes d'internés pour affections mentales ou nerveuses contractées après le recrutement :

Années	Aliénation mentale
—	—
1901	164
1902	154
1903	166
1904	181

Et cela sans compter plusieurs cas d'aliénation mentale qui sont ignorés des médecins militaires.

Dans les statistiques de Grandieux, on assure que les bataillons d'Afrique donnent plus d'aliénés que toute l'armée française ; que dans les prisons pénitentiaires il y a quatre fois plus d'aliénés que dans le reste de l'armée et dans les compagnies de discipline huit fois et demie plus. Les recherches faites dans les divers pays montrent aussi qu'il y a une grande augmentation de fous dans les armées européennes.

La folie, donc, augmente partout, continuellement et sans cesse, déterminant une passivité économique toujours plus grande.

Idiots et crétins. — Sur les idiots et les crétins on manque de statistiques récentes, car dans la plupart des États on a abandonné les recherches, l'investigation étant presque toujours incomplète, à cause du refus que les familles y opposent ne voulant pas découvrir leurs malheurs domestiques.

On sait que l'orographie a une certaine influence sur le crétinisme. Des 8.262 communs du royaume, la plus grande partie : 5.753 se trouvent à découvert, 1.380 sur de vastes plaines, où on ne voit d'aucun côté le terrain s'élever ; un peu plus de 800 entre de hautes vallées, 325 à la cime des montagnes.

Dans ces derniers particulièrement, et vraiment dans les Alpes piémontaises et lombardes, les endémies du crétinisme, du goitre et de pareils signes de dépérissement.

D. — *Autres infirmités*

Sans nous arrêter encore aux infirmités somatiques et intellectuelles, particulièrement permanentes, nous traiterons de l'impossibilité de travailler à cause d'autres infirmités d'un caractère surtout temporaire.

Aujourd'hui, les progrès de l'hygiène et des recherches microscopiques empêchent que les fléaux et les pestilences ne sévissent avec force, comme autrefois, tandis que l'énumération de ces fléaux est longue et lugubre dans les vieilles chroniques. Corradi, qui en fit une très sérieuse étude, est obligé souvent de s'en tenir à des désignations génériques, telles que : *ingens pestilentia, sævissima pestis*, etc.

Littré disait avec raison que vingt années de batailles ou vingt années d'une guerre très acharnée n'étaient rien vis-à-vis des massacres causés par ces fléaux. Et aujourd'hui Newsholme présente une démonstration bien documentée, sur la bienfaisante influence de la vaccination contre la petite vérole.

Peu d'années auparavant, cette maladie atteignait en Italie environ 100.000 personnes par an, et le typhus 200.000. Et les effets des maladies typhiques sont souvent désastreux.

Mendel remarqua que souvent des individus sortis des hôpitaux après des rhumatismes articulaires ou des fièvres typhoïdes, et qui apparemment étaient guéris, ne purent jamais s'employer à des travaux utiles et durables, et furent obligés de mendier.

En général, la typhoïde est moins fréquente dans les pays du Nord.

Dans les provinces ou départements du nord, en France et en Russie, on trouve un nombre plus petit de cas que dans les contrées méridionales.

Et que dire de la malaria et de la pellagre ? Colajanni observe justement que la pellagre est particulière à l'Italie par son étendue.

Le dommage de la malaria est bien indiqué par cette phrase du sénateur Forelli : « Elle en tue un et en énerve cent. »

Et, pour comprendre combien la malaria énerve, il faut avoir vu les malades attaqués de cachexie palustre. La malaria est répandue sur la plus grande partie du territoire national et sévit surtout dans l'Italie méridionale.

Selon Bertaux, dans les États civilisés d'Europe, l'Italie seulement doit encore s'occuper de la malaria.

Cependant, dans ces dernières années, on remarque une sensible amélioration.

Bestorelli observe justement que l'on avait promis qu'en dix ans la mortalité par la malaria aurait diminué de 50 o/o et déjà après sept années de lutte la promesse est entièrement tenue ; le succès est tel, qu'on assure qu'en dix ans la malaria sera une plaie socialement négligeable en Italie.

Et ce succès réconfortant au point de vue hygiénique l'est encore bien davantage au point de vue des conséquences économiques.

Il s'agit, pour la seule ville de Rome, de plusieurs dizaines de milliers de journées d'hospitalité en moins et d'une épargne qui dépasse le gain même que le Trésor public perçoit avec la vente du chinin.

En ce qui concerne la tuberculose sous toutes ses formes, qui, aujourd'hui, retient l'attention publique, l'Italie n'occupe pas le rang le plus déshonorant. Errera observe que la plus difficile et la plus compliquée des statistiques est précisément la statistique de la tuberculose.

En Angleterre, nonobstant le climat hostile et le manque d'hôpitaux, la tuberculose a diminué de 50 o/o.

Mais tandis qu'ailleurs le progrès a été rapide, en Italie il fut très lent.

En Allemagne, il résulte que, d'après les statistiques présentées au dernier Congrès national de la tuberculose, depuis 1875 la mortalité produite par la terrible maladie a diminué de 38 o/o. A Paris, Georges Cahen, d'après de très intéressantes notices statistiques, fait relever le rapport qu'il y a entre les habitations malsaines et la diffusion de la tuberculose. Sur environ 80.000 immeubles, la moitié sont atteints par le fléau ; et si 34.000 maisons ne sont atteintes que faiblement, plus de 5.000 constituent (pour la mortalité extraordinairement haute et constante, vérifiée dans les dernières douze années) des centres d'infection permanente. Sur 4.443 de ces maisons, la moyenne annuelle de la mortalité de la tuberculose s'élève à 7,22 o/oo habitants ; sur 820 la moyenne arrive à 9,83 et l'on peut dire que sur 100 locataires 1 environ est condamné à mourir de tuberculose.

Et pourtant la moyenne des morts causées par cette maladie dans tout Paris est de 4,95 pour mille.

Ainsi les maisons hygiéniquement construites et bien aérées sont un grand préservatif contre toute forme d'infection et particulièrement contre la plus grave, la tuberculose.

Et, c'est une grande erreur que d'affirmer, comme l'on a fait pendant plusieurs années, que le seul phénomène de l'agglomération urbaine est cause de la tuberculose ; c'est mieux que cela ; le coefficient est : « travail industriel ».

Et cela est lumineusement prouvé par plusieurs exemples.

Durogny, qui a étudié dans le département de l'Oise la diffusion de la tuberculose ; Fischer, qui en a fait une enquête analogue en Allemagne ; Philippi, qui, en Suisse, a recueilli plusieurs données sur cette question ; Bertorelli, qui a étudié le phénomène de l'agglomération urbaine par rapport à la tuberculose, démontrent que l'augmentation de l'industrie est directement proportionnelle à l'augmentation de cette maladie.

Le danger n'est pas d'attirer la masse dans des centres urbains, mais de permettre que, dans les centres urbains et dans les campagnes, on favorise le développement de la grande industrie sans la logique contribution prophylactique de l'industriel, afin d'éviter ou de réduire ce grave danger d'infection et, par conséquent, cette cause efficace de passivité économique.

Au Japon, la rareté des maladies infectieuses est caractéristique.

Une des données les plus intéressantes de la civilisation japonaise est bien son organisation sanitaire.

Chaque année ce gouvernement publie une remarquable et complète relation: *The Annual Report of the Central Sanitary Bureau*.

S'il est donc vrai que le signe le plus caractéristique et le moins trompeur de la civilisation avancée d'un pays est l'absence relative de maladies infectieuses, le Japon a le droit d'être compté parmi les plus civilisés du monde.

En Italie aussi, on observe un certain décroissement des maladies infectieuses, en général, selon les chiffres publiés par l'Inspectorat de Salut-Public. Et c'est bien un bon signe.

Il est incontestable que les améliorations sanitaires d'un pays représentent des milliers de journées ouvrières gagnées, c'est-à-dire une augmentation d'activité et un évident avantage économique pour la nation.

E. — *Données complémentaires*

Et, pour avoir une idée complète de l'immense perte de journées ouvrières par maladies et des grands dommages que les maladies produisent, les données suivantes complémentaires sur l'impossibilité physique de travailler pour des causes naturelles médiates ne sont pas sans intérêt.

Pour la France, Lénasseur fait les calculs hypothétiques suivants :

En premier lieu, observe-t-il, selon une hypothèse vraisemblable pour l'enfance (qu'un enfant sur trois soit malade dans l'année); et, selon l'expérience des sociétés de secours mutuel pour les adolescents (un sur quatre malades dans l'année), nous pouvons dire que sur un million de personnes composées au tiers d'enfants au-dessous de quinze ans, 280.000, c'est-à-dire 28 o/o sont atteintes de quelque maladie pendant l'année ; et, comme chaque maladie a une durée moyenne d'une vingtaine de jours (du moins pour les adolescents), il y en a au moins 15.300, c'est-à-dire 1,5 o/o qui sont malades dans le même temps. De ce contingent, presque 4/10 sont formés des enfants, (zéro à quinze ans); et, surtout dès le bas âge, 3/10 des adultes (quinze à soixante années) et 3/10 des vieillards.

James Paget (selon une recherche faite par l'Office d'Hygiène de Londres pour vérifier la quantité de travail perdu par les habitants des quartiers malsains) calcule que la population entière anglaise, entre quinze et soixante-cinq années, perd en moyenne 20 millions de travail pour cause de maladies ou pour simple épuisement de forces et incapacité de travail. Chacun de ces ouvriers perdrait, en moyenne, vingt jours par an.

En Italie, selon les résultats du dernier recensement, les paysans journaliers, les ouvriers des industries (y compris les artisans de l'industrie du tissage domestique, les salariés dans les transports par terre ou par eau, les garçons et les domestiques) qui, momentanément ne pouvaient pas travailler pour maladie, étaient 54.524 hommes au-dessus de quinze ans et 17.299 femmes. En France, 34.995 hommes et 15.614 femmes (29 mars 1896).

En Allemagne, où la recherche fut faite à deux dates diverses, au 14 juin 1895, 69.227 individus des deux sexes étaient inhabiles au travail; et, au 2 décembre 1895, leur nombre était de 116.846 ; du reste, le nombre de ceux qui

ne peuvent travailler à cause de maladies en hiver est presque double de celui recensé en été.

En établissant un rapport entre le nombre des journées de maladie et la valeur de santé relative, et ce qu'un malade coûte (en moyenne deux francs par jour), on arrive tout de suite à des chiffres très hauts.

En effet, on a en Italie dans les hommes entre quarante-cinq et soixante ans :

Morts dans la moyenne, par an	84.500
Mortalités dans les hôtels-Dieu	12 0/0
— à domicile	8,6 0/0

Moyenne durée de la maladie : 25 jours.

Donc 85.500×8,6 = 983.000 malades.

983.000×25 = 24.500.000 journées de maladie, qui, multipliées par 2 francs, moyenne dépense de chaque journée de maladie, donnent

24.500.000×2 = 49.000.000 de francs.

Ainsi, on peut évaluer au moins à 49 millions de francs la somme que l'on dépense, chaque année, en Italie seulement pour les maladies.

Et, ici, l'on ne compte pas le dommage causé par les dépenses de la maladie ni la perte résultant de l'interruption de si nombreuses journées de travail ; on comprend donc combien il est nécessaire de limiter autant que possible cette catégorie d'individus économiquement passifs à cause d'infirmité.

§ 4. — *Calamités, malheurs, crimes*

a) *Calamités.* — Nous devons avant tout parler des grandes calamités, qui portent le ravage et la mort dans des régions entières. Des cyclones, des tremblements de terre, des éruptions, des déluges, des incendies, des avalanches, etc. détruisent quelquefois toute une zone de

terre (même ceux qui échappent à l'immense désastre ne peuvent, pour un certain temps, s'employer au travail).

Le souvenir effroyable du tremblement de terre de la Calabre est encore vivace en nous. Ce coin de terre italienne, maintes fois frappé, a su anéantir brusquement le travail de plusieurs années accompli par les malheureux habitants.

Plus vif encore, je conserve le souvenir, si pénible, de la récente éruption vésuvienne, laquelle, en vingt-quatre heures, ensevelit des pays qui me sont chers par des liens d'affection profonde.

Il est inutile de chercher dans des notes statistiques le nombre de ceux qui, à cause de ces calamités ne peuvent, pendant un laps de temps plus ou moins long, s'employer au travail. On ne connaît, en général, que les chiffres des morts. J'ajouterai seulement que, selon George Nestler-Tricoche, après le récent désastre de San-Francisco, plus de cent mille personnes se trouvèrent d'un jour à l'autre sans travail, sans pain et sans abri.

Eh bien ! ce que l'illustre publiciste dit de la métropole californienne après la dernière déplorable catastrophe, peut s'appliquer aux communes vésuviennes, après la terrible éruption du mois d'avril dernier.

Dans la zone plus ou moins fortement ravagée, cent mille hectares de terrain avec une population dense, trois cent quarante mille habitants environ, il y eut plus de cinquante mille personnes qui se trouvèrent dans les mêmes conditions que les habitants de San-Fransisco. Et j'ai pu voir de mes yeux, et je décrivis dans *I comuni Vesuviani dopo l'eruzione*, l'accablement des habitants de la plage vésuvienne devant l'immensité du désastre.

Ils n'étaient capables, dans les premiers jours d'aucun travail, et on peut dire, sans doute, que temporairement ils constituaient une partie de la population économiquement passive, par suite de conditions biologiques particulières dues à des causes extraordinaires.

La nature, qui, par ces indescriptibles phénomènes de deuil et de terreur, transforme soudainement une ville riante en un cimetière, semble imiter la légende de Lucrèce Borgia qui, dans une chambre de Venise, invitait des gentilhommes à sa table et dans une chambre contigüe, faisait apprêter leurs cercueils.

Sans nous arrêter plus longtemps sur ces grands crimes de la nature, nous parlerons des malheurs du travail.

b) *Accidents.* — Les lois sociales sur les assurances ont provoqué une abondante littérature sur les accidents du travail.

On a recueilli plusieurs données statistiques, que nous plaçons à la fin de cet ouvrage.

Il résulte des statistiques qui concernent les accidents que, dans toutes les industries, la plupart des accidents sont dus à des chocs, à des chutes, etc. ; ce sont des causes contre lesquelles les mesures préventives ne comptent guère ; de la statistique recueillie par l'Association des industriels d'Italie, pour rechercher les moyens capables de prévenir les accidents du travail, laquelle considère seulement les maux qui méritent vraiment le nom d'accidents, il résulte que, dans les industries qui font usage des machines, le plus grand nombre des vrais accidents est dû à des causes que l'on peut éviter avec de sages mesures préventives.

D'après cette statistique, en comparant entre eux les accidents survenus pendant les années 1903, 1904, 1905, on voit que les accidents dus aux causes que l'on peut éliminer avec des mesures préventives, c'est-à-dire ceux qui sont causés par les moteurs, par les machines ouvrières, par les transmissions, par les élévateurs, par les échelles, etc., etc., ont diminué de 40 o/o environ ; tandis que ceux dans lesquels l'action préventive dépend souvent de la diligence et de la prévoyance de l'ouvrier sont en augmentation : ces accidents ont lieu dans des travaux exécutés à la main, les transports manuels, les chutes, etc.

Il est reconnu, du reste, que dans les temps présents, le nombre des accidents industriels s'est accru considérablement, surtout depuis l'introduction des machines.

Roscher a observé qu'en France ce nombre était autrefois petit, et qu'ensuite, il a augmenté avec l'emploi des machines.

Mais, plus évidente encore paraît la relation entre l'épuisement organique de l'ouvrier et les accidents du travail.

On a beaucoup étudié cette question en Italie et à l'étranger.

En examinant la proportion des acccidents dans les divers jours de la semaine on a prouvé que l'augmentation de l'épuisement humain, par l'effet de la progression des jours de la semaine, par exemple, augmente le nombre des accidents.

En outre, en étudiant la proportion des accidents pendant les heures de travail, il paraît évident qu'après un certain nombre d'heures, l'épuisement de l'ouvrier devient grand et dangereux pour sa sûreté.

Généralement le plus grand danger n'est pas aux dernières heures, mais il se remarque au moment où l'activité est la plus intense, lorsque commencent les premiers symptômes de la fatigue. Certains physiologistes ont donc raison d'affirmer qu'après trois à quatre heures, l'attention est épuisée, le travail moins profitable et l'ouvrier plus exposé aux malheurs et à la passivité économique qui en résulte.

A cause de cela on ne doit pas compter seulement les causes extérieures que nous avons précédemment énumérées, mais encore cette importante cause intrinsèque, l'épuisement organique.

Si l'on ne tâche pas de mettre un frein au déplorable accroissement des accidents par des remèdes préventifs, il est évident que la passivité économique des ouvriers provenant des conditions physiques particulières, aug-

mentera sans cesse au grand dommage de la classe ouvrière.

c) *Crimes.* — Quant aux crimes qui causent l'invalidité au travail, nous avons des notices statistiques exactes pour les divers États, soit à cause des différentes ordonnances législatives, soit parce que les blessures qui causent la mort sont presque toujours comptées dans les chiffres des homicides, soit enfin parce que, entre les lésions, sont comprises celles qui ne portent en soi aucune invalidité au travail.

Néanmoins, nous croyons utile de rapporter les données statistiques suivantes relatives aux seules lésions dans quelques États d'Europe.

ÉTATS	LÉSIONS	
	1881-1885	1896-1899
Italie	215,6	213,3
France	68,2	86,7
Allemagne	134,8	216,9
Autriche	255,1	290,5
Angleterre	122,6	78,2
Ecosse	1.691,8	1.657,8
Irlande	348,7	224,8
Espagne	39,5	33,4

Ainsi, excepté pour l'Allemagne et pour l'Autriche, on observe partout une sensible diminution.

C'est un résultat encourageant au dessein de notre recherche, puisque la moyenne indique une perte plus petite de journées ouvrières pour cause de crimes ; et. par conséquent une moindre passivité économique.

Comme nous venons de le voir, l'impossibilité de travailler à cause de conditions physiques particulières, crée une catégorie très nombreuse de sujets économiquement passifs.

III

Ceux qui ne veulent pas travailler

Cette catégorie de personnes économiquement passives est moins nombreuse, mais plus dangereuse que la précédente.

Ceux qui, même le pouvant, ne veulent pas travailler, sont compris : 1° dans les classes supérieures ; 2° dans les classes inférieures.

Les premiers mènent volontairement une vie inactive, mais généralement commode ; les seconds, au contraire, une vie oisive, mais pleine de périls.

A vrai dire, les mots classes supérieures ne sont pas exactement déterminables : car on ne peut pas précisément dire où les unes finissent et où les autres commencent ; on ne peut pas en fixer aisément les bornes. Car il n'y a pas de classes, mais des catégories ; mais un libre champ, ouvert aux gladiateurs de la pensée et de l'action.

Cependant il est évident que la plupart des gens, même dans notre société, restent dans la classe où ils sont nés ; la division entre les classes sociales n'est pas fondée, au moins dans les États avancés, sur l'idée de naissance ni sur l'arrêt de quelque loi ; elle se fonde exclusivement sur le revenu.

Tocqueville, au contraire, assurait que les classes qui forment la société, constituent autant de peuples divers, et Alfred Niceforo, avec les mesures céphaliques et thoraciques d'enfants pauvres et d'enfants riches, et avec les chiffres obtenus sur la moyenne de la taille, du poids et de la force de résistance, établit de profondes différences anthropologiques entre les classes supérieures et les classes inférieures, différences qui ont été notées aussi par Ottoleghi, par Rassi, par Raseri, par Sivi, par Pierac-

cini en Italie ; par Booth, en Angleterre ; par Gould, en Amérique ; par Meyer, en Allemagne ; par Fopxnord, par Villermé et par Duclaux, en France ; par Oloriz, en Espagne. Selon Charles Malato, les différences de situations accentueraient toujours plus les différences intellectuelles et physiques, jusqu'au jour où les classes sociales, devenues des espèces zoologiquement distinctes, seraient séparées par un abîme insurmontable.

L'exagération de Malato est évidente.

Enfin, pour nous, la classe sociale supérieure est ici à la fois un signe de condition économique, de degré de culture intellectuelle, et de *Standard of living* élevés.

Cette rapide observation suffit pour faire comprendre la distinction que nous avons faite ; poursuivons, sans citer d'autres théories et d'autres opinions, car dans le développement de notre thème un plus long discours là-dessus nous semble inutile.

* * *

Examinons à part les diverses classes d'oisifs volontaires qui sont comprises dans cette deuxième grande catégorie de sujets économiquement passifs.

1. Rentiers et pensionnés. 2. Mendiants. 3. Vagabonds.	Dans les classes supérieures.
4. Gens de mauvaise vie. 5. Prostituées. 6. Chômeurs.	Dans les classes inférieures.

Commençons d'abord par tous ceux qui, dans les classes supérieures, *ne veulent pas travailler*.

§ 1. — *Rentiers et pensionnés*

Ceux qui ne veulent pas travailler dans les classes supérieures se divisent en capitalistes, possédants, ren-

tiers, etc. et en pensionnés, qui, ayant encore la capacité de travailler, préfèrent l'oisiveté au travail. Ils sont comptés, en démographie, dans cette classe socialement *négative*, qui comprend les personnes *isolées*.

En Italie, les capitalistes, les rentiers, les possédants, etc. sans occupation ont diminué de 1882 à 1901. En effet, en 1882, ils étaient 886.914, et en 1904 : 511.279.

Les exigences de la vie étant devenues plus grandes, les petites rentes ne suffisent plus aux besoins familiaux, et plusieurs, qui se disaient rentiers, ont dû laisser la vie commode et inactive d'autrefois pour embrasser une profession.

Mais il faut observer ici que l'oisiveté des gens riches est très déplorable. Ne disons pas, avec Courcelle-Seneuil, que l'épargne est travail ; ou avec Bastiat, que l'on peut considérer comme un travail le fait de prendre possession d'une chose qui n'est possédée de personne, ou, selon l'enseignement orthodoxe, que l'on peut appeler travail celui du riche oisif, qui travaille à prêter de l'argent à usure à l'entrepreneur, ou à l'industriel, lesquels, employant des ouvriers, feront produire à cet argent un profit, dont une partie sera absorbée par le riche qui prêta l'argent.

Mais les ouvriers produiraient quand même la richesse et la société prospérerait aussi, même le banquier n'existant pas et ne soumettant pas l'énergie productive de la richesse accumulée à l'obstacle de son travail d'emprunt sur le capital. Inexacte aussi est l'idée du complex *humain* exposée par le Dr Baglio dans son intéressante monographie : *Il Solfaraio*.

La personne humaine, selon lui, est constituée par l'organisme physique et par l'ensemble des biens physiques, économiques et moraux qui s'y rattachent, et c'est cet ensemble qu'il appelle un *complex humain*. Or, si dans le complex humain il n'y a pas ces biens, et si l'organisme ne

travaille pas, la personne ne produit pas et sera comprise dans la population improductive; si, dans ce complex, il y a d'autres biens inhérents ou non à l'organisme physique, celui-ci ne travaillant pas, mais ceux-là, étant employés et produisant, on devra considérer le complex humain comme productif, et la personne qui en forme le centre, même ne travaillant pas, doit être comprise dans la population productive.

Rien de plus faux. Avant tout, dans un complex appelé *humain* on comprend des choses qui ne sont pas humaines; secondement, c'est une anomalie que de compter dans la population économiquement active le propriétaire (qui ne travaille pas), parce que ses biens sont productifs par le travail d'autrui.

Les rentiers, dans le présent système social, peuvent être considérés comme indépendants, nous l'avons dit, car, en jouissant du revenu du capital, ils ne sont pas obligés de mendier leurs moyens de subsistance pour vivre ; mais c'est une erreur évidente que de les classer parmi les agents économiquement actifs.

Il faut convenir que l'occupation de la plupart des riches des grandes villes n'est qu'oisiveté.— Ils voudraient appeler travail intellectuel le sport, la conversation des salons élégants, les repas succulents, mais ennuyeux, chez *Riche* ou chez *Brebant*, la préoccupation de conquérir quelque *chanteuse* à la mode. C'est une oisiveté dangereuse qui fait dégénérer ces oisifs volontaires, lesquels sont atteints déjà de dégénérescence morale.

Et il semble incroyable qu'aujourd'hui encore, depuis un siècle que Beccaria et Smith proclamèrent que la richesse des nations consiste dans la plus grande quantité de travail utile, il y ait des gens qui regardent avec dédain le travail, particulièrement le travail manuel, que la science moderne a réhabilité de la médiocre estime qu'on en faisait au moyen âge : effet de l'idée de châtiment qu'on lui attribuait par une interprétation trop matérielle de la

Bible (bannissement du premier homme), interprétation maintenue par la pernicieuse influence de la domination espagnole. Ce gouvernement corrupteur nous disait que le travail était une honte et qu'en s'employant au commerce on se souillait. Et comme si les erreurs vulgaires ne suffisaient pas, les lois vinrent les encourager en déclarant exclus du Conseil d'État les négociants, et déchus de la noblesse ceux d'entre les nobles qui entreprenaient une industrie. Et aujourd'hui, dans l'esprit de nos populations, gentilhomme ou monsieur veut dire un citoyen sans occupation! Et on attribue au mot paysan un sens outrageant!

Et cependant, l'existence d'une classe qui vit sans travailler, accroît la peine de ceux qui doivent travailler pour vivre. Et la peine est d'autant plus grande que la première classe reste oisive et jouit, tandis que la seconde travaille et ne jouit de rien (Boisguillebert).

Et s'il est vrai que le droit constitutionnel à l'oisiveté des aristocraties fut la cause de la perte des républiques grecques et romaines, Solon ne se trompait pas lorsqu'il assimilait l'oisiveté au crime; et, avec raison, plusieurs écrivains élèvent la voix contre cette brillante catégorie des oisifs volontaires.

Quant aux pensionnés, on note dans la Relation sur le cens de 1901, que plusieurs d'entre eux, encore valides au travail, cherchent à augmenter leurs moyens de subsistance par quelque occupation ; mais nous n'avons pas de renseignements sur ces pensionnés, qui, même le pouvant ne s'emploient à aucun travail.

Il est remarquable de rappeler ici les *Audienzbrüder*, rejetons dégénérés de bonnes familles qui, en Allemagne, du temps de Léopold I[er], recevaient de 12 à 100 ducats pour assister à chacune des audiences de l'empereur.

Ce souvenir a son importance historique ; néanmoins, nous n'avons pas besoin de la lanterne de Diogène pour trouver de ces oisifs volontaires dans les États contemporains.

§ 2. — *Les mendiants de profession*

Les mendiants de profession sont ceux qui, feignant une impossibilité physique ou sociale de travailler, préfèrent l'oisiveté et la liberté dans leur vie de mendiants à tous les plaisirs de l'homme laborieux ; et pourtant ils sont liés par bien des côtés.

Aujourd'hui, les mendiants sont moins nombreux qu'autrefois.

On peut dire que la mendicité naquit avec l'esclavage ; cela arriva en Grèce et à Rome.

L'histoire nous apprend qu'en général et *primitivement* l'oisiveté, la mendicité et le vagabondage ne sont pas, d'habitude, volontairement contractés.

Même chose nous démontre la statistique.

Mais ensuite, l'oisiveté, d'abord forcée, devient volontaire et se perpétue souvent de père en fils. Et alors, on peut dire avec l'auteur de *Robinson Crusoé* qu'aux faux mendiants ne manque pas le travail,mais la bonne volonté de travailler, et avec Roscher, que les mendiants peuvent être comparés aux peuples peu civilisés, c'est-à-dire : répugnance à tout travail régulier et continuel manque de prévoyance, penchant à « godailler », grande résistance aux privations, peu de sensibilité aux douleurs corporelles, manie du jeu, pas de respect de la propriété.

Du reste, ce sont des qualités très communes à la plupart des oisifs volontaires et,en particulier,aux mendiants et aux vagabonds. Mais il ne faut pas les confondre.

Et en vérité, les mendiants dont nous parlons ici, diffèrent des vagabonds, en ce qu'ils mènent une vie sédentaire.

Et en outre ils tirent leurs moyens de vivre seulement en mendiant, tandis que les vagabonds ne vivent pas toujours seulement d'aumônes.

Des mendiants errants, nous parlerons lorsque nous traiterons des vagabonds, car il nous semble qu'ils font partie des personnes économiquement passives.

Les mendiants de profession sont très nombreux en Russie ; la Russie peut s'appeler le pays typique de la mendicité. Là, selon une enquête du ministère de l'Intérieur, il y aurait environ 300.000 mendiants, dont plus d'une moitié vivraient exclusivement d'aumônes.

Ces mendiants, par leur vie errante, ressemblent plutôt aux vagabonds.

Si l'on veut pourtant avoir un tableau vivant et fidèle des faux mendiants sédentaires, on doit voir le précieux récit qu'en fait Monnier et qui se rapporte à la ville de Naples.

Il se rappelle que, surtout le soir, Naples était pavé de faux pauvres, qui s'emparaient des ruelles cachées et des quartiers déserts et qui, avec un art très fin, s'y postaient pour tenter des mauvais coups, sans courir aucun péril.

Mais les artifices employés par les faux mendiants sont innombrables. D'après l'enquête de Berry, au commencement de l'année 1891, on a constaté qu'à Paris, dans un cabaret,il existait un marché de nourrissons, où on louait les petits enfants aux mendiants de profession pour 1 fr. 50 à 15 francs par jour.

Imaginons donc leur gain !

Dans le même Paris,si l'on en croit un journal satirique, le *Gil-Blas*, il existe une école professionnelle de mendiants, et que l'on pourrait appeler *Agence de faux mendiants*. Le directeur exerce ses élèves, les corrige, les perfectionne en leur faisant répéter plusieurs fois le rôle qu'ils doivent représenter ; et, outre le forfait établi pour chaque cas, il prend le quart du revenu de ses clients.

C'est avec ces moyens malhonnêtes que les faux mendiants vivent en parasites avec l'argent de naïfs bienfaiteurs.

§ 3. — *Les vagabonds*

Les vagabonds sont ceux qui, ne voulant exercer aucune profession pour se procurer les moyens de subsistance dont ils manquent, vont mendiant alentour, volant, etc.

La notion du vagabondage se compose de 4 éléments : *a*) manque de demeure fixe ; *b*) répugnance au travail, et défaut de moyens d'existence ; *c*) manque de revenus fixes, pensions, subvention, etc. ; *d*) moyens variés employés pour se procurer de quoi vivre, moyens qui sont, la plupart, dangereux pour l'ordre social.

Or, le deuxième et le troisième élément on peut dire qu'ils sont communs à tous les oisifs volontaires qui appartiennent aux classes inférieures, tandis que le premier et le dernier sont vraiment les signes distinctifs du vagabondage aussi bien dans la mendicité sédentaire que dans la mauvaise vie : les deux classes d'individus volontairement passifs les plus enclins au vagabondage.

Nous avons déjà fait la distinction entre la mendicité sédentaire et le vagabondage. La différence, au contraire, entre les vagabonds et les gens de mauvaise vie consiste en ceci : que, chez ces derniers, on ne rencontre presque jamais le manque de demeure fixe, et que le moyen pour se procurer de quoi vivre est presque toujours l'intimidation.

Et il faut remarquer que ces distinctions ne sont pas simplement terminologiques. Sidgwich observe justement que, pendant que nous semblons occupés à la définition des termes, notre attention est fixée sur des distinctions et des relations de faits.

Dans la pratique cependant, la différence entre mendiants, vagabonds, gens de mauvaise vie, etc., n'apparaît pas si nette et si précise ; néanmoins, après ces données, il

ne sera pas difficile de déterminer où commence l'une des catégories d'oisifs volontaires et où l'autre finit.

La notion du vagabondage donnée par Cavaglieri et Florian dans son grand ouvrage : *les Vagabonds*, nous semble fort imprécise. Déjà, dans toute l'œuvre règne une grande incertitude et quelque confusion : incertitude et confusion déjà déplorées dans la science et dans les législations qui se sont occupés du vagabondage. On comprend que les lois dans le domaine pénal, comme en matière d'assistance publique, établissent des normes souvent communes à toutes les formes d'oisiveté volontaire. Mais on ne comprend pas cette incertitude dans un ouvrage monographique,limité seulement aux vagabonds. Il faut remarquer que Cavaglieri ne fait pas du vagabondage, en général, l'objet de ses recherches, mais seulement du vagabondage qui est atteint par la loi pénale. Leur ouvrage cependant est intéressant pour le trésor de faits et de chiffres qu'il contient. Une preuve de l'incertitude que nous venons d'observer, nous l'avons en considérant la notion du vagabondage donnée par Florian à la fin de son second volume.

L'illustre auteur dit que les éléments, qui composent ou devraient composer, selon la plus commune opinion, la notion du vagabondage sont : *a*) le manque de domicile ; *b*) le manque d'occupation et de moyens de subsistance ; *c*) la répugnance au travail.

Mais si nous comparons ces éléments à ceux dont nous venons de parler, nous nous convaincrons de la confusion et de l'incertitude qui résultent de la notion du vagabondage formulée ainsi. Considérons, en effet, le premier élément : le manque de domicile. Celui-ci est le principal élément historique, comme dit Florian, sanctionné dans la plupart des législations d'aujourd'hui, celui qui caractérise le vagabondage. C'est le tronc autour duquel les autres éléments se sont peu à peu développés : ils ont atteint ensuite toujours une plus grande importance jusqu'à ce

qu'ils soient arrivés à le dépasser et à le recouvrir.

Mais que veut dire ce mot vague : manque de domicile ? Le même auteur semble s'en apercevoir : il ne laisse pas d'observer que la société est organisée de manière que le manque de domicile juridique est une absurdité et pratiquement une chose inoffensive. En effet, si l'on entend le mot domicile au sens juridique, il ne manque à personne : les légistes du droit international affirment que ceux qui sont sans aucun domicile réel et qui n'en cherchent pas en voyageant, ont légalement le domicile d'origine.

Mais il nous semble que la question doit être posée en d'autres termes. Florian aurait dû énoncer ce premier élément ainsi : manque de domicile certain et stable. Mais, plus que le domicile, la demeure nous semble intéressante.

Tommaseo faisait justement observer que les mineurs n'ont d'autre domicile vis-à-vis de la loi que celui du père ou du tuteur ; et peut-être, dans celui-là, ne demeurent-ils jamais. Et sans regarder la chose du côté juridique, la différence nous paraît évidente. Mais, à part cela, l'essence du vagabondage est dans le manque d'une demeure durable, non dans le manque, en général, de domicile, ce qui est absurde. C'est l'instabilité qu'il fallait relever. Sans cela, il n'y aurait aucune différence entre les vagabonds et les autres catégories d'oisifs volontaires.

Et, si les lois pénales semblent aujourd'hui négliger cette considération, cela ne prouve pas qu'elle ne soit point le caractère qui distingue le vagabondage des autres classes d'individus énumérés dans l'oisiveté volontaire.

Il nous semble que le second élément qui constitue la notion du vagabondage : manque d'occupation et de moyens de subsistances, ne soit pas mieux défini par Florian. Mais que veut dire manque d'occupation ?

Cet élément se rencontre chez les vagabonds, comme chez tous les oisifs, volontaires ou non. On objectera peut-

être que dans le troisième élément Florian parle de la répugnance au travail ; et alors qu'entend-on par manque d'occupation ? Le troisième élément serait, de cette manière, une répétition du deuxième. Ce que Florian aurait donc dû énoncer dans le deuxième élément, c'était le défaut de gain qui dérivait du manque de volonté de travailler joint au défaut d'autres moyens de subsistance et proprement de revenus fixes, pensions, titres, etc. Au contraire, des trois éléments désignés par Florian, il résulte une confusion que l'auteur tâche en vain d'éclaircir.

Mais cela ne suffit pas.

En parlant du troisième élément, c'est-à-dire de la répugnance au travail, il accepte en substance la distinction de Robin, entre les vagabonds coupables et les non coupables. Les premiers, selon Robin, sont sans ressources, ils n'ont pas d'asile et n'exercent aucun métier, tandis que les seconds, s'ils sont sans ressources et sans asile, connaissent du moins un métier, mais ils n'ont pas la possibilité de l'exercer, parce que l'ouvrage ou la force leur manque. Mais de cette manière, dirons-nous, on confond des choses bien différentes, on comprend dans l'idée de vagabonds, des oisifs volontaires, et des malheureux qui ne peuvent travailler à cause de conditions physiques particulières, oisifs involontaires.

Tout cela est-il logique et scientifique ? Voilà pourquoi nous avons cru bon d'énoncer diversement les éléments constitutifs de la notion du vagabondage, et il nous semble en avoir donné, sinon une idée tout à fait parfaite, du moins mieux déterminée et plus exacte.

Mais il ne faut pas croire que le vagabondage ait été considéré toujours ainsi dans tous les temps.

Bien souvent les vagabonds tâchent de masquer leur oisiveté volontaire par une occupation sans importance.

Anciennement, à l'époque héroïque de la Grèce, le vagabond et le mendiant sont des espèces de bouffons, précurseurs du parasite ; ils font fonction aussi de messagers

(Homère). Il y a quelque chose de semblable à Rome dans l'antiquité.

Au moyen âge, les vagabonds étaient souvent porteurs de nouvelles, médiateurs d'amour, chanteurs populaires, bardes errants, etc. Et spécialement en Pologne, ils étaient pour le peuple : médecins, sages-femmes, chanteurs, devins, magiciens, etc ; ils étaient appelés : *nonni* et *nonne*.

Évidemment, une grande partie de la magie est fondée sur leurs traditions et plus encore sur leurs propos mensongers.

Comme nous l'avons vu, le moyen âge représente l'âge d'or des vagabonds.

Et cela explique bien pourquoi après l'invasion des barbares en Europe on méprisait tout travail manuel.

D'autre part, la religion médiévale a un penchant fâcheux à favoriser le vagabondage et la mendicité. Du reste, dès le XIIe siècle, naquirent les ordres mendiants et les moines mêmes pratiquent la mendicité : selon eux cela est louable, car le donateur y gagne son salut éternel.

Et presque tous ceux qui étaient sans patrimoine, pérégrinaient de ville en ville, de couvent à couvent, et passaient leur vie à grossir le nombre des spectateurs des fêtes religieuses. Ils étaient en même temps libres et sûrs.

La guerre fut, au moyen âge, une des sources les plus abondantes du vagabondage. On peut citer notamment la guerre de Cent ans. Après la guerre, le nombre des vagabonds fut effrayant ; vagabondage et mendicité croissaient du fait de l'oisiveté contractée dans la vie de soldat, et du fait de la tolérance générale.

Cette tolérance envers les vagabonds s'unissait à une manière très indulgente de considérer les criminels. L'un et l'autre sont caractéristiques du moyen âge. Et de même que les vagabonds étaient en relation avec l'église, en qualité de pèlerins, chanteurs, collecteurs, etc., de même ils étaient en relation avec les malfaiteurs, les espions, les recéleurs, etc.

A la vérité, l'oisiveté et le vagabondage préparent au crime. Le rapport de causalité entre les deux phénomènes est évident et connu depuis longtemps. De douloureuses statistiques confirment toujours plus que : *omne malum docuit otiositas*.

A la tolérance des temps anciens succéda une salutaire réaction et bien des peines furent appliquées dans les divers royaumes contre ceux qui s'étaient voués au vagabondage, mais sans obtenir, comme il arrive souvent, les bons résultats que plusieurs espéraient.

Aujourd'hui encore, nous avons des restes de l'ancien vagabondage. Et cela s'explique, car la vie errante s'allie souvent au goût des aventures et à un fond de bonhomie, et même quelquefois à une nature chevaleresque et elle offre, en certaines civilisations, une attraction particulièrement romanesque. Les poètes espagnols des XVIe et XVIIe siècles nous donnent des descriptions gracieuses de cette vie, qui a été illustrée par les tableanx de Murillo. Et, en vérité, le *mendigo* qui voyageait avec l'épée, le manteau et la guitare et qui, dans son maintien rappelait le gentilhomme, était le plus beau type du genre.

Du temps de Narrenschiff, de Sébastien Brant, le *Liber Vagatorum*, dans lequel on décrit le vagabondage de ce temps-là, n'est pas moins répandu.

Une des plus belles descriptions de cette vie errante se trouve dans le *Antiquary*, de W. Scott, se rapportant au dernier quart du XVIIIe siècle.

Et je rappelerai enfin que le grand écrivain russe, Maxime Gorki, dans *Konovalov*, ce conte magnifique, appelle les vagabonds des éternels cosmopolites, qui se distingent par leur air indépendant, par leur costume, par leur langage : esclaves de la terre, avec laquelle ils ont rompu tous liens sous la pression du besoin, mais en conservant toujours obstinément le souvenir du sol natal.

Si donc, les vagabonds, même aujourd'hui, sont souvent

regardés avec sympathie, il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si dans les xve et xvie siècles on donnait de vrais festins en leur honneur, festins auxquels participèrent l'aristocratie et le clergé.

Du reste, il n'y a pas longtemps que, dans la Grande-Bretagne, l'hospitalité et la bienfaisance soulageaient principalement les vagabonds. Et comme nous le verrons mieux par la suite, plusieurs écrivains anglais se plaignent que les vagabonds jouissent presque toujours de l'assistance publique au grand dommage des vrais indigents.

Il arrive aussi, que le vagabondage, alimenté par la charité publique, constitue, particulièrement en Angleterre, une plaie inguérissable et il a fallu un grand nombre de lois et de décrets pour le réprimer.

Colajanni a pu affirmer que si l'on voulait faire du vagabondage et de l'oisiveté un caractère de race, le considérer comme une manifestation du caractère d'un peuple, du facteur anthropologique, la supériorité des latins ne serait pas discutée. Mais, du reste, il reconnaît que le vagabondage est, au contraire, l'effet d'événements politiques et de certaines situations économiques; c'est aussi l'opinion de Florian, qui considère le vagabondage comme la manifestation secondaire et accidentelle d'un état intérieur.

Ceux-là donc se trompent, qui, en voulant faire de la science pure, pour ainsi dire, soutiennent comme Garraud, que la plupart des vagabonds ne sont ni des infirmes, ni des malades, mais des gens très sains, de robustes ouvriers, pour qui le charme de la vie errante a remplacé les conditions normales de la vie sédentaire.

L'inexactitude de cette opinion ressort de nombreuses données statistiques, que nous ne croyons pas utiles de publier. Et, en effet, elles ne nous donnent pas une idée exacte du nombre total des vagabonds, soit parce que la statistique de ces oisifs volontaires est difficile à établir,

soit parce que, souvent, les mêmes personnes, dans la même année, sont conduites plusieurs fois et pour le même motif devant le magistrat. Les comparaisons détaillées ne sont pas possibles, sinon vaines et dangereuses.

Les mêmes comparaisons faites par Cavaglieri dans les diverses régions d'Italie, comme il le reconnaît lui-même, ont peu d'importance, car la répression du vagabondage n'a pas un caractère uniforme dans les diverses parties de notre péninsule.

Et que dirions-nous des comparaisons faites dans les diverses nations ?

Nous passons donc aux autres classes d'oisifs volontaires.

§ 4. — *La mauvaise vie* (La mala vita)

La « mauvaise vie » comprend tous ceux qui appartiennent à la *Camorra*, à la *Teppa*, à la *Mafia* et à toutes les autres sectes d'oisifs malfaiteurs, qui forment ensemble, comme dit Monnier, l'extorsion organisée. En d'autres termes, une association d'hommes corrompus et violents qui mettent à contribution, par intimidation, les vicieux et les lâches.

Néanmoins « la mauvaise vie », ou mieux la *Mafia*, n'est pas une vraie société secrète, mais le développement de la violence organisée en vue de nuire. C'est la solidarité instinctive, brutale, intéressée, qui unit, pour le dommage de l'État, des lois et des organisations régulières, tous ces individus et ces classes sociales qui veulent vivre non du travail, mais de la violence, de la tromperie, de l'intimidation.

N'importe, que la « mauvaise vie » ait trouvé sa raison d'être, qu'elle ait été respectée et vénérée dans ces temps où l'on ne connaissait d'autre droit que celui du plus

fort ; qu'elle ait continué la chevalerie errante, pour défendre le faible contre la violence du fort ; qu'elle soit venue des Arabes ou des Espagnols, et qu'elle ait été importée ensuite en Italie et ailleurs, il n'en est pas moins sûr qu'elle est encore répandue, plus ou moins dans les États d' Europe et jusqu'aux États-Unis.

Mais il ne faut pas confondre la mauvaise vie avec la mendicité de profession et avec le vagabondage, dont nous avons parlé jusqu'ici, car elle se distingue nettement des deux susdites classes d'oisifs volontaires : elle exploite même les faux mendiants et les vagabonds. Sur ce point il y a une confusion d'idées, qui se rencontre aussi en quelques livres écrits avec beaucoup de légèreté sur cette question. La mauvaise vie, et même la mauvaise vie libre, ne fait qu'une certaine espèce de crimes et les fait par intimidation. Ce caractère particulier la distingue de tous les autres genres de friponnerie et d'oisiveté volontaire.

Mais on trouve aussi d'autres caractères distinctifs dans les gens de mauvaise vie. Et en effet, les *camorristi*, les *mafiosi* se font connaître généralement par leur manière de parler (ils ont presque toujours un jargon particulier), par leur allure, un certain accent, une attitude vaine et raide, une physionomie particulière. Et il y a toute une hiérarchie entre les affiliés de ces sectes secrètes. A Naples, par exemple, on distingue dans la *Camorra :* le garçon de *mauvaise vie*, le *picciotto d'onore*, le *picciotto di sgarro*, le *tamurro* et enfin le *camorrista*. Ensuite viennent le comptable (contarulo), le chef de la caisse (capo carusiello, etc.). D'ailleurs personne n'échappe au tribut demandé par la *camorra* : du commerce à l'industrie, des prostituées aux joueurs, des colporteurs aux cochers, aux bateliers, aux vendeurs de journaux, aux prisonniers, aux vagabonds, etc., tous doivent payer à la mauvaise vie le dixième, ou quelque impôt semblable sur leur revenu.

Voilà donc comment, sans travailler, vit généralement

la « mauvaise vie », laquelle souvent recourt encore à de plus épouvantables crimes.

Ainsi la *camorra*, comme la *mafia* et comme tous les agrégats primitifs et demi-barbares, ont un droit coutumier qui s'est formé par une lente élaboration spontanée et qui s'inspire de peines simples, féroces, inexorables. Le contenu moral de ce droit est dans le lucre illicite, dans l'exploitation de tout et de tous. dans la vengeance et dans les représailles contre les réfractaires.

Ses méthodes sont toujours très secrètes, fourbes, insidieuses ; on explique par là toute son activité, qui du vol et de la rapine va au séquestre et à l'homicide par mandat et du travail simulé aux élections !

Il n'est pas possible de donner quelque notice statistique précise sur le nombre de ces oisifs volontaires, car ils appartiennent à des sociétés secrètes ; il est bien difficile de savoir combien d'associés compte chaque secte, mais on peut sûrement croire qu'ils sont nombreux.

Briganti. — Les *briganti* sont alliés à la mauvaise vie. Ils en constituent un degré plus accentué, car le mal prend des proportions plus graves et plus vastes. On peut dire que la forme la plus caractéristique de la mauvaise vie consiste dans le *brigantaggio* et dans les bandes armées qui en sont la forme principale d'association, dans la campagne à latifondia, c'est-à-dire sans habitat, alpestre et boisée.

Le *brigantaggio* est commun ou politique. Le premier est formé par des individus qui agissent seulement dans leur propre intérêt ; il peut être considéré comme la révolte individuelle en vue d'exercer quelque vengeance ou d'accomplir quelque acte ayant un air de justice. Le second se manifeste lorsque quelques individus, la plupart malfaiteurs, sont à la solde (dans un but politique) des gouvernements. On sait que l'Italie dut lutter pour faire disparaître cette hideuse plaie, entretenue par les rois, qui se servirent des larrons même et des assas-

sins pour soutenir leur trône chancelant. Souvent ces bandes se formèrent pour des desseins individuels et eurent ensuite un caractère politique. Ce phénomène de retour à un état primitif, en Italie malheureusement plus qu'ailleurs, a toujours vigoureusement prospéré, ce qui fit dire à Honoré de Balzac : dans tout *Italien il y a un moine, un mendiant, un brigand et un ruffian*, et à Dumas définissant notre pays : *le pays où fleurit le brigand.*

Mais la cause du développement du brigandage en Italie est imputable au gouvernement pontifical et au gouvernement bourbonien, qui protégeaient les brigands pour les exploiter à leur avantage. On sait que jadis ils étaient répandus dans les États pontificaux, dans le Royaume des deux Siciles; mais aujourd'hui les vrais brigands sont très rares, et pour cette raison ils ont peu d'importance pour notre livre.

Souteneurs. — Le brigandage représente le degré le plus haut de la mauvaise vie, mais il y a aussi un degré inférieur représenté par les souteneurs, lesquels diffèrent peu cependant des précédents.

L'oisif qui est descendu au dernier degré de la corruption se transforme en souteneur, type parisien méprisé, qui a fait souvent parler de lui, que l'on rencontre partout et qui, à Venise, il y a quelques siècles était assez connu sous le nom de *bertone.*

Le nom de souteneur ne répond pas à la chose : il n'entretient personne, mais il vit entretenu pas la femme perdue; il représente le trait d'union entre la mauvaise vie et la prostitution et il a les vices et la dégradation de toutes les deux.

Parlons à présent de la prostitution :

§ 5. — *La prostitution*

Qu'est-ce que la prostitution ? Selon Littré, c'est se livrer à l'impudicité. Mais si cette définition est exacte, observe Yves Guyot, on doit appeler prostitué un homme qui possède ou a possédé plusieurs femmes. De cette manière, la prostitution du sexe masculin serait un état général, presque universel.

Et d'autant plus que dans la présente phase de civilisation, les rapports des sexes s'établissent de manière que les bornes de la prostitution sont très indécises. Nous préférons donc la définition de Harris qui répond mieux au caractère de notre ouvrage.

Selon Harris, l'appellation de prostitué ne doit pas s'appliquer à des individus qui s'adonnent à l'impudicité, mais à ceux qui dans leurs rapports sexuels prostituent leur personne pour obtenir une récompense.

C'est à peu près l'opinion de Turot dans son livre très récent : *le Prolétariat de l'amour*, plein de recherches et de constatations très intéressantes. Il déclare qu'il n'y a pas de définition plus difficile que celle de la prostituée et il admet qu'on peut appeler de ce nom celle qui habituellement se donne pour de l'argent au premier venu qui en sollicite les faveurs.

La prostitution peut être masculine ou féminine. La première est plus grave, mais beaucoup moins nombreuse et elle n'a qu'une importance secondaire, quoique l'investigation puisse être intéressante, surtout pour connaître la moralité d'un peuple.

Selon Costa, cette forme de prostitution est à l'apogée de son triomphe ; en Italie il n'y a aucune loi qui la punisse.

Il n'est pas possible d'avoir des renseignements exacts

sur cette plaie hideuse, qui afflige et pervertit l'humanité. Passons donc à la prostitution féminine.

Paul Louis Garnier, qui étudia la prostitution à travers les siècles, montre qu'elle a été un phénomène de tous les temps et de tous les pays, industriels ou agricoles.

Dans les temps anciens, il y avait les *prestinæ*, qui attendaient de préférence à la porte des boulangers; les *blitidæ*, qui formaient la classe la plus abjecte de ces misérables créatures; les *lupæ*, qui se prostituaient dans les campagnes voisines; les *prosedæ*, qui attendaient les clients, assises devant leur porte; les *bustuarbæ*, qui fréquentaient les cimetières; les *diolabæ*, pauvres créatures vieillies dans le vice, qui se prostituaient pour quelques sous; il y avait ensuite les *delicatiæ*, qui appartenaient à un rang plus élevé, ainsi que les *famosæ*, à la classe des messalines; on appelait *génisses* celles qui étaient très grasses et *daris* celles qui imitaient les nymphes de la mer, etc.

Aujourd'hui même, il y a presque toutes ces diverses espèces de prostituées; nous n'avons pas pourtant des statistiques qui nous fassent connaître le nombre des personnes qui appartiennent aux divers degrés de la prostitution.

Sans entrer dans les disputes toujours vives et les considérations scientifiques, sur le point de savoir si les causes du phénomène sont sociales ou anthropologiques, ou si les causes anthropologiques sont plus grandes que les causes sociales, je dirai que plusieurs croient que la prostitution dérive particulièrement des penchants vicieux naturels de certains individus du sexe féminin.

Sans cela, on ne saurait expliquer comment, au temps des Romains, plusieurs femmes de la classe riche, imitant la dépravée Messaline, éprouvèrent la nécessité invincible de se rendre dans les maisons infâmes et de se confondre avec les prostituées, prenant des faux noms et portant le voile doré.

Mais d'un autre côté, on ne peut nier l'influence du facteur économique à l'origine de la prostitution. Les extrêmes du prolétariat et de la richesse donnent un maximum qu'on ne peut exprimer par des chiffres.

Mais la prostitution dorée est toujours une exception ; exception chez les riches, la prostitution est la règle chez les pauvres. Et, si quelques-uns généralisent à cause de quelques cas et prétendent établir que, le plus souvent, la femme se prostitue par impulsion naturelle, par passion érotique, organique, accordant ainsi la primauté à l'action du facteur anthropologique, cela prouve qu'ils prennent comme toujours l'exception pour la règle, car, dans la prostitution, l'influence des facteurs sociaux est plus évidente que dans la criminalité.

Montal, Donnoy et Hurtrel sont du même avis dans la longue conversation qui résume la thèse idéale, dans ce livre de vérité, de bataille et de foi, qu'est le roman de Victor Margueritte : *Prostituée*.

Quand on considère tout cela, on donne raison à Clemenceau, ex-ministre de l'Intérieur en France, ex-président du Conseil des ministres, qui s'écriait : « Ah ! si vous pouviez assister au défilé, devant le tribunal administratif de la préfecture de police, de ces créatures dégradées, de quinze à soixante ans et plus, qui résument en elles tout l'excès du malheur humain, vous penseriez comme moi, qu'il ne suffit pas pour la morale publique de les tenir en prison, que l'on n'a pas le droit, par la non-observance des règlements, d'enregistrer et de cultiver leur avilissement de tous les jours. »

Mais, même si l'on veut admettre qu'il n'y a pas de plus douloureuse victime que la femme obligée de se donner (peut-être avec répugnance et mépris), à qui peut payer ces jouissances d'amour qu'une irrésistible sympathie seule anoblit et idéalise, on doit bien convenir que les prostituées ne peuvent s'appeler prolétaires comme les appelle Turot, et ne peuvent être considérées comme

adonnées au travail, soit parce que les prostituées n'ont pas d'enfants, soit parce que évidemment on ne peut admettre qu'elles travaillent et bien moins que l'on doive penser à les faire travailler, comme le proposait Alexandrine Ravizza au congrès du chômage de Milan.

On ne peut douter de leur passivité économique. Et, à part quelques exceptions très rares, leur condition est l'oisiveté. — Ces *dames* se dégoûtent même de ce qu'elles lisent ; *cela*, comme elles disent, *nous fait réfléchir*. Les malheureuses sont marquées du sceau de l'oisiveté. Et comme elles sont habituées à l'oisiveté et à gagner relativement beaucoup dans une heure, en trafiquant de leur beauté, elles ne sauraient s'habituer au gain trop petit qui leur rendrait le travail et l'honnêteté.

On peut dire que la prostitution est l'alcoolisme, le parasitisme, le paupérisme féminins. Une femme qui se donne par paresse, par faiblesse, etc., est sur la pente du crime ; et de même pour l'homme qui, par oisiveté, par lâcheté, s'adonne à l'ivrognerie, à la mendicité plus ou moins dégradante.

Du reste, c'est aussi l'opinion de Florian, réfutant l'affirmation de Lombroso, selon lequel, le vagabondage et l'oisiveté font partie de l'ignoble profession.

Mais contrairement à l'opinion de Lombroso, nous croyons avec Florian que la plupart de ces prostituées sont vraiment des vagabondes et que la prostitution, chez elles, n'est qu'une forme de conduite parasitaire, qui accompagne toujours le vagabondage, forme plus violente chez les hommes (vol) et plus perfectionnée (mendicité, *rouffianisme*), en tout cas plus périlleuse. En somme, le vagabondage serait le noyau principal, la prostitution, la manifestation accessoire.

Cette opinion est confirmée par le fait que, parmi les vagabonds, les délits les plus fréquents sont ceux qui lèsent la propriété. Or, il en est de même chez les prostituées, qui s'adonnent particulièrement au vol, opinion

confirmée aussi par l'expérience, car plusieurs législations considèrent les prostituées comme des vagabondes, comme en Angleterre, en Amérique, en Norvège ; en France, la jurisprudence assimile la prostitution au vagabondage pour ce qui concerne les mineurs ; en Allemagne, le vagabondage et la prostitution sont punis par le même article du Code pénal (art. 361) et en Autriche par la même loi.

Nous avons donc avec raison placé les prostituées dans la population économiquement passive, car elles préfèrent l'oisiveté et la dépravation à une vie d'honnêteté et de travail fécond.

La statistique de la prostitution est très difficile, parce qu'il n'est pas possible de recueillir tous les éléments quantitatifs, ni de déterminer la durée de la prostitution. Par exemple, tandis qu'à Paris, en 1903, le nombre vrai des prostituées, selon des calculs approximatifs, était de 80.000, la police en enregistrait seulement 6.000 ! Dans la seule année 1902, on a arrêté 61 000 prostituées, et en 1903, 55.000.

Quand on pense que sur les 80 000 prostituées de Paris, 6.000 seulement sont enregistrées officiellement, on voit clairement que les statistiques des prostituées patentées ne nous donnent qu'une faible idée du nombre total des personnes vouées à la prostitution.

Il est donc inutile de parler plus longuement de l'élément quantitatif de la prostitution.

§ 6. — *Les grévistes*

Parlons enfin des *gréviste*s, car ils se distinguent des oisifs volontaires que nous avons examinés. Et, en effet, tandis que chez ces derniers, l'oisiveté a un caractère de permanence, chez les premiers elle est temporaire. Ceux-ci, pouvant travailler, s'en abstiennent temporairement pour un but déterminé.

Autre caractère distinctif des grévistes : tandis que l'oisiveté volontaire est individuelle, dans la grève l'abstention est toujours collective. Contre la puissance du capitaliste, l'ouvrier isolé est complètement désarmé ; l'union des salariés se fait toujours avec l'espérance d'une victoire. Les grévistes sont donc des ouvriers organisés : et, à cause de cela, on ne peut nommer véritablement grèves que celles des temps modernes.

Quelques-uns ont cru trouver des précédents historiques à la grève dans les temps anciens. Ainsi, la révolte des briquetiers juifs (1490 av. J.-C.), en Égypte, causée par l'ordre qu'on leur donna de fabriquer les briques sans paille, a été considérée comme un précédent caractéristique de la grève des fileurs de coton de Stalybridge, en 1892, quand les ouvriers refusèrent de travailler la matière qu'on leur avait fournie, celle-ci étant défectueuse. Quelques-uns ont vu encore des précédents dans les révoltes des esclaves contre les maîtres, particulièrement en Grèce et à Rome, dans la célèbre retraite des plébéiens sur le mont Aventin ; dans la grève des joueurs de flûte qui est décrite burlesquement par Tite-Live.

Au moyen âge et au commencement des temps modernes, on a vu aussi quelque chose de semblable aux petites grèves actuelles dans les fréquentes révoltes des serfs de la glèbe, dans les jacqueries, dans les insurrections des paysans et dans les rebellions des apprentis et des ouvriers, comme il arriva à Mayence, à Spire, à Constance et ailleurs.

Mais en réalité, les vrais exemples de grèves ne sont cités que dans le premier quart du XVIIIe siècle, en France, en 1724 ; en Angleterre, en 1725 et ensuite jusqu'à nos jours.

Le but que les ouvriers se proposent par la grève peut être économique ou politique.

Les grèves économiques, ou politiques, sont de conquête, ou de défense. Par les grèves économiques de

conquête les ouvriers se proposent généralement d'obtenir une amélioration dans les conditions du travail (hausse des salaires, diminution des heures de travail, etc.). Dans celles de défense, ils s'opposent à une aggravation de ces mêmes conditions (diminution de salaire, prolongation d'heures de travail, etc).

En Russie, surtout dans ces derniers temps, on a connu une série de grèves d'un caractère politique. Mais, exception faite pour quelques pays, 50 o/o des grèves se font en vue d'obtenir une augmentation de salaire. Outre cette distinction des grèves par rapport au but, il y a lieu de les distinguer par rapport à l'extension ; c'est ainsi qu'il y a des grèves partielles et des grèves générales. Ces dernières, particulièrement, quand la suspension du travail est vraiment générale dans tout l'État, réduisent, pour quelques jours, la population économiquement active à sa plus simple expression et produisent un arrêt dans la vie nationale : manque de production, insuffisance de denrées devenues très chères, services de communication, d'éclairage et de police urbaine désordonnés ; relations de commerce interrompus et presque impossibles ; l'argent même diminuant de valeur.

Cet étrange état de choses oblige les classes dominantes d'en finir, même par la force, avec l'inertie des masses travailleuses, afin que la vie rejaillisse de nouveau dans l'organisme de la nation. Et ce n'est pas à tort, dit Hyndmann, que la grève générale, surtout si elle est politique, doit finir fatalement par la repression armée, soit de la part des classes dirigeantes, soit des mêmes classes travailleuses non participantes, auxquelles il faut reconnaître le droit de se défendre.

Les grèves, et particulièrement les grèves générales, sont une arme périlleuse pour l'économie, pour la sécurité d'un État et pour les travailleurs mêmes, qui, quelquefois, dans les grèves de caractère économique, même en atteignant le but désiré, peuvent avoir perdu des

sommes si importantes que la grève est considérée comme une défaite.

Et que dire de la grève qui échoue ?

Il faut observer que les résultats enregistrés dans les statistiques officielles ne répondent pas toujours à la réalité des choses, quand on déclare que la grève a réussi lorsque les ouvriers obtiennent immédiatement ce qu'ils demandaient, et partiellement réussi, lorsqu'ils obtiennent seulement quelques-unes des conditions demandées. On sait, du reste, que les investigations statistiques de ce genre sont la plupart du temps difficiles et ne peuvent être qu'approximatives.

En divisant les conflits du travail en trois catégories ordinaires : les grèves industrielles, les grèves agraires, et les lock-out, voici, pour l'Italie, les données officielles de 1880 à 1904.

Dans l'espace de dix ans, 1880-1889, les grèves industrielles et agraires ont atteint en moyenne 86,6 ; mais s'élevèrent à une moyenne de 183,1, en 1890-1899 et de 444,9 en 1900-1904.

Au total donc, excepté les oscillations extraordinaires de la courbe, le nombre des grèves tend à une remarquable augmentation, et, de 1880 à 1904, on a eu, en Italie, 5.715 grèves dans les industries et 1.385 dans l'agriculture, qui font un total d'environ 20 millions de journées perdues.

Une augmentation considérable dans le nombre des grèves se vérifie aussi en France, particulièrement jusqu'en 1900, tandis que le pourcentage des victoires ouvrières a diminué, comme ont diminué les défaites, au profit des transactions qui peu à peu ont augmenté.

Il est difficile de calculer les avantages que ces transactions ont apportés aux grévistes, mais on ne peut cacher, que souvent, sous les apparences d'une transaction, il n'y a qu'un retour pur et simple aux conditions de travail précédentes, et quelquefois ce qu'on appelle transaction n'est qu'une défaite.

Que les ouvriers ne se leurrent donc pas sur la vraie valeur de la grève. Pareillement, ce qui se passe en Italie et en France, se passe aussi en Allemagne, où l'on remarque une certaine augmentation du nombre des grèves et du nombre des grévistes. Mais, contrairement à ce que nous avons constaté pour l'Italie, pour la France et pour l'Allemagne, nous voyons qu'en Angleterre, le nombre des grèves, comme celui des grévistes, est toujours en diminution.

A part les crises industrielles et autres causes mineures qui peuvent avoir une influence sur le nombre et sur l'existence des grèves, dans les divers pays, on peut dire, certes, qu'une des causes pour lesquelles, en Italie, en France et en Allemagne, l'arme des grèves se maintient vive et puissante dans les mains du prolétariat est celle-ci : que, dans ces trois pays, les salaires des ouvriers sont relativement faibles, si on les compare à ceux de l'Angleterre et des États-Unis.

Cette différence, assez remarquable des salaires, fait naître, chez nos ouvriers, l'aspiration à une condition plus confortable, — *standard of living*, — et fait croître le nombre des grèves. Mais, que l'on ne croie pas, qu'en Angleterre, la classe ouvrière prétende pour cela qu'elle ait obtenu les meilleurs avantages possibles. Aujourd'hui encore, plus de la moitié des grèves, et tout le mouvement économique des syndicats ouvriers, a pour seul but le salaire.

La diminution des grèves doit donc être attribuée à une meilleure éducation, à une intelligence développée des classes ouvrières et à la forte organisation des ouvriers, d'un côté, et des industriels de l'autre, ce qui engage souvent les combattants à se mettre d'accord.

Ainsi, dans les dernières années, la plupart des grèves furent arrangées par les intéressés mêmes ou par leurs représentants. Il existe d'ailleurs plusieurs *Comités permanents d'arbitrage et de pacification* qui ne se limitent

pas à aplanir, mais, même, à prévenir les conflits. En 1905, il existait 66 de ces comités, qui aplanirent 1.726 de ces conflits.

Il ne faut pas oublier, qu'avant 1890, les grèves anglaises étaient aussi en augmentation ; en Angleterre, c'était alors comme chez nous ; la différence donc n'est que dans le temps. L'Angleterre, pour les grèves, comme pour la politique, pour l'économie, pour l'évolution intellectuelle et morale, au XIX[e] siècle, a été en avance. L'Italie est en retard. Voilà tout.

Les conséquences des grèves sont très malheureuses, car elles font accroître soudainement la population économiquement passive, en exerçant une action dangereuse sur la vie économique de la nation. Mais il est difficile d'établir les dommages que les grèves causent à la société ; néanmoins, ces dommages ont été évalués par Novicow à plus d'un demi-milliard par an. Certes, ils existent aussi les avantages économiques et moraux résultant des grèves. Parmi les avantages économiques, il y a surtout la fonction nivelatrice de la richesse sociale. Leroy-Beaulieu, Pareto, Pantaleoni, Nitti, etc., ont considéré la grève comme un phénomène de péréquation à certains moments historiques. Mais plusieurs écrivains donnent plus d'importance au résultat moral, lequel consiste à relever la dignité de l'ouvrier.

Même ces avantages accordés, les plus graves inconvénients prévalent. En effet, à la perte immédiate du salaire, pendant la grève, il faut ajouter la perte future, consistant dans la diminution probable de la demande de main-d'œuvre. Ainsi les funestes effets de la grève se retrouvent, non seulement dans la richesse non produite pendant le temps du travail, mais aussi dans cette partie de la richesse non produite que l'on pouvait appliquer à de nouvelles productions, et multiplier indéfiniment.

Novicow donne cette élégante démonstration algébrique qui pourrait valoir, non seulement pour les gré-

vistes, mais pour toute la population économiquement passive.

Soit A, dit-il, la richesse d'un pays et b son augmentation annuelle, quand tous les citoyens travaillent.

Si, à la fin de l'année, la moitié d'entre eux font la grève, la richesse du pays ne sera pas A + b, mais A $+ \frac{b}{2}$. L'autre moitié de b est perdue à jamais. En effet, prenons une progression de plusieurs années.

Sans la grève on aurait :

$$A + b + b + b, \text{ etc.}$$

Avec la grève nous avons :

$$A + \frac{b}{2} + b + b + b + \text{etc.}$$

La soustraction de l'année de grève aura son contrecoup sur toutes les années suivantes.

Pour cette raison, Novicow est absolument opposé à la grève ; il écrit que, de même que la guerre ne peut augmenter la prospérité des vainqueurs, de même la grève ne peut augmenter la prospérité des ouvriers, même vainqueurs.

Cette affirmation est peut-être trop absolue. Toutefois, à présent, les plus audacieux conseillent aux ouvriers d'être très prudents avant de proclamer la grève, considérant les graves dommages, qui, le plus souvent, découlent de la passivité économique volontaire des grévistes.

Nous avons ainsi examiné la seconde grande catégorie d'individus économiquement passifs : les oisifs volontaires, les pires éléments constitutifs de la population inactive.

Il nous reste à traiter de la troisième et dernière catégorie : la passivité involontaire, résultant de nécessités sociales.

IV

Ceux qui ne peuvent travailler a cause de conditions sociales particulières

Cette troisième catégorie de personnes économiquement passives est composée de tous ceux qui, quoique physiquement aptes au travail, sont obligés d'être inactifs à cause de conditions sociales particulières. Elle comprend :

1° Les sans-travail ;

2° Les prisonniers, les reclus, les personnes vivant dans les asiles, etc.

Les premiers représentent la classe oisive involontaire la plus nombreuse, oisiveté provenant de l'impossibilité sociale de travailler. Nous nous y arrêterons donc plus longtemps dans l'examen des sans-travail, la question étant très importante et demandant toute l'attention des statisticiens et des sociologues, particulièrement de ceux qui étudient cette matière et qui ont le devoir de mettre en évidence les diverses causes d'où résulte le désœuvrement, afin d'empêcher la continuation de ce grave fléau qui tourmente l'humanité.

Cette recherche nous aidera à mieux éclaircir quelques facteurs de la passivité économique.

§ 1er. — *Les sans-travail*

Les sans-travail sont ces travailleurs qui, actuellement, ne sont pas absorbés par le marché, pour ces unités de temps pendant lesquelles ils étaient auparavant employés régulièrement.

Voilà l'inoccupation économique proprement dite, qui est absolue ou relative.

Nous avons donc :

a) Les inoccupés ***absolument***, c'est-à-dire ces travail-

leurs, qui, étant complètement mis hors du marché, ne trouvent pas ailleurs le moyen d'employer leur force, et qui, condamnés à l'oisiveté deviennent des *non-valeur*.

b) Les inoccupés *relativement*, c'est-à-dire ceux qui, quoique étant sur le marché, subissent une diminution de journées de travail, ou ne trouvent à vendre leur force que pour un temps plus court.

L'inocupation économique se distingue en quelque sorte de celle qui pourrait s'appeler inoccupation matérielle.

Le repos des fêtes est inoccupation matérielle. Et, à côté de cette espèce d'inoccupation, quelques théoriciens placent aussi la *morte-saison*.

On sait que certaines productions sont plus particulièrement sujettes à l'influence du climat, de la mode et d'autres causes qui varient selon les saisons.

Selon Montemartini, cette inoccupation matérielle se vérifie dans toutes les industries qui sont plus ou moins saisonnières, et elle est subie par les travailleurs qui, une partie de l'année, ne sont pas normalement occupés. Aucun ouvrier ne travaille tous les jours de l'année ; pendant un temps plus ou moins long, il est obligé de se reposer et n'est pas utilisé dans le procès de la production, mais cela n'est qu'une conséquence de l'état d'équilibre du système économique et du système productif, dans son essence. Pendant ces interruptions, les travailleurs ne sont inoccupés que du point de vue individuel ou du point de vue matériel ; du poiut de vue social, du point de vue de tout le système économique ce sont des travailleurs qui peuvent travailler économiquement pour un temps déterminé.

Imaginons, par exemple, quelques classes de travailleurs : la première, comprend 100 travailleurs, qui sont occupés les 365 jours de l'année ; la deuxième, 100 travailleurs, occupés seulement 300 jours ; la troisième, 100 autres, pour 200 jours.

A tous ces travailleurs correspondent respectivement

divers salaires ; donc, on ne peut dire que les classes inférieures, par rapport aux journées d'occupation, soient aussi toujours les classes inférieures, par rapport au revenu et à la manière de vivre. Chaque classe est une classe d'occupés, avec une charge définie d'occupations, un revenu défini, une manière de vivre définie.

Mais, quoiqu'on puisse croire juste l'idée que l'inoccupation saisonnière est prévue par l'ouvrier, et que les salaires des saisons où le travail reprend, donnent un revenu capable de faire vivre aussi le travailleur pendant la morte-saison, dans la pratique il y a peu d'ouvriers assez prévoyants qui puissent épargner dans la bonne saison ce qu'il faut pour vivre dans la mauvaise. Plusieurs fois, l'inoccupation périodique entraîne les mêmes dommages que l'inoccupation imprévue. Il est vrai, d'autre part, que cela dépend de l'imprévoyance plus que de l'inoccupation économique.

Nous ne pouvons accepter, en général, la théorie de Montemartini (soutenue autrefois par Smith), d'un chômage au caractère économique, qui surviendrait à la suite d'une intermittence de travail due à la nature technique spéciale d'une industrie, et qui ferait, que l'ouvrier occupé seulement pendant certaines périodes de l'année, recevrait un salaire plus élevé pendant la durée de l'emploi, attendu que, souvent, les ouvriers d'une industrie intermittente doivent compenser la diminution de leur salaire par un supplément, par l'application de leur activité à d'autres occupations ; et c'est seulement lorsqu'il s'agit d'un travail hautement qualifié et irremplaçable, que l'ouvrier peut, dans certains cas, obtenir, en raison de la rareté de ses aptitudes, de quoi compenser le chômage.

On ne peut nier, pourtant, qu'en certains cas, il s'agit d'un véritable chômage matériel. Mais, outre les périodes d'inoccupation dues au changement de saison, les travailleurs sont sujets encore à beaucoup de variations dues

à la combinaison des coefficients de fabrication des fabricants.

Il y a crise dans le sens expliqué par Menger, c'est-à-dire surabondance d'un bien économique complémentaire comparé à d'autres biens, le travail est laissé libre par d'autres biens — terre et capitaux — qui, dans d'autres conditions de production, entraient en union féconde ; les proportions définies des combinaisons ont changé.

Alors, il arrive que l'ordre des échanges varie ; varient aussi les consommations privées et publiques et les emplois improductifs ; donc, expansion et contraction de la demande de travail, tandis que l'offre de travail, pour se transformer d'après les nouvelles exigences, a besoin de temps.

Et c'est bien cet ensemble de mouvements désordonnés, provenant d'une confuse succession d'intérêts individuels, mal entendus et contraires aussi de l'égoïsme de classe des entrepreneurs, qui donne naissance au manque d'équilibre des productions particulières du marché mondial, avec une grave dépense de richesse et d'activité pour toutes les classes sociales. Il en résulte, d'un côté, une croissante diminution dans les revenus des capitaux productivement employés, une impulsion vers les spéculations hardies et les emplois improductifs ; et, de l'autre côté, un obstacle à l'exécution de bons travaux et à l'exercice d'un travail efficace et continu des classes laborieuses et une source périodique de chômage ; lequel est aggravé lui-même (à la suite de déséquilibres répétés dans l'offre des produits) par l'apparition et la persistance de deux autres phénomènes connus sous le nom de *crise* et de *protectionnisme*.

Et, c'est une opinion générale, que la crise cause le chômage.

Bien que des économistes de valeur, comme Jevons, prétendent que les crises soient périodiques,nous croyons,

avec Graziani, que ce sont des troubles extraordinaires. C'est, du reste, une constatation, car depuis 1873, on a constaté dans chaque pays, des dépressions industrielles ; mais on n'a pas constaté de vraies crises.

Du reste, même en période de prospérité, l'inoccupation des travailleurs existe, donc, le problème du chômage est intimement lié à la science des crises économiques ; de cette maladie de l'économie populaire, qui consiste dans une alarmante diminution de la consommation vis-à-vis de la production.

Le développement harmonique de la production et de la consommation, de l'offre et de la demande, est une des conditions essentielles du bien-être des peuples. Aussi vrai que les produits ne se peuvent payer que par d'autres produits, toutes les productions ne portent pas avec soi la garantie du débit. Cela n'est possible que dans la production qui serait complètement développée et entièrement en harmonie avec toute l'économie du peuple.

Mais, plus la division du travail est développée, plus il est difficile de proportionner, à chaque instant, la production d'un bien, à la demande probable. Même, aux degrés les plus élevés de la civilisation économique, nous trouvons les crises susdites, non seulement nombreuses, mais dangereuses même. Ces maux sont un inconvénient de la civilisation avancée, une conséquence inévitable de la concurrence ardente et de l'esprit d'invention.

Entre les inconvénients plus graves de ces crises, il y a comme je l'ai dit, le chômage, qui se vérifie plus facilement, soit dans ces industries qui doivent être très peuplées, car on peut plus facilement les constater, soit dans celles dont le débit est très variable, sans qu'elles puissent être remplacées par d'autres. Ainsi, plus la division du travail est avancée plus le danger grandit.

Il faut observer d'ailleurs, que, plus la division du travail est restreinte, plus il est facile à chaque travailleur d'établir ses comptes d'entrepreneur, c'est-à-dire, de consi-

dérer combien il doit travailler, s'il peut tâcher de fonder une famille, etc. Dans ce sens, peut-être, on peut admettre, avec Gide, que, le chômage qui découle des inventions mécaniques ou de l'excès de la production, et les crises économiques qui résultent de l'évolution de la grande production et de la concurrence, sont des phénomènes caractéristiques de notre époque, inconnus à nos pères.

Mais, si ces maux sont plus anciens que l'on ne croit, il est certain que les conditions qui les font naître plus facilement et plus fortement sont tout à fait récentes. Aujourd'hui, par exemple, les trusts, au lieu de diminuer les fluctuations de la demande de travail, ne font qu'empirer la situation Mais tout fait prévoir que les influences nuisibles exercées par les trusts sur la classe ouvrière sont passagères et que, dans un stade plus avancé de l'évolution économique, ils offriront un moyen de remédier au chômage et, l'on pourra les considérer comme un précieux instrument de progrès économique et social.

Mais, quelles sont les autres causes qui provoquent les continuels déplacements du système de production et qui rompent son équilibre ?

Avant tout, il peut y avoir une diminution de la demande de travail, car la production des richesses diminue, en conséquence de la cessation des besoins. C'est un cas, cependant, extrême et très rare, qui a seulement une valeur théorique ; en pratique, il est bien rare que les besoins auxquels satisfaisait une production déterminée cessent complètement. Dans la vie, les besoins ne cessent jamais : ils se transforment plutôt, ou bien on transforme les moyens par lesquels on pourvoit à leur satisfaction. Dans ce cas, les travailleurs, qui sont employés à une production, subissent un chômage ; mais, dans le même temps, d'autres travailleurs sont occupés : dans l'ensemble, la demande de travail sur le marché ne change pas.

Mais il est certain que les travailleurs souffriront des

effets de ces changements funestes, quelque courts qu'ils soient.

Mais une autre cause encore plus importante qui s'ajoute à la précédente et est connexe avec le développement du monde économique, c'est la formation de biens d'ordre supérieur, autre source de douloureux phénomènes. Chaque société, selon Menger, se développe, en raison de l'acccumulation des biens d'ordre supérieur (c'est-à-dire des capitaux, puisque chaque bien d'ordre supérieur est un moyen pour se procurer des biens ultérieurs) qu'elle peut faire. Mais ce procès de formation capitaliste comporte, d'un côté, ce qui a été dit sacrifice d'abstinence, de l'autre, le chômage des travailleurs.

Or, nous avons dit que cette cause s'allie d'une certaine manière à la précédente, puisque chaque formation de biens d'ordre supérieur provoque, dans l'ensemble des besoins, la satisfaction d'un besoin nouveau : celui des biens d'ordre supérieur, qui rend inutile,pour toujours ou pour un temps déterminé, la richesse sous une forme donnée et amène, après l'acte productif, un chômage consécutif.

Et, en effet, la même chose arrive, lorsqu'on passe des procès de production d'une certaine durée, à des procès de production plus longs ; puisque, dans ce cas, les ouvriers, qui étaient occupés continuellement dans des procès de production courts, pour être tous absorbés sur le marché du travail, doivent attendre la réintégration et le total amortissement du capital employé ; or, ces amortissements, dans les procès de production de longue durée, se prolongent évidemment.

Mais la prolongation des périodes de production selon Böhm Bawerk est la loi même de développement du procès capitaliste d'aujourd'hui ; donc, la cause qui provoque certains rythmes de chômage est à la base même du procès économique.

Il ne faut pas confondre ce concept avec celui qui

affirme que le chômage, ou du moins une partie d'icelui, soit voulu par la classe capitaliste, afin d'assurer la persistance de l'organisation économique actuelle.

Cette conception a donné lieu à de longues et vives discussions, soit pour l'affirmative, soit pour la négative, de la part de très éminents économistes.

Observons pourtant que si l'on ne peut démontrer que les capitalistes créent les chômeurs, il ne faut pas nier qu'ils profitent de leur existence pour les substituer aux grévistes, comme ils favorisent l'immigration d'ouvriers étrangers qui vendent leur travail pour un salaire plus petit. Ces procédés, d'ailleurs, réussissent d'autant moins que l'organisation ouvrière est plus forte ; nous n'ajoutons rien de plus, car les limites de notre ouvrage ne le permettent pas.

Nous ne croyons pas nécessaire non plus de nous arrêter à la théorie de Flürscheim, qui, renouvelant d'une manière vivante et brillante la théorie de Proudhon, affirme que le chômage a sa source dans la limite de la capacité d'achat du peuple, imposée par sa force productive.

Mais on peut observer que l'augmentation des salaires, qui se vérifia dans les dernières années, permettant une amélioration dans la manière de vivre des ouvriers, a déterminé une augmentation de leur capacité d'achat ; comme, d'autre part, on admet qu'il n'y a pas de limites à l'expansion des besoins humains, on ne peut pas convenir que la plus large capacité d'achat des capitalistes soit inefficace.

Toutefois, dans l'analyse de Flürscheim, il y a quelque chose de vrai, car il est sûr qu'une partie notable de la richesse qui parvient aux capitaliste n'est pas convertie en emplois productifs.

Et, il nous semble aussi, que l'augmentation de la population n'a pas plus d'importance comme cause de chômage. A un certain point de vue, on peut admettre que, si la

population augmente d'une manière disproportionnée au développement de l'industrie, si dans un état, dans un pays, dans une ville, la main-d'œuvre immigre plus qu'il n'est nécessaire, on aura une nouvelle cause de chômage.

Mais, dans la première hypothèse surtout, quelle serait la cause du chômage, l'augmentation de la population, ou le développement insuffisant de l'industrie?

L'imprévoyante procréation de la population ouvrière, en d'autres périodes historiques,et pour la dernière classe des sujets économiquement actifs, pourrait être,en partie, la cause du chômage ; mais, actuellement, on ne peut évidemment parler d'une telle cause, le déplorable phénomène résultant presque toujours d'une surabondance partielle de travail dans une industrie déterminée, ou en tels groupes d'industries, dans un temps et dans des lieux déterminés, même quand la population totale est stationnaire. Nous ne pouvons être de l'avis de ceux qui croient que le travail des jours de fête, le travail extraordinaire, l'occupation excessive et prolongée, peuvent déterminer le chômage. Cela serait exact, seulement si la réduction des heures de travail s'acompagnait d'un accroissement de production,mais on ne peut raisonnablement dire que la diminution des heures de travail soit, par elle-même, capable de déterminer directement un plus grand emploi d'ouvriers, lorsqu'il n'y a pas une excessive dépense de forces de travail ; car il n'est pas nécessaire d'une moindre occupation des uns pour procurer de l'occupation aux autres.

Il faut reconnaître que l'application de la diminution des heures de travail, (si l'on ne pouvait introduire dans les industries de nouvelles améliorations techniques et administratives, des machines plus puissantes et plus parfaites, qui, par elles-mêmes, diminueraient le prix de production en augmentant la force et l'efficacité du travail ; et si on n'avait pas, d'un autre côté, des ouvriers habiles et instruits), devrait être abandonnée ; ou, en supposant

qu'on la maintienne, elle aurait pour effet, au contraire, d'accroître le chômage, avec ces nombreuses troupes d'ouvriers, dont le travail inhabile ne pourrait être accepté dans cette organisation du travail plus difficile et plus coûteuse.

Une des vraies causes, selon Montemartini, du chômage, ce serait la destruction matérielle des capitaux et et des terres par les inondations, les incendies, les éruptions, etc.

Mais cette cause peut-être négligée dans un système de production développé, où fonctionne largement le principe de l'assurance, puisque, ayant escompté et calculé dans les prix de production les périls que l'entreprise risque pour ces accidents, le capital détruit est remplacé par le capital mis en réserve pour faire face aux sinistres, et c'est une simple question de temps que de reprendre les occupations productives, en employant de nouveau la main d'œuvre laissée momentanément inoccupée.

Une autre chose très importante est le manque de prévision et d'adaptation de l'offre à la demande.

Burns qui, pour la première fois, a noté les résultats de la Commission Royale pour la réforme de la *Poor Law*, à la chambre des Communes, croit que le grand problème est de distinguer le sans-travail malheureux et habile du sans-travail esclave de l'oisiveté et du vice. Le principe fondamental de la loi des pauvres, selon lequel l'État pourvoit à l'entretien de cette dernière catégorie, en l'assujettissant cependant à certaines conditions qui lui fassent préférer le libre travail, doit lui être réservé; mais, quant à l'autre classe, elle doit-être traitée avec le principe de l'adaptation des nouveaux apprentis aux nouvelles et toujours inconstantes conditions de la vie industrielle. Et ce dernier concept est ratifié par la récente étude de Bowley, lue à la réunion de la section économique et statistique de la *British Association for the Advancement of science*.

Pourtant il n'existe aucun office de renseignements capable de donner à un artisan des indications sur le choix d'une carrière pour son fils. On pourrait bien, par des recherches mathématiques basées sur des recensements successifs des occupations, prévoir quelles industries sont relativement peuplées. On pourrait faire encore plus avec une bonne organisation des écoles technologiques, aptes à éduquer les jeunes apprentis pour les besoins de l'avenir.

Le marché du travail pourrait réellement absorber une plus grande quantité de travail qualifié, s'il était de qualité requise. Il faut faciliter la transformation dans l'espace et dans l'espèce de la *marchandise-travail*, de manière qu'elle acquière les fonctions les plus utiles et les plus demandées par la société économique. Mais cela ne suffit pas. Il y a encore d'autres choses, moins remarquées.

Selon L. Cope Cornford, qui vient de publier à Londres un intéressant volume : *The Canker in the Heast, being studies of the life of the poor in the year* 1905, il faut citer les nouvelles et journalières inventions mécaniques, qui, dans plusieurs établissements, font diminuer la main-d'œuvre.

Il faut noter, à ce sujet, que le chômage, dans ce cas aussi, est souvent passager, puisque l'économie réalisée par la réduction du prix, grâce à l'introduction des machines, ou bien est directement appliquée à la production, ou bien est déposée dans des maisons de crédit, d'où elle est ensuite transmise aux industriels et aux fabricants.

Dans l'un ou l'autre cas, la demande de travail augmente ; et dans les nouvelles industries, les ouvriers qui ont été licenciés, trouveront encore leur emploi.

Du reste, comme le démontre l'*Industrial democracy* de Webb, les organisations ouvrières, aujourd'hui, apprécient les bons effets de l'invention des machines.

Une autre cause de chômage pour les ouvriers, plus fatale encore que les précédentes, selon Cornford, c'est l'habitude que l'on a d'employer un grand nombre

d'enfants et de jeunes garçons dans les établissements industriels.

Mais dans la phase actuelle de l'économie capitaliste, l'emploi des femmes et des enfants est plutôt coexistant à l'emploi des hommes que substitutif ; et dans les pays les plus avancés en culture et en développement économique, on observe le penchant à règler cet emploi, de manière qu'il devienne pour la famille ouvrière une source de gain supplémentaire.

Ces causes, cela va sans dire, sont d'une importance plus petite.

Nous avons examiné les causes les plus remarquables du chômage, en parlant surtout du chômage des ouvriers proprement dits, parce que c'est à celui-ci qu'on donne le plus d'importance. Mais il est certain qu'il exerce aussi son action dangereuse sur les autres classes d'agents économiquement actifs.

On a observé qu'il contribue au chômage des professions improductives, car les ouvriers tâchent de changer de condition et viennent accroître l'offre de main-d'œuvre. Mais enfin, aussi bien pour les uns que pour les autres, ce qu'il convient de relever à présent, c'est que le déséquilibre du chômage économique n'est pas général, mais :

a) Partiel dans le champ des industries ;

b) Borné dans l'espace ;

c) Momentané dans le temps.

Et en effet :

a) Ou le déséquilibre se vérifie dans le champ des industries, et l'on a le passage coactif d'un nombre déterminé de travailleurs d'une espèce d'industrie à une autre, ou d'occupation ; comme, par exemple, s'il y a cessation d'un besoin, ou s'il se fait des améliorations dans la technique. Mais que l'on ne croît pas que soudainement, une industrie, un métier, une occupation aillent disparaître complètement ou cesser. Quelques industries sont atteintes par le chômage, mais sur le marché il en reste

d'autres de la même espèce, qui produisent toujours et demandent la force de travail. Ainsi il est évident que le chômage, généralement, n'atteint pas tous les ouvriers employés dans une industrie, mais principalement les travailleurs les moins habiles et les moins résistants.

b) Ou le déséquilibre se vérifie dans l'espace, et alors on a le passage coactif des travailleurs d'un marché sur un autre ; ou d'un côté à l'autre du même marché, émigration à l'intérieur ou à l'extérieur, comme lorsqu'il y a la concurrence entre divers marchés.

c) Ou le déséquilibre se vérifie dans le temps, et alors les capitaux actuellement unis avec le travail se trouveront disponibles dans un temps plus ou moins prochain pour une nouvelle demande de travailleurs, comme par exemple, dans les cas où il y a production intense de biens d'ordre supérieur.

La durée du chômage varie donc selon le plus ou le moins d'obstacles naturels ou artificiels qui s'interposent dans le transfert du travail, de profession à profession, de lieu à lieu, de temps à temps.

Mais par la loi même de l'intérêt économique, les travailleurs courent là où la demande de travail existe, où elle s'intensifie et où les valeurs s'élèvent. Et en vertu de lois économiques fatales, là où la puissance productive se développe, la consommation et le débit, la demande de produits et de travail, se développent aussi.

Et ces considérations nous font penser avec douleur à la misérable condition de ces pays où le chômage prend de vastes et effrayantes proportions ! Il n'est pas inutile de citer quelques chiffres, quoique la statistique des sans-travail soit le plus souvent difficile et très incomplète.

En Angleterre, le pourcentage des inoccupés des trades-unions varie, pour diverses années, de la manière suivante :

Années	Membres des Trade-Unions sans travail, Moyenne annuelle 0/0
—	—
1888	4,9
1889	2,1
1890	2,1
1891	3,5
1892	6,3
1893	7,5
1894	6,9
1895	5,8
1896	3,4
1897	3,5
1898	3,0
1899	2,4
1900	2,1
1901	3,8
1902	4,4
1903	5,1

Nous avons précédemment rapporté les chiffres statistiques sur le chômage temporaire causé par la maladie ; nous considérerons à présent le chômage par manque de travail non seulement en Italie, mais en France (1896) et en Allemagne (1895) dans laquelle, comme nous avons dit, l'investigation se fit à deux dates différentes afin de mettre en évidence l'influence de la saison sur le chômage temporaire. Les comparaisons sont données pour les seuls ouvriers industriels, pour lesquels on a des données plus homogènes.

États	Date de l'enquête	Ouvriers de plus de 15 ans selon les recensements	Momentanément sans travail	Chiffres proportionnels à 100 ouvriers
Italie......	10 février 1901	2.424.375	101.411	4,18
France....	29 mars 1896	3.139.541	102.080	3,57
Allemagne.	14 juin 1895	4.706.845	97.782	3,08
	2 décembre 1895		274.625	5,83

Comme on le voit, le chômage varie selon les saisons dans lesquelles on fit les recensements. Par exemple, en Allemagne, la recherche faite en hiver en a relevé un nombre plus que double de celui qui est résulté de la recherche faite dans l'été de la même année. En Italie, ces chiffres ne valent que pour la saison d'hiver dans laquelle on a fait le recensement, et non pour toute l'année.

En France, dans le but de connaître le nombre des sans-travail, à trois reprises différentes, en1896,en 1901, et en 1906, à l'occasion du recensement de la population et du recensement des industries et des professions, l'Administration adressa à chaque citoyen une question relative au chômage ; et à la suite des deux premiers recensement son a su que la proportion des chômeurs est de 5,6 o/o, c'est-à-dire de 300,000 environ sur 5.600.000 travailleurs de l'industrie et du commerce.

De son côté, l'Office du travail donne depuis 1895 un relevé du chômage d'après les renseignements que lui donnent chaque mois les syndicats professionnels.

De ce graphique, il résulte que, de 1895 à 1904, la moyenne des sans-travail a été de 7,9 o/o. Appliquée à la masse des travailleurs cette proportion donne 440.000 chômeurs.

On peut donc admettre, approximativement, qu'en France, dans les bonnes comme dans les mauvaises années, le nombre des sans-travail varie entre 300.000 et 400.000.

Parmi les diagrammes sur le chômage, présentés dans le Pavillon de la Prévoyance à l'Exposition de Milan (1906), il y en eut quelques-uns envoyés par le ministère du Commerce et du Travail de France, qui donnaient la statistique du chômage professionnel depuis le mois de juin 1894 au mois de mai 1900, le maximum des sans-travail appartenant au mois de février 1895. On voyait que le chômage périodique dans les divers mois allait en diminuant, de 10 o/o en janvier, à 7 o/o en mai,

pour remonter à 9 0/0 en décembre ; le chômage non périodique atteignait le maximum de 12 0/0 en 1894-1895 ; et son minimum de 5 1/2 0/0 en 1895-1896 ; il atteignait en 1899-1900, 7 0/0.

Quant au chômage par groupes d'industries, le maximum est donné au mois de mars par les hommes qui travaillent à la taille des pierres (57 0/00) ; pour les femmes, par les ouvrières occupées dans les ouvrages de luxe et dans la bijouterie (46 0/00). Le minimum pour les hommes comme pour les femmes est donné par la métallurgie.

De quelques intéressants cartogrammes de l'Office national du travail d'Italie, pris sur les notices recueillies par l'Office, en 1905, il paraît évident que le chômage en certaines régions détermine des courants d'émigration agricole intérieurs vers d'autres localités, dans laquelle la main-d'œuvre manque. Les grands courants migratoires en Italie sont au nombre de trois : un inter-communal et inter-provincial : de l'Emilie, la Vénétie, la Lombardie, et le Piémont dans les zones du riz, particulièrement de Novarra et Vercelli : fort au mois de mai et en juin pour le nettoyage du riz, plus léger en septembre pour la moisson et pour le battage ; un autre courant inter-régional : de l'Ombrie, Marches, Abruzze et Campanie dans le Latium pour la moisson et pour quelques travaux d'automne : un troisième courant inter-provincial de Chieti, Campobasso, Benevento, Avellino, Lecce et Bari dans la plaine de Foggia pour la moisson et aussi de Bari à Lecce dans la province de Potenza. Quelques courants plus petits inter-provinciaux dans certaines saisons de l'année se vérifient en Sicile.

Ensuite, il faudrait encore parler des migrations intérieures, mais nous n'avons voulu donner à présent que des renseignements du plus haut intérêt, comme signes certains de l'expression quantitative du chômage dans les diverses régions d'Italie.

Nous avons donc traité ce douloureux phénomène en le

limitant, mais en étudiant ses causes, sa nature, ses caractères, sa valeur quantitative. Et si je me suis arrêté plus que d'habitude sur cette question, c'est parceque, on le voit, elle est de la plus grande importance dans l'organisation économique présente et dans l'étude de la population économiquement passive.

Et, laissant à présent tout autre considération, qui nous porterait loin de notre sujet, nous passerons à l'autre classe d'oisifs involontaires, par suite de conditions sociales particulières.

§ 2. — *Prisons, Asiles*

Tous ceux qui appartiennent à ce groupe de population économiquement passive ne peuvent travailler, à cause de conditions sociales particulières. Nous entendons parler exclusivement de ceux qui, quoique physiquement aptes au travail, se trouvant prisonniers ou dans des asiles, ne travaillent pas.

Cette oisiveté dangereuse, à l'individu et à la société est due surtout aux défectueux systèmes pénitentiaires. Pourtant, lorsque nous nous rappelons que le travail fut longtemps considéré comme une peine, nous ne pouvons nous expliquer pourquoi on n'a pas toujours et partout appliqué, dans les établissements pénitentiaires, le principe du travail. Le concept primitif de la peine, comme expression de la vengeance féroce et inexorable de la société contre le criminel, a dominé jusqu'à présent. C'est en vain que Beccaria, Lombroso, Ferri, Colajanni, des âmes très nobles et des esprits d'élite, se soulevèrent contre cette cruauté : jusqu'ici on songea davantage à écarteler et à torturer le condamné qu'à le réformer et le corriger.

Et avec raison Reinach écrivait que les codes dominés par l'ancienne idée théologique de l'expiation, ne se sont occupés que de l'exécution de la peine même et n'ont cessé

de venger la société des dommages soufferts, sans penser à la préserver des crimes futurs, en tâchant de faire du criminel un travailleur actif et honnête.

Et, par conséquent, les prisons furent presque toujours un lieu de supplice, plus qu'une maison de garde du criminel, ou encore furent des maisons d'oisiveté, comme les appelait De Petris.

On pensait donc qu'il n'y a pas de rédemption par le travail.

Quelques-uns, pourtant, quoique partageant notre opinien du point de vue moral, sont d'avis que, si la peine du travail venait à être appliquée dans une large mesure, la main-d'œuvre libre serait lésée par la concurrence du travail des prisonniers.

La question est certainement grave et d'une incontestable importance économique et morale, car si le travail forcé réussit à léser les travailleurs libres et honnêtes, ceux-ci se sentiraient presque punis de leur honnêteté. Mais d'éminents économistes, comme Loria, ont démontré l'innocuité du travail des prisons.

Nous ne pouvons nous arrêter sur cette question, qui est très intéressante sans doute, mais nous sommes convaincus que le travail collectif appliqué dans la plus large mesure, mais avec les précautions nécessaires, ne fera pas une concurrence dangereuse au travail libre.

Après avoir écarté l'unique grave objection à une plus large application de la peine du travail, nous voyons qu'il y a utilité à faire travailler tous les condamnés qui sont aptes au travail.

On devrait dans les maisons pénales acquérir l'habitude du travail assidu et ordonné, et ne pas rester dans l'oisiveté corruptrice. Et les conditions du travail devraient être telles que, une fois sortis de prison, on devrait préférer l'activité féconde à la passivité économique.

Il arrive, au contraire, que la plupart des prisonniers,

abandonnés à l'inertie dans la prison, s'habituent à la paresse et à la saleté,et rendus à la société plus corrompus et plus énervés par l'oisiveté, ils en viennent bientôt, poussés par l'aiguillon de la misère, à commettre de nouveaux crimes.

C'est pis encore quand il s'agit de prison préventive. Le jour où nous aurons une meilleure confiance en nous mêmes, nous supprimerons les prisons préventives. Tout le système pénitentiaire semble fait exprès pour faire de l'individu qui entre en prison, un candidat à de futurs crimes. Quelquefois, se trouvant dans de mauvaises conditions de santé, à cause des lieux malsains où il fut enfermé, particulièrement en Italie, habitué souvent à une oisiveté complète (la loi du travail n'étant pas appliquée partout (et là où elle est appliquée on constate un gros pourcentage de condamnés qui ne font rien), abandonné des autorités, délaissé de la société, le libéré, qui n'a pas de famille pour le soutenir, est condamné à de nouveaux crimes, à l'oisiveté et au vagabondage.

Une étude attentive de la récidive nous montrera clairement l'influence de la prison et de l'organisation pénale sur l'oisiveté volontaire.

Ainsi, la prison est à la fois cause d'oisiveté involontaire et germe d'oisiveté volontaire.

Les condamnés, donc, représentent une armée permanente d'individus économiquement passifs, parce qu'en prison ils restent oisifs, en se perfectionnant dans le vice et dans le crime ; sortis de la prison, ils ne s'adonnent pas au travail, mais ils vivent de butin provenant de leurs vols.

Les prisonniers, donc, qui ne sont appliqués à aucun travail, forment une classe très dangereuse de personnes économiquement passives. Par bonheur, en Italie, les prisonniers qui ne sont pas occupés à des travaux manuels, ont diminué de 1881 à 1901. Ils étaient 38.277 en 1882 et 24.610 en 1901. Les prisonniers qui ne travaillent pas

présentent, au contraire, une augmentation très sensible. Et, en effet, ils étaient 61.595 en 1882 et 81.827 en 1901. Il faut observer cependant que tous n'étaient pas aptes au travail.

La diminution, qui a été constatée entre les deux recensements dans le groupe de la population des prisonniers économiquement passive, est expliquée dans le rapport du census de 1901, par ce fait qu'on a augmenté les travaux manuels dans les prisons.

Et cette explication serait évidemment réconfortante du point de vue de nos recherches.

A présent, tout le monde sent le besoin, non seulement de rendre le criminel inoffensif, mais, ce qui vaut mieux, de le rendre utile à la société. Et l'on pourra arriver à cela, en habituant le prisonnier à l'activité économique assidue et féconde. Et, comme dit Beccaria, il saura faire réparation, par son travail, à la société qu'il a offensée.

L'activité constante et rémunérée le rachètera du vice, du crime. Qu'elle est grande la force purificative du travail !

V

Expression quantitative de la passivité économique

Après avoir examiné, en qualité et quantité, la population inactive, en l'analysant dans ses parties constitutives, il nous reste à traiter de l'expression quantitative de la passivité économique dans son ensemble.

La statistique suivante ne sera pas sans intérêt ; elle nous montre quel est le nombre des individus économiquement passifs en quelques États.

Population économiquement passive

États	Date du Recensement	Population économique passive non occupée	Population écon. active (occupée dans les différentes professions)	Population totale
Italie........	1901	16,202,727	16,272,526	32,475,253
France......	1896	20,106,322	18,162,689	38,269,011
Suisse.......	1888	1,707,988	1,225,346	2,933,334[1]
Belgique	1901	3,393,399	3,300,149	6,693,548[1]
Allemagne ..	1895	30,999,409	20,770,875	51,770,284
Autriche	1891	10,792,590	13,102,823	23,895,413
Angleterre...	1901	18,199,116	14,328,727	32,527,843

Ces calculs, bien entendu, ne sont qu'approximatifs. Il n'est pas possible de faire des comparaisons, car les moyens suivis par les divers États pour dresser leurs statistiques sont différents, nonobstant les vœux exprimés plusieurs fois dans les congrès internationaux de statistique pour obtenir, dans les divers pays, un système uniforme de classification.

Dans quelques États les limites d'âge auxquelles on a commencé l'examen des renseignements, en ce qui concerne les professions, ne coïncident pas avec celles adoptées dans le recensement italien. En Angleterre, on exclut les enfants jusqu'à dix ans révolus, et ailleurs, la classification des professions a été faite pour n'importe quel âge des recensés.

Quant au recensement des professions qui fut fait en 1895 en Allemagne, on peut dire qu'il satisfait plus les exigences d'une statistique des institutions agricoles, industrielles et commerciales que celles d'un recensement individuel par profession ; la même chose peut se dire pour le census français de 1896.

1. Population légale.

Et si l'on ajoute à tout cela la variété des années dans lesquelles fut fait le relevé dans les divers États, de 1881 à 1901, on verra que nous disons vrai, en soutenant que l'on ne peut pas faire de comparaisons entre un pays et l'autre.

Il ne faut pas confondre les gens passifs, comme on les appelle en démographie, avec les individus à charge, avec les personnes économiquement passives. Ce serait comme si l'on confondait le tout avec la partie, comme nous verrons dans le livre suivant.

Et pour cette raison, les observations faites par d'illustres auteurs de statistiques, relativement aux individus passifs, peuvent être parfaitement exactes, mais ne se rapportent pas à la population économiquement passive.

A part cela, nous pouvons affirmer, en nous basant sur les chiffres connus, que, d'une manière générale dans presque tous les États, la population économiquement passive est supérieure à la population économiquement active. Ainsi, plus de la moitié de la population totale d'un pays est formée par des sujets économiquement passifs.

La constatation est douloureuse; mais incontestable.

Nous voici arrivé à la fin du premier livre, dans lequel nous avons tâché de représenter la physionomie et la structure de la population économiquement passive, avec les causes qui la produisent, avec les manifestations objectives qui en découlent, avec l'expression quantitative dans son ensemble et dans chacune des parties qui la composent.

Maintenant, nous devons rechercher les effets de la passivité économique. Dans le livre suivant, nous verrons qu'ils sont toujours dangereux pour les individus, pour l'État, et pour toute la société.

Nous ne voulons pas parler des effets d'ordre moral, qui peuvent tous se résumer dans la maxime de la sagesse

populaire : « l'oisiveté est la mère du vice ». De ceux-ci, nous aurons l'occasion de parler, lorsque nous traiterons de la corrélation qui existe entre la passivité économique et le crime.

Dans le deuxième livre, au contraire, nous entendons nous occuper plus particulièrement des effets d'ordre économique, qui intéressent surtout notre examen.

LIVRE II

LES EFFETS DE LA PASSIVITÉ ÉCONOMIQUE LE PARASITISME HUMAIN

I

Moyens de subsistance

Par l'effet de la passivité économique, les individus qui ne peuvent ou ne veulent travailler, n'ayant aucun revenu du travail, vivent particulièrement des revenus du capital, ou de pensions, indemnités, etc., ou vivent à la charge d'autrui.

Excepté les premiers, qui, ayant un revenu certain et ne vivant pas aux dépens d'autrui sont indépendants, et à cause de cela, dans le système social présent, ne peuvent être considérés comme des parasites humains, tous les autres, au contraire, forment le grand parasitisme, dont les deux formes les plus nettes sont : l'immense parasitisme domestique, et le pénible et grave parasitisme des indigents entretenus par la bienfaisance publique et privée.

Nous pouvons dire que les causes du parasitisme humain sont de deux sortes : la passivité économique et le manque de richesses.

En effet, ceux qui manquent soit de revenus certains,

soit de revenus incertains, comment vont-ils se pourvoir de moyens de subsistance?

Afin qu'un être humain puisse subsister, il est nécessaire qu'il satisfasse à ses besoins les plus essentiels, et au premier entre tous, à la conservation de l'individu ; et pour satisfaire à ses besoins, il faut que l'individu même soit propriétaire absolu et exclusif d'une certaine portion de bien qui, si minime qu'il soit, ne peut être réduit au-dessous d'un minimum indispensable à la vie.

Beaucoup d'écrivains ne croient pas qu'il existe un minimum d'existence ; mais ils croient qu'un revenu, quelque petit qu'il soit, varie avec la variation des diverses formes de distribution et surtout avec les progrès de la production.

Mais, faisant la moyenne de ces divers revenus minimes, nous croyons que l'on peut admettre avec les théoriciens allemands un *Existenzminimum*, c'est-à-dire un revenu minimum nécessaire à la vie. Et ce revenu minimum est souvent absorbé, (dans les familles le moins aisées), aux trois quarts, par les frais de nourriture. Engel, le statisticien bien connu, l'a démontré.

Mais, nous nous demandons : et celui qui ne possède pas même cet *Existenzminimum* si limité ? Il ira grossir le nombre des parasites humains, parce que, comme nous l'avons dit, l'individu, pour subsister, a besoin d'une portion de bien, qui lui permette de satisfaire au moins aux besoins les plus essentiels de l'existence.

Il est donc évident que, dans la constitution économique actuelle, tous ceux qui ont cette propriété, en droit légitime ne peuvent être considérés comme des parasites humains ; mais sont tels, ceux qui ne la possédant pas vivent à la charge d'autrui.

Ceux qui vivent de ce qu'ils gagnent en travaillant ne sont pas parasites ; on ne peut tenir pour parasites, toujours dans l'actuelle organisation économique, ceux qui, même sans travailler, vivent de revenus, parce

qu'ils ont hérité ou accumulé ces biens, qui leur donnent les moyens de vivre.

Ainsi, par rapport aux moyens de subsistance, la population économiquement passive peut se diviser en deux catégories nettement distinctes : l'une qui comprend les indépendants, l'autre les parasites.

II

Les indépendants

Les gens économiquement actifs, qui vivent avec un revenu personnel, sont indépendants. Nous devons reconnaître tels, même les individus économiquement passifs, qui, ayant un revenu de capital mobilier, ou immobilier, ne sont pas obligés de vivre aux dépens d'autrui.

Nous avons déjà dit que ces derniers ne peuvent se considérer comme producteurs, contrairement à l'opinion de quelques-uns. La forme de revenu qu'ils perçoivent, est celle présisément qui absorbe le moins l'activité individuelle. Les possesseurs des titres d'État, les possesseurs de toutes les innombrables actions et obligations qui représentent sous différentes formes la richesse mobilière n'ont, très souvent, pas la moindre idée des entreprises auxquelles leur capital contribue. Le prêteur hypothécaire ou chirographaire, le possesseur d'un titre d'État ne font qu'exiger un intérêt annuel, qui représente le loyer du capital qu'ils ont donné en usage. de la même manière que les propriétaires qui louent leurs terres, leurs maisons. Donc le capital, dans les sociétés actuelles, plus que dans les précédentes, à cause surtout de sa mobilité et de la plus grande sûreté des organisations politiques, se reproduit presque automatiquement. L'activité économique de ceux qui en perçoivent le revenu, n'est, en effet, pas nécessaire.

Il est donc évident que les rentiers, quoique individus économiquement passifs, sont indépendants, parce qu'ils ont un revenu certain qui ne les oblige pas à vivre aux dépens des autres.

Cette opinion semble en parfaite contradiction avec une opinion très répandue, selon laquelle la rente est considérée, au contraire, comme la forme typique du parasitisme.

Massart et Vandervelde, qui ont étudié la question du point de vue politico-social, et non de celui de l'individu, ou des individus directement attaqués par les parasites, écrivent que les propriétaires — pas tous du reste — représentent la forme idéale du parasitisme : ce sont les ténias du corps social.

En se plaçant sous leur angle visuel on pourrait en convenir, mais en se plaçant à un autre point de vue, on ne peut conclure différemment de nous ; dans le cas visé il manque les conditions que nous verrons être nécessaires pour faire le parasite.

En d'autres termes, l'objet de notre examen est le parasitisme appelé humain, Massart et Vandervelde ont étudié le parasitisme social.

Certainement le rentier, qui, grâce à notre constitution politique économique jouit d'un revenu certain, sans se vouer à quelque travail profitable, peut se considérer comme un parasite du corps social, de la même manière qu'avant l'abolition des privilèges des nobles, le propriétaire féodal qui jouissait des services de l'État, et précisément à cause du privilège étendu à toute sa classe ne payait pas les impôts, etc., était en quelque sorte un parasite. Tout le monde connaît la phrase de l'archevêque de Sens en réponse à Richelieu : « l'usage ancien était que le peuple contribuât par ses biens, la noblesse par son sang, le clergé par ses prières. »

Mais pour l'objet de nos recherches, cette partie de la population économiquement passive, qui ne vit pas à charge d'autrui, mais vit avec le revenu du capital mobi-

lier ou immobilier doit être considérée comme indépendante.

Bien entendu, toujours relativement aux rentiers, s'ils ne peuvent être tenus pour des parasites, ils doivent être blâmés de leur inactivié, quand elle est volontaire, car elle est toujours dangereuse, comme nous l'avons dit, à eux-mêmes et à la société. En effet, s'ils travaillaient, ils n'auraient pas le temps de dissiper tant de richesses pour contenter des vices déplorables; ils augmenteraient leurs revenus, feraient des économies qui, augmentant la capitalisation, auraient une action bienfaisante sur l'accroissement de la population économiquement active.

Toutefois, pendant que des philosophes et des économistes ne regardent point avec sympathie les dissipateurs des richesses, d'un autre côté, le peuple est disposé à considérer les personnes qui dépensent comme des gens qui font travailler, et les personnes qui épargnent et augmentent leurs revenus, comme des personnes inutiles. Mais c'est une erreur. C'est une vérité bien puérile que de dire que les richesses jetées dans le luxe sont avantageuses aux travailleurs; l'économie politique nous fournit, en effet, un théorème très important exposé par Ricardo, puis par Mill, mais souvent mal compris, c'est que : « demande de produit n'est pas demande de travail. » En d'autres termes, la richesse appliquée à l'acquisition de produits ne détermine pas nécessairement un plus grand travail pour les ouvriers. Pour la classe laborieuse la conversion de la demande de produits en deande de travail est avantageuse, tandis que réciproquement la conversion de la demande de travail en demande de produits est dangereuse.

Cela posé, le préjugé vulgaire que la dépense des riches est avantageuse aux pauvres s'efface si l'on y réfléchit. Si le luxe des riches exige la production de la richesse, celle-ci se crée par l'emploi d'autres capitaux, d'autres biens qui ne sont pas ceux qui ont pour objet la dépense.

Ainsi, bien que convaincu que les individus économiquement passifs, qui vivent de revenus certains, ne peuvent être pris pour des parasites, nous sommes d'avis que leur oisiveté, et la dissipation qu'ils font de leurs richesses, sont sans doute très déplorables.

Il est bien évident qu'ils ne doivent pas mendier leurs moyens de subsistance, et que nous devons les considérer comme indépendants.

En Italie, il y a peu de gens qui vivent exclusivement du revenu de leurs capitaux mobiliers ou immobiliers ; leur nombre même diminue ; ainsi en 1901, ils représentaient à peine la seizième partie de la population économiquement passive et la soixantième partie de la population totale.

Il faut observer que cela résulte aussi de la diversité des méthodes de recensement ; en tout cas, en considérant la chose du point de vue de la richesse particulière du pays, cette constation n'est pas réconfortante.

Excepté ces individus économiquement passifs indépendants, les parasites humains rentrent dans une grande catégorie, qui comprend le nombreux parasitisme aux dépens des moyens de subsistance. C'est de cette immense catégorie que nous allons parler à présent.

III

Le parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance

Ce parasitisme comprend tous ceux qui prennent aux autres, en tout ou en partie, les moyens de subsistance, et spécialement dans le cas qui rappelle le mieux le parasitisme organique, la nourriture. A ces parasites on pourrait donner le nom de « commensal » que van Beneden

donne aux crustacés hysopodes, qui vivent dans la bouche des poissons.

Et ce sont ces parasites qui sont l'objet de notre examen.

Nous ne parlerons pas du parasitisme aux dépens de la force, ni du parasitisme imitatif, ou apparent, soit parce que ces deux catégories n'intéressent point directement notre recherche, — les effets de ce parasitisme étant de peu d'importance — soit, parce que des deux catégories, il faudrait amplement traiter si l'on regardait le phénomène du point de vue politique et social, tandis que nous, comme nous venons de le dire, pour l'objet de cette étude, nous devons le considérer du point de vue du *commensalisme* ; soit enfin, parce que la notion de parasitisme peut s'étendre par analogie aux catégories susdites ; car on ne peut considérer comme de vrais parasites ceux qui prennent aux autres seulement la force, ou ceux qui ont l'apparence du parasite.

Ceux-ci donc étant exclus et exclus aussi les individus économiquement passifs qui sont indépendants, nous pouvons définir le parasite : un être qui vit aux dépens d'un autre sans le détruire, et sans lui rendre aucun service. Et vraiment, le parasite ne détruit pas son hôte ou, du moins, ce n'est pas son intérêt de le détruire, puisque c'est bien la vie de sa victime qui empêche le parasite de mourir. Les déprédateurs, au contraire, vivent aux dépens d'autrui, mais ils détruisent leur proie, puisque c'est la mort de celle-ci qui leur permet de vivre.

L'autre condition du parasitisme c'est qu'entre le parasite et son hôte il n'y ait aucun échange de services, autrement on aurait le mutualisme et non le parasitisme.

Il est inutile de dire que ces classifications, comme d'ordinaire toutes les classifications, sont toujours conventionnelles, puisque en pratique il n'y a pas de distinctions si nettes et si précises ; entre le brigandage, le mutua-

lisme et le parasitisme, on trouve tous les degrés de transition.

Ainsi, l'humanité aussi a ses parasites,comme le monde des plantes et des animaux.

Autrefois, en Grèce, on appelait « parasites » les personnes qui étaient désignées pour assister certains prêtres ou certains magistrats. Mais les indications que nous avons là-dessus sont trop insuffisantes pour pouvoir nous en faire une idée bien claire.

Dans une époque plus rapprochée, le nom de parasites fut donné à cette nombreuse clientèle de flatteurs et d'oisifs, qui comprenait une foule d'esclaves, qui vivaient aux crochets des riches et qui furent si bien peints dans les comédies grecques et romaines.

A Rome, particulièremont sous l'empire, sachant le mépris que chacun ressentait pour les occupations modestes et honorables, nombre d'individus étaient contents de s'attacher à quelque grande maison, pour s'assurer un revenu sans travailler et une position sociale. Momsen et Marquardt ont défini cette nombreuse classe de parasites : tout un monde qui trouve facile et honnête de vivre, attaché à quelque haut personnage, grâce à ses faveurs et à ses aumônes.

Le patron admettait ces parasites à sa table, mais le plus souvent on leur donnait la « sportula » qui, à l'origine, était une portion,que le client portait chez lui et qui, plus tard, se changea en une petite somme d'argent destinée à ses dépenses.

Au moyen âge, le parasitisme fut développé et alimenté par les féodaux eux-mêmes ; nous l'avons précédemment montré.

Mais il n'y avait pas seulement le parasitime des puissants. Celui des humbles aussi était répandu. Et pour plusieurs,c'était un titre d'honneur, que d'être ou de devenir parasite.

Aujourd'hui, quoique l'on ait écarté ces préjugés, la

population des parasites n'en est pas moins nombreuse; dans presque tous les pays elle est la moitié et souvent plus de la moitié de la population totale.

En Italie, en 1901, pendant que la population totale était de 32.465.253 âmes, la population parasitaire s'élevait environ à 15 millions et demi d'habitants.

C'est l'immense catégorie des parasites aux dépens des moyens de subsistance, qui comprend surtout les deux formes les plus saillantes du parasitisme humain, c'est-à-dire le parasitisme que nous appellerons domestique et le parasitisme des assistés par la bienfaisance publique et privée.

Nous examinerons brièvement aussi d'autres classes de parasites moins importants, mais nous nous arrêterons avant tout sur ces deux formes spéciales du parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance, lesquelles se rapportent particulièrement à notre sujet.

IV

Parasites aux dépens de la famille

Un nombre énorme de parasites vivait anciennement à la charge des familles et nous venons de le montrer.

Aujourd'hui, la famille dans sa forme ancienne, base et centre de production, avec des clients, des attaches solides avec des parents lointains, liens d'attaque et de défense, est en grande partie destinée à disparaître ; elle a déjà disparu presque partout dans les pays civilisés, car avec l'augmentation de la sécurité elle n'a plus raison d exister.

En général,de nos jours, le nombre des parasites domestiques est en diminution.

Peut-on déduire de cela, comme certains le voudraient,

qu'aujourd'hui les familles sont plus pauvres que dans les temps anciens ? Franchement, il nous semble que non.

Charles Ferraris et avec lui beaucoup de démographes soutiennent, qu'une forte proportion de gens à la charge d'une famille, est un signe de richesse pour la famille même. La même chose se pourrait dire pour les États. Mais combien cette richesse augmenterait si, au lieu d'être absorbée par des individus économiquement passifs, elle était employée à la production ? Et ceci est l'objet de la présente étude. Qui peut nier les efforts dangereux du parasitisme humain ? L'affaiblissement qui doit résulter dans un être parce qu'un autre vit à ses dépens est une chose tellement évidente, qu'il n'est pas nécessaire d'insister. Mais la gravité du dommage varie beaucoup. Le dommage est presque réduit à zéro pour l'arbre qui soutient une plante grimpante ou pour les feuilles de qui une espèce d'insectes prend la forme et la couleur. Mais en d'autres cas le parasite cause la mort dela victime.

Et un statisticien de profession, M. Rümelin, observe que, quand même on supposerait que si l'hôte n'avait pas eu à supporter les frais de nourriture des parasites domestiques, la somme correspondante n'eût pas été épargnée, et qu'ainsi le patrimoine social n'en aurait pas été augmenté ; il n'en est pas moins certain qu'on aurait pu l'appliquer à une amélioration de l'existence, tandis qu'à cause des parasites, on a dû travailler davantage et jouir moins. Mais aujourd'hui, le plus grand nombre des parasites, aux dépens des moyens de subsistance, vivent à la charge des familles.

En Italie, les seules personnes de plus de neuf ans entretenues par les familles, étaient 8.355.773, environ le double de ce qu'elles étaient en 1882 : 4.658.086. Il est vrai que cette augmentation est due en partie à la diversité des méthodes de recensement, et en partie, aux inexactitudes, imperfections et lacunes, inévitables dans le recensement des professions. Ainsi dans quelques États, comme en

Allemagne, et en Belgique, on a reconnu la nécessité de séparer les recherches sur les professions, des autres qui forment l'objet du recensement, pour en faire une enquête spéciale. Mais on ne peut nier que le nombre des garçons de plus de neuf ans qui se déclarent étudiants ou écoliers, ait augmenté de 936.099 (1882) à 1.560.890 (1901).

On ne peut nier non plus l'augmentation du nombre moyen des individus par famille, ce qui confirme d'une certaine manière l'augmentation des personnes de plus de neuf ans entretenues par les familles.

Les familles proprement dites, y compris celles formées par un seul individu, étaient, en 1882, au nombre de 6.216.121, avec une moyenne d'habitants par famille de 4,47 ; et en 1901 étaient au nombre de 6.993.173, avec une moyenne de 4,52 individus présents. En classant les familles proprement dites, selon le nombre des membres qui les composent, on note qu'au 10 février 1911, les plus nombreuses étaient celles qui avaient de 6 à 8 personnes.

Mais il y a plus. Si l'on consulte les recensements étrangers, on voit que le nombre moyen des individus qui forment une famille, y compris les divers commensaux, excepté l'Angleterre et l'Autriche, est encore plus grand en Italie que dans les autres grands États de l'Europe.

En comparant l'augmentation du nombre moyen des individus par famille avec l'augmentation des personnes entretenues par la famille en Italie, de 1881 à 1901, il y a de quoi réfléchir sérieusement, car un grand nombre d'enfants, quand ils sont économiquement passifs, sont un poids insupportable pour la famille.

Et cela s'explique si l'on pense à ce que coûte la nourriture de l'homme. Selon les calculs d'Engel, l'enfant, à sa naissance, a coûté 100 marks, c'est-à-dire 125 francs, et dans sa première année 110 marks ; 120 à la deuxième, etc, augmentant de 10 marks par an jusqu'à l'adolescence

révolue. Un enfant, à dix ans, aurait coûté 2.062 francs, et à quinze ans, quand il commence à produire, 3.500 fr.

Pareillement, la somme qu'un individu a coûté à la société pour arriver à l'âge où il est capable de produire, a été calculée ainsi par Roseri :

Pour les agriculteurs.........	2.000	francs
Pour les ouvriers et les petits commerçants..............	5.000	—
En moyenne................	3.500	—

On comprend que l'entretien varie avec la classe ; il s'élève davantage dans les familles où l'on donne aux fils une profession libérale. Ils commencent à produire et à se suffire, en moyenne, à vingt-cinq ans, et en calculant les dépenses scolaires et la nourriture, on arrive au moins à 12.000 francs comme dépense d'éducation.

Mais le démographe et l'économiste s'intéressent aux grands ensembles, qui sont formés par les classes travailleuses. Et pour celles-ci, la dépense varie selon que la vie s'élève ou s'abaisse. Cette dépense donnée par Engel correspond peut-être à la vérité pour un travailleur de l'Amérique du Nord ou pour un Anglais ; la dépense diminue par degrés, si l'on parle du Français, de l'Allemand, du Belge, du Russe, etc.

Mais de ce point de vue, il est évident qu'un grand nombre d'enfants, économiquement passifs, sont un lourd fardeau pour la famille et l'obligent quelquefois à recourir à l'assistance publique et privée. Il en est de même pour les hommes : la théorie parasitaire prouve que les petits parasites peuvent parfois détruire les organismes les plus grands, jusqu'à l'organisme humain. Le parasitisme entre les hommes engendre non seulement la destruction physique, mais aussi la destruction économique.

D'après l'enquête de Vadese, sur 6.159 cas, 1,1/3 0/0

étaient assistés à cause du grand nombre d'enfants. Selon de Villeneuve et Keverberg, en comparant les départements du Nord, de la Gironde et de la Flandre orientale, c'est-à-dire des régions hautement civilisées, on voit chez elles que 30 à 51 o/o, d'assistés sont des parents prolifiques.

Dans le royaume de Saxe, d'après l'enquête de 1880, 19,96 o/o des assistés l'étaient à cause du grand nombre d'enfants. Dans l'empire allemand, d'après les recherches faites en 1883, 7,2 o/o des indigents étaient assistés, à cause de leurs nombreux enfants. Dans vingt et une des plus grandes villes de l'empire allemand, c'est-à-dire de plus de 100.000 habitants, en 1885, 6,5 o/o des indigents étaient assistés à cause de leurs nombreux enfants.

Voilà donc les dangereux effets de la passivité économique. Il est certain que, si les enfants travaillaient, la famille ne serait pas obligée de demander l'assistance publique ; ils seraient même une cause de réveil économique pour leur famille. Roscher a tort de n'avoir pas noté cela et d'avoir mis la prolificité parmi les causes de l'indigence. C'est inexact.

Le grand nombre d'enfants peut être un bien ou un mal. C'est un bien lorsque les enfants, étant capables, sont occupés à un travail utile et ne sont pas des parasites domestiques ; c'est un mal quand, ne pouvant ou ne voulant pas travailler, ils pèsent d'un grand poids sur leur famille.

Dans ce sens, nous sommes d'accord avec Bernouilli, Wappaüs et Block qui estiment que dans les populations qui augmentent rapidement et qui ont de nombreux enfants qui ne sont pas aptes à un ouvrage utile, la condition n'est pas bonne, car une grande partie des revenus sont absorbés par des bouches inutiles et ne peut être ni épargnée, ni destinée à la satisfaction d'un plus grand nombre de besoins ou à l'amélioration de la manière de vivre.

Colajanni ajoute fort justement que le grand ou le petit nombre des gens passifs peut indiquer une plus grande ou plus petite richesse dans la famille. Là où l'ont peut occuper professionnellement l'activité de la femme et des enfants pour en tirer un gain qui contribue à l'entretien de la famille, le petit nombre des gens qui la compose peut être un signe d'infériorité économqiue. Pareillement là où l'exercice de la profession du seul chef suffit au bien-être de la femme et des enfants, occupés seulement, non à produire, mais à leur éducation. le grand nombre des personnes passives sera un indice de bien-être.

Mais il ne manque pas de milieux sociaux dans lesquels on a grand besoin de faire travailler, en vue du gain, les personnes passives; mais les occupations manquent. Dans ce cas, le mombre élevé des personnes passives est un signe de malaise : il le crée ou il l'aggrave.

Il résulte de nombreux documents, de monographies de famille, d'enquêtes, etc., que l'occupation des femmes et des enfants d'une famille coïncide souvent avec l'augmentation des enfants ; et comme il ressort des budgets de 600 familles ouvrières d'Alsace-Lorraine, à la naissance du troisième fils, les dettes et la misère commencent et le gain subsidiaire de la femme devient nécessaire.

Ainsi à Paris, dit Roscher, chez des ouvriers ayant un revenu annuel de 1000 francs, les recettes et les dépenses étaient en équilibre s'ils n'avaient que deux enfants, mais non, s'ils en avaient trois. Ceci est incontestable; ceci est fréquent partout et confirme que la passivité économique des personnes à charge oblige parfois la famille à demander le secours d'autrui. Cela n'arriverait pas, si les trois enfants, en travaillant, faisaient passer le revenu total de la famille de 1 000 à 2.500 francs par an. Le grand philosophe Spencer disait très bien : « ceux qui mettent des enfants au monde négligemment, étourdiment, sans

se préoccuper s'ils ont les moyens de les nourrir et de les élever, donnent une preuve de la plus grande immoralité ».

Mais un éminent professeur de statistique et d'économie politique nous fait observer qu'il est bien étrange de considérer les enfants comme des parasites, non moins étrange que si l'on niait le caractère de richesses aux matières premières ou aux instruments en cours de fabrication, sous prétexte qu'ils ne sont pas encore prêts à la consommation, ou qu'ils ne sont pas encore en pleine activité.

Cette objection nous étonne.

Mais qui donc nie que les enfants soient des capitaux en formation ?

Au contraire, je déplore souvent, dans cet ouvrage, la destruction des petits enfants, qui doit être considérée comme une vraie perte pour la société.

Mais, parce qu'ils sont des capitaux en formation, ne doit-on pas les considérer comme des parasites ?

Où est la contradiction ?

Le parasite, comme nous l'avons dit, n'est-il pas un être qui vit aux dépens d'un autre, sans le détruire et sans lui rendre aucun service ?

Et lorsque l'enfant n'a pas de revenus certains, ne rentre-t-il pas dans cette catégorie vis-à-vis de celui qui l'entretient ?

Il faut répéter, si on l'oublie, que nous parlons ici du parasitisme humain aux dépens de la famille et non du parasitisme politico-social ; si l'on ne regarde pas le phénomène du point de vue de l'individu, ou des individus directement atteints, un parasitisme infantile peut paraître étrange.

Mais si l'on envisage la question sous notre angle visuel on ne peut penser autrement.

Dans la législation fiscale de quelques États, modernes, on tient compte précisément des parasites domestiques, et l'on admet des exemptions variées particulièrement

pour l'impôt sur les successions et surtout pour l'impôt général sur le patrimoine ou sur le revenu.

Mais, ce n'est pas assez. Tous ceux qui constituent les parasites domestiques, et nous avons vu qu'en Italie ils sont à peu près un tiers de la population agée de plus de neuf ans, forment un danger perpétuel et sérieux pour la société. En effet, si l'aide vient à manquer soudainement par la mort, par l'abandon ou par toute autre cause à ces individus économiquement passifs, ceux-ci se trouvent tout à coup sans soutien et vont souvent grossir la foule de la population assistée.

D'après les recherches de Vadese, 15 o/o des indigents avaient été abandonnés ou par le parents, ou par les enfants. A Berlin, en 1886, sur 7.152 indigents, 2.399 étaient des personnes veuves. Dans le royaume de Saxe d'après les recherches de 1880, le 5,11 o/o des indigents étaient assistés par suite de la mort de celui qui entretenait la famille. Dans l'empire allemand, selon l'enquête de 1885, le nombre de ceux-ci s'élevait à 18,1 o/o. Dans les 21 plus grandes villes de l'empire allemand, en 1885, 10,14 o/o des indigents étaient assistés par suite de la mort du chef de famille.

Et qui pourra dire la valeur de la vie du père pour l'orphelin ?

A Paris, on a noté dans ces dernières années une augmentation des femmes seules avec famille, qui ont recours à l'Assistance publique, tellement que le directeur de celle-ci proposa un crédit supplémentaire spécial pour l'attribution de secours aux femmes seules avec famille et ce crédit fut voté par le Conseil municipal. Combien, en effet, par l'abandon, ou par la mort du chef de la famille, vont grossir la foule des vagabonds, des prostituées, des prisonniers, etc. Ainsi, il y a un continuel passage des individus économiquement passifs, du parasitisme sexuel au parasitisme des assistés par la bienfaisance publique et privée.

Mais les enfants ne sont pas les seuls parasites domestiques. Nous devons ajouter aussi les vieillards, qui, arrivés à un âge très avancé, s'ils n'ont pas pu ou voulu faire quelque épargne, deviennent des parasites domestiques ou vont grossir le parasitisme de la bienfaisance publique ou privée.

On pourra dire la même chose des femmes avancées en âge qui ne travaillent pas et des infirmes.

Et si l'on calcule non seulement les dépenses, que la famille doit supporter pour entretenir les parasites adultes, mais les pertes aussi qu'elle essuie durant le temps de la passivité économique, on comprendra mieux la gravité des conséquences du parasitisme humain.

Nous avions donc raison de dire que l'état de parasitisme, en quelque sorte familiale, constitue un péril sérieux et un tourment d'autant plus grave que cette catégorie de parasites humains prend une extension effrayante.

Nous avons dit que, d'après les résultats du recensement, les parasites domestiques s'élèvent à plus de 8 millions d'individus âgés de plus de neuf ans. Or, si on ajoute à ce nombre celui des enfants de moins de neuf ans, qui, s'ils ne sont pas exposés, abandonnés, vivent à la charge de leur famille, on obtient un chiffre énorme. En effet, en 1901, il est resté hors du recensement des professions (car ils étaient nés avant le 1er janvier 1892) 7.088.746 enfants : garçons, 3.613.322 ; filles, 3.475.424.

En ôtant de ceux-ci environ 800.000 petits enfants dont presque 500.000 sont assistés par la bienfaisance publique et environ 300.000 par la charité privée, il reste encore 6 millions d'enfants. En ajoutant ces 6 millions aux 8 millions de personnes au-dessus de neuf ans, qui vivent à la charge des familles, il s'ensuit qu'en Italie, en 1901, il y avait plus de 14 millions de parasites domestiques.

Il va sans dire que cette espèce de parasitisme com-

prend, outre les enfants, les vieillards, les femmes, les malades, etc., qui sont entretenus dans leurs familles respectives.

On voit donc que, le nombre des parasites domestiques est très élevé.

V

Parasites aux dépens de l'assistance publique et privée

§ I. — *L'assistance aux parasites dans les divers temps*

De moindre importance numérique est l'autre forme du parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance, qui comprend les individus assistés par la bienfaisance publique et privée.

Toutefois cette forme est plus grave, car ici il n'y a pas les liens du sang qui poussent les parents à entretenir les parasites aux dépens de la famille.

Mais cependant, depuis les temps les plus anciens, on trouve des traces profondes de bienfaisance, laquelle prend des formes diverses, selon les diverses civilisations.

Chez les peuples anciens, comme les Grecs, les Juifs, les Romains, les Celtes, les Indiens, les Slaves, les Arabes, etc., cette grande vertu sociale ne fut pas ignorée, attestant même au milieu de la domination des sentiments rudes et brutaux, même au milieu de la lutte très féroce contre les parasites, la force supérieure du sentiment moral, qui, en tous temps, a su plier ces heureux et ces indépendants, qui veulent et qui peuvent, à la pitié pour les nécessiteux et pour les suppliants. Chez ces peuples, à côté de la brutalité de ceux qui tuaient cruellement les parasites, nous trouvons profondément enraciné le sentiment de

l'hospitalité qui, comme observe Carle, est un office de politesse chez les nations civilisées et devient une nécessité pour tous les peuples primitifs, qui, sans elle, se trouveraient isolés les uns des autres. Et même, pour la plupart des peuples anciens, l'hospitalité, qui peut être considérée comme une première forme d'assistance aux parasites humains, constituait moins un devoir moral, qu'une véritable obligation juridique accompagnée de sanctions pénales, comme le prouvent les lois des Burgondes et les capitulaires. Et l'abus de l'hospitalité était considéré comme un des crimes les plus déshonorants et les plus ignominieux que l'antiquité ait connus. Ainsi, les anciens, comme nous le verrons, n'ont pas eu besoin d'attendre le christianisme pour sentir et pour exercer la charité au sens le plus large du mot.

Dans les anciennes sociétés asiatiques, les sentiments, les lois, les rites, les habitudes se tiennent et forment un tout harmonieux, d'où jaillit cet esprit de fraternité et de bienfaisance, que les apologistes du christianisme affirment faussement avoir été ignoré des peuples orientaux. Lefèvre dit justement de la Perse, que sa morale n'a été surpassée par aucun autre peuple ; elle a projeté ses rayons jusque dans livres sacrés des Hébreux et dans les doctrines mystiques des néoplatoniciens, pour exercer au-delà son influence et jusque dans le champ de la civilisation moderne.

Mais si, en Asie, la bienfaisance prit la forme d'un sentiment ascétique accompagné de pratiques religieuses, elle prit au contraire, en Grèce, le caractère d'instinct humanitaire, de force affective, innée, se développant volontairement et largement dans tous les rapports de la vie civile et sociale du peuple hellénique. La bienfaisance sortait de la merveilleuse coordination de toutes les forces vives du pays ; la littérature la philosophie, la religion, la politique, la législation s'unissaient toutes autour du sentiment du bien et élevaient, au milieu du monde

hellénique, la statue de la bienfaisance. A Athènes, le pauvre pouvait être secouru par l'État avec quelques sous par jour, pourvu qu'il prouvât son inhabileté au travail et sa pauvreté ; de même, l'État entretient les fils des soldats tombés sur le champ de bataille. Et Mommsen a pu dire que dans aucune autre ville, mieux qu'à Rodes, on ne savait pourvoir aux besoins de la population indigente et que la charité, loin d'avoir l'empreinte dégradante de l'aumône, avait celle du travail. Et quand, après les guerres civiles, Auguste déclara l'abolition, en Orient, de toutes les dettes privées, Rodes fut la seule ville qui n'accepta pas ce dégradant adoucissement. La bienfaisance fut pour les Grecs une manifestation d'esthétique sociale ; ce peuple artiste en toutes choses le fut aussi dans l'art de bien faire.

Ainsi la bienfaisance, en Grèce, sortit de l'esprit d'expansion intellectuelle ; et de cet équilibre entre la rectitude naturelle de l'âme et la pratique de la vie sortit pareillement la bienfaisance dans la civilisation romaine.

De la disposition naturelle des âmes, inclinées par leur nature au bon et au juste, des principes de solidarité, de mutuelle bienfaisance et de protection, qui réglaient toutes les institutions de la société romaine, sortit cet esprit de bienfaisance spontané et actif, dont les actes devinrent moralement obligatoires. A Rome, le parasitisme des indigents aux dépens de l'assistance fut l'état ordinaire de classes entières ; la mendicité fut la profession de milliers de citoyens. D'abord on décréta des lois pour prévenir et réprimer cette forme pénible et dangereuse de parasitisme, par exemple, par les fameuses lois agraires de Tibérius et de Caius-Graccus. Mais le nombre de parasites aux dépens de la bienfaisance crût tellement, qu'au temps de César le recensement montra que, sur 450 mille citoyens, 350 mille recevaient gratuitement du blé. De là, l'immigration à Rome d'une foule d'oisifs et de mendiants ; mais le nombre de ceux qui pouvaient béné-

ficier de la *lex frumentaria* allait toujours croissant, tellement que Septime Sevère fut obligé d'ajouter à la portion de blé une ration d'huile et Aurélien une portion de viande de porc. La *congiaria*, c'est-a-dire les distributions d'argent en certaines solennités, comme par exemple, lorsque le *praetor peregrinus* entrait en charge, se succédèrent tellement qu'elles devinrent fixes et périlleuses. A ces largesses inconsidérées, conseillées seulement par vanité ou par crainte, se substituèrent des actes de vraie libéralité pour secourir les indigents et cela par un sentiment de véritable compassion. Ainsi Auguste accorda aux pères de famille pauvres des gratifications particulières ; Néron voulut que les indigents fussent nourris aux dépens du Trésor public ; Trajan et ses successeurs, que les enfants pauvres fussent assistés ; ensuite, les empereurs, surtout les Antonins, firent des legs de bienfaisance, que les communes furent autorisées à recevoir.

Mais lorsque la grande unité romaine, les anciennes institutions et l'organisation civile et politique entrèrent en dissolution, la bienfaisance fut érigée en monopole exclusif de l'Église, qui la fit passer comme un fait nouveau, fruit de nouveaux temps et de nouvelles idées. Les apôtres prêchaient que tous les hommes sont frères et que comme tels ils doivent s'aimer et s'entre secourir. L'entretien des parasites aux dépens de l'assistance fut considéré, non plus comme un moyen de maintenir la paix sociale, mais comme un devoir. Et lorsque les persécutions chrétiennes cessèrent, l'Église devint le centre de la charité, et on fit beaucoup de donations et de legs aux églises, dont les biens étaient considérés comme le patrimoine des pauvres. Les empereurs aussi, aidèrent directement les églises et les asiles publics, et protégèrent les nouvelles institutions charitables. Les établissements hospitaliers, les asiles pour les vieillards, pour les orphelins, pour les *enfants trouvés* se multiplièrent et prirent les

noms de *nosocomi*, *orfanotrofi*, *gerentocomi*, *brefotrofi*, rappelés plusieurs fois dans le Code de Justinien. D'ailleurs, la loi civile condamnait les mendiants vicieux à la perte de leur liberté ; Justinien adoucit cette peine en ordonnant que ceux-ci fussent employés à des travaux publics, ou éloignés de la ville en cas de refus.

Au moyen-âge, les œuvres pies fleurirent de plus en plus, mais sans ordre, ni vigilance, presque spontanément, au milieu des débris des sentiments, des activités et des idées de l'époque. Mais la corruption du temps et du clergé fut cause qu'elles furent administrées par quelques exploiteurs ; qu'une partie de ces institutions tomba dans un complet abandon, et qu'une autre partie fut destinée à un but bien différent de celui pour lequel elles avaient été créées. A cette époque, les luttes continuelles, les besoins, les remords poussèrent les hommes, d'abord féroces, à chercher la tranquillité perdue de la conscience dans une vie pauvre et repentante, et à dépenser le reste de leur vie à faire du bien aux malheureux.

Nous avons déjà vu qu'au moyen âge le parasitisme des assistés par la bienfaisance publique et privée était non seulement très répandu, mais constituait pour certains un titre de mérite.

Aujourd'hui, c'est autre chose : tous les hommes d'esprit et de cœur se préoccupent du sort de ces malheureux, en cherchant autant que possible à en diminuer le nombre. Mais il est encore bien élevé, et chaque catégorie des gens économiquement passifs donne sa contribution à cette forme pénible de parasitisme humain, qu'est la population indigente aux dépens de l'assistance publique et de la bienfaisance privée.

§ 2. — *Catégories de parasites aux dépens de l'Assistance publique et formes de bienfaisance dans les divers pays.*

Nous avons classé la population économiquement passive en trois grandes catégories : 1° Ceux qui ne peuvent travailler pour des causes physiques particulières ; 2° Ceux qui ne veulent pas travailler ; 3° Ceux qui ne peuvent pas travailler à cause de conditions sociales particulières. Nous conserverons la même division en examinant la population indigente assistée.

De même Fallati distinguait les pauvres : 1° pour causes naturelles ; 2° pour causes volontaires ; 3° pour causes sociales. Et quant à l'insuffisance de la production considérée comme une des grandes causes de pauvreté, Wilhelm Roscher fait une distinction semblable à celle que nous avons précédemment notée.

La commission royale, instituée en Belgique en 1895, pour la réforme du système d'assistance, dans le tableau de ses projets de loi, si remarquable par bien des côtés, soutenait que la Société est obligée de secourir dans les limites nécessaires les indigents : a) qui n'ont pas la force de travailler : b) qui ne trouvent pas les moyens de travailler : indigents involontaires ; c) qui n'ont pas la volonté de travailler ; sauf à réunir, à l'égard de ces derniers, les mesures d'assistance avec celles de répression.

Nous, nous insisterons davantage sur ces trois grandes catégories de parasites aux dépens de l'assistance, vu l'importance, pour cet ouvrage, du douloureux phénomène du parasitisme assisté, comme on le verra mieux dans le livre IVe, où nous mettrons en regard la population économiquement passive.

Il faut observer que multiples sont les formes d'assis-

tance qui sont en vigueur dans les divers pays. A la fin de cette étude, nous parlerons longuement de celles qui se proposent la diffusion du travail. Ici nous dirons seulement que les divers systèmes peuvent se réduire à deux types principaux : dans les pays protestants, il y a le principe de l'assistance publique obligatoire ; dans les pays catholiques, au contraire, il y a le principe de l'assistance libre.

La différence n'a qu'un caractère purement historique : au moyen âge c'étaient les congrégations religieuses qui pourvoyaient aux pauvres et aux assistés. Dans les pays où éclata la réforme protestante, les biens des congrégations allèrent à l'État, et celui-ci dut s'occuper alors de l'assistance publique.

Et cela arriva dans le pays classique de l'assistance légale, en Angleterre, qui, devançant les autres nations européennes en politique, en économie etc., les devança aussi en matière d'assistance publique, en publiant le 19 décembre 1601, dans la 43e année du règne de la reine Élisabeth, la loi des pauvres, ou taxe des pauvres.

Dans les pays latins, au contraire, les fondations et les institutions de bienfaisance constituent, encore aujourd'hui, les grandes bases de l'assistance publique.

En France, la Révolution tenta d'y substituer un nouveau système d'assistance, d'un caractère purement civil, fondé sur ce principe que les secours aux indigents sont un devoir. Mais ce principe ne fut pas appliqué. Et on adopta le système de la bienfaisance publique, en partie obligatoire, mais sans taxe spéciale.

En Italie, plus encore que chez les autres peuples de race latine, la bienfaisance considérée comme fonction sociale repose toute sur l'action des institutions publiques de bienfaisance, action naturellement facultative, et obligatoire seulement par rapport aux versements imposés par les règlements des fondations ou par les statuts de chaque institution. De sorte que la bienfaisance, chez

nous, a été inspirée presque exclusivement par le sentiment : il est temps que l'État entreprenne résolument de diriger, et d'organiser l'assistance publique sous toutes ses formes et de coordonner aussi la bienfaisance privée. Et c'est pour cela qu'il est nécessaire de réunir dans un seul organisme tous les divers services d'assistance aux parasites humains et particulièrement à ceux qui visent à l'assistance du parasitisme infantile et du parasitisme par incapacité de travail.

Les bornes dans lesquelles doit se tenir l'assistance obligatoire, furent fixées au congrès international de Paris en 1889. Une formule acceptée par les représentants de vingt-cinq nations fut la pierre angulaire sur laquelle le Conseil supérieur de la France édifia ses projets de réforme. Selon cette formule, l'assistance publique est *due*, à défaut d'autre assistance, au pauvre qui se trouve temporairement, ou définitivement dans l'impossibilité physique de pourvoir à son existence. Mais pourquoi pas aussi à ceux qui se trouvent dans l'impossibilité sociale ? Et à ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de pourvoir à leur existence pour des causes volontaires ?

Il est bon de noter que l'assistance obligatoire aux dépens des institutions publiques doit être étroitement bornée aux besoins les plus réels et les plus urgents et cela, non seulement pour des considérations financières, mais aussi parce que l'expérience de tous les peuples et de tous les États nous apprend que les secours donnés aux dépens des deniers publics à ceux qui n'en ont pas besoin, se résolvent en dommage économique pour la communauté, aggravant les dangers du paupérisme et diminuant dans quelques classes de la population le sentiment du devoir dans l'application de leurs énergies économiques.

Mais nous croyons que Spencer se trompait en affirmant, que l'État, en pourvoyant à l'entretien des parasites

humains aux dépens de l'assistance, dépasse ses fonctions. Et en effet, s'il est juste que l'État pourvoit aux exigences de la défense, du commerce, etc., il est juste aussi, qu'il pourvoie à ceux qui n'ont aucun moyen de gagner leur vie.

Nous sommes d'accord avec le grand sociologue anglais, en condamnant ces petites aumônes données par la charité individuelle, qui, au lieu de combattre et d'éliminer la mendicité, la favorisent et la rendent plus importune et plus fâcheuse, étant donné l'incertitude de la vraie condition de celui qui demande. De même pour les œuvres pies si nombreuses, qui distribuent de petits et de fréquents subsides et entretiennent tant de personnes, qui pourraient gagner leur pain en travaillant. Cette bienfaisance devient un aiguillon à la passivité économique, au vice, à la mendicité.

Mais, même en reconnaissant les inévitables inconvénients qui résultent de la bienfaisance, nous ne pouvons être d'accord dans les conclusions avec l'école anglaise. Malthus, Darwin et Spencer soutiennent que la société fait une œuvre opposée aux lois de la nature et à l'intérêt de l'humanité, lorsqu'elle maintient en vie, par des moyens artificiels, la population indigente ; elle doit, au contraire, favoriser le développement des êtres utiles et forts.

Mais, nous disons alors : si contre tous les débiles l'humanité doit, selon ces écrivains anglais, prononcer le grand arrêt de mort, il faudra faire la sélection, non seulement des parasites, mais aussi de ces organismes faibles et inutiles, qui sont indépendants et qui vivent du revenu du capital mobilier et immobilier, ou des pensions, etc.

Et ces prémisses données, si l'on éliminait les premiers et non les derniers, est-ce que l'on ne violerait pas ouvertement les principes de justice sociale ?

Et quant à ceux qui, même faibles et inutiles, perçoivent

des revenus certains, s'ils ne sont pas éliminés et qui pis est, s'ils mènent un train de vie splendide, l'injustice n'est-elle pas encore plus évidente ?

Et ne serait-ce pas un crime social que de vouer à la mort les premiers, et de laisser ces derniers au milieu de leurs divertissements et de leurs richesses ?

Voilà pourquoi aujourd'hui, généralement, dans les divers pays on a visé à ceci :

1° Qu'il soit donné assistance à ceux qui ne peuvent pas travailler ; 2° Qu'il soit pourvu à ceux qui ne veulent pas, afin que la population vagabonde et mendiante ne devienne pas un péril pour la société ; 3° Qu'il soit enfin pourvu avec plus d'intérêt à ceux qui voudraient travailler, mais ne le peuvent pas.

On pourvoit de plusieurs manières à ces parasites.

Avant tout, nous avons déja observé que l'on peut y pourvoir par l'assistance publique ou par la bienfaisance privée, selon que les parasites vivent aux dépens de l'État ou d'institutions publiques, ou à la charge d'institutions ou d'individus privés.

Nous notons, en outre, que l'assistance peut être interne ou externe, c'est-à-dire qu'elle peut se manifester en entretenant les parasites au-dedans ou au dehors de l'hospice.

A cause de cela, en Angleterre, on distingue le parasitisme des indigents secourus, en pauvres *in door* et *out door*. L'assistance *interne* se fait dans les diverses formes d'asiles : *bréfotrophes*, *orfanotrophes*, *collèges*, dépôts, etc. Ce secours peut être pratiqué directement par les institutions au moyen d'établissements particuliers, ou indirectement, en plaçant les parasites chez les familles ou en les occupant dans les colonies agricoles, etc.

L'assistance *externe*, au contraire, se fait avec le concours des subsides et des particuliers des institutions publiques. A cause de cela, on l'appelle bienfaisance

aumônière. En Italie, la loi du 17 juillet 1890 ordonnait la concentration des institutions et des fonds aumôniers dans les congrégations de charité.

Nous devons enfin distinguer, par rapport à la quantité des moyens d'existence accordée, la bienfaisance complète de la bienfaisance complémentaire. La première existe, quand le parasitisme des indigents secourus est tout entier entretenu par la bienfaisance. L'assistance complémentaire, au contraire, comprend toutes ces formes de bienfaisance qui servent à compléter l'assistance et l'entretien que les parasistes trouvent déjà dans leur propre famille, de laquelle ils ne sont pas complètement séparés, comme dans les asiles. Ici, sont comprises les crêches et autres établissements semblables pour les nourrissons et pour les sevrés, qui ne sont pas encore en âge de fréquenter les asiles d'enfants, et toutes ces autres institutions qui, sous divers noms, pourvoient, mais non d'une manière complète, au parasitisme des indigents secourus.

Il était nécessaire de s'arrêter brièvement sur ces distinctions, car elles expliquent mieux ce que nous dirons ensuite et elles feront mieux comprendre les diverses classifications des assistés, que l'on fait dans les statistiques des différents pays.

Examinons maintenant les premières catégories de parasites à la charge de l'assistance publique et privée.

§ 3. — *Parasitisme des indigents secourus pour passivité économique involontaire, due à un état physique particulier.*

Cette catégorie comprend les parasites qui sont à la charge de l'assistance, car, selon la distinction déjà faite

par rapport à la passivité économique, ils se trouvent dans l'impossibilité de travailler :

1° pour causes immédiates naturelles (les enfants, les vieillards, les femmes : c'est-à-dire, l'âge et le sexe) ;

2° pour causes naturelles médiates (l'infirmité) ;

3° pour causes extraordinaires (les accidents et les crimes, qui produisent l'incapacité au travail).

A). *L'âge.* — Les enfants et les vieillards entrent pour un grand nombre dans la population indigente secourue. Un des inconvénients les plus communs de la civilisation avancée, selon Roscher, c'est que le sentiment familial s'affaiblit ; on considère les parents, surtout ceux qui sont loin, comme des étrangers, qui, en cas de besoin, peuvent compter seulement sur l'assistance d'autrui. Un fort sentiment familial est un inestimable préservatif contre le paupérisme. Ainsi, dans les États les plus avancés de la civilisation, se constitue une nombreuse classe de *künstlicher*, qui, tout en ayant des parents, ont souvent été abandonnés, au moins par leur père.

Cela est vrai, mais l'économiste dit une chose inexacte, quand il y voit un effet de la civilisation avancée. Au contraire, pour les cas d'abandon, les époques civilisées apportent un tempérament à ce système inhumain en usage dans les temps primitifs et pas seulement dans ceux-là. Les peuples barbares, en effet, tuaient les enfants et les vieillards ; les peuples civilisés, au contraire, quand ils ne peuvent ou ne veulent les tuer, les abandonnent. On comprend dès maintenant comment la passivité économique, qui est la vraie cause de l'indigence, mène les parents à rompre les liens les plus étroits du sang, afin d'échapper à l'indigence dans laquelle les membres économiquement passifs de la famille feraient sombrer les membres économiquement actifs.

Et si quelqu'un des membres d'une famille voulait, en le pouvant, secourir tous les autres qui sont indigents, il aurait besoin d'un bras bien fort pour se préserver de la

chute ; sans cela, comme dit Roscher, le bienfaiteur lui-même se verrait précipiter dans l'indigence.

Tous les enfants donc, qui ne sont pas secourus par leurs parents ou par ceux qui en tiennent lieu, doivent recourir à l'aide d'autrui, ne pouvant, à cause de leurs conditions physique, travailler pour vivre indépendants. Le parasitisme infantile passe donc des parents à la charge de l'assistance publique et privée.

Ce parasitisme infantile est constitué par l'enfance secourue, qui comprend :

a) Les exposés, les nourissons et les sevrés ;

b) Les enfants matériellement et moralement abandonnés de leurs parents ;

c) Les orphelins, etc.

a) *Exposés, nourrissons et sevrés*

Sous le nom d'exposés, selon notre jurisprudence administrative, on comprend, non seulement les petits enfants, qui sont abandonnés *locis publicis*, mais ceux aussi qui sont présentés aux hospices.

Récemment, le Conseil d'État a déclaré que, sous le nom d'exposé, on doit comprendre l'enfant légitime aussi bien que l'illégitime et que l'on doit regarder seulement à la condition d'abandon, indépendamment de la circonstance de la légitimité de la naissance. Toutefois le service des exposés ne s'occupait presque exclusivement que des seuls enfants illégitimes. Et à la vérité, dans l'espace de quatre ans, 1893-96, sur 118.531 enfants (58.901 garçons et 59.630 filles) admis à l'assistance dans le royaume, 5.390 seulement étaient de naissance légitime, 113.141 de naissance illégitime.

Pour les enfants légitimes la charité privée seule s'en

occupe en général, et c'est là une des plus graves lacunes de notre législation.

Ces petits parasites étaient secourus dans quarante-neuf de nos provinces par cent vingt établissements appelés *bréfotrophes ;* dans les 20 autres provinces on pourvoit directement par les administrations communales. Presque partout le *tour* a disparu, mais on a créé des tours que personne ne voit et qui constituent, comme nous le verrons, la honteuse industrie des sages-femmes douées de peu de scrupules, qui tuent souvent impunément tant de pauvres petits. Du reste, parmi les exposés aussi, la mortalité est étonnante, comme nous le verrons.

Les exposés sont, ou secourus dans l'hospice, ou mis en nourrice, laquelle est une mercenaire, généralement dans les familles occupées aux travaux des champs.

Aucun établissement ne possède de locaux spéciaux pour y donner aux enfants l'apprentissage des arts ou des métiers.

La mise en nourrice externe donne lieu souvent à beaucoup d'inconvénients ; avant tout, celui de la propagation de très graves maladies contagieuses, comme il arriva récemment dans la province de Rome : propagation contre laquelle furent trouvées insuffisantes les dispositions, presque jamais observées, des articles 185 et suivants du règlement général sanitaire du 3 février 1901, n° 45. Pour éviter tout cela, non seulement aux enfants confiés à l'administration des hospices, mais surtout à ceux qui sont confiés aux nourrices, on doit établir une surveillance rigoureuse, comme on l'a fait en France par la loi du 28 décembre 1893 (Roussel) relative à la protection des enfants du premier âge et en particulier des nourrissons.

La moyenne annuelle des petits parasites admis à l'assistance dans les hospices, dans la période 1893-1896, a été de 22.217 et celle des secourus directement de 8.418. Au 1er janvier 1897, les enfants qui se trouvaient à la

charge de l'assistance publique étaient au nombre de 132.371, dont 1.143 légitimes et 131.228 illégitimes; 25.194 étaient des nourrissons de moins d'un an et 107.177, des nourrissons de plus d'un an; enfin, 3.121 enfants étaient dans des établissements et 129.250 avaient été placés en nourrice.

Outre qu'il y a quantité de systèmes en usage pour l'acceptation des exposés, il y a beaucoup de lacunes à déplorer; ou bien l'hospice manque, ou bien la nourrice fait une indigne spéculation ; ou l'assistance aux accouchées pauvres fait défaut, ou l'assistance aux accouchées fait défaut tout à fait, bien qu'elle soit imposée par la loi à toutes les communes.

Mais la loi qui sera ratifiée par le Parlement, réparera ces lacunes et distribuera les charges de l'assistance à proportion du nombre des habitants dans chaque ville; pourvoira aux dépenses, en faisant des avances aux communes et aux institutions locales, chargées du service des exposés; tâchera d'empêcher les abus que les lois actuelles ont rendu possibles; et établira quels sont les droits et les devoirs des citoyens, des administrateurs et du gouvernement, qui doit avoir sa part dans cette importante fonction de la vie civile.

Quant aux nourrissons et aux sevrés, nous ferons observer que cette forme d'assistance complémentaire, à la différence de celle des exposés qui est complète, est appliquée depuis peu en quelques villes peuplées et où il existe des établissements industriels qui donnent du travail à plusieurs ouvrières, lesquelles sont pour cette raison dans l'impossibilité de soigner leurs petits enfants.

En Italie, on comptait 20 crèches pour nourrissons et sevrés en 1880, et 33 au 1er janvier 1902. Et, cette année, elles pourvoyaient à l'assistance de 3.544 petits enfants, c'est-à-dire à 1,4 par mille enfants au-dessous de trois ans. A Rome, à Milan, à Turin, plusieurs crèches ont été établies

mais il n'y en a pas dans les provinces de l'Italie méridionale et insulaire.

Dans plusieurs pays étrangers cette forme d'assistance a pris un développement considérable. Par exemple en France, en 1902, il y avait 97 crèches pour les nourrissons, et pour les sevrés, 55 publiques et 42 privées, avec 2.396 lits, et on y assistait 3.562 enfants pendant 3.483.002 journées de présence, dont 289.376 à la charge des communes, 1.411 à la charge des départements et 599.215 à la charge des familles et des sociétés privées.

Mais, outre l'assistance complète et la bienfaisance complémentaire, la bienfaisance privée aussi pourvoit au soutien du parasitisme infantile. Et, en effet, sur 8.269 communes d'Italie, 3.118 accordent aux mères pauvres des subsides pour l'allaitement et pour la mise en nourrice. Ces institutions et d'autres pareilles pourvoient au parasitisme des enfants abandonnés, dont les premières plaintes sont certainement une malédiction contre la vie qui leur fut donnée et qui pour eux, dès le bas âge, est pleine de malheurs, de tribulations, de douleurs. Non moins affreuse est l'horreur qui nous saisit en considérant la catégorie suivante des petits parasites aux dépens de l'assistance.

b) *Les Enfants matériellement et moralement abandonnés*

Cette forme de parasitisme aux dépens de la bienfaisance publique et privée comprend tous les enfants qui sont abandonnés, parce que leurs parents ne peuvent, ou ne veulent en avoir soin et particulièrement ceux qui, par de méchants parents, sont poussés à la mendicité, au vagabondage, à la prostitution, ou sont victimes de sévices

et de mauvais traitements dans leur famille. Dans cette catégorie sont compris les enfants abandonnés des prisonniers et les enfants dissolus, qui forment l'enfance égarée.

Nous ne parlerons pas particulièrement des enfants matériellement et moralement abandonnés, car, quoique cette distinction soit possible théoriquement, en pratique, il est impossible de distinguer si l'enfant peut être classé dans l'une ou dans l'autre catégorie, car presque toujours il s'agit d'abandon matériel et moral dans le même temps.

En Italie, pour ce qui concerne l'assistance des enfants abandonnés, nos lois sont très défectueuses.

Plusieurs dispositions visent en particulier la protection des enfants moralement abandonnés par des parents inhumains, comme les articles 33,349,393 du Code pénal, et 113, 116,loi de sûreté publique du 30 juin 1889 ; 1, 2, loi 21 décembre 1873 n. 1733 ; et 221, 233 du Code civil.

Mais ces dispositions n'atteignent pas le but désiré, car elles ne forment pas un système organique et de même, dans les cas où le législateur a supprimé l'autorité paternelle, il n'a pas pourvu aux moyens d'assurer l'assistance à l'enfant.

Il y a, c'est vrai, la loi du 17 juillet 1890 (art. 8), qui ordonne aux congrégations de charité de pourvoir provisoirement à l'assistance des enfants, mais cette disposition reste souvent inappliquée, faute de moyens. Elle n'a pas mieux atteint le but, la loi du 18 juillet 1904 par laquelle on oblige les institutions charitables d'inscrire dans leurs comptes au moins un tiers de leurs revenus pour le partager en subsides aux enfants dont les parents sont indigents, et surtout si l'un d'eux est mort ou introuvable, ou malade dans un établissement public, etc. ; il est certain que les dispositions de cette loi sont inefficaces.

Il ne faut pas non plus croire que la loi qui sera sanctionnée par le Parlement sur l'enfance abandonnée résoudra ce problème complexe. Elle détermine les

institutions qu'elle charge de la dépense à faire pour les enfants abandonnés. Les communes sont appelées à cette fonction à l'aide des revenus de l'État, de la Province, et de la charge qui incombera avant tout aux institutions de bienfaisance en faveur de l'enfance et à celles qui ont des revenus charitables n'ayant pas de but déterminé ; la commune a toujours la faculté de se récupérer sur les institutions dotales.

Le nombre des enfants abandonnés qui ont été secourus en Italie au commencement de 1902 était environ de 25, 211. Les chiffres les plus élevés des enfants secourus sont donnés par la Lombardie (5095), la Vénétie (4273), le Piémont (4131). la Toscane (3089), la Sicile (2656) et le Latium (1731).

Les institutions qui pourvoient à cette forme de bienfaisance sont au nombre de 219, entre lesquelles 132 sont des fondations pieuses autonomes, ou soutenus par d'autres institutions, et 87 sont des institutions, particulières. Les premières pourvoyaient à l'assistance, aussi bien au dehors qu'au dedans de l'institution, de 12.783 enfants et les seconds de 1564 ; aux autres 6624 enfants pourvoyaient directement les communes et les congrégations de charité, qui les confiaient à des familles d'ouvriers ou d'agriculteurs.

L'œuvre de l'assistance à l'enfance matériellement et moralement abandonnée appelle dans notre pays l'attention de ceux qui se soucient de la régénération physique et morale de l'espèce.

Il y a aussi beaucoup d'institutions d'assistance complémentaires destinées à pourvoir à l'amélioration physique et intellectuelle de l'enfance, des classes les plus délaissées de la société, comme les asiles infantiles, les patronages scolaires etc.

En 1901, il y avait 3.248 de ces institutions, dont 1.214 accueillaient tous les enfants gratuitement, 1.427 recevaient des payants et des non-payants et 540 n'accueil-

laient que des payants. Dans la même année, les inscrits dans les asiles montèrent à 364, 825, partagés en 184,658 garçons et 180,167 filles.

Si tous les petits enfants, qui sont âgés de trois et six ans fréquentaient les asiles, ceux-ci devraient, en recueillir encore 1.912,882. Les communes, cependant, ont déclaré que l'on sent le besoin d'étendre cette assistance, seulement encore. à 237,501 enfants. Pour les autres, ce besoin ne se manifeste pas, ou l'on croit impossible d'envoyer ces enfants aux asiles, car ils appartiennent à des familles vivant loin des centres habités.

Il faut observer que l'Italie méridionale manque aussi de ces institutions. Et le peu d'asiles qu'il y a ne donnent pas aux enfants le déjeûner scolaire, tandis qu'il est concédé par 1799 asiles, presque tous de l'Italie septentrionale.

En France, en 1901, on comptait 5,849 écoles maternelles, fréquentées par 728,595 enfants, ainsi classées :

Collèges		Nombre	Enfants
Laïques	publiques..	2.064	381.110
	privés.....	170	7.565
Congrégations	publiques..	431	59.202
	privées....	3.184	280.718

On peut considérer comme un complément de ces asiles les patronages scolaires, qui ont pour but de fournir le matériel scolaire, les vêtements et souvent aussi un repas par jour aux enfants pauvres.

En Italie, en 1901, dans 291 de ces institutions 103,132 élèves furent secourus, 56,012 garçons, 47, 120 filles. Sur 1.000 élèves des écoles on en a secouru 40 ; mais la

proportion s'élève à 83 dans les Romagnes, à 76 en Piémont, à 67 en Toscane, à 62 dans les Marches ; elle se réduit à 3 dans le Latium, à 5 dans les Abruzzes et en Campanie, à 6 dans les Pouilles, tandis qu'il n'existe pas d'institutions en Basilicate, ou en Calabre.

Nous constatons avec plaisir, que cette forme d'assistance aux petits parasites prend chaque année une nouvelle extension. Dans les pays étrangers elle est très répandue.

Sans parler des autres formes moins importantes d'assistance aux enfants abandonnés, nous examinerons les orphelins.

c) *Orphelins.* — Ces petits parasites qui vivent aux dépens de l'assistance sont sans parents.

Nos lois il est vrai n'ont pas de dispositions qui les regardent, mais on peut invoquer celles qui sont relatives aux enfants abandonnés. Seulement l'article 250 du Code civil oblige l'officier de l'État-civil, qui reçoit la déclaration de décès d'une personne qui a laissé des enfants mineurs, d'en informer promptement le préteur ; et les articles 8 de la loi du 17 juillet 1890 et 5 du réglement administratif du 5 février 1891 obligent les congrégations de charité de procurer les soins administratifs et judiciaires d'assistance et de tutelle aux orphelins, en assumant provisoirement la protection dans les cas d'urgence.

Au commencement de 1902 les orphelins secourus étaient dans tout le royaume au nombre de 46.242, c'est-à-dire 0.4 pour 1.000 habitants. Mais la proportion s'élevait à 4 pour mille dans le Latium, à 3 en Toscane, à 2 ne Ligurie et en Piémont, et se réduisait à 1 dans la Campanie et en Pouille et presque à zéro dans les Abruzzes, en Basilicate et en Sardaigne. De ces orphelins 2.428 reçurent des subsides à domicile des communes ou des congrégations de charité et 43014 furent secourus par 880 institutions, dont 701 étaient des personnes morales : 36.484 enfants, étaient entretenus par d'autres institu-

tions et 7.330 enfants se trouvaient dans 179 institutions privées.

Nombreux sont les inconvénients que l'on rencontre dans l'assistance des orphelins en Italie. Le désir de retirer un gain immédiat du travail des petits parasites, fait donner une fausse direction à leur éducation. On bâtit de mauvais asiles dans les hospices, au lieu de mettre les enfants dans les conditions ordinaires du travail libre, en les plaçant dans les *opifices* ou dans les magasins de la ville. On néglige les occupations agricoles, donnant la préférence aux occupations industrielles, dans lesquelles la concurrence est plus vive.

L'éducatiou même que l'on donne aux petites filles, souvent, n'est pas propre à leur condition économique, et celles qui sont licenciées à cause de leur âge, une fois hors de l'hospice, ne sont pas capables souvent de se procurer une existence honorable. D'un autre coté, pour les petits garçons, le séjour dans l'hospice est parfois prolongé au-delà de la majorité, ce qui porte préjudice à d'autres orphelins, qui restent privés d'assistance. Si donc, dans notre pays, les moyens d'assistance aux orphelins ne manquent pas, il semble toutefois que les nombreux moyens fournis par la bienfaisance publique et privée ne sont pas toujours convenablement organisés.

Sans nous arrêter à d'autres formes de bienfaisance secondaires du parasitisme infantile, ni à l'assistance de l'enfance invalide, dont nous parlerons plus loin, faisons observer qu'en Italie, — nous donnerons ensuite le résumé de les chiffres — bien des formes de l'assistance infantile ont besoin d'un plus grand développement pour ne pas rester en arrière des divers États étrangers.

Toutefois on voit clairement, par les chiffres donnés, de quelle importance est l'enfance dans la population indigente secourue, importance encore plus grande, certes, que celle des vieillards. E. Thomas indique la vieillesse comme une cause principale de la misère. Cette affirma-

tion, vraiment, est exagérée, et l'on ne peut pas l'accepter comme une règle, selon l'opinion de Boscher. Il est vrai, comme l'écrit Nitti, que la vieillesse est généralement menaçante pour les travailleurs, quelquefois plus que la mort; rien en effet, n'est plus triste que l'obscure pauvreté des dernières années, après une vie toute de travail. Mais la cause première de la misère chez les vieillards mêmes est bien différente ; c'est la passivité économique que la vieillesse engendre,attendu qne les vieux apportent un large contingent au parasitisme des indigents secourus.

Dans les quelques villes observées par Böhmert, parmi les individus ayant droit à l'assistance permanente, 39.94 o/o étaient des vieillards entre 60 et 75 ans.

En France, en 1903, dans 162 asiles pour vieillards, dont 35 publics et 129 privés, avec 9.025 lits dans les premiers et 15.058 dans les secondes, on abritait, au premier janvier de cette année-là, 22.344 vieillards ; 522.151 journées furent à la charge des communes, 2.402.791 à la charge des départements et 2.426.393 à la charge des sociétés particulières.

A Paris, le parasitisme des indigents secourus à cause de leur âge depuis 1896 a été :

Années	Nombre total des indigents	Secourus à cause de l'âge
1896	49,045	26,206
1897	51,463	28,495
1898	52,653	29,540
1899	54,049	30,305
1900	54,595	29,410
1901	55,681	30,269
1902	55,750	29,773
1903	57,056	30,596
1904	57,369	29,354
1905	58,003	29,859

On voit donc que, à Paris, les enfants et les vieillards ensemble composent plus de la moitié des indigents secourus : en 1905, sans parler des autres années, 51,48 o/o.

De tous ces chiffres, il résulte que le nombre des pauvres secourus à cause de leur âge représente plus de la moitié et même les trois quarts du parasitisme des indigents secourus.

b) *Le sexe.* — Le sexe aussi, comme pour la population économiquement passive, a son importance pour la population indigente.

En Allemagne, sur 100 pauvres adultes, 60 sont ordinairement des femmes et 40 des hommes. De tous ceux qui ont le droit à une continuelle assistance, 77 o/o sont des femmes, et parmi celles-ci, 60 o/o sont des veuves.

Les femmes étant pour la plupart, comme nous l'avons vu, économiquement passives, on comprend aisément pourquoi elles donnent une si large contribution à l'indigence, particulièrement quand elles sont abandonnées de leur famille, ou pis encore, quand elles doivent être le seul soutien de leurs enfants.

A Leipzig, en effet, en 1889, sur 162 femmes séparées et divorcées, 83 o/o avaient besoin d'assistance.

Dans un grand nombre de villes allemandes, 9 o/o des femmes pauvres sont ou divorcées, ou séparées, ou abandonnées de leur mari ; 62, 63 o/o sont veuves.

A Paris, en 1905, sur 58.003 indigents, 40.481 étaient des femmes, c'est-à-dire 70 o/o.

Depuis 1896, le nombre des femmes seules (veuves, séparées, divorcées) avec famille, qui recouraient à l'assistance publique a été :

1896.....	669	1901.....	1.597
1897.....	834	1902.....	1.623
1898.....	1.091	1903.....	1.944
1899.....	1.247	1904.....	2.408
1900.....	1.416	1905.....	2.433

En Angleterre et dans le pays de Galles, au 1er janvier 1904, sur 527.124 parasites adultes à la charge de l'assistance, 197.268 étaient des hommes et 329.846 des femmes.

Les chiffres sont extraordinairement éloquents.

c) *Maladie.* — Le nombre des indigents secourus pour cause de maladie est également grand. En conservant la distinction faite entre les maladies d'espèce permanente et les maladies d'espèce temporaire, on observe qu'entre les premières, celle qui a une grande importance pour l'assistance des indigents, c'est surtout la folie. Avec la rapide augmentation du nombre des fous, on observe aussi une augmentation rapide du nombre des fous indigents secourus.

En Angleterre, en effet, ils étaient : 21.158 en 1852; 45.152 en 1869; 60.165 en 1879; 70.470 en 1884; et en 1904, au 1er janvier, sur 869.128 personnes secourues 104.253 étaient des fous.

Quant aux maladies somatiques, de caractère même permanent, les aveugles, les sourds-muets, etc., pourraient s'appeler *albarmen*, comme dit Rau, c'est-à-dire malades à moitié, lesquels peuvent souvent accomplir un ouvrage, du reste insuffisant pour leurs besoins.

Il faut, à ce propos, se rappeler un usage très caractéristique relativement aux *Krüppelfur*, dont parle Roscher, savoir : qu'un malade mendiant, qui ne pouvait, marcher, était transporté par les paysans, chacun à son tour, qu'il trouvait sur la route, jusqu'au prochain village et cela toute sa vie.

Il nous faut parler un peu aussi de l'enfance invalide, parce que dans ce cas la population indigente enfantine demande le secours d'autrui, moins à cause de l'âge qu'à cause de maladie temporaire, ou permanente. Il est évident que plusieurs causes peuvent agir ensemble pour produire la passivité économique, d'où la nécessité d'avoir besoin de l'assistance publique ou privée.

En France, les institutions pour l'éducation des aveugles

et des sourds-muets s'élevaient, en 1902, environ à 15 (3 publiques et 12 privées); elles recueillaient, à la fin de cette année-là, 1.270 enfants. On y fit les frais, en 1902, de 415.534 journées de présence, dont 30.587 à la charge des communes, 185.649 des départements et 190.198 de sociétés privées, ou de particuliers.

Quant aux enfants scrofuleux, en France, on compte 24 hospices marins, qui assistent chaque année 8.000 scrofuleux; plusieurs sont toujours ouverts.

Quant aux adultes malades en France, en 1903, dans 11 hôpitaux d'incurables, dont deux publics et deux privés, avec 533 lits dans les premiers et 1.426 dans les seconds il y avait le premier janvier de cette année, 1.948 malades; il y eut 73.061 journées de présence à la charge des communes, 118.041 à la charge des départements, 470.388 à la charge de sociétés privées.

Quant aux maladies de caractère temporaire, elles donnent aussi un large contingent au parasitisme des pauvres secourus.

En Italie, on a fait plusieurs lois concernant l'assistance des malades pauvres à domicile. Telle la loi communale et provinciale du 20 mars 1865, qui rendait obligatoire pour les communes la dépense des services sanitaires pour les médecins, les chirurgiens et les sages femmes, au bénéfice exclusif des pauvres, (lorsqu'ils étaient privés d'institutions particulières), et qui fut ensuite modifiée.

La loi du 25 février 1904 impose aux communes l'obligation de distribuer gratuitement aux pauvres les médicaments; pour le cas où cette fourniture n'aurait pas été faite, ou ne devrait pas être faite, soit par les fondations pieuses, soit par tout autre moyen ou en vertu d'autres lois (art. 3).

La loi du 21 juillet 1902, n. 427 sur l'assistance aux pellagreux pauvres, déclare obligatoire l'alimentation curative des pauvres atteints de pellagre; et, quand l'alimentation curative est insuffisante ou inefficace, ces

malades doivent être admis dans des hospices spéciaux, dans des hôpitaux ou autres locaux spécialisés.

Enfin nous parlerons des lois qui sont faites pour prévenir et soigner la *malaria* ; depuis celle du 23 décembre 1900, jusqu'à celle du 19 mai 1904, par laquelle on destine le bénéfice éventuel de la vente de la quinine de l'État à l'emploi des moyens de diminuer les causes de la *malaria* (art. 1, 1904) : et dans les zones déclarées infectées, pour les colons et les ouvriers employés, de façon permanente ou provisoire, avec un salaire fixe, ou à forfait, lorsque les institutions publiques de bienfaisance n'ont pas de moyens suffisants, les administrations communales doivent donner gratuitement la quinine pour toute la durée du traitement préventif et curatif de la malaria.

Plus loin, dans le tableau récapitulatif des parasites à la charge de l'assistance en Italie, nous apporterons d'autres données relatives au parasitisme des indigents qui sont secourus à cause de l'impossibilité où ils se trouvent de travailler pour raison de maladie.

A Paris, tous les malades ensemble forment plus d'un tiers des pauvres secourus. Ils étaient en effet :

Années	Secourus pour maladie
1896	18.578
1897	17.625
1898	18.424
1899	18.917
1900	19.976
1901	20.047
1902	20.293
1903	19.855
1904	20.193
1905	20.163

Ainsi, de 1905, par exemple, à Paris, sur 58.003 indi-

gents secourus, 20.163 étaient secourus pour maladie, c'est-à-dire 34 o/o.

Comme on le voit, les individus économiquement passifs, indigents assistés pour causes naturelles médiates sont très nombreux. Il faut donc travailler encore pour que dans la vie sociale s'élève le degré psychique des incomplets, pour que chacun puisse compter pour un homme, pour que chacun puisse avoir une existence individuelle réelle, être une valeur positive. En soignant le corps, et en éduquant l'esprit nous donnerons à la société, au lieu des parasites, des personnages aptes à la vie, capables de suivre et non de ralentir l'incessante évolution.

En visant à ce noble but, nous pouvons dire que la médecine n'est point chose contemplative : *elle est de par essence agissante et bienfaisante* (*Poinier*).

Et en vérité, elle aide efficacement à réduire le poids mort que l'humanité traîne après elle.

d) *Accidents et crimes*. — Les terribles calamités (cyclones, tremblements de terre, incendies, éruptions, etc.), portent avec soi l'extermination, l'indigence grave et profonde dans des régions entières.

Il y a un an seulement que le peuple calabrais, déjà si pauvre, se trouva en un instant sans toit et sans pain, et dut être secouru par l'Italie et les autres États du monde.

Il y a peu de jours encore,la lugubre catastrophe vésuvienne transformait en quelques heures des lieux agréables et riants en un désert aride et sablonneux, ensevelissait et ravageait, sous d'énormes amas de matière volcanique, plusieurs villages auxquels je suis attaché par tant de liens de famille, et de souvenirs.

Dans ces catastrophes, même en ne comptant pas les morts, le nombre de ceux qui tombent dans l'indigence souvent absolue, et qui sont obligés de demander l'assistance des autres est toujours considérable.

Lors du récent tremblement de terre, qui causa la

ruine de San-Francisco, selon les calculs de Georges Nestler-Tricoche, publiés dans le *Journal des Économistes* (1906), environ 100 mille personnes se trouvèrent d'un jour à d'autrui, sans travail, sans toit, sans pain, et plusieurs d'entre elles sans vêtements.

Les secours de la bienfaisance publique ne sont-ils pas urgents et indispendables dans ces graves et vastes calamités ?

Quelquefois des accidents du travail prennent des propositions extraordinaires. Qui ne se rappelle la catastrophe minière de Courrières ?

Nous dirons avec Nitti, que, s'il est de l'intérêt de la société de pourvoir à tous ces risques, c'est quelques fois aussi un sage calcul.

Mais ce qui fait réfléchir c'est le nombre toujours croissant des parasites par impossibilité physique de travailler et pour des causes extraordinaires.

En effet, les accidents du travail et conséquemment les subsides concédés aux victimes présentent une augmentation extraordinaire, spécialement en Italie et en Allemagne, un peu moins en France.

L'augmentation constatée dans le nombre des accidents et des indemnités est due en partie à ceci : auparavant tous les cas qui n'avaient pas droit à une compensation passaient inaperçus. Aujourd'hui, les travailleurs, qui connaissent mieux leurs droits et les bénéfices de la loi, font valoir leur réclamation. Mais une partie des accidents est artificielle et criminelle. Cela résulte des enquêtes faites et des relations publiés en Italie et à l'étranger. En France,pour préparer la simulation des accidents, il s'est trouvé des médecins qui ont blessé les malades, afin de leur procurer des plaies artificielles. A Rome, aussi, on a découvert plusieurs cas de simulation ou d'exagération des conséquences des accidents. Avec raison donc, la question des accidents du travail appelle l'attention des

hommes d'étude, car elle est un des articles les plus épineux de la législation sociale.

Nous venons de parler de ceux qui, ne pouvant pas travailler par suite de conditions physiques particulières, sont des indigents assistés, c'est-à-dire de la première catégorie du parasitisme humain à la charge de la bienfaisance publique et privée.

Nous allons parler maintenant de la deuxième catégorie.

§ 4. — *Parasitisme des indigents assistés pour cause de passivité économique volontaire.*

En négligeant ceux que nous avons comptés dans les classes sociales supérieures, puisqu'ils sont, presque tous indépendants, nous devons considérer, parmi les classes sociales inférieures, ceux qui, ne voulant pas travailler (c'est-à-dire les mendiants, les vagabonds, les gens de mauvaise vie, ceux qui sont tombés dans la prostitution masculine et particulièrement féminine, les grévistes, etc.) constituent le parasitisme des indigents secourus pour cause de passivité économique volontaire.

Nous avons déjà traité séparément des uns et des autres et nous ne répéterons pas ce que nous avons dit. Nous dirons seulement que la plupart font partie de la population assistée. Les grévistes mêmes, qui ont souvent de formidables organisations, sont obligés presque toujours de demander les secours d'autrui. Et que dirons-nous de tous ceux qui sont habitués à se procurer les moyens de vivre, non à la sueur de leur front et honorablement, mais par le vol, par la *camorra*, ou en faisant trafic de leur corps ?

Ces êtres économiquement passifs, pourris dans la léthargie, comme les cheiroptères et les rongeurs, cherchent comme des sangsues à sucer à l'humanité bienfaisante et crédule les dernières gouttes de sang. Pourtant, parmi

les oisifs volontaires, ceux qui donnent le plus large contingent à la foule des assistés, ce sont les vagabonds et les mendiants.

En Allemagne, comme nous l'avons vu, on estime le nombre des vagabonds à environ 200.000, dont 20.000 seraient utilement secourus. Mais ce nombre de 20.000 vagabonds secourus, comme fait observer Cavaglieri est bien au-dessous de la vérité, si l'on se réfère à la totalité des personnes secourues dans l'année.

Quant à la France, en 1903, dans 77 dépôts de mendicité, parmi lesquels 13 publics et 4 privés, avec 2.713 lits dans les premiers,et 1020 dans les seconds, il y avait au 1er janvier de cette année-là 3.493 personnes, et 376,899 journées de présence furent à la charge des communes, 41,190 à la charge de sociétés privées.

Quant à l'Italie, au commencement de 1902, furent déclarés parasites, vivant habituellement de mendicité, dans le royaume, 75,409 individus. Parmi ceux-ci on compte plusieurs personnes secourues en quelque manière à l'intérieur ou hors des hospices, qui tâchent de se procurer, en faisant des quêtes, quelque profit ; il en est ainsi des adultes oisifs et vagabonds et des enfants poussés par les parents à la mendicité. De sorte que les individus qualifiés comme mendiants, dans le royaume, sont dans la proportion de 2 o/oo habitants. Mais ce chiffre s'élève jusqu'à 5 en Sardaigne, à 4 dans les Pouilles, à 3 en Toscane et en Lombardie, et se réduità 1 en Piémont, en Ligurie, dans la Vénitie, dans le Latium et dans les Abruzzes.

Dans 802 communes d'Italie, la mendicité est exercée d'une manière qui importune la population ; les plaintes viennent particulièrement des régions les plus riches et les plus éduquées, c'est-à-dire, de 252 communes de la Lombardie, de 85 de la Vénétie, de 81 du Piémont, de 56 de la Toscane.

Mais outre les subsides concédés par les communes et les institutions publiques et privées aux parasites, outre

les aumônes individuelles faites à l'assistance hospitalière dans les hospices de mendicité, dans les maisons d'industrie et dans les hôpitaux de charité, on a formé, particulièrement dans les grands centres, des sociétés ayant pour but de réprimer la mendicité publique. Elles donnent un abri temporairement aux mendiants qui n'ont pas de domicile fixe dans la commune et ne pourraient être admis gratuitement dans les institutions locales; elles cherchent par le moyen d'agents spéciaux à empêcher la mendicité, favorisent l'application des mesures répressives dictées par la loi ; donnent du travail à ceux qui peuvent travailler, distribuent des vêtements et des rations alimentaires.

Nous parlerons aussi des ateliers, des colonies agricules, des asiles de nuit, etc., institutions qui, du reste, ne se bornent pas seulement à secourir les indigents qui ne veulent pas travailler.

En 1903, en France, sur 37 établissements d'industrie, ouvroirs, dont 4 publics et 33 privés, ces derniers comptant 989 lits et les premiers 264, 1.471 personnes étaient secourues au 1er janvier ; et il y eut 118,705 journées de présence aux frais des communes, 13,055 à la charge des départements et 240,128 à la charge de sociétés privées. En outre, la même année dans neuf colonies agricoles, dont une publique et 8 privées, avec 61 lits dans la première et 505 dans la seconde, au 1er janvier, on comptait 458 personnes secourues, et il fut compté 19.840 journées de présence à la charge des communes, 8,395 à la charge des départements et 141,106 à la charge de sociétés privées. D'après tout ce que nous venons d'exposer, on peut se former une idée claire de l'importance des oisifs volontaires dans la population parasitaire des indigents secourus.

Passons donc à la troisième et dernière catégorie de parasites aux dépens de l'assistance.

§ 5. — *Parasitisme des indigents secourus pour cause de passivité économique involontaire, due à des conditions sociales particulières.*

Cette espèce de parasitisme aux dépens de l'assistance comprend la population inoccupée et détenue.

Nous avons déjà parlé de cette dernière, nous nous en occuperons encore plus amplement ensuite. Il nous reste peu de chose à dire sur les prisonniers par rapport à l'assistance, puisque la bienfaisance pourvoit peu ou pas du tout à ces individus économiquement passifs.

En Italie, au commencement de 1907, on comptait cinq institutions qui pourvoyaient à cent familles environ de prisonniers et à 330 fils de prisonniers, avec une dépense de 72.300 francs.

Mais les institutions qui s'occupent surtout des prisonniers sont les sociétés de patronage pour les prisonniers et les libérés, qui ont pour but de s'intéresser au sort de ceux qui sont engagés dans la voie du crime, en tâchant de les en tirer par des conseils et des bonnes œuvres, afin de rendre à la société civile de laborieux et honnêtes citoyens (art. 29, règl. du 1er février 1891, n° 260).

Outre les cinq institutions citées, il y a encore vingt cinq fondations de secours aux prisonniers, qui ont ensemble un patrimoine de 492.000 francs. Avec le revenu annuel de ce patrimoine elles pourvoient à l'assistance annuelle des prisonniers.

On compte enfin treize sociétés de patronage pour ceux qui sont sortis de prisons ou des maisons de correction et qui laissent prévoir qu'ils sont capables de se corriger et de sortir de la voie du crime. Mais l'œuvre de ces patronages commence dans les lieux mêmes de détention avec les visites aux détenus, les subsides matériels, les

distributions de livres; elle s'efforce ensuite de procurer aux libérés un travail rémunérateur, des vêtements, des aliments et des instruments de travail, enfin de faciliter les réhabilatations.

En 1901, sur le revenu total de ces sociétés, soit 30.253 frans, on dépensa 15.851 francs pour l'assistance directe de 763 individus sortis de prison, outre l'aide matérielle et morale donnée à plusieurs prisonniers et à leurs famille.

Cette forme d'assistance s'est développée particulièrement en Piémont et en Sardaigne; le gouvernement aussi vient en aide aux prisonniers en fournissant à l'assistance des subsides annuels, qui, dans l'exercice 1902-1903, s'élevèrent à 13.300 francs.

On voit donc que l'action de la bienfaisance publique et privée en faveur de la population des prisons est très limitée. Mais comme on l'a vu, eu égard à la passivité économique, et au parasitisme humain, ceux qui nous intéressent le plus, ce sont les sans-travail.

On comprend tout de suite que ceux-ci doivent demander les secours d'autrui.

Le chômage plonge les travailleurs dans l'indigence la plus grave ; car ils travaillent généralement pour vivre, ils n'ont pas d'économies et, sitôt que leur unique source de gain vient à tarir, ils sont évidemment obligés de demander pour eux et pour leur famille l'assistance publique ou privée.

Mais l'assistance publique, la bienfaisance publique et la charité privée ne devraient pas intervenir en matière de chômage, à moins qu'il ne soit impossible de soutenir autrement les chômeurs. Elles devraient borner, autant que possible, leur intervention à subvenir surtout aux dépenses d'apprentissage professionnel des ouvriers sans ouvrage.

Cependant, comme la passivité économique involontaire due au manque de travail entraîne aussi le manque

de moyens de subsistance, le besoin d'un prompt secours se fait impérieusement sentir. Ainsi l'action de la bienfaisance « de consommation » s'explique nécessairement ; elle se distingue de la bienfaisance « productive », en ce que la première remédie aux conséquences du chômage en fournissant aux sans-travail indigent ce qui est indispensable à la vie, tandis que la seconde, au contraire, pourvoit à ce que le chômeur soit au plus vite admis au travail normal.

Toutefois, puisqu'il faut un certain temps pour trouver à l'ouvrier une occupation définitive, la simple bienfaisance « de consommation » est nécessaire, comme remède temporaire, afin que le pauvre sans-travail ne meure pas de faim.

Mais considérant que l'ouvrier sans travail, secouru pour quelque temps, s'habitue facilement à l'oisiveté, affaiblit ses forces dans l'inaction, désapprend le métier, perd la force et l'habitude du travail, cède aux attraits de la vie désordonnée et joyeuse, finit bien vite par devenir un mendiant et peut-être aussi un criminel, on a pensé sagement à substituer à la charité l'assistance par le travail qui oblige le chômeur indigent à apporter son travail personnel à des travaux particuliers, prouvant ainsi qu'il mérite vraiment un secours.

Il y a beaucoup d'institutions qui prêtent un secours temporaire aux sans-travail, moyennant un travail, mais elles ne cessent pas d'être des œuvres de bienfaisance ; elles n'ont point pour but l'augmentation de la production, ni le gain, ni la réintégration de l'ouvrier inoccupé dans la distribution des richesses, selon les lois économiques ; mais elles ont seulement pour but de faire la charité sous une forme moins désastreuse que la distribution faite au hasard d'une aumône quelconque.

C'est pourquoi Charles Gide dit justement que la charité moderne ne porte plus l'aumônière à la ceinture, comme les reines d'autrefois ; elle l'a remplacée

par le carnet de chèques, sous forme de bons de travail.

Il est évident que l'assistance par le travail protège contre les dommages et la ruine morale et physique, qui sont la conséquence du chômage forcé et de l'oisiveté ; en employant les inoccupés elle diminue la pression qu'ils exerceraient sur les salaires des ouvriers employés.

On entend, toutefois, que l'on ne donne pas au sans-travail pauvre un salaire juste, mais seulement ce qu'il lui faut pour ses besoins urgents ; en d'autres termes on ne fait, ni plus ni moins qu'une aumône déguisée, laquelle ne diminue point le nombre de personnes nécessiteuses. De sorte que l'œuvre de la bienfaisance est très complexe par rapport au parasitisme involontaire des sans-travail indigents, car elle procure inconditionnellement les moyens de subsistance aux ouvriers sans travail ; elle vient en aide par l'argent et les œuvres à ceux qui, par pauvreté, ou par ignorance, ou par inexpérience, ne peuvent se tirer d'embarras; elle a recours aux offices de renseignements et de publicité, aux agences de placements gratuits au lieu des agences d'exploiteurs et d'entremetteurs ; elle procure des subsides de voyage pour l'émigration à l'intérieur et à l'étranger ; des fournitures, des outils et des instruments pour l'exercice d'un art ou d'une industrie ; elle fait exécuter des travaux, procure la clientèle, facilite le passage des travailleurs d'une classe à l'autre, fonde des maisons de travail et particulièrement des colonies agricoles ; en somme, elle s'occupe de tout, peut offrir un appui temporaire au sans-travail, rendre possible et immédiatement efficace la stipulation du contrat de travail et réintégrer les ouvriers inoccupés dans la production normale.

En Angleterre, on a songé avec la *Poor Law* à secourir de la meilleure manière le parasitisme des sans-travail pauvres. Mais en Angleterre, la loi qui concerne plus particulièrement l'assistance au parasitisme des inoccupés pauvres est celle du mois d'août 1905.

En Allemagne, les maisons de refuge pour les sans-travail errants dont nous avons déjà parlé sont très répandues. Il y en a de trois sortes dues à diverses initiatives. Outre celles où se réfugient des individus économiquement passifs, qui sont invalides ou qui se dérobent au travail, il y en a d'autres, qui abritent les ouvriers en voyage, cherchant du travail ; et enfin, celles qui pourvoient aux personnes qui demeurent à la ville, n'ayant ni travail, ni refuge. Dans celles-ci les ouvriers indigents, qui cherchent du travail, reçoivent les vivres et le logement.

Toutes ces formes de bienfaisance au parasitisme des inocupés se répandent de plus en plus, même dans les autres pays. Et Varlez écrit avec raison, qu'à présent, on ne peut fatalement supprimer l'intervention de la bienfaisance publique ou privée dans la lutte contre les conséquences du chômage. Mais il faut en borner l'action par le développement de la prévoyance et de l'assurance.

Toutefois, afin que les secours de la bienfaisance publique puissent aider le sans-travail à s'élever physiquement et intellectuellement, il faudrait établir que les secours à domicile ne soient donnés qu'aux sans-travail désireux de suivre des cours destinés à perfectionner leur capacité professionnelle.

Le chômage frappe surtout les incapables et la bienfaisance servirait alors, non à démoraliser mais à éduquer les sans-travail.

§ 6. — *Données résumées sur le parasitisme des indigents assistés et Conclusion*

Après l'examen des catégories spéciales de parasites à la charge de l'assistance publique, de la bienfaisance publique et de la charité privée, il nous reste à présent à donner des aperçus du parasitisme des indigents assistés

pour cause de passivité économique volontaire et involontaire.

Les distinctions sont toujours conventionnelles et il n'est pas possible de ranger tous les pauvres dans l'une plutôt que dans l'autre catégorie.

En considérant le tableau général de l'indigence secourue dans les divers pays, l'importance de cette pénible forme de parasitisme aux dépens des moyens de subsistance qui, abstraitement, suit le parasitisme domestique, apparaîtra plus évidente.

En effet :

En Angleterre et dans le pays de Galles, du 1er juillet 1903 au 30 juin 1904, on dépensa sur le fonds de la taxe des pauvres 321.208.075 francs et au 1er janvier 1904 on secourut 869.128 personnes, dont 222.690 enfants au-dessous de seize ans, 527.124 pauvres adultes, 104.253 fous, 15.634 vagabonds.

Dans les Pays-Bas, on secourut à domicile, en 1889, par la charité publique et privée 224.718 personnes, avec une dépense de 7.216.c00 francs.

En Baviere, on secourut en 1900, grâce aux sociétés communales pour les pauvres 189.489 personnes, dont 110.072 d'une manière permanente et 79.417 temporairement, avec une dépense de 11.405.180 francs.

Quant à l'Italie, on trouvera, p. 152-153, le tableau général de la population parasitaire qui était à la charge de l'Assistance en 1902.

Il résulte surtout des données exposées que les moyens dont la charité publique et privée et l'assistance publique disposent en Italie sont trés nombreux ; mais pour que ces moyens aient des effets très utiles il faudrait une coordination de l'action inorganique et multiple de ces diverses institutions.

On a pour cela proposé la constitution de commissions provinciales, en leur confiant cette tâche très importante. Et en effet, avec la coordination des diverses institutions

entre elles, on évitera la déplorable dispersion des richesses destinées à la bienfaisance, en faisant converger l'action des multiples institutions aux buts qui s'accordent le mieux avec les exigences de la vie civile d'aujourd'hui. Et on tirera des moyens disponibles tout l'avantage que les indigents en attendent, en réduisant toujours plus le nombre de ces individus, qui, quoique demandant le secours de la bienfaisance publique et privée, restent absolument sans assistance et forment un sérieux danger pour la société.

Sans doute,ils sont très louables les efforts que l'on fait dans les divers États pour secourir les pauvres,car,comme le dit fort bien Paul Strauss, à l'aube du xx[e] siècle,il n'est permis à personne de se désintéresser du sort de son voisin et de s'enfermer dans sa tour d'ivoire. L'isolement égoïste n'est plus possible, et s'il est vrai, comme l'on a dit, que l'indigence est le terrain de culture de la criminalité et qu'il est plus humain et moins coûteux de satisfaire la faim, que de se défendre contre ceux qui en souffrent, il est aussi vrai qu'il serait bien plus utile de créér une œuvre saine et efficace de prévention, que de s'attacher à l'œuvre inefficace et dangereuse de la repression.

La bienfaisance est insufflante : elle est, comme dit De Amicis, un petit ruisseau dans un désert sablonneux. L'assistance qui vient des pouvoirs publics, la charité publique et privée ne sont pas une solution. La bienfaisance peut relever, peut faire disparaître une misère individuelle, mais elle ne peut pas éliminer la population indigente.

Elle est insuffisante, à moins qu'elle ne soit obligatoire et alimentée par un impôt. Mais dans ce dernier cas aussi, elle présente bien des inconvénients et souvent les conséquences ne sont point celles que l'on espérait.

La prévoyance, au contraire, est du domaine de l'hygiène sociale.

Nous avons parlé de la population parasitaire des indi-

Résumé des données relatives au parasitisme des indi-

FORMES DE BIENFAISANCE
A) Assistance a l'enfance
Brephotrophes[1]
Instituts pour l'enfance abandonnée
Réformatoires gouvernementaux
Réformatoires non gouvernementaux
Orphelinats
Instituts pour mineurs estropiés
» » » aveugles
» » » sourds-muets
Asiles pour les nourrissons et les sevrés
Instituts pour concession de subsides de lait
Asiles infantiles
Lieux de récréation
Lieux d'éducation
Patronages scolaires
Hospices marins
Instituts pour rachitiques
Colonies d'été
Total
B) Assistance aux inhabiles au travail et aux indigents
Hospices de mendicité, maison de travail et hospices pour les aveugles et sourds-muets adultes
Dortoirs et asiles de nuit
Sociétés contre la mendicité
Total
C) Assistance aumônière
Instituts pour la bienfaisance aumônière et pour secours à domicile
Patronages pour les libérés des prisons
Maisons sanitaires
Cuisines économiques
Total
Total des trois formes d'assistance

1. Dans le nombre des assistés, comme dans les dépenses de bienfaisance, sont compris les petits enfants illégitimes, placés directement en nourrice par les administrations communales, sans recourir aux bréphotrophes. Le nombre des assistés se rapporte à l'année 1897, le patrimoine à l'année 1893, le revenu extraordinaire et les dépenses de bienfaisance par accords des provinces et des communes, à l'année 1899.

gents assistés par la bienfaisance publique et privée

Institutions érigées en corporations morales ou soutenues par d'autres corporations morales et d'administrations publiques				Institutions privées			
N. des Instituts	N. des assistés	Patrimoine brut £	Dépense pour l'accomplissement des buts des Instituts £	N. des Instituts	N. des assistés	Patrimoine brut £	Dépense pour l'accomplissement des buts des Instituts £
120	131.228	46.331.060	14.027.188	—	—	—	—
132	12.783	51.527.702	3.337.268	87	5.864	1.449.574	1.589.751
11	1.961	—	577.264	—	—	—	—
14	2.805	7.010.270	1.237.513	19	2.436	512.513	638.045
701	36.484	271.162.619	12.096.553	179	7.330	2.897.470	1.926.399
8	161	—	42.734	19	973	225.350	360.394
20	885	15.949.146	779.868	7	79	13.533	41.952
38	2.292	14.169.329	1.100.634	18	501	550.340	174.297
22	3.039	1.178.919	127.505	11	505	22.000	28.178
40	6.903	3.227.163	254.650	11	696	61.922	14.387
2.182	281.207	78.235.993	5.811.147	1.066	83.618	5.570.302	1.359.583
—	—	—	—	562	79.374	—	—
—	—	—	—	115	19.628	114.000	357.498
—	—	—	—	291	103.132	2.785.031	761.487
38	2.266	3.974.063	453.139	51	2.948	564.478	178.045
12	2.482	6.476.628	420.428	2	42	—	12.900
8	1.510	785.887	61.873	13	1.077	61.743	75.548
3.346	492.006	500.028.779	49.327.764	2.451	308.203	14.828.256	7.498.464
817	48.929	238.232.957	14.529.205	96	5.463	1.639.005	945.847
54	951	324.800	34.471	51	1.527	585.683	51.515
2	—	31.354	19.521	17	—	3.997	145.774
873	49.880	238.589.111	14.583.197	164	6.990	2.228.685	1.143.136
—	[3]1.026.931	? ?	15.861.885	509	210.259	1.380.011	1.321.365
4	418	267.432	12.288	8	333	156.652	6.563
—	—	—	—	40	4.380	409.835	577.433
—	—	—	—	202	[2]5.862.788		
4	1.027.349	267.432	15.874.173	759	215.242	1.946.498	1.905.361
4.223	1.569.235	738 885.322	70.785.134	3.374	530.435	19.003.439	10.546.961

2. Nombre des soupes distribuées en 1901.

3. Dans ce chiffre sont compris : 6.624, enfants matériellement ou moralement abandonnés : 2.428, orphelins ; et enfin 31.568, indigents inhabiles au travail, tous assistés à domicile, avec des secours donnés par les communes ou par les congrégations de charité.

gents assistés, selon la méthode précédemment suivie dans l'exposition de la population économiquement passive. Il ne nous reste à présent qu'à nous arrêter brièvement à d'autres formes moins importantes de parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance.

VI

Autres espèces de parasitisme

Le champ du parasitisme humain ne comprend pas seulement les parasites domestiques et les indigents assistés, mais aussi, comme nous l'avons vu, tous les individus économiquement passifs, qui, n'ayant pas de revenus stables ne peuvent vivre qu'aux dépens d'autrui.

Les autres classes de parasites humains sont les suivantes :

a) *Le parasitisme sexuel*, constitué surtout par les personnes tombées dans la prostitution.

Selon les catégories d'individus aux dépens desquelles vivent les prostituées,comme Massart et Vandervelde le croient, elles peuvent être classées en filles des quartiers suburbains, des soldats, des brasseries, etc. Nous avions donc raison de dire que les diverses espèces de prostituées des temps romains nous rappellent celles d'aujourd'hui. Ces diverses espèces (on en pourrait citer bien d'autres) acquièrent peu à peu les habitudes, les goûts, les mœurs de ceux qui les entretiennent.

Mais le parasitisme sexuel comprend non seulement les prostituées,mais aussi les multiples variétés de souteneurs : du *marlou* des quartiers suburbains au *lanceur* de sociétés équivoques, ainsi que toutes les autres formes larvées de maquerellage.

b) *Le parasitisme voleur* constitué par tous ceux qui, violemment ou frauduleusement, dérobent aux autres les

moyens d'existence. Il comprend la plupart des vagabonds, les gens de mauvaise vie, les brigands, etc. Toutes ces variétés de parasites « prédateurs » ont généralement leur clientèle particulière ; elles présentent le développement de certaines facultés ignobles et de certaines habitudes spéciales, et elles emploient contre leurs victimes des procédés invariables.

Locatelli, en effet, est convaincu, par une longue expérience que les criminels usent toujours d'un moyen qui leur est propre dans l'accomplissement de eurs entreprises.

Et Lombroso, dans l'*Uomo delinquente*, ajoute que, bien des fois l'habileté de certains criminels paraît extraordinaire. Mais l'émerveillement cesse quand on regarde de près. Ils réussissent très bien, car ils répètent toujours les mêmes actes. Non seulement le voleur fait presque toujours le voleur, mais parmi les voleurs mêmes, il y a ceux qui ne volent que dans les boutiques et ceux qui ne volent que dans les chambres. Et entre ceux-ci encore, il y a des subdivisions. Vidocq parle des voleurs de chambres, qui y entrent au hasard (*cambrioleurs à la flan*), d'autres qui préparent longtemps le crime, prenant un appartement voisin, usurpant la réputation de mœurs honnêtes (*nourrices*), ou qui s'entendent au préalable avec les concierges, ou se procurent de fausses clefs (*caroubleurs*), ou ceux qui entrent sous le prétexte de donner le bonjour (*chevaliers grimpants*). Parmi les voleurs ordinaires du port de Londres, il y a les pirates qui dévalisent, armés de petites barques et volent de grandes ancres à corde; *les chevau-légers* qui, afin de pouvoir plus abondamment glaner, trouent les sacs de grains ; les *hirondelles de boue* qui emportent les fers, les combustibles des navires.

Et, lorsque les parasites voleurs s'associent entre eux, on observe une plus grande spécialisation dans les moyens d'exploitation.

D'ailleurs on a vu cela dans notre rapide examen des gens de mauvaise vie.

Mais il ne faut pas confondre ce parasitisme voleur avec le véritable parasitisme. La transformation du vol sous toutes ses formes en parasitisme, selon Massart et Vandervelde, forme toute l'histoire des tribus arabes du Magreh. Et à la vérité, depuis les rapines des tribus nomades, les vols de troupeaux dans les guerres des barbares, jusqu'aux larcins de volailles qui se commettent chaque jour dans les campagnes, on peut observer, comme dit fort à propos Tarde, tous les degrés de l'évolution du pillage véritable et propre au parasitisme déprédateur. En d'autres termes, à cause des transformations du milieu, on constate un pillage amoindri, qui doit être appelé plus justement parasitisme déprédateur. Tout se restreint: le produit du vol comme la qualité sociale du voleur, mais l'acte au fond reste le même ; et aujourd'hui encore, dans les pays les plus civilisés, le vol d'un cheval dans une écurie, d'une paire de bœufs dans une étable, présente un caractère « archéologique » qui ne permet pas de confondre son auteur, bohême ou bandit, avec le voleur ordinaire.

Il est donc évident que les parasites de cette catégorie sont des déprédateurs, dont l'énergie est amoindrie et dont l'action est enchaînée par l'organisation sociale présente.

c) Il nous faut parler à présent du *parasitisme des fonctionnaires inutiles*, que nous traiterons brièvement.

Enorme est le gaspillage de richesses auquel donne lieu l'immense phalange des « sinécuristes », depuis les courtisans les plus dorés jusqu'aux plus obscurs employés. Taine, dans l'*Ancien régime*, en décrivant la maison du roi de France, nous cite l'exemple des profitables sinécures suivantes : premier majordome, le comte de Cars; premier panetier, le duc de Brissac ; grand maître de la garde-robe, le duc de Larochefoucaud-Liancourt; grand échanson, le marquis de Verneuil; premier maître-d'hôtel, le marquis de la Chesnaye. Or, les salaires pour ces emplois, appelés

gracieux, étaient très élevés. Par exemple, l'intendant des chasses percevait 18.000 francs de revenus pour donner sa signature deux fois par an ; la garde du lit de la reine, en percevait 12.000, quoique l'on ignorât les attributions de cette charge, etc., etc.

En Angleterre, on trouve encore de nos jours beaucoup d'exemples analogues de sinécures.

Telles les corporations de Londres ; telle, en Écosse, la convention des bourgs-royaux qui, en d'autres temps, faisaient des lois municipales, se réunissent encore chaque année et conservent jalousement leur organisation, quoique depuis longtemps, elles aient cessé de fonctionner.

En Belgique, il y a le bourreau, qui est maintenu, malgré l'abolition de fait, sinon de droit, de la peine de mort; et il y a les conseillers des mines, qui ne se réunissent plus et qui par, suite de décès, ne sont plus que trois au lieu de cinq, car on ne remplace plus les titulaires.

D'ailleurs ce sont les fonctionnaires inutiles qui sont rétribués avec les salaires les plus élevés.

Viviani observe justement : « Ce qui me choque c'est le scandale de ces traitements énormes, qui rétribuent, au sommet de la hiérarchie, certains titulaires oisifs. »

Ces sinécuristes, trop bien rétribués ont été appelés, avec raison : *budgétivores*.

d) Nous omettrons d'autres formes du parasitisme mutuel et en général du parasitisme humain, puisque ces catégories de parasites, aux dépens des moyens d'existence, ont peu d'importance pour l'objet de notre étude, et puisque de nos jours le nombre en diminue sans cesse tant qu'il va finir par disparaître.

*
* *

Il sera très utile, au contraire, d'arrêter notre attention sur les effets du parasitisme humain, qui sont non moins nuisibles que ceux de la passivité économique.

Et comme nous l'avons dit pour cette dernière, ce qui nous intéresse particulièrement pour notre recherche, ce sont les effets de nature économique, lesquels peuvent se résumer presque tous dans le combat que livre, avec une férocité inouïe, la population indépendante contre le parasitisme, afin d'arriver à l'élimination des parasites humains. C'est ce qu'on verra dans le chapitre suivant.

LIVRE III

EFFETS DU PARASITISME HUMAIN

L'ÉLIMINATION DES PARASITES ET LA SÉLECTION DES INDÉPENDANTS

I

La nature extérieure ou la nature humaine?

Vilfredo Pareto écrit que l'on peut distinguer deux genres de sélection.

a) Celle qui détruit certains individus en en sauvant d'autres; *b*) celle qui fait rentrer ces individus dans la hiérarchie sociale.

La première est la conséquence de la lutte féroce entre la population indépendante et la population parasitaire: la lutte pour l'existence ; la seconde, au contraire, est la conséquence de la lutte entre les diverses classes sociales entre elles: *la lutte des classes*[1].

1. Le mot classe doit se comprendre ici selon toutes les explications données plus loin, liv. I, chap. III. Nous l'avons déjà dit la classe aujourd'hui ne peut être considérée comme une caste fermée.

Dans notre société,la division entre les classes sociales est fondée sur le revenu. Mais, même dans les diverses catégories de revenus et de fortunes, il n'est pas possible, objectivement, d'établir une séparation nette et précise. Les revenus forment une chaîne ininterrompue des plus petits aux plus grands, du dernier

De cette dernière, nous parlerons seulement incidemment, mais nous examinerons mieux la première, qui a une importance particulière pour cet ouvrage, puisque c'est elle qui effectue l'élimination des parasites humains aux dépens des moyens de subsistance.

Mais pourquoi cette lutte pour l'existence, cette élimination des parasites ?

Est-ce que la loi de Malthus, qui dit, qu'au festin de la vie il n'y a pas de place pour tout le monde, est vraie ? Ou bien est-ce l'affirmation de Proudhon, qui est vraie, lequel disait : il y a au monde un seul homme de trop : c'est Malthus.

De vaillants écrivains ont relevé les inexactitudes et les erreurs de la théorie Malthusienne. Elle est fondée sur un principe très simple: qu'il y a une tendance générale et constante dans la race humaine à dépasser les moyens de subsistance, lesquels ne sont pas, eu égard à la quantité, illimités.

Que les moyens de subsistances ne soient pas, en quantité, illimités, cela est admis par plusieurs auteurs, quoique selon le géographe français Elisée Reclus, les ressources de notre globe soient pratiquement illimitées.

Mais on doit convenir que la procréation n'est pas non plus illimitée. Elle trouve une limite dans le nombre des personnes aptes à la procréation dans le nombre des accouplements féconds, qui sont nécessairement proportionnés à celles-là.

Mais indépendamment des deux formules susdites, auxquelles Malthus ne donnait du reste aucune valeur

des pauvres au plus riche des milliardaires. Mais vu que chaque anneau de cette chaîne est représenté par un nombre d'individus ayant le même revenu moyen, et vu leur identité de conditions et d'intérêts, nous pouvons considérer comme une classe l'ensemble de ces personnes. Cette classe lutte avec l'inférieure pour lui disputer la victoire et avec la supérieure pour lui prendre sa place. On a ainsi la lutte de classe et la sélection qui place ces individus dans la hiérarchie sociale.

absolue, y a-t-il véritablement un manque d'équilibre entre les subsistances et la population ?

Si l'on réfléchit sur les résultats de quelques statistiques fournies par Reclus, touchant les produits de la terre et de l'industrie, on conclut que nous disposons de substances alimentaires suffisamment pour rassasier deux fois les besoins de la population, et nous avons une quantité d'objets manufacturés capables de les satisfaire trois fois. Et cette production pourrait être double, ou triple, si de la terre, inculte en grande partie, on tirait tout ce qu'elle peut nous donner ; et si l'on occupait à cette terre, si l'on employait dans l'industrie tous les bras qui demandent du travail, ou qui ne veulent pas travailler.

De sorte que l'on a prouvé précisément le contraire de ce que prévoyait Malthus ; ce n'est pas la population qui dépasse les moyens de subsistances, ce sont ceux-ci, au contraire, qui dépassent grandement la première.

Selon Paul Louis, depuis que le monde entier, pour les céréales et pour les sucres, n'est plus qu'un seul marché, la surabondance de la production se manifeste comme un mal chronique. Elle peut venir ou de ce que les produits sont en quantité bien supérieure aux besoins les plus essentiels de l'humanité, ou de ce que les hommes consomment moins qu'ils ne devraient, ce qui expliquerait l'état de sous-consommation. Dans cette seconde hypothèse, la population du monde entier n'est pas si petite qu'elle ne puisse consommer les productions du sol et des industries ; seulement tous les habitants ne sont pas assez riches pour pouvoir acquérir ces produits. Et c'est pour cela que la crise agraire augmente sans cesse.

De sorte que la production est supérieure à la consommation, ou en d'autres termes, il y a *sur-production* ou encore, pour parler comme Wiede, sous-consommation. On comprend aisément que ceci ne peut pas être un fait général et permanent. Toutefois, selon l'opinion de plusieurs économistes et les plaintes des grands producteurs

agricoles et industriels, aujourd'hui nous nous trouvons en présence d'une sur-production, c'est-à-dire que dans l'agriculture et dans l'industrie on produit plus qu'on ne consomme. Or, s'il y a une sur-production, certainement, il ne peut exister une sur-population : les deux choses se contrarient et s'excluent, puisque la seconde résulte de l'impossibilité de nourrir convenablement un nombre déterminé d'habitants dans un espace déterminé de terrain.

Et, si l'on parle avec insistance de la coexistence de l'une ou de l'autre, c'est qu'en vérité beaucoup d'hommes consomment moins qu'ils ne devraient normalement consommer et qu'il existe une sous-consommation, comme le dit Wiede exactement.

Et cette sous-consommation, à son tour, engendre une sous-production, c'est-à-dire une production qui s'efforce péniblement de suivre du même pas la capacité d'achat de la population, tandis qu'elle pourrait croître hors de mesure, c'est-à-dire pourrait être doublée, triplée,et quadruplée, etc.

Mais la production ne peut être double, ni triple, car alors, étant données les conditions économique d'une bonne partie de la population, la vente des produits serait impossible. Et à la vérité le travailleur moderne dépendant des instruments de production et par conséquent de leur propriétaire, ce dernier se trouve en situation de pouvoir s'attribuer une partie des produits proportionnelle à la productivité toujours croissante de la machinerie, en réduisant proportionnellement la partie due au travailleur. Sans affirmer que nous soyons arrivés à une complète transformation dans l'appropriation des produits, il est indubitable que,quelle que soit la mesure du rapport de pourcentage, la part de chaque capitaliste a toujours augmenté en comparaison de celle de l'ouvrier et cela parce que c'est une chose naturelle dans le procès de production, que le nombre des travailleurs soit supérieur à celui des propriétaires de fabrique. En général, à chaque

propriétaire d'établissement correspond un nombre élevé d'ouvriers. Et alors chaque petit profit fait sur chacun de ces ouvriers constitue au total de telles sommes, que les capitalistes ne peuvent même consommer leurs revenus, lesquels, pour quelques uns d'entre eux, sont formidables. D'autre part, quelle que soit l'augmentation des salaires ouvriers, les masses travailleuses n'ont pas une capacité d'achat suffisante pour pouvoir satisfaire tous leurs innombrables besoins, et d'autant moins peuvent-elles satisfaire complètement à l'entretien des parasites humains. Ne voulant pas vouer à la mort ces parasites, elles se résignent avec ces derniers à de dures privations, en consommant moins qu'il le faudrait.

Nous avons donc, d'une part, la capacité d'achat des capitalistes, qui dépasse les besoins et souveut démésurément ; et, d'autre part, la capacité d'achat des ouvriers, qui atteint à peine leurs besoins, et à cause du parasitisme ne l'atteint pas du tout.

Et, par conséquent, la capacité d'achat superflue des capitalistes, n'étant pas compensée par une égale capacité du côté des masses, limite la possibilité de vente des produits ainsi que la production, ce qui détermine ainsi la sous-production, c'est-à-dire une production inférieure à ce qu'elle pourrait être ; en effet un plus grand débit de produits serait inutile, puisque ceux qui ont besoin de ces mêmes produits n'ont pas la capacité d'achat pour se les procurer [1].

Peut-on parler, après cela, de la disproportion dont parle Malthus entre la population et les subsistances ?

Mais si la production est inférieure à ce qu'elle devrait être, cela vient de ce que, non seulement un plus grand débit des produits serait impossible, mais aussi de ce que le nombre des travailleurs est limité. Nous sommes environ

1. Voir plus haut comment de cette diverse capacité d'achat et de la sous-production qui en résulte, Flürscheim fait dériver le pénible phénomène du chômage.

un milliard et demi d'habitants. Mais la population économiquement active est bien inférieure à la moitié de ce chiffre.

Si tous les habitants du globe pouvaient et voulaient travailler, la production serait au moins triple, et chacun, en travaillant, aurait les moyens de se procurer ce qu'il lui faut.

A la vérité il existe trois centres avec une population dense : l'Europe occidentale, la Chineet les Indes ; mais il y a, d'autre part, trois régions presque tout à fait désertes : le continent américain, les terres océaniques et l'Afrique.

On imagine combien de millions d'hectares de terrain on pourrait cultiver dans des conditions plus favorables. Que de millions d'autres hectares pourraient rendre le quadruple avec une agriculture plus scientifique, plus rationelle, plus intensive et avec des méthodes appropriées.

Sans parler de l'agriculture, il faut considérer que nous avons sur le globe une infinité de richesses de tout genre, en quantité incalculable, auxquelles, non seulement, main d'homme n'a touché, mais qui ne sont pas encore connues,

« L'Oural seul, dit Novicow, contient des minéraux en quantités énormes, dont personne ne songe à tirer parti. Il en est de même de l'Afrique et de l'Amérique. On peut affirmer, sans aucun risque, qu'au point de vue minier et industriel, les ressources du globe, qui n'ont pas encore été entamées, dépassent de beaucoup celles qui sont déjà mises en exploitation. »

Pour pouvoir réussir à cultiver la plupart des terres incultes, pour exploiter la plupart des mines, il faudrait au moins un nombre d'individus économiquement actifs 20 fois plus grand. Je cite avec Novicow un seul exemple entre mille. En 1904, à Cuba, on laissa périr 50 millions de cannes à sucre, faute de bras. Donc, plus que les subsistances les travailleurs manquent, tandis que les individus économiquement passifs abondent. La cause du défaut de

subsistances est donc toujours la passivité économique. Les parasites doivent vivre aux dépens d'autrui, car ils ne peuvent, ou ne veulent pas travailler. Quand même la production serait plus que suffisante, ils n'auraient pas les moyens d'acheter les choses les plus nécessaires à la vie. Et alors pourquoi limiter la population? Pourquoi produire beaucoup? N'est-ce pas une grave erreur que de parler de la disproportion entre la population et les subsistances?

Malgré cela nous ne nions pas que, quelquefois, il puisse exister un déséquilibre entre les subsistances et la population. Et le grand mérite de Malthus est d'avoir appelé l'attention des savants sur une possible disproportion entre la population et les moyens de subsistance. Il se trompa, quand il tâcha de rechercher les causes et les conséquences de ce manque d'équilibre et les moyens d'y remédier. Assurément, pour ne pas déplorer cette disproportion, il faudrait que la population et les subsistances allassent du même pas. Mais nous savons que toutes les deux sont sujettes à d'innonbrables oscillations, et que, tantôt la première dépasse les secondes et tantôt les secondes l'emportent sur la première, Mathus se trompait, lorsqu'il affirmait que la nature extérieure était la cause de la disproportion ; qu'elle produisait les maux sociaux et que pour y remédier il y a des moyens répressifs, qui suppriment les vies humaines et des moyens préventifs qui ralentissent le développement naturel de la population. Rien de moins exact.

Pourquoi attribuer à la nature extérieure ce redoutable manque d'équilibre entre la population et les subsistances, tandis qu'il est dû à la passivité économique des hommes?

Et en effet, la population qui produit est inférieure à la moitié que celle qui consomme. Il est donc évident que la première est obligée de nourrir la seconde avec son travail. Mais si la première diminue et que la seconde aug-

mente, sans mesure, il en résulte que la production ne peut pas suffire à toute la population.

De tout ceci,on peut logiquement déduire que les maux sociaux découlent de la nature humaine même et non de la nature extérieure. Nous aurons l'occasion de revenir encore sur ce sujet.

Si l'on admet au contraire que les formes variées de pathologie sociale sont une conséquence de la déplorable augmentation de la population dépassant les moyens de subsistance, on devrait constater pratiquement un effet bienfaisant de la prospérité sociale avec une diminution de la population vivant sur un territoire donné. Rien de plus inexact. En réalité nous voyons que les habitants d'un pays ne sont pas plus mal pourvus des choses nécessaires à la vie quand leur nombre augmente, ni ne sont mieux pourvus quand leur nombre diminue.

Leur sort dépend de la quantité de produits dont ils disposent, et ces produits peuvent être abondants pour une nombreuse population, tout comme ils peuvent être rares pour une population clairsemée. La disette fréquentait l'Europe au moyen âge plus souvent que de nos jours, où l'Europe est, évidemment, plus pleuplée. L'Angleterre, sous le règne d'Elisabeth, n'était pas si bien pourvue qu'elle l'est, quoiqu'elle eût moitié moins d'habitants ; et le peuple d'Espagne, réduit à huit millions d'âmes, ne vit pas avec autant d'aisance, que du temps où il s'élevait à vingt-quatre millions (Say). Et il ne pourrait pas en être autrement, car il ne résulte aucun avantage pour la société, du fait que la population totale diminue, lorsque la proportion entre travailleurs et non travailleurs reste la même.

Et véritablement, l'augmentation de la population est un mal, quand elle est due à l'augmentation de la population économiqnement passive,et particulièrement du parasitisme humain aux dépens des moyens des subsistances; au contraire, elle peut être un bien quand elle est due à

l'augmentation de la population indépendante et surtout à celle qui est économiquement active.

Donc nous ne pouvons admettre les conséquences et encore moins les remèdes indiqués par Malthus.

Nous entendons toujours répéter que pour supprimer le mal social, il faudrait des guerres, des disettes, des épidémies et de semblables fléaux, afin de réduire le nombre des hommes, qui est trop grand. Et bien ! cette idée, qui ressemble au mot d'un célèbre guerrier sur le champ de bataille de Senef: *Une nuit de Paris réparera tout cela.* est aussi absurde que barbare.

Ces moyens répressifs de destruction des hommes, au lieu d'être un bien, sont un grave dommage pour l'humanité, car ils attaquent directement la production ; les guerres, en particulier, détruisent précisément beaucoup de capitaux et une bonne partie de la population économiquement active. Ici donc se vérifie l'opposé même, de ce que prévoyait Malthus. En effet, les guerres produisent une perte d'hommes à la fleur de l'âge, pleins d'énergie et aptes au travail, en d'autres termes, une véritable perte de richesse humaine, puisque chaque homme capable d'activité écomique est un capital accumulé, qui présente un ensemble de qualités acquises pendant un certain nombre d'années pour arriver au point où il est. Un enfant de quelques jours ne remplace pas un homme de vingt ans, sain et vigoureux, et c'est une bétise de croire qu'avec la destruction aveugle et mauvaise des hommes, les maux qui affligent l'humanité souffrante diminuent.

Les vrais remèdes, féconds en bons résultats, sont tous ceux qui, comme nous le verrons, limitent le nombre des individus économiquement passifs, et spécialement les parasites humains, et qui concourent à l'augmentation de l'activité économique.

Cette critique de la théorie malthusienne nous permet de déduire :

a) Qu'il n'est pas vrai que la population tend à dépas-

ser les subsistances, L'une, aussi bien que l'autre, est soumise à des oscillations qui tantôt font augmenter les subsistances et diminuer la population, tantôt, si celle-ci surpasse celle-là, rétablissent l'équilibre momentanément troublé, suivi peu après de nouvelles oscillations.

b) La cause du défaut de moyens de subsistances pour une bonne partie de l'humanité, c'est la passivité économique des hommes, qui fait que la population économiquement active est moins de la moitié de celle qui consomme [1].

c) Indépendamment d'un certain manque d'équilibre entre la population et les subsistances et même avec une production très abondante, mille fois supérieure à la population, dans tous les lieux et dans tous les temps, il y a eu et il y aura toujours des personnes économiquement passives, sans aucun revenu, et sans aucune forme de richesse, lesquelles n'ont pas les moyens nécessaires de vivre.

d) Toutefois, ces individus économiquement passifs ne meurent pas de faim, mais vivent en parasites, à la charge de la population indépendante ; et l'on a ainsi le parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistances, que nous avons examinés longuement dans ce livre.

e) Mais ces parasites ne sont pas tous entretenus par la population indépendante. En effet, il y a une partie de cette population, qui, ayant beaucoup de moyens, peut et veut pourvoir non seulement à son propre entretien, mais

1. L'énorme parasitisme humain produit fatalement un de ces phénomènes :

a) Ou du travail de la population économiquement active résulte une production totale annuelle insuffisante pour la consommation totale annuelle, la population des consommateurs étant environ le double de celle des producteurs, et alors, plus ou moins rapide, doit arriver la décadence.

b) Ou, nonobstant la perte de forces vives et la perte de richesse, causée par les parasites, il y a équilibre entre la production et la consommation ; et alors c'est un indice que la population indépendante est condamnée à supporter, outre cette partie de fatigues et de peines qui sert à son entretien personnel, celle qui n'est pas supportée par les classes parasitaires. Cf. Encyclopédie universelle illustrée. Lexicon Vallardi. Vol. III. Mot : *Parasite*.

encore à celui d'un nombre déterminé de parasites humains. Il y a encore une autre partie de la même population indépendante qui a un budget beaucoup plus petit, et qui néanmoins s'impose des privations de toute espèce afin d'entretenir aussi quelques parasites et l'on a de cette manière le phénomène cité de la sous-consommation. Il y a enfin une dernière partie de la population indépendante, qui, le pouvant, ne veut pas, ou qui, même voulant, ne peut pas songer, outre son entretien, à celui aussi des parasites humains; mais alors ces derniers, se voyant en péril, faute de moyens, luttent contre les indépendants pour assurer leur propre existence. Mais, comme les indépendants sont économiquement les plus forts, ils triomphent, tandis que les parasites succombent, et on a ainsi la sélection des indépendants et l'élimination des parasites, comme nous le montrerons dans la suite.

f) D'autre part, entre les diverses catégories de la population indépendante et des parasites survivants, c'est-à-dire entre les classes supérieures et inférieures et particulièrement entre les deux classes les plus importantes de la population indépendante, c'est-à-dire entre ceux qui vivent des revenus du capital mobilier et foncier, et ceux qui vivent des revenus du travail, il y a une autre lutte, improprement appelée lutte de classe et qui conduit à une seconde sélection : celle qui fait entrer les individus survivants dans la hiérarchie sociale.

De tout cela, et particulièrement de la lutte pour l'existence et de l'élimination des parasites, nous aurons occasion de reparler dans le présent livre.

II

La passivité économique cause de la lutte pour l'existence

Nous avons dit plusieurs fois qu'il y a plus de la moitié de l'humanité qui a seulement sa bouche pour consommer,

sans aucun moyen de subsistance. Il est donc évident que moins de la moitié des hommes doivent, avec le fruit de leur propre travail ou avec le revenu de leur capital, entretenir, non-seulement eux-mêmes, mais toute la population parasitaire. Il est donc juste et fatal, que la population indépendante tâche par tous les moyens, licites et illicites, de secouer le fardeau souvent insupportable du parasitisme humain. La lutte est très féroce : elle est née avec l'homme.

Depuis la plus lointaine antiquité, cette lutte se poursuit brutalement entre les sujets indépendants d'un côté et les parasites de l'autre.

Et c'est ici la plus visible manifestation de la lutte draconienne pour l'existence. Darwin avoue que c'est de la lecture du fameux livre de Malthus : *Essai sur les principes de la population*, que lui est venue, spontanée, la première idée de la *Struggle for life* comme loi générale de la nature.

Dans son œuvre fondamentale il écrit : Puisqu'il naît un nombre d'individus plus grand que celui qui peut vivre, il faut qu'il y ait nécessairement une lutte pour l'existence, soit entre individus de la même espèce, soit entre individus d'espèces différentes, soit entre les conditions physiques de la vie.

Comme l'on voit, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, diffèrent de celles de Darwvin, pour ce qui touche à la cause de la lutte pour l'existence entre les hommes. Nous croyons que la lutte se produit en vue de diminuer les bouches *inutiles* et spécialement les parasites humains ; Darwin, au contraire, quoique admettant la sélection (ou mieux ses adhérents, car l'éminent sociologue s'abstint d'appliquer sa doctrine au domaine social ; mais il y eut d'autres écrivains qui étendirent à cela leurs conclusions, et, comme dit Graziani, le firent d'une manière trop hâtive) soutenait que cela se produisait simplement pour diminuer les bouches, suivant la théorie de Malthus.

Mais l'illustre auteur de l'Origine de l'espèce n'observait pas que Malthus n'avait pas tenu compte de ce phénomène très important : le parasitisme humain. Donc, si la théorie de Malthus peut être acceptée, comme expression d'un événement probable, il faut admettre aussi avec l'éminent économiste M. Roscher, que l'augmentation de la population peut être un mal, mais peut être aussi un bien. Un bien si l'augmentation de la population est due à l'augmentation effective de la population indépendante ; un mal, au contraire, si elle résulte de l'augmentation de la population parasitaire.

Ceux-là se trompent, qui déplorent d'une manière abstraite, et sans faire aucune distinction, l'augmentation de la population, aussi bien que ceux qui voudraient favoriser sans condition l'augmentation même. Piot, impressionné de ce qu'en France la population est presque stationnaire, dans une lettre au président du Conseil, accusait la propagande des théories néo-malthusiennes. Et à ceux qui, selon lui, conseillent : N*e faites pas d'enfants, que vous serez incapables de nourrir et d'élever*, il ajoute, nous pourrions répondre : *La France a besoin d'enfants, n'hésitez pas à lui en donner, elle leur assurera sa protection et vous apportera une aide efficace*.

Il n'y a personne qui ne voit à quelles dangereuses conséquences conduirait l'étrange théorie de Piot, puisque l'augmentation inconsidérée des enfants est, en définitive, une augmentation temporaire de population économiquement passive, et par conséquent, de parasitisme humain. Et pour n'avoir pas tenu compte de cet important phénomène il a fait comme Malthus — il est bon de le répéter — qui a recherché dans la seule nature extérieure la cause des maux, qui tourmentent l'humanité souffrante, tandis qu'elle réside en grande partie dans l'humanité même.

Bovio, non plus, qui dans la *Science du droit* conseillait de rechercher dans la nature humaine la cause « de toutes

les conditions de l'homme », la pauvreté comprise, n'a pas tenu compte de l'action funeste du parasitisme humain sur le corps social. Il écrivait que la disproportion entre l'activité productive et le produit ne peut être conforme à aucune loi naturelle. Et nous pourrions peut-être en convenir, mais à la condition que tous ceux qui consomment, coopérassent en quelque manière à la production. Mais combien sont-ils ceux qui coopèrent à la production ? Beaucoup moins de la moitié des hommes ? Et combien sont-ils les consommateurs ? Toute l'humanité.

Donc il y a plus de la moitié des hommes qui consomment les produits, sans que, d'un autre côté, ils donnent, en récompense, aucune somme d'activité productive. Et il doit arriver le contraire de ce que Bovio déplorait, c'est-à-dire qu'à l'activité productive de moins de la moitié des hommes doit correspondre un produit suffisant à l'humanité entière. Enfin, la population indépendante doit entretenir elle seule la grande légion des parasites humains. Mais il peut arriver aussi, qu'elle ne puisse ou qu'elle ne veuille les entretenir, qu'elle les laisse mourir de faim, ou qu'elle les supprime, d'où la lutte inexorable dont nous avons de nombreux exemples depuis les temps anciens jusqu'aujourd'hui. Examinée ainsi, la lutte pour l'existence parmi les hommes perd, en partie, ce caractère d'immoralité, qu'on lui reconnaissait jusqu'à présent.

On connaît le proverbe populaire illustré par Pitré : « On doit tuer celui qui nous ôte les moyens de subsistance », et qui est comme une paraphrase du principe de la loi du talion. En Sicile on dit : *a cu ti leva lu pani levacci la vita*, que Allongi traduit ainsi : à celui qui t'ôte les moyens de vivre, ôte lui la vie !

Féré écrit que l'homme est nuisible à l'espèce, s'il ne concourt matériellement et intellectuellement à la production ou à la répartition des matières qui servent à satisfaire les besoins.

Et à cause de cela, si la population indépendante ne veut, ou ne peut l'entretenir, il doit être éliminé.

Ainsi donc, l'existence et la multiplication des parasites humains ne trouve de limite que dans la tolérance des victimes qu'ils exploitent.

III

L'ÉLIMINATION DES PARASITES CHEZ LES ANIMAUX ET CHEZ LES PEUPLES SAUVAGES

A) *L'élimination des parasites chez les animaux.* — A la formule jusqu'ici communément acceptée que la lutte pour l'existence a pour effet de *diminuer les bouches*, nous avons dit qu'on doit lui substituer celle-ci : *de diminuer les bouches inutiles*, c'est-à-dire les parasites. Notre idée n'est pas une invention, mais une constatation.

Chez les animaux aussi, nous avons des exemples qui prouvent ce que nous venons de dire. Nous en citerons quelques-uns.

Il est connu que les abeilles vivent en société. La société, ou essaim, est composée de 15 ou 20.000 ouvrières neutres, de 800 mâles et d'une reine, qui représente la vestale sacrée, destinée à entretenir toujours vif le feu de l'espèce.

Les abeilles neutres ont soin de la police de la ruche et des cellules, de la récolte, de la garde et de la distribution de la nourriture, d'emporter les cadavres de leurs compagnes. A la fin de l'automne, quand les mâles n'ont plus aucun office à remplir, et qu'ils seraient d'inutiles consommateurs des provisions d'hiver, ils sont tous mis à mort par les ouvrières. Et il y a plus. Si la reine se montre inerte à pondre ses deux ou trois mille œufs dans les cellules, ce qui est sa fonction la moins agréable, elles l'excitent et la stimulent au travail ; et si les conseils et les excitations restent sans effet, elles la suppriment.

Les fourmis nous donnent aussi des exemples semblables et connus de tous. Elles, qui arrivent à bâtir des villes, même des empires, avec plus de cent millions d'habitants, tous unis entr'eux par une fraternité très étroite, elles qui arrivent à labourer de vrais champs de blé et de vraies plates-bandes de riz, ou de champignons qu'elles font croître avec des agents bactériques, elles qui donnent un exemple enviable de travail assidu et ordonné, elles tuent inéxorablement les compagnes qui ne veulent pas travailler. Et chacun sait que la fourmi, quand elle a pris des ailes et qu'elle peut voler, est tuée.

Et il y a des animaux, qui suppriment jusqu'à leurs employés inutiles. En effet, le professeur Grassi aurait découvert que les termites, qui ont pour la défense et pour l'attaque un corps de soldats, lorsque le nombre de ces derniers dépasse la classe ouvrière dans une proportion donnée, celle-ci, pendant la nuit, les tue traîtreusement, comme faisait le conseil des Dix de Venise avec beaucoup de ses gens d'armes.

Des exemples analogues, nous en avons encore chez d'autres animaux. Mais il est inutile que nous nous y arrêtions, car, outre les ouvrages classiques de Darwin, il existe toute une bibliothèque contemporaine, où l'on peut acquérir sur ce sujet les plus amples connaissances.

Je m'arrêterai plutôt aux exemples que nous offrent l'histoire de la lutte entre la population indépendante et les parasites humains.

B) *L'élimination des parasites chez les peuples primitifs.* — Chez les peuples sauvages, cette lutte féroce est favorisée par les mœurs et par la religion, qui sanctifient, permettent et quelquefois imposent l'avortement, l'infanticide, le parricide, pour soulager la population indigente du lourd fardeau de la population parasitaire, tandis que chez les peuples civilisés ces choses sont considérées comme des crimes et des péchés ; ce qui n'empêche pas

la lutte de continuer toujours et peut-être d'une manière encore plus déplorable.

Chez les habitants de la baie d'Udson, dans le bassin de l'Orénoque, de la Plata, chez les Tasmaniens, les Mabyas, les Papoues d'Andai, l'avortement est généralement en usage. Du reste, dans le droit romain, on ne trouve pas trace de pénalité contre l'avortement.

Plus fréquent est le parricide, sanctifié par la religion, aux Indes. Chez les Aryens, le mari et père décidaient, si ses nouveau-nés devaient être élevés ou « exposés » et cette habitude survécut parmi les Normands, les Gaulois, les Grecs, les Romains, et spécialement pour les femmes.

Les tribus des Indiens d'Amérique, les Hottentots, les Boschimans, les habitants de la terre de Feu, ceux des îles Sandwich, de la Polynésie et de Taïti, quand cette partie de population parasitaire qui est constituée par les enfants, est trop nombreuse, on les tue, répétant ainsi ces célèbres *Printemps sacrés* des anciens peuples italiques et des Grecs qui, comme le rapportent Livius, Strabon, etc., étaient très fréquents. Souvent, comme dans l'Afrique australe, on a coutume de se servir des enfants comme d'une amorce pour les trappes à lions, et dans certaines régions de l'Australie, on les tue afin d'utiliser la chair pour amorcer les hameçons.

L'infanticide et l'exposition étaient en usage chez les Perses, les Chananéens, les Mèdes, les Babyloniens. Les Norvégiens, après avoir emmaillotté leurs petits, les déposaient, avec quelques aliments dans la bouche, sur les branches des arbres et sur les tas de pierres pour les préserver des bêtes féroces et là, les laissaient mourir.

L'infanticide était permis en Chine jusqu'au dernier siècle, tellement que l'on recueillait dans les rues de Pékin les cadavres des petits enfants ; et la même chose, dit-on, se passait au Japon. Les Jaggas de la Guinée dévoraient leurs propres enfants.

Et même la population économiquement active honore

et applaudit le vainqueur qui a tué un agent économiquement passif. Cooper rapporte l'exemple célèbre d'un Ciucko (peuple du nord-est de la Sibérie) qui, pour avoir tué sa vieille mère, était admiré de tous... pour son amour filial !

Les habitants des îles Fidji, non seulement, tuent les deux tiers des enfants, mais aussi les vieillards et les malades.

En Australie et dans la Nouvelle-Calédonie, un usage permet de tuer et de manger les malades. Souvent cela arrive aux autres catégories de gens économiquement passifs et parasites et spécialement aux vieillards et aux petits enfants. Sur les côtes de la Guinée et au Pérou, dans le cas d'accouchement de jumeaux, un des petits était voué à la mort.

Parmi les Zoulous et les Hottentots, c'est la coutume de faire périr les enfants difformes et maladifs.

Le capitaine Hinde, revenu du Congo, raconta que chez quelques races de ces régions, c'est l'usage au premier indice de maladie ou de décrépitude, que les pères soient mangés par leurs enfants.

Les anciens Sardes et les Suédois, et aujourd'hui les Taïtiens, les Esquimaux, les Koriki, les Fehutkski, les Itonamos de l'Amérique méridionale, les Thibétins, et quelques sauvages de la Malésie ont coutume de tuer les vieillards et les infirmes : parce qu'*ils sont inhabiles au travail.* Les Hottentots et les Cafres les laissent mourir de faim ; les insulaires de Fidgi étranglent ou ensevelissent tout à fait vivants leurs infirmes ; à la Nouvelle-Calédonie les victimes mêmes trouvent la chose naturelle et demandent la mort ; elles se portent à la fosse, où elles sont jetées après un coup de bâton sur la tête ; et enfin, chez les Krantschadali, ce barbare meurtre est élevé à la hauteur d'un véritable devoir moral et religieux.

Les Bacta, qui vivent près du lac de Toba (Sumatra), avaient coutume de manger leurs malades et leurs vieil-

lards. Ceux-ci, « lorsqu'ils se sentaient incapables de travailler, se suspendaient par les mains à une branche d'arbre, pendant que la famille et les voisins dansaient autour d'eux, chantant : quand le fruit est mûr, il tombe ». Les victimes, en effet, fatiguées de se tenir suspendues, tombaient, et alors tous se précipitaient sur elles pour les couper en morceaux. Ces fêtes caractéristiques, comme dit Stamford, se faisaient ordinairement à l'époque de la maturité des récoltes.

Dans la Polynésie, dans la Malaisie et chez certaines tribus cafres, les vieux et les malades sont tués « comme bouches inutiles ».

Quant aux femmes, quelques mères *guaranes* tuent leurs propres filles. Souvent la femme se tue à la mort du mari, se considérant comme un être inutile.

A la Nouvelle-Zélande, la femme qui se tue à la mort de son époux est très admirée. Dans quelques tribus elle y est obligée, on l'étrangle sur le tombeau du défunt. Presque toujours la femme est sujette à de pénibles et longues fatigues. On ne sort pas de cette alternative : ou le travail, ou la mort. Les femmes de Tonga, après l'accouchement, sont obligées aux plus durs travaux.

Chez les Peaux rouges, le chef tue et mange celles de ses femmes qui sont incapables de procréer, précisément comme nous avons vu que les abeilles font avec les mâles.

Chez les Hottentots, comme nous l'avons vu, sur les côtes de la Guinée et au Pérou, les jumeaux du sexe féminin sont liés vivants aux arbres et là on les fait mourir.

S'il ne s'agit pas d'un accouchement de jumeaux et si le nouveau-né est un garçon, les personnes aisées tuent quelques bœufs ; mais si c'est une fille ils se contentent de tuer quelques brebis, ou bien ils ne tuent aucun animal.

Aussi chez les Iroquois, les Apaches et les Todas, que E. Réclus appelle *les primitifs*, car ils représentent l'état primitif de notre société, les avortements, les infanticides,

les coups de bâton et les fatigues imposées aux femmes sont ordinairement en usage.

Dans la suite, nous aurons l'occasion de donner encore d'autres exemples d'élimination des parasites humains chez les peuples primitifs.

IV

L'ÉLIMINATION DES PARASITES CHEZ LES PEUPLES CIVILISÉS

Ce que l'on a vu chez les peuples sauvages anciens et modernes, existe-t-il aussi chez les peuples civilisés ?

Certainement, répondrons-nous et sans crainte de nous tromper, avec plus de férocité.

§ 1. — *Élimination des parasites pour raison d'âge.*

Il semble étrange à Rodolphe Benini que l'on parle de lutte par rapport à des êtres pour lesquels la défense est souvent inconcevable, comme par exemple les enfants qui doivent naître et les nouveau-nés.

Et selon l'illustre professeur de statistique, la même observation peut ê trefaite pour des malades, des vieillards, etc.

Mais nous remarquons qu'il en est vraiment ainsi ; il ne s'agit pas de défense, mais d'attaque.

Quelles sont, à vrai dire, les victimes du parasitisme ? Un être obligé d'en entretenir un autre subit nécessairement un manifeste affaiblissement. La défense est donc du côté des victimes qui, lorsqu'elles le veulent et le peuvent, réagissent aussi contre le parasitisme infantile. Et l'on a de cette manière l'élimination des parasites, à cause de l'âge, des maladies, etc.

La lutte est d'autant plus féroce, que l'on supprime

jusqu'à ceux auxquels on est lié par les liens du sang, jusqu'aux enfants dans le ventre de la mère.

Ce n'est pas seulement à Paris, comme l'écrit l'illustre Tardieu, que l'avortement criminel se multiplie d'une manière déplorable; on voit en Amérique, dans une grande ville comme New-York, fonctionner une véritable industrie, avec immunité, qui enrichit plus d'une sage-femme.

Quant à la fréquence du crime d'infanticide, l'Angleterre ne le cède pas à l'Allemagne ni à la France.

Et l'extrême rigueur des peines contre les infanticides en Angleterre, de l'aveu des magistrats eux-mêmes, laisse la loi sans effet ; un grand nombre sont condamnés seulement pour le seul crime d'avoir caché l'ensevelissement.

Et aujourd'hui, quelle horreur ne nous inspire pas le massacre des petits enfants, lequel sévit particulièrement dans la métropole.

A ce propos, il est bon de rappeler que le maire de Hendersfield, en 1905, promit une livre sterling à toutes les mères, qui, ayant un fils pendant l'année de son office, le lui présenteraient vivant et sain le jour où il devrait céder sa charge.

Eh bien, cette année-là, la mortalité infantile de Hendersfield, qui était de 134 o/oo descendit à 54 o/oo.

Mais les documents recueillis par le député Colajanni sont encore plus horribles. Il dit que l'homicide qui éveille la plus grande horreur quant à la qualité des victimes, c'est l'infanticide.

Il est entendu pourtant que l'infanticide, comme l'avortement, est un des crimes qui peuvent s'interpréter de plusieurs manières, s'il est commis par la mère qui veut cacher une autre faute, certainement moins grave, il trouvera toujours une atténuation et des cœurs sensibles disposés à compatir et à excuser sinon à pardonner. Mais l'infanticide lent, prémédité, systématique, professionnel est tellement scélérat, que l'on ne trouve

pas un mot propre à exprimer le tumulte des sentiments suscités dans le cœur humain. Et c'est ici qu'apparaît, dans toute sa cruauté, la lutte de la population indépendante contre les petits parasites.

L'industrie, la spéculation très inique qui fait mourir les petits enfants confiés à des mégères, si elles n'est pas particulière à Angleterre et à Londres, du moins en Angleterre et à Londres, comme aux États-Unis, elle prospère davantage. Les *faiseuses d'anges* y sont nombreuses, connues, avec une clientèle régulière.

On pourrait croire que Paul Valera avait calomnié les Anglais, en décrivant l'industrie des *babys-farmings* de la grande métropole anglaise ; mais les articles publiés par *The Sun,* en octobre 1895, apprirent que le romancier socialiste avait été dépassé par la vérité. L'affaire Ellis-Waters, en 1870, le procès d'Annie Dyer, plus tard, donnèrent le sceau judiciaire à l'épouvantable carnage des pauvres petits enfants, *souvent légitimes*, envoyés à une mort certaine par de féroces parents, qui trouvaient des complices dans les infâmes *faiseuses d'anges.* Les plus honnêtes font mourir de faim et de poison lent les petits innocents qui leur sont confiés. Mais souvent ces moyens indirects sont trop lents, et on est impatient de se débarrasser des *anges* ; alors on recourt au crime brutal et direct : on les noie ou on les étouffe.

A la suite de la campagne vigoureuse entreprise par le *Sun*, la police de Londres, d'accord avec les détectives de Scatland Jard, ayant exercé une surveillance entre Mappings et Battersea, pêchèrent une quarantaine de cadavres de petits enfants, maigres et nus.

Les faits concernaut le *baby farming* aux États-Unis sont plus récents et de nature non moins scélérate et abominable.

Et aussi en France, la même chose arrive. A Bruay, au mois de septembre de l'année dernière, il y avait une horrible mégère. Dix, vingt, cent expériences avaient con-

solidé et rendu inébranlable la renommée discrète de l'opératrice qui, le soir à la faveur de l'obscurité complice, persuadait tout doucement les jeunes filles sans mari et les épouses déjà, chargées d'enfants.

Mais il arriva qu'une femme, à la suite de pratiques d'avortement, dénonça la *providence de Bruay* et tout fut découvert.

Et le Nord, la riche région comptée au premier rang parmi les départements français, est très peu tendre, non seulement pour les vies en germe mais aussi pour les vies déjà écloses. Là, il y a trois ans, le gouvernement dut intervenir parce que une société d'assurances de l'enfance avait indirectement lancé un appel, trop écouté, à l'avidité des parents, qui gagnaient une prime en laissant mourir prématurément leurs petits enfants.

Pourquoi?... Pourquoi se demande un éminent journaliste, se succèdent-ils les cas de Bruay?

La réponse pour un grand nombre de cas ne peut être douteuse : parce que les enfants naissent avec une bouche pour consommer, mais sans avoir aucun moyen pour vivre.

Mais elle existe sous d'autres formes encore, et toujours terrible, la lutte des agents économiquement actifs et généralement des indépendants contre les petits parasites ! Et en effet, il y a les *assommoirs officiels*, appelés hospices, avec lesquels les hommes vertueux tranquillisent leur conscience. Nous nous sommes déjà arrêtés sur la grande mortalité des exposés.

Et les recherches faites, d'après une délibération de la G. P. A. de Naples, en 1897, sur l'hospice de l'*Annnuziata* montrent que sur 856 enfants confiés en 1895 à l'allaitement, il n'en restait, au 31 décembre 1896, que 3 de vivants « qui eux-mêmes sont morts ensuite. »

Sur plusieurs milliers d'enfants entrés à l'hospice, dans ces dernières années, comme l'observait Saredo, 20 seulement étaient encore vivants. Sur la plus grande partie

de ceux qui étaient confiés à l'allaitement au dehors, on ne put avoir de renseignements exacts, par la négligence de l'administration. Enfin, lorsque triomphant de tout, un enfant arrivait à l'âge de sept ans, souvent l'administration, afin de se débarrasser de son entretien (c'est Saredo qui parle), le condamnait à une espèce de mort civile ; elle déclarait qu'il était mauvais sujet et l'envoyait aux maisons de correction qui sont à la charge de l'État.

Et Rome ne se trouve pas dans une condition plus florissante. Et la même chose se vérifie en Espagne.

Mais sous de nouvelles formes encore se présente la déplorable lutte contre les petits parasites. Ce sont des milliers d'enfants âgés de moins de quatorze ans, de petites esclaves blanches ou de petits blancs, vendus à d'indignes spéculateurs, qui les vendent comme domestiques aux riches familles d'Amérique.

Souvent la lutte prend une forme négative, par l'abandon des parasites ou par d'autres moyens.

Quand les peuples sortent de l'état primitif barbare, ne voulant et ne pouvant plus recourir à l'homicide systématique, à l'infanticide, à l'avortement, défendus par la loi, ils recourent à l'abandon, aux divorces futiles, au célibat, etc.

Comme nous l'avons dit, un des inconvénients les plus communs de la civilisation avancée, selon Roscher, c'est le fait que le sentiment de famille s'affaiblit. Aujourd'hui nous assistons à la désagrégation irréparable de la famille. Depuis longtemps l'ancienne famille patriarcale composée de plusieurs générations, vivant sous le même toit, n'existe plus.

Les fils abandonnent le père et les frères abandonnent les frères, à peine sont-ils en âge de gagner leur vie ; à leur tour l'amour paternel et l'amour maternel diminuent : les pères abandonnent les enfants, quand ceux-ci embarrassent leur vie. Les séparations entre époux et les divorces, au contraire de ce que l'on affirme, d'après cer-

taines observations personnelles, sont aujourd'hui plus fréquents.

Mais il faut observer que cela arrive dans les familles qui ne sont pas à leur aise. Dans un tribunal prussien, sur 255 demandes de divorce présentées en 1897, on a constaté que 74 o/o avaient pour cause la pauvreté.

Et ce déplorable abandon vient très souvent, non de ce que les *indépendants* ne peuvent pas, mais de ce qu'ils ne veulent pas entretenir à leur dépens des parasites domestiques. C'est toujours ce même penchant de la race humaine vers un plus grand bien-être, qui a désagrégé déjà la famille patriarcale, qui entraîne aujourd'hui la désagrégation de la famille moderne.

Et. peut-être que David Hume n'avait pas tort de croire que, quant aux Parisiens qui mettent leurs enfants dans les hospices, on peut dire que, pas même la centième partie n'est vraiment en état de pouvoir les nourrir.

Souvent la lutte contre les petits parasites prend une forme tout à fait différente.

Pour ne pas supprimer le fruit de la conception on l'abandonne ; on cherche à empêcher par des moyens préventifs la fécondité, et cet usage était répandu aussi chez les peuples primitifs et chez les anciens. Les femmes de l'Australie du Nord usaient de diverses pratiques pour devenir infécondes. La même chose arrivait à Rome, au commencement du VIe siècle, comme l'a observé Sorane d'Ephèse.

Dans les Indes Orientales, et particulièrement dans l'île de Sanda, des femmes ont une étrange manière de devenir infécondes ; elles frappent, maltraitent et froissent de mille manières les parois abdominales. Et quels ne sont pas les moyens conseillés par les néo-malthusiens pour éviter la procréation ?

C'est par égoïsme, afin de ne pas nourrir les petits parasites, bien qu'ils soient le sang de leur sang, que les hommes sont hostiles à la procréation.

Le vicomte Georges d'Avenel observe que les enfants mettent dans la gêne et qu'ils coûtent cher ; que la vie n'est pas bon marché et que la maternité est douloureuse et grave !

La femme, particulièrement en Amérique, n'est pas pressée de se marier, et quand elle se marie, l'enfantement lui inspire plus de terreur que de joie. On comprend alors l'inexplicable fait que dans un *apartment house* de Washington, où demeuraient 64 couples adultes, on ne compta un jour que deux enfants, dont l'un était belge.

L'État, toutefois, considérant l'intérêt général, peut se trouver en opposition avec l'égoïsme individuel. Et par exemple, dans l'histoire du droit romain, et particulièrement au temps d'Auguste, on observe l'intervention de l'État, spécialement avec la *lex Julia et Papia*, pour augmenter la prolification, et par divers moyens toujours reconnus inefficaces et vains.

On observe encore des cas semblables dans divers États et à diverses époques, et particulièrement aujourd'hui en France, où le sénateur Piot attristé, de ce que la population française est presque stationnaire, chantait la louange des « familles nombreuses ».

Nous avons parlé de la lutte féroce entre la population indigente et les parasites pour raison d'âge. Nous avons vu que cette lutte dure encore aujourd'hui et de quelle manière cruelle : les parents abandonnent les enfants parasistes, et les enfants, devenus des individus indépendants, abandonnent les parents vieux, à leur tour parasites.

La lutte aussi évolue.

§ 2. — *Elimination des parasites à cause du sexe et pour maladie.*

A). *Sexe.* — Quant aux parasites à cause du sexe, c'est-à-dire les femmes, il est certain qu'il y a quelque lutte entre elles (la plupart sont des parasites) et la popula-

tion indépendante. Et en effet, en calculant l'inertie improductive de la femme, comme dit Bruno Battaglia, la dissipation qu'elle cause dans la famille par sa vanité, par sa coquetterie, par son libertinage; la large contribution qu'elle donne à la prostitution sous des formes diverses, au vagabondage et, directement, ou indirectement, au crime, on voit qu'elle cause à la famille et à la société une dépense énorme d'énergie et une très grande perte dans la masse de la production possible.

De nos jours, où l'on donne une valeur même aux palpitations du cœur, on dissipe sauvagement une production énorme, au grand dommage de la prospérité générale, de la moralité et des bonnes mœurs. Et voilà le pourquoi de la lutte contre le parasitisme féminin.

La femme fut considérée par d'éminents écrivains du siècle dernier, comme un dangereux parasite. Diderot, par exemple, définit la femme une courtisane ; Rousseau, un objet de plaisir pour l'homme; Voltaire, un rien; Proudhon, leur faisant écho, déclare que la femme est *courtisane ou ménagère*, et il demande de la tenir enfermée.

Et c'est peut-être pour cela même que la femme grossit la population parasitaire, et c'est ce qui explique en partie la peine que l'on observe chez les parents quand une femme naît.

La cause de cette contrariété est celle-ci : un garçon a toujours un avenir plus sûr devant lui, il peut embrasser une profession et devenir indépendant, tandis qu'il n'y a pas d'autres moyens, souvent de se débarrasser d'une femme, que le mariage.

A vrai dire, aujourd'hui, la femme peut entrer dans diverses professions ; et le livre que Wild Queisner a publié. sous le titre : *Que ferons-nous de nos filles?* où il énumère toutes les professions auxquelles peut se livrer une femme allemande, est très caractéristique.

Et certainement l'occupation de la femme dans l'agriculture, dans les industries, dans le commerce, dans les

administrations publiques et privées, dans les sciences, dans les arts, etc., diminue la parasitisme féminin et amoindrit beaucoup la lutte contre lui. André de Maday, dans une œuvre très récente : *le Droit des femmes au travail,* se plaçant à un point de vue étroitement rationnel, parle du droit de la femme au travail. Mais nous faisons observer à l'éminant auteur, qu'il ne s'agit pas de droit, mais de possibilité de travailler.

Une faiblesse organique dont nous avons parlé et plus encore des traditions de famille, des usages sociaux font souvent de la femme un parasite domestique, contre lequel luttent les êtres indépendants

B). *Maladie.* — Quant aux parasites pour maladie, la lutte que la population économiquement active mêne contre eux, particulièrement dans ces derniers temps, semble augmenter plus cruellement.

Depuis l'année dernière nous avons lu maintes discussions dans des journaux et des revues sur le droit de tuer les malades gravement atteints et les incurables.

Mais la dispute n'est pas neuve. Cette proposition, il y a dix ans, a suscité des partisans enthousiates ; a franchi l'océan et est passée en Amérique. En France, elle a trouvé aussi des fervents propagateurs, comme par exemple, le Dr Regnault dans la *Revue des Revues*, et il y a trois ou quatre ans, elle trouva un défenseur Bourget ; dans l'auteur de la *Cravache*, en Maurice Paléologue, qui rompit une lance en faveur de l'*Euthanasia*, c'est-à-dire, de la mort hâtive et douce pour les malades jugés incurables et pour les petits dégénérés et difformes. Mais il y a aussi des adversaires tenaces. Je rappellerai, entre autres, l'éminent publiciste Albert Lumbroso. Selon lui, en thèse générale, les deux obstacles qui s'opposent au droit de tuer, que l'on voudrait concéder aux médecins, (s'ils ne l'avait pas, en effet), sont les suivants : l'ignorance de beaucoup de médecins et le coupable penchant de parents intéressés à la suppression d'un malade.

Qui nous garantira que, lorsque le médecin aura prévu que la vie du malade ne sera qu'une interminable chaîne de souffrances, le malade ne sera pas, au contraire, à la veille d'une rapide miraculeuse guérison. Et qui sera certain que les parents désirent vraiment diminuer les souffrances d'un de leurs malades, et non pas hâter la fin d'un parasite, la fin des soins, de la gêne, des dépenses, des fatigues ?

Et qui ne voit que, peut être, cette dernière raison surtout, pousserait à tuer les malades incurables, comme faisaient les anciens, pour réduire l'immense phalange des parasites humains ?

Et une fois mis sur cette voie, ne demandera-t-on pas de tuer les petits enfants difformes et idiots sans espoir de guérison ?

En d'autres termes, la population non parasitaire, à notre époque soi-disant chrétienne, veut secouer son joug et réagir surtout contre les préceptes du christianisme, qui considère le corps comme rien, l'âme comme tout.

Mais, malgré les adversaires, la proposition de tuer les malades incurables et les enfants difformes et idiots commence à se concréter en projets de loi catégoriques, paticulièrement en Amérique. Et un projet de loi,en ce sens,a été présenté sur l'initiative de Miss Elena Hall, de Cincinnati, à la Chambre législative de l'État de l'Ohio (États-Unis).

A cette occasion, le D[r] Kempter, spécialiste aliéniste, avoua avoir tué avec une forte dose de morphine une femme qui était condamnée à mourir à la suite de graves brûlures, causées par une tentative de suicide. Il soutint que les médecins devraient être autorisés à tuer les fous incurables.

Ainsi le projet vaguement énoncé dans le mois de février de cette année (1906) par le D[r] M[me] Worth, devant le lit de douleur de sa propre mère, a fait des pas de géant.

Le Dr H. R. Grégory a présenté à l'approbation de l'État de Jowa un projet pour légaliser le meurtre par le médecin des malades irrévocablement condamnés, et l'élimination, toujours par la main du docteur, des petits enfants difformes ou idiots sans espoir.

Mais qui vous dit que, sans textes de lois, il n'arriverait pas des cas de meurtre volontaire sur des malades curables et incurables ?

Si Herbert Spencer vivait encore, il serait fort content ; il triompherait de toutes accusations qui furent portées contre lui lorsqu'il écrivait que c'est d'une extrême cruauté de favoriser l'accroissement des vauriens aux dépens des habiles ; et de propos délibéré d'augmenter les malheurs des générations futures.

Mais cela ne suffit pas ; une autre proposition surgit, celle de faciliter le suicide ; d'instituer des établissements particuliers en vue de rendre facile, sûre et sans douleurs la mort à ceux qui la désirent. Les suicidés (que l'on me pardonne le mot) pourraient souvent être considérés comme des parasites qui ne se voyant bons à rien n'attendent pas d'être supprimés complètement par les non-parasites, mais se tuent eux-mêmes, comme font les victimes de la Nouvelle-Calédonie, dont nous avons parlé : sachant qu'elles doivent mourir, elles demandent elles-mêmes la mort, et vont à la fosse, dans laquelle elles seront jetées, après avoir reçu un coup de bâton sur la tête.

La proposition de *faciliter le suicide*, est due au *Bulletin thérapeutique*, il a trouvé un écho dans les consciences modernes ; tellement que la glorieuse *Revue de médecine et de chirurgie* ouvrit un *referendum*, en limitant d'ailleurs le projet à la seule tuberculose. La *New-Iork stade medical association* a proposé aussi au gouvernement un texte de loi. Mais, comme toujours : *nihil sub sole novum*.

Les Chinois, en effet, par des mesures coercitives cherchent à empêcher que le suicidé soit sauvé.

Ils condamnent celui qui sauve un suicidé, à l'entretenir, s'il n'a pas de quoi vivre ; à lui payer ses dettes, s'il en a ; à le soigner, s'il est malade. Il va sans dire que les effets de ces dispositious législatives sont miraculeuses.

Mais, même en Italie, cela n'est pas nouveau. Il y a vingt ans que Enrico Ferri formula la théorie du droit de mourir et de se faire tuer, dans son ouvrage : l'*Homicide-Suicide*.

Et je rappellerai que Nobel proposa (au temps du ministère Crispi), l'institution d'un hospice d'État, particulier, dont le principal but était de recueillir tous ceux qui pour une cause, ou pour une autre, tenaient l'existence pour intolérable et désiraient en finir. Ce ministre prit en considération la proposition, mais il répondit que les temps ne lui paraissaient pas encore mûrs pour cela.

Comme on le voit, de temps en temps, la population non-parasitaire vient à la rescousse et désire même que la suppression des parasites soit sanctionnée par la loi.

Vae Victis !...

§ 3. — Elimination des parasites volontaires et de ceux qui le sont par impossibilité sociale de travailler

La lutte se poursuit aussi contre les parasites volontaires : vagabonds, faux mendiants etc., contre lesquels il y a des peines sévères pour les obliger à travailler, afin qu'ils deviennent indépendants. De même, à l'endroit des parasites de conditions sociales particulières, comme les sans-travail, les prisonniers, que l'on tâche de rendre économiquement actifs et indépendantes, en leur procurant de l'ouvrage. Mais on ne sort pas du dilemme : « Ou être indépendants, ou mourir ! »

A ce propos, on connaît en Angleterre la loi des pauvres avec ses bastilles, où les sans-travail sont traités plus durement que les criminels. Il y a toute une légis-

lation sanguinaire contre les sans-travail, les mendiants, les vagabonds, etc., qui inflige d'atroces tourments et jusqu'à la mort. Rien que, sous le règne d'Henri VIII, comme on l'a vu, il fut jugé 72.000 vagabonds. Parmi les diverses lois répressives, il y en a une d'Elisabeth, qui établit que les mendiants de plus de quinze ans, non autorisés, dovient être sévèrement fouettés et marqués au fer rouge à l'oreille gauche. En cas de récidive, ceux de plus de treize ans doivent être condamnés, si personne ne vient les prendre à son service à deux ans ; mais pris une troisième fois, ils doivent être mis à mort, sans miséricorde.

Du reste, même dans les temps passés, les dispositions contre les vagabonds, les mendiants, les sans-travail étaient sévères.

Dans l'ancien Pérou, le prince Pachacutec, décréta la peine de mort contre les oisifs. La culture de la terre était obligatoire, et quiconque y manquait était réputé oisif et publiquement fouetté.

En Egypte, était mis à mort celui qui, chaque année, ne pouvait pas justifier de ses moyens d'existence.

Mais avec les progrès de la civilisation, les moyens répressifs de défense se sont transformés ; à ceux-ci, on tâche de substituer les moyens préventifs. Il suffirait de comparer le droit pénal actuel aux lois de l'ancien régime et des communautés les moins civilisées, où la peine de mort est très facilement infligée.

Aujourd'hui par exemple, on a recours à l'expulsion des parasites. A vrai dire l'*act* voté aux États-Unis, en 1882, prescrit la rétrocession aux pays d'origine des condamnés, des fous, des idiots, et en général de *quiconque est incapable de veiller sur soi-même, sans être à la charge d'autrui*. Et en exécution de cet *act*, de 1882 à 1889, plus de 8.000 émigrants furent renvoyés dans leurs pays.

Cette politique d'exclusion est désormais suivie par divers pays, et atteint particulièrement les individus éco-

nomiquement passifs pour maladie, ou les parasites pour passivité économique volontaire.

Et que dire des prisonniers, qui, autrefois, trouvaient toujours la mort dans la prison?

Pendant longtemps, la peine de mort fut infligée sans mesure, souvent pour des crimes peu graves. Et ce que les exécutions capitales ne faisaient pas, les galères et les prisons le faisaient : c'étaient de vrais lieux de mort, où il était impossible de vivre longtemps. Il suffit de lire la description d'une prison du moyen âge ou d'en voir les débris, pour comprendre que l'entretien des condamnés, et en général la justice primitive, ne devaient pas coûter cher et étaient inspirés par l'idée de la suppression du parasitisme vivant dans les prisons.

Mais, à vrai dire, contre les valides au travail, la lutte s'est affaiblie ; on a cherché, au lieu de les supprimer, à les faire travailler, et à les rendre indépendants. Quelque chose de semblable existe dans la lutte contre le parasitisme infantile ou féminin, qui est allé en diminuant par l'introduction des machines, lesquelles, bien qu'ayant rendu superflue la force musculaire, ont donné naissance au travail des femmes et des enfants.

Et cela est un bien, parce que, particulièrement pour les enfants, chaque individu qui meurt pendant la première période de l'âge où il consomme sans produire, représente une vraie soustraction, une perte de capital, qu'on a détruit sans pouvoir le remplacer.

La lutte donc est toute économique et les individus économiquement passifs et proprement les parasites, deviennent indépendants, ou sont inexorablement éliminés.

V

La sélection des indépendants

La population indépendante pose ce dilemme à la population parasitaire : soyez indépendants, ou vous serez supprimés ?

Et la victoire est à l'indépendance économique. Et si l'indépendance est seulement apparente et qu'en réalité il s'agisse bel et bien de parasitisme, la lutte ne cessera pas.

Cela arrive avec les fonctionnaires inutiles. Aujourd'hui beaucoup déplorent l'étendue du fonctionnarisme. Eh bien, si vraiment les emplois sont donnés pour des raisons électorales, ou par favoritisme, ou pour toute autre raison, à un nombre d'employés supérieur au besoin des services, il est certain que ceux qui sont de trop, constituent, comme l'on a vu, le parasitisme des sinécuristes, au dommage des citoyens, qui paient pour les entretenir. De là cette lutte contre le fonctionnarisme civil et militaire toujours croissant.

Il ne s'agit donc pas de supériorité organique des vainqueurs, mais d'indépendance économique.

L'infériorité organique des vaincus entre dans cette lutte, puisqu'elle est une cause de passivité économique et conséquemment de parasitisme ; mais si les individus organiquement inférieurs ne sont pas parasites, la lutte contre eux cesse.

Le capitaliste, qui vit sans travailler, avec le revenu de son capital, est indépendant dans l'organisation économique actuelle, parce qu'il vit des revenus du capital mobilier ou foncier : même il est le plus indépendant, car son revenu a plus de stabilité et de consistance, et il a

conséquemment une plus grande probabilité de victoire contre les parasites humains.

Mais il soutient une autre lutte contre la population économiquement active ou du moins contre quelques fractions de celle-ci, une lutte vive et terrible, qui a été appelée : *lutte de classe*.

Les socialistes, qui attribuent la victoire dans la lutte pour la vie à la seule *capacité productive*, sont donc dans l'erreur. Si, comme nous l'avons vu dans les premières pages de ce livre, il y a deux sources de revenu : le capital et le travail ; si tous ceux qui perçoivent ces deux formes de revenu constituent, exception à part, la population non-parasitaire ; s'il est évident que les revenus fixes ont une plus grande solidité que les autres revenus, on doit conclure que la population non parasitaire triomphe dans la lutte pour la vie, non seulement par la capacité productive, mais aussi grâce au patrimoine qu'elle possède.

Et les premiers qui triomphent sont ceux qui ont des revenus fixes, étant donnée la plus grande solidité de ceux-ci en comparaison des revenus du travail.

Il y a donc une double lutte et une double sélection, et la conception de la lutte pour l'existence ne peut s'appliquer à la société humaine, de la même manière, qu'elle se manifeste chez les animaux. Pourrons-nous affirmer que les vaincus sont les plus faibles et les vainqueurs les plus forts ? Ce doute se présenta à l'esprit de Darwin lui-même.

Mais nous avons vu que, quelque fort ou faible que l'on soit physiquement, toujours triomphent ceux qui sont économiquement indépendants. La démonstration de Ferri et d'autres écrivains ne prouve rien ; elle se réduit à de vaines paroles. En effet, ils déclarent que les vainqueurs sont les plus forts, pour cette seule raison qu'ils ont obtenu la victoire. C'est une pétition de principe, car on explique la victoire par la force supérieure de ceux qui

l'obtinrent, et la force effectivement obtenue par la victoire, sans démontrer pourquoi et comment les vainqueurs étaient les plus forts.

Ce serait donc une erreur d'affirmer que dans la société aussi, la lutte pour l'existence représente une condition de progrès, sous prétexte qu'elle favorise la sélection des meilleurs et l'élimination des pires.

Selon Ray Lankester, on ne peut douter que souvent la sélection naturelle agit sur certaines races d'animaux dans le sens de la réduction de la taille.

La petitesse de certains animaux, favorisant leur survivance, a fait en sorte qu'ils ont été, dans beaucoup de cas, réduits à des proportions tout à fait microscopiques. Et dans le règne animal, comme observe Lafargue, la lutte pour l'existence n'est pas toujours une cause de progrès, elle est parfois une cause de dégénérescence.

De Lanessan écrit que la lutte pour l'existence a conduit jusqu'aujourd'hui les sociétés humaines à la dégénérescence du plus grand nombre des individus, et souvent à la sélection des personnes les plus organiquement tarées.

Mais cela s'explique, puisque dans le champ humain et dans la lutte pour l'existence on n'aboutit pas à la sélection des meilleurs, mais à celle des indépendants, même quand ils sont dégénérés.

Et la dégénérescence de la plupart des individus économiquement passifs, indépendants a été clairement démontrée par plusieurs écrivains.

Qoique dégénérés, ils demeurent vainqueurs dans la lutte contre le parasitisme économique. Et ils sont presque toujours vainqueurs des autres survivants dans la lutte pour l'existence. Si donc, dans la société humaine, on veut faire une distinction entre les meilleurs et les pires, il faut tenir compte des meilleurs économiquement et des pires économiquement.

Or, les pires de tous, économiquement parlant, ce sont

les parasites qui doivent être entretenus par les autres. Parmi les non-parasites, c'est-à-dire entre ceux qui vivent des revenus du capital et du travail, étant donnée la plus grande solidité des revenus fixes par rapport aux autres,il est évident que c'est aux capitalistes jouissant de la meilleure condition économique qu'appartient le plus souvent la victoire. Mais contre ceux-ci la population économiquement active, ou quelques-unes de ses catégories,aiguise ses armes. Et de même,ces diverses catégories, ainsi que les diverses classes de capitalistes, se battent entre-elles. On a ainsi une lutte nouvelle, appelée lutte de classe, avec une nouvelle sélection.

Novicow, dans son récent livre sur « Le problème de a misère et les phénomènes économiques naturels », dit que la lutte de classe est une des plus grandes aberrations du cerveau humain ; il est absurde de parler de lutte entre deux armées qui n'existent pas. Et certes, si par lutte de classe on veut entendre exclusivement la lutte entre capitalistes et prolétaires, on se trompe sans doute. De même, si l'on veut soutenir avec Marx et avec la plupart des socialistes, que cette lutte est inhérente à l'existence des patrons et des travailleurs, on dit une chose inexacte. De cette lutte, il ne peut résulter la destruction des entrepreneurs ou des ouvriers : la sélection qui en découle construit mais ne détruit pas. Nous ne devons pas entendre la lutte de classe, comme les socialistes, c'est-à-dire entre deux classes seulement : salariés et capitalistes. Laissant de côté l'affirmation de Novicow, que, entre capitalistes et prolétaires,il ne doit pas y avoir d'antagonisme (parce que le capital et le travail sont unis comme l'âme et le corps, parce qu'ils ne peuvent pas exister un instant l'un sans l'autre et parce qu'ils ne peuvent donner de jouissance l'un sans l'autre), nous remarquons que la lutte de classe existe parmi les diverses catégories de capitalistes, aussi bien que parmi les diverses catégories de travailleurs, et pas seulement entre capitalistes et travailleurs.

Si on tient compte de la signification que nous attribuons au mot classe, on verra que notre observation est irréprochable.

Et, en effet, puisque c'est une loi économique que chacun veut donner le moins possible et obtenir le plus possible, il est logique, que parmi les diverses catégories de survivants de la lutte pour l'existence, on mène encore une autre lutte, celle que nous avons appelé lutte de classe, par laquelle chaque classe d'individus ayant un revenu déterminé cherche à s'élever à une place occupée par la classe supérieure, et du choc de l'une et de l'autre, on a cette sélection, qui, il faut le répéter, ne détruit pas, mais ordonne les hommes dans la hiérarchie sociale. Et il nous paraît, que, dans ce sens, Loria pourrait se trouver d'accord avec nous, l'éminent économiste considérant que la lutte entre les classes sociales a pour but la conquête d'une partie du revenu national, que chacun voudrait plus grande pour soi.

Il va sans dire, que cela arrive dans la présente organisation économique, et que si cela changeait, et si l'on abolissait par exemple la propriété privée, les vainqueurs seraient les travailleurs.

Alors on pourrait, en général, accepter l'idée de Spencer, que la conduite la plus haute et la plus développée étant celle qui assure la vie la plus complexe, il en résulte que l'activité doit jouir d'une sanction et l'oisiveté doit être condamnée.

Et, en ce sens, on pourrait presque admettre avec Stuart-Mill que : la règle qui consiste à ne pas donner à manger à celui qui ne travaille pas sera appliquée impartialement à tous dans l'avenir.

Mais, une fois la règle admise en général, on peut se demander : sera-t-elle appliquée aussi à qui ne peut pas travailler ?

C'est la question fondamentale, que l'on ne pourrait pas résoudre, pas même avec le socialisme, car il y aurait

toujours une foule de personnes inhabiles au travail.

Plusieurs philosophes, partant de l'idée de la personnalité ou d'idées analogues, ont conclu que la propriété devrait être garantie à tous en échange d'un travail légitime. Ei les socialistes ajoutent que le produit du travail doit appartenir aux travailleurs seulement. Et pour celui qui ne peut pas travailler ? nous le demandons : devra-t-il être inexorablement condamné à mort ?

Quelques-uns affirment qu'en régime socialiste, on prélèverait sur les travailleurs une quote-part sociale, qui devrait être employée à l'entretien de tous ceux qui n'auraient pas, par nature, les aptitudes nécessaires au travail et à la production.

En d'autres termes, les parasites seraient tous nourris par la collectivité, au lieu de l'être par les particuliers. Donc avec le socialisme aussi, la population indépendante, c'est-à-dire la population économiquement active, devra subvenir à l'entretien du parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance.

C'est l'éternel *sic vos non vobis*, c'est l'éternel inconvenient qui ne sera même pas éliminé, dans l'avenir par un arrangement socialiste ; les seuls indépendants seraient les sujets économiquement actifs et la sélection des indépendants serait représentée seulement par la victoire des travailleurs.

Donc nous ne pouvons rejeter la faute de la lutte pour l'existence sur la nature extérieure sous prétexte qu'elle ne fournit pas les subsistances nécessaires .La vraie cause, nous l'avons dit, doit être recherchée en grande partie dans la nature humaine.

On élimine les parasites, non, parce qu'ils sont en nombre supérieur aux places que la nature assigne, mais parce qu'ils veulent vivre à la charge des autres qui ne veulent ou ne peuvent songer qu'à eux-mêmes et point à la population parasitaire.

VI

L'ACCORD POUR L'EXISTENCE

A cette lutte cruelle que la population indépendante livre contre les parasites humains, on oppose de nombreux exemples de pacifique mutualité : à la féroce destruction, l'accord unanime ; à la haine implacable, l'amour le plus fervent.

C'est l'éternelle antithèse que l'on observe dans la nature, et que Gœthe décrivit admirablement dans ses chants immortels. Et cela s'explique.

Nous avons dit que la population indépendante, lorsqu'elle ne veut pas ou ne peut pas nourrir les bouches inutiles, lutte contre elle. Eh bien, s'il y a des êtres indépendants, qui veulent ou peuvent les nourrir, ne nous paraît-il pas qu'il y aura moins de raisons de les combattre.

Ne vous semble-t-il pas logique qu'à la lutte on doive substituer l'accord, la mutualité, l'amour, bref à l'égoïsme l'amour d'autrui ?

Ce serait une erreur, écrivent justement Massart et Vandervelde, de croire que les victimes du parasitisme réagissent toujours, avec plus ou moins d'énergie, pour s'en débarrasser. Plusieurs s'y soumettent passivement. Quelques-unes rendent même des services à leurs exploiteurs et, dans le champ du parasitisme organique, modifient leur structure pour se rendre utiles.

C'est une chose curieuse de voir l'impuissance habituelle des animaux qui luttent contre les parasites et leur inaptitude à les combattre. Les hyménoptères sociaux, les abeilles, les guêpes, si bien armées, ne savent ni les exterminer, ni presque s'en apercevoir. En leur présence

ces insectes, si savants du reste, semblent atteints de cécité. Et il y a des cas très fréquents d'adaptation des victimes aux besoins des parasites.

Dans la nature, disait A. Lange, à chaque loi qui agit dans un sens, on en oppose une autre qui agit en sens contraire, et de leur contraste naît la résultante selon laquelle la société humaine est régie.

Cette loi qui s'oppose à l'autre, à celle de la lutte pour l'existence, a pour principe la sympathie, l'*altruisme*, qui agit continuellement et avec une croissante intensité dans toute société qui a atteint un certain degré de civilisation. Le socialisme trouve sa raison d'être dans cette action de sympathie. La forme anti-égoïstique, qui pousse à la vie collective et la favorise autant que son antagoniste pousse au développement individuel, à vrai dire, est appelée *sympathie* par le plus illustre économiste du siècle dernier, Adam Smith, qui en signala la bienfaisante influence. Auguste Comte fit mieux ressortir la force naissante de la sympathie et l'appela *altruisme*, néologisme qui est resté définitivement dans la sociologie.

Du principe de l'altruisme se déduit la coopération, la mutualité et la solidarité en opposition à la lutte de tous contre tous. Et, en vérité, il est absolument arbitraire de supposer que l'homme vint au monde égoïste et que de cet égoïsme la société fit sortir, magiquement, les forces morales dont elle avait besoin pour atteindre son but social.

L'homme est sociable de sa propre nature, et non pas seulement par la vertu de la société. Les forces morales coexistent avec celles de l'égoïsme et toutes diversement se développent sous l'influence des conditions sociales.

A cause de cela, on peut espérer que, dans un avenir plus ou moins lointain, la solidarité universelle se substituera à la lutte ; en attendant, celle-ci reste féroce et cruelle à côté de la mutualité, tout comme à côté des épines qui blessent, la rose demeure belle et parfumée.

On connaît le livre récent de Pierre Kropotkine : *L'entre-aide*, dans lequel l'éminent auteur a recueilli quelques documents sur l'aide mutuelle parmi les animaux et parmi les hommes, documents publiés, il y a quelques années, dans la *Nineteenth Century* de Londres.

Du reste, avant l'auteur de *la Conquête du pain*. Maggetti, en 1890, dans son ouvrage *La genesi e l'evoluzione della beneficenza*, en combattant l'opinion d'Ardigò,— qui affirme que le mot piété indique une qualité, ou disposition psychico-affective, en conséquence, pieux serait synonyme d'humain,— démontrait avec une grande abondance de faits, recueillis chez Latreille, Brehm, Forel, Lauret et Gratiolet, que l'on trouve les traces de la vie affective même chez les animaux.

Elisée Reclus s'est occupé aussi de la thèse de Kropotkine, dans la *Geographie* et dans l'*Homme et la Terre*.

Ét même Darwin, Wallace et leurs disciples, Gœthe aussi (dans ses ouvrages de naturaliste), parlèrent de l'aide mutuelle parmi les animaux et parmi les hommes. Darwin, par exemple, dans son *Origin of species* et dans la *Descent of man*, avait parlé d'*accord dans l'existence* et avait indiqué les espèces et les communautés qui, grâce à l'union d'un plus grand nombre de membres étroitement associés, prospèrent mieux que les autres et élèvent heureusement leur riche progéniture.

Et les études de ce genre continuent : je rappellerai ceux très récents de Henri Coupin, dans *la Revue* (*ancienne Revue des Revues*, du 1er janvier 1905).

Et comme entre les animaux, et même plus qu'entre les animaux, nous voyons répandue entre les hommes la mutualité, la solidarité sociale. Surtout les nouvelles institutions, les nouvelles lois, les réformes sociales qui, bien qu'elles soient souvent une conquête du peuple, doivent néanmoins être considérées comme un effet de la grande solidarité humaine. S'intéresser aux conditions de développement de l'enfant dans le ventre de l'ouvrière mère,

en protégeant celle-ci dans les mois qui précèdent l'accouchement, et dans les premiers qui le suivent; veiller à la nourriture des nouveau-nés en leur procurant du lait et des soins hygiéniques ; s'occuper ensuite des vêtements, des vivres, des livres, des maîtres, des écoles professionnelles; empêcher qu'avant un âge déterminé ils soient employés au travail ; et, quand ils sont devenus travailleurs, règler les heures de travail, le salaire, les conditions hygiéniques, les modes de paiement, fonder des institutions spéciales pour donner à chacun le moyen de perfectionner sa culture intellectuelle, établir des offices de statistiques, de placements gratuits, des corps spéciaux de magistrats populaires, des asiles, des maisons de travail, des caisses d'assurances, des institutions pour les moments critiques du chômage, pour les conflits avec les patrons, pour les maladies, l'invalidité, la vieillesse et en général pour l'indigence; comme on a vu dans le livre précédent, pourvoir les plus pauvres de vivres et de vêtements, d'objets d'usage et d'habitations à bon marché, tout cela n'est-il pas en grande partie le résultat de la solidarité humaine toujours croissante? Du reste, il est juste, il est saint, de favoriser toujours plus le relèvement graduel de la meilleure partie de la population économiquement active, si peu considérée jusqu'ici.

Vraiment, souvent cette solidarité n'est pas tout à fait spontanée. On ne peut nier que la morale publique n'ait grandi presque partout en Europe, puisque la sensibilité a augmenté. Plusieurs institutions pour les pauvres sont, sans doute, un effet de ces sentiments. Mais on ne peut nier aussi que les mesures d'hygiène, les constructions de maisons ouvrières, les asiles bien aérés ont été développés, surtout quand on a su que les microbes des quartiers pauvres n'ont aucune éducation et pénètrent, sans aucun égard, dans les quartiers riches. C'est une solidarité aussi, mais, comme dit Nitti, elle est imposée par la nature.

On pourrait croire, par exemple, que dans les pays de brigands, comme la Hongrie, les habitants qui s'unissent pour payer des tributs en monnaie ou en nature, le fassent par un sentiment altruiste. L'égoïsme ici est évident, car ces habitants cherchent, de cette manière, à limiter, ne pouvant les éliminer tout à fait, les dommages que pourraient leur faire les brigands et ils payent leur tranquillité, en s'engageant à fournir les moyens de vivre à leurs parasites voleurs.

Du reste, Florian et Cavaglieri démontrent que la genèse même de la bienfaisance est due à un sage calcul, bien plus qu'à des sentiments d'*altruisme.*

Presque toujours l'obligation du secours chez les peuples anciens était imposée par la nécessité de conserver le plus grand nombre possible de bras à l'agriculture naissante.

Si le peuple hébreux, éminemment misonéiste, conserva toujours, avec l'obligation morale du secours réciproque, le lien étroit de la solidarité, ce fut parce qu'il était en lutte continuelle avec les autres peuples, et qu'il lui fallait chercher la force dans l'union et éviter aussi que personne ne sortît de la communauté pour passer à l'ennemi ; et, à cause de cela, tout admirable qu'elle soit, l'origine de cette forme d'assistance est discréditée.

Dans le plus grand nombre des cas, les œuvres de bienfaisance ont été accomplies par la peur de l'*au-delà* et en vue d'un avantage personnel dans l'autre vie. *Pro redemptione animæ meæ* était la formule la plus en usage chez les grands criminels qui, par l'offrande d'un peu de terre à quelque église, couvent, hôpital, ou autre œuvre pieuse, se croyaient quittes envers la justice des crimes commis.

Mais, à part cela, il nous semble exagéré de vouloir soutenir, comme quelques-uns le font, que même le meurtre des vieillards, à Sumatra, est une question d'aide mutuelle, puisque les vieux, incapables de travailler et de

produire, aiment mieux mourir que de vivre aux dépens des autres.

La vérité est que la lutte entre les parasites et la population indépendante survient quand cette dernière ne peut pas ou ne veut pas nourrir les premiers ; mais si, au contraire, elle veut et peut les nourrir, la lutte cesse et la mutualité la remplace.

Du reste, l'éminent penseur russe lui-même, le reconnaît, lorsqu'il écrit qu'il n'y a pas seulement cruauté et lutte à mort entre animaux et entre hommes ; mais qu'il y a aussi, et en grande partie, amour et aide mutuelle.

Et, à vrai dire, il en est ainsi. Et l'on vérifie souvent que, quand les enfants, les vieux, les infirmes, au lieu d'être des parasites, peuvent vivre indépendants, ou sont une source de lucre, non seulement la lutte contre eux cesse, mais ils sont les bien-aimés.

En effet, même les parents, qui ont abandonné leurs propres enfants dans les hospices de bienfaisance, viennent les réclamer lorsqu'ils savent que ces enfants sont devenus capables de travailler ou qu'ils ont fait quelque épargne.

Dans les campagnes, en particulier, les paysans regardent la famille comme une véritable association économique, dans laquelle chacun a une valeur proportionnelle à ce qu'il produit. Les enfants sont souvent désirés, parce qu'ils *rendent* précocement ; au contraire, la disparition des vieillards improductifs est très peu déplorée ; c'est une bouche inutile, qui ne mange plus : voilà l'éloge funèbre débité sur la fosse de certains vieux paysans.

Voici un autre exemple : le fait des mariages nombreux contractés par des jeunes gens âgés de moins de vingt ans est connu et incontestable en Russie. Il s'explique par les conditions particulières de la vie des champs.

Un père de famille se hâte de marier son fils, afin d'avoir un ouvrier de plus dans sa maison. Seulement, le jeune marié représente un *tiaglo*, c'est-à-dire *l'unité d'une force ouvrière*, car pour les travaux agricoles,

comme on les exige en Russie, il faut la coopération de la force de l'homme et de la femme.

La grande imprévoyance dans la procréation, que l'on observe dans les classes pauvres, ne pourrait-elle être en partie expliquée par ce fait que les enfants, dans ce cas, au lieu d'être de petits parasites, sont promptement une source de gain pour la famille.

Cela, Montesquieu l'a compris, quand il écrit :

« Les gens qui n'ont absolument rien, comme les mendiants, ont beaucoup d'enfants, qui, même, sont en naissant des instruments de cet art. Ces gens, dans un pays riche et superstitieux, se multiplient, parce qu'ils n'ont pas les charges de la société, mais sont eux-mêmes les charges de la société. »

Mais il y a plus encore. Voulez-vous une autre confirmation du fait que, lorsque les femmes et les enfants ne sont plus parasites, non seulement la lutte entre eux cesse, mais qu'ils sont défendus et protégés ? Les lois pour le travail des femmes et des enfants semblent le démontrer avec évidence.

Quand le personnel infantile et féminin entre dans la population économiquement active, la législation sociale protège le travail ; et de cette manière, à la lutte pour l'existence, se substitue la tutelle et la protection.

Les faits, donc, semblent donner raison à Rousseau, lorsqu'il écrivait que tous ceux qui ne font rien et qui n'ont pas de moyens de subsistances, sont de trop, et ce trop constitue un mal qui, loin de fortifier numériquement l'édifice social, ne peut que l'affaiblir et le gangrener.

Et c'est pour cela qu'une bonne partie d'entre eux est éliminée inexorablement.

Conclusion : le parasitisme humain est cause de la lutte pour l'existence entre les hommes, car la population indépendante tâche, par tous les moyens, licites ou illicites, de supprimer ou de réduire la population parasitaire, qui voudrait lui ôter une partie des subsistances.

A celui qui t'ôte le pain, ôte-lui la vie ! dit le proverbe, que nous avons déjà cité. Et c'est le cas de dire que les proverbes sont maximes de sagesse populaire.

***

Nous avons ainsi parlé des effets pernicieux du parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance, de la sélection des indépendants et de l'élimination des parasites.

Or, il ne sera pas inutile, dans le IV[e] livre, d'arrêter notre attention sur quelques phénomènes très importants, qui ont un certain rapport avec la passivité économique et surtout sur les rapports de causalité entre la passivité économique et l'indigence secourue.

LIVRE IV

CORRÉLATIONS ET COMPARAISONS

PASSIVITÉ ÉCONOMIQUE ET INDIGENCE SECOURUE

I

Passivité économique et indigence secourue

On a déjà dit que les causes du parasitisme humain aux dépens des moyens de subsistance sont de deux sortes : la passivité économique et le manque de richesse. Nous avons vu que la population indigente secourue est la forme la plus pénible du parasitisme humain. Il est incontestable qu'il y a un rapport de causalité entre la passivité économique et le manque de patrimoine. Il est inutile de démontrer que l'indigence est due, en partie, au manque de patrimoine, car le même mot indigence contient déjà implicitement l'idée de manque de richesse. Il faudra démontrer aussi que la passivité économique est cause spécialement de l'indigence secourue.

On peut bien dire, sans crainte de se tromper, que la passivité économique est la seule cause de la misère ; et, à vrai dire, les individus économiquement passifs, qui ne sont pas privés des moyens de vivre, sont seulement ceux qui perçoivent des revenus fixes. Mais ceux-ci représentent démographiquement une quantité négligeable. Les riches qui peuvent avec leur patrimoine vivre à leur aise

sans travailler, sont une excepion. Ils sont dans chaque pays un nombre très petit. La règle est celle-ci : que pour vivre, il faut travailler. Et la population non parasitaire tire presque tous ses moyens de vivre du travail. En sorte, que c'est à la règle et non à l'exception qu'il faut s'en tenir. Et cette règle nous apprend que le travail, l'activité économique, est la base de la vie. Régulièrement donc, ceux qui sont économiquement passifs manquent de moyens de subsistance. Il leur faut donc le secours d'autrui. Il est donc évident que la passivité économique est la cause de l'indigence.

Et, certes, si tous voulaient ou pouvaient travailler, non seulement la production augmenterait énormément, mais tout le monde aurait un revenu personnel, qui, quoique limité, assurerait au moins un minimum d'existence. En effet, la mesure du salaire ne peut pas, si petite qu'elle soit, descendre au-dessous de la quantité qui est nécessaire à la subsistance du travailleur et, en quelque sorte, à l'entretien de sa famille. Au contraire, les personnes économiquement passives n'ont, en général, pas même ce minimum d'existence, et sont obligées de recevoir l'assistance d'autrui.

Il est donc clair que tous les indigents sont des individus économiqnement passifs. Et, à vrai dire, les indigents secourus, qu'ils soient des hommes, ou des femmes, des petits enfants, des adultes, ou des vieillards, des bien portants ou des malades, des garçons ou des jeunes filles, des mariés ou des veufs, qu'ils soient d'un pays ou d'un autre, une chose leur est commune : la passivité économique.

Ainsi donc les causes de la passivité économique sont multiples ; mais celle-ci est la cause principale de l'indigence secourue. Les recherches statistiques, comme nous allons voir, nous donnent parfaitement raison, car elles nous démontrent, que, avec la diminution de la population économiquement active et avec l'augmentation de la popu-

lation passive, augmente la population indigente et *vice versa.*

La plupart des écrivains n'ont pas compris le rapport, de cause à effet, qui existe entre la passivité économique et l'indigence secourue. D'où la confusion et le désordre dans les longues, et parfois interminables classifications des causes de l'indigence, faites par plusieurs écrivains. Et chacun imaginait une nouvelle cause et attribuait à celle-ci les maux qui affligent l'humanité souffrante. Il en est des individus comme des nations : à combien de causes n'attribue-t-on pas la décadence d'une nation? Que d'hypothèses sans fondement sur la décadence de Rome !

Que d'évènements, selon divers écrivains, ont amené la décadence de l'Espagne ! Jusqu'à un impôt : l'*alcavala*, qui, selon Adam Smith,en aurait été la cause principale ! Eh bien, la même chose est arrivée pour l'indigence, qui pourrait s'appeler la décadence économique des individus.

Il faut noter, que chaque auteur considére l'indigence à son point de vue ; mais nous, pour en préciser mieux et et d'une manière non arbitraire les limites, nous avons jugé bon de nous borner à l'indigence secourue, qui, en effet, comme dit Pierre Darlu, est un indice sûr du nombre réel des indigents.

Il est inutile de faire une ample exposition des causes imaginées par plusieurs écrivains, d'autant plus qu'ils envisagent l'indigence en général, tandis que nous au contraire, nous nous en tenons à l'indigence secourue. Du reste, elles sont si nombreuses, qu'elles demanderaient à être traitées séparément. Il est bon de citer seulement celles qui, à cause de leur importanceou en raison de leur notoriété, méritent une attention particulière.

Une des opinions les plus répandues sur la cause de l'indigence est celle de Malthus, que, du reste, nous avons largement réfutée dans le livre précédent. Il soutient que la population augmentant plus vite que les moyens de subsistance, et la misère s'ensuit.

Mais nous avons déjà dit que le grand économiste se trompe.

Il ne faut pas considérer toute la population comme un ensemble amorphe. Elle comprend des hommes et des femmes, des enfants, des vieillards, des adultes, ou, en d'autres termes, des personnes capables de travailler et des bouches inutiles. De sorte que l'on peut dire, que la population est composée de deux grandes catégories de personnes : celle qui est économiquement active, d'un côté, et celle qui est économiquement passive, de l'autre. On peut donc faire trois hypothèses. La population totale augmente, la proportion entre l'activité et la passivité demeurant invariable : alors le pourcentage de la population indigente n'augmente, ni ne diminue, mais tout permet de croire qu'elle restera immuable. Au contraire, la population économiquement active augmente et la population économiquement passive diminue : alors on aura certainement une diminution de l'indigence et une plus grande prospérité. Le contraire se produira avec l'augmentation de la population économiquement passive et la diminution de la population active, même quand la population totale diminue. La cause de l'indigence est donc la passivité économique, et non pas l'augmentation pure et simple de la population, comme nous l'avons démontré. L'opinion de Malthus sur la cause de l'indigence est donc complètement erronée.

Ni moins inexacte est la théorie deMarx. L'écrivain socialiste, dans tous ses volumes sur le capital, tourne dans un cercle vicieux.

La prémisse la plus importante de toutes les déductions les plus remarquables est la loi de l'accumulation capitaliste, qui forme la base de la théorie de la misère croissante (Verelendungstheorie), de la théorie de la catastrophe (Zusammenbruchstheorie), de la conception matérialiste de l'histoire et de la doctrine de la plus-value. Selon Marx, donc, la misère provient de l'accumulation

du capital, qui fait diminuer le capital variable par rapport au capital total et, par suite, le nombre des ouvriers occupés par rapport aux prolétaires capables de travailler. De là l'indigence.

A la vérité, on ne peut pas dire que Marx n'ait pas entrevu l'importance de la passivité économique comme cause de l'indigence. A vrai dire, il affirme qu'avec la diminution des ouvriers occupés augmente la misère. Il se limite donc à la seule passivité économique des travailleurs pour des conditions sociales particulières ; en d'autres termes, au seul chômage.

Mais, en se rapportant aux chômeurs seuls, qui sont, en substance, une petite partie de la population économiquement passive, il ne calcule pas tous les autres oisifs volontaires ou involontaires. Voilà pourquoi, ayant effleuré à peine la question, il ne lui a pas été possible de l'approfondir. Alors il a conclu que la misère est la conséquence, non de la passivité économique, mais de l'accumulation capitaliste. Et cette conclusion était favorable à la thèse que l'auteur soutenait. Mais la loi formulée par Marx sous le nom d'accumulation capitaliste est fausse et insoutenable, et nous allons le démontrer dans le livre suivant. Du reste, les auteurs socialistes eux-mêmes ont démontré qu'elle est contredite par les faits et par l'évolution industrielle et capitaliste. Récemment Marchioli, s'appuyant sur les statistiques fournies par la *Verein für Sozialpolitik*, a démontré que la théorie de Marx de la prolétarisation des classes moyennes et de la catastrophe sociale consécutive n'a pas de base. Kautsky, lui-même, écrit que dans les pays capitalistes les plus avancés il n'est pas possible de constater *une progression générale de la misère physique ; tout montre, au contraire, qu'elle diminue*.

On ne doit donc pas s'étonner si Théodor Masaryk et Franz Oppenheimer, après une minutieuse critique de la théorie de Marx, concluent que la loi de l'accumulation capitaliste n'existe pas. Et si cette loi n'existe pas, on doit

convenir que la cause à laquelle Marx attribuait la misère est tout à fait chimérique.

Enfin, nous voulons exposer une dernière opinion, celle d'un illustre économiste, qui mérite une mention spéciale. Mais cette opinion n'est pas moins erronée que les autres.

Novicow, dans son livre : *Le problème de la misère*, affirme que la cause de la misère est l'erreur. L'humanité, dit-il, fait mal ses affaires. Elle croit que ses conditions peuvent s'améliorer avec la spoliation et le brigandage réciproque. Rien de plus erroné. Si les hommes, au lieu de se dépouiller réciproquement, cherchaient à s'emparer de tout le globe, labourant les terres incultes et exploitant les mines qui existent par toute la terre, alors la production augmenterait d'une manière extraordinaire et la misère disparaîtrait, car chaque famille pourrait vivre à son aise, non seulement comme aujourd'hui vit une famille avec un revenu annuel de 10.000 francs, mais mieux encore.

Mais il nous semble que Novicow se trompe non moins que l'humanité. Admettons que l'on puisse avoir une production centuple : ce qui est économiquement absurde, car nous avons vu que le débit, la consommation, doit-être la garantie de la production. Mais en admettant que la production soit centuplée, n'y aura-t-il pas une bonne partie de l'humanité, qui manquera complètement des moyens de subsistance, qui n'aura pas, non seulement 10.000 francs, mais pas même un millésime de revenus ? A part le petit nombre d'individus économiquement actifs indépendants, tous les autres, n'ayant pas de revenus fixes, ni de revenus personnels, car ils sont tous des inoccupés volontaires ou involontaires, d'où tireront-ils les moyens de subsistance ? A quoi servirait à ceux-ci une production mille fois plus grande que la nôtre ?

Ne se trouveraient-ils pas, même si ces hypothèses se vérifiaient, dans les mêmes misérables conditions ?

Donc la passivité économique est toujours la cause de l'indigence.

Il est donc inutile d'examiner d'autres théories : elles sont toutes plus ou moins inexactes.

Et sans étaler une facile érudition et convaincu que l'observation directe des faits est mille fois préférable aux opinions même des esprits les plus éminents et aux spéculations métaphysiques les plus hardies, nous allons passer aux données statistiques, sur lesquelles est basée exclusivement notre assertion.

Il ne sera pas inutile d'observer le procès historique des populations économiquement actives et passives et quelle est l'indigence secourue en certains pays, au lieu de discuter longuement et abstraitement sur les opinions contradictoires des auteurs. Il résultera toujours de ces recherches positives la preuve la plus évidente du rapport de causalité entre la passivité économique et l'indigence secourue.

Si, comme nous l'avons vu, chaque catégorie de personnes économiquement passives, qui ne vivent pas des revenus du capital, envoie une obole pour nourrir la forme plus pénible du parasitisme humain. c'est-à-dire la population indigente secourue, il arrive nécessairement ce fait, qu'avec l'augmentation de la population économiquement passive et avec la diminution de celle qui est active, la population indigente augmente et *vice versa.*

Il y a deux méthodes pour calculer les populations économiquement actives et passives : l'une directe, l'autre indirecte. La méthode directe, à laquelle nous avons fait allusion, consiste à faire pour chaque État le total des habitants qui ont déclaré exercer une profession (non compris ceux qui se disent seulement à leur aise, ou pensionnaires, étudiants, écoliers, invalides, secourus, prisonniers, etc., ou qui n'ont pas spécifié leur profession, donnant à croire qu'ils n'en exerçaient aucune), lesquels représentent la population économiquement active, tandis

que tous les autres oisifs volontaires ou involontaires forment la population économiquement passive.

La méthode indirecte consiste à diviser la population en trois groupes d'âge : un groupe représente les adultes, c'est-à-dire ceux qui sont capables de travailler et les autres les enfants, et les vieillards, c'est-à-dire « les bouches inutiles », qui représentent la population économiquement passive.

L'importance de l'âge, du point de vue de l'activité et de la passivité économique, a déjà été notée par d'illustres écrivains. Plus le rapport entre les adultes et les enfants et les vieillards est grand, écrit Graziani, plus le nombre de ceux qui peuvent prêter leur concours à une œuvre productive efficace est grand.

Les deux méthodes, certainement, ne manquent pas de défauts, mais ce sont les seules que nous pouvons utiliser.

Et il est remarquable que les recherches, avec l'une ou l'autre méthode, mènent à des résultats semblables, non quant à l'entité quantitative, mais quant au sens du mouvement de la population économiquement active et de la population passive. Les deux méthodes nous donnent donc le même résultat, comme nous verrons. Il faut auparavant noter, relativement à la méthode indirecte, que nous préférons la division de Bertillon à celle de Vilfredo Pareto, car elle nous semble plus propre à indiquer la productivité d'un agrégat social donné.

Pareto divise la population en trois groupes : le premier de vingt ans, le deuxième de vingt à cinquante ans et le troisième de cinquante et au-delà.

Bertillon aussi divise la population en trois groupes, mais les limites sont différentes : le premier groupe comprend les individus de zéro à quinze ans, le deuxième de quinze à soixante, le troisième de soixante et au-delà.

Il est évident que la division de Bertillon répond mieux à l'objet de nos recherches et nous suivrons celle-ci. Mais les deux méthodes aboutissent aux mêmes résultats.

Commençons par les États-Unis d'Amérique.

Là, la population économiquement active s'est élevée de 17.892.099 en 1880 à 29.074.117 en 1900 et parallèlement la population de quinze à soixante a augmenté. On le verra mieux en chiffres proportionnels.

Population économiquement active

Années	Occupés effectivement dans une profession pour 100 (méthode directe)	Habitants de 15 à 60 ans pour 100 (méthode indirecte)
1880	34,6	56.2
1900	38,0	58,9

La même chose se vérifie en Italie.

Dans le tableau suivant, on voit que de 1881 à 1901, le groupe des adultes de quinze à soixante ans a relativement diminué, tandis que celui des « bouches inutiles » (zéro à quinze ans et au-delà de soixante) a augmenté ; et parallèlement, le nombre des occupés dans les diverses professions a diminué et celui des sans-profession, ou inoccupés a augmenté.

Méthode directe

	Pour 100 habitants	
	1882	1901
Occupés dans les différentes professions	53,2	50,1
Sans profession ou non occupés...	46,8	49,9
	100,0	100,0

Méthode indirecte

Age	Chiffres proportionnels à un million d'habitants (non compris ceux d'âge ignoré)	
	Janvier 1882	Janvier 1901
0 — 15 ans....	321.308	341.181
15 — 60 ans....	589.462	561.603
60 et plus.......	89.230	97.216
	1.000.000	1.000.000

La même chose arrive en France, comme le montrent les tableaux suivants :

Méthode directe

	Pour 100 habitants	
	1881	1901
Occupés dans les différentes professions..........................	40,0	47,5
Sans profession ou non occupés....	60,0	52,5
	100,0	100,0

Méthode indirecte

AGE	Pour 1.000 habitants	
	1881	1901
0 — 15 ans.....	267	260
15 — 60 ans......	610	615
60 ans et plus.....	123	125

Pareillement on a pour l'Angleterre :

	Pour 1.000 habitants			
	Méthode directe		Méthode indirecte	
	1881	1901	1881	1901
Population économiquem. active.	43	44	54	58
Population économiq. passive....	57	56	46	42
	100	100	100	100

Et pas n'est besoin de continuer la démonstration.

De sorte qu'on peut se servir indifféremment de la méthode directe ou de la méthode indirecte ; le résultat est toujours le même. Ce qui est pénible à constater c'est que, tandis que dans les autres États, la population active augmente, en Italie elle diminue ; sujet d'affliction pour celui qui pense aux terribles conséquences que porte avec soi cette pénurie de richesses humaines et surtout la tendance à la diminution.

Et plus graves encore nous paraîtrons les conséquences de cette douloureuse constatation, quand nous aurons fait l'autre démonstration, de laquelle il résultera qu'avec la diminution de la population économiquement active augmente la population indigente et *vice versa*.

Nous commencerons par la Suède où, dès le début du siècle qui vient de finir, on fit des recensements considérables à beaucoup d'égards, et qui sont souvent, des modèles de précision.

Nous ne pouvons pas remonter à une époque antérieure à 1815, puisque à ce que dit Sundbœrg ; *La période de paix non interrompue dont il a été donné à notre époque de jouir depuis lors, commence par un laps de temps d'un demi-siècle (1815-1865) pendant lequel la population a subi un développement plus rapide, avant et après.*

Eh bien, selon les recensements suédois de 1840 et de 1855, on note une diminution de la population indigente.

La situation de la population suédoise était, en effet, la suivante :

Familles	Pour 100	
	1840	1855
a) Qui possèdent plus que le nécessaire	9,35	13,75
b) Qui possèdent le nécessaire	62,74	67,05
c) Qui possèdent plus ou moins au-dessous du nécessaire	22,28	15,93
d) Dans l'indigence complète	5,63	3,27

Et parallèlement, on note une augmentation de la population économiquement active. Nous nous servirons de la méthode indirecte, les statistiques des professions exécutées en ce temps-là n'étant pas comparables comme

nous l'écrit le directeur en chef du Bureau central de statistique de la Suède, qui nous a fourni les chiffres suivants, ce dont je le remercie vivement.

Population (1)	Pour 100 habitants	
	1840	1855
a) Économiquement active (groupe d'âge de 15 à 60 ans).........	584	587
b) Économiquement passive (groupes d'âge de 0-15 ans et de 60 et au-dessus).............	416	413
	1.000	1.000

1. La distribution de la population suédoise en trois groupes d'âge est la suivante :

(Chiffres absolus)	1840	1855
	—	—
0-15 ans	1.058.423	1.210.342
15-60 ans	1.833.636	2.138.272
60 et au-dessus.......	246.828	292.397
Total.......	3.138.887	3.641.011

Ainsi donc en Suède avec l'augmentation de la population économiquement active, la population indigente diminue de 1846 à 1855.

Mais une autre recherche encore confirme et complète les précédentes, c'est elle qui concerne l'important phénomène de l'émigration. Je transcris d'après l'intéressante publication officielle : la Suède (1900) de Gustav Sundbœrg.

Moyenne des années	Population moyenne	Émigration pour 1.000.000
1776-1800	2.183.696	290
1801-1825	2.482.582	210
1826-1850	3.094.886	90

On sait que l'émigration, comme l'écrivait justement le professeur Colajanni, est le résultat du malaise économique et du malaise moral, lequel agit comme facteur psychologique, contagion psychique. Eh bien! dans la période examinée, on note une très rapide diminution de l'émigration. Donc, c'est la période dans laquelle, en Suède, il y a le plus grand nombre de personnes économiquement actives, parce qu'il est connu que ce sont celles-ci qui émigrent pour la plupart; et puisqu'il s'agit d'une population jeune et adulte, elles représentent la perte d'une grande force de production pour le pays qu'elles abandonnent. Donc la diminution de l'émigration de 1840 à 1855 confirme ce que nous avions déjà démontré concernant l'augmentation de la population économiquement active et la diminution de l'indigence.

Dans la même Suède, aux époques postérieures, c'est le contraire qui arrive. Seulement, jusqu'à présent, nous n'avons comparé ensemble que la population économiquement active et la population indigente en général, or, nous n'avons pas de données sur l'indigence en général; mais sur la seule population indigente secourue. Il est évident que les indigents secourus ne sont pas tous des indigents; mais ce sont, comme l'écrit Pierre Darlu, les plus indigents, puisque, à part les erreurs possibles, ce sont les plus malheureux entre les indigents qui reçoivent l'assistance publique.

Mais, comme le démontre l'éminent publiciste français, il y a toujours un rapport entre le chiffe des indigents secourus et le nombre total des indigents. En effet, à Paris, dans la période de 1895 à 1905, on a vu s'élever les indigents secourus de 49.045 à 58.003; et en particulier, des femmes seules, chargées de famille, jugées dignes de secours, dont le nombre s'est élevé de 669 à 2433. Eh bien, il y a vraiment eu une augmentation réelle des pauvres, tellement que le Directeur de l'assistance publique a proposé un crédit supplémentaire spécial pour

l'attribution des secours aux femmes seules avec famille, qui a été voté par le conseil municipal. A la suite de cette mesure, les demandes de secours abondèrent, et bien que l'on feigne de croire que des libéralités accordées sont en proportion du nombre les pauvres, Darlu fait justement observer : que le directeur de l'Assistance publique n'aurait pas proposé l'augmentation du crédit, s'il n'avait vu de ses propres yeux des cas plus nombreux, dignes d'assistance.

Du reste, c'cst justement la comparaison entre les populations économiquement actives et passives et la population indigente secourue qui nous intéresse et qui confirme toujours le rapport de causalité qu'il y a entre la première et la seconde.

Continuons nos recherches en Suède.

Considérons la répartition de la population de la Suède de 1851 à 1895.

Chiffres proportionnels à 1 million

Moyenne des années	0-15 ans	15-50 ans	50 ans et au dessus	15-30 ans	30-50 ans	50-65 ans	65 ans et au dessus
1751-1875	332.944	500.598	166.458	253.875	246.723	113.824	52.634
1851-1875	337.199	500.264	162.537	251.269	248.995	110.308	52.229
1876-1895	329.919	474.628	195.453	246.745	227.883	127.889	67.564
1895	329.389	464.562	206.049	235.485	229.077	124.977	81.072

Comme on le voit, le groupe d'âge de quinze, cinquante ans a bien diminué, de 1860 à 1895 et le groupe de cinquante ans et au-dessus a notablement augmenté. De sorte que la population économiquement active a grandement diminué ; ce qui est encore confirmé par la forte augmentation de l'émigration.

En effet :

Moyenne des années	Population moyenne	Émigration nette pour 1.000.000
1826-1850	3.094.886	90
1851-1875	3.943.423	2.256
1876-1900	4.742.000	5.250

Ainsi, dans la période de 1826-1850 (que nous avons vu être la plus florissante), l'émigration diminua très notablement ; elle descendit à peine à 90. On note, par contre, dans les périodes successives une augmentation effrayante laquelle auparavant n'avait jamais été vérifiée.

Et s'il est vrai, que la diminution de la population économiquement active cause l'augmentation de l'indigence secourue, on devrait précisément, dans cette période, vérifier une augmentation de pauvres secourus.

Voyons les chiffres :

Assistance publique dans les années 1876-95

Moyenne des années	Population moyenne	PERSONNES ASSISTÉES			Sur 1.000 habitants
		Directement	Indirectement (1)	Total	
1876-80	4.500.000	150.894	52.726	203.620	45,2
1881-85	4.605.000	162.418	61.280	223.698	48,6
1886-90	4.742.000	172.233	64.706	236.939	50,0
1891-95	4.832.000	181.813	71.847	253.660	52,5

Quelle démonstration plus évidente ?

Avec l'augmentation de la population économiquement

1. Enfants de parents aidés.

active, de 1840 à 1855, diminution de la population indigente ; et *vice versa*, avec la diminution de la population économiquement active, augmentation parallèle de la population indigente secourue, de 1870 à 1895. Ainsi la population économiquement active et la population indigente sont inversement proportionnelles ; la population économiquement passive et l'indigence secourue sont, au contraire, directement proportionnelles.

Et précisément l'illustre actuaire au bureau central de statistique de la Suède, a confirmé notre thèse : de sa très haute autorité, il écrit que « plusieurs circonstances ont concouru par conséquent à donner, pour le moment à notre pays un chiffre de population entièrement disproportionné dans les âges les plus élevés, fait qui a exercé un contre-coup, assez malvenu, dans le domaine de l'assistance publique. Même l'excédent numérique du groupe de 5-15 ans est devenu un fardeau économique, par suite des grands sacrifices que ce groupe impose aux parents et à la société dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation. Surabondance d'enfants dans l'âge scolaire et de vieillards, mais manque de travailleurs ; telle est, par conséquent, la situation actuelle de notre pays constituant, sans le moindre doute, une difficulté notable, contre laquelle doit lutter notre développement économique » La situation actuelle de l'Italie est douloureusement identique.

Mais on dira que la Suède est un petit pays éminemment agricole, un pays qui a joui longtemps des avantages de la paix. Eh bien ! la même chose se vérifie aussi dans un État industriel, dans un grand et belliqueux État comme l'Angleterre, où depuis longtemps on fait des statistiques exactes sur le paupérisme ; on peut même dire que c'est l'unique pays où l'on ait fait une semblable recherche depuis de longues années.

Les données les plus sûres et les plus anciennes, comme le reconnaît aussi Colajanni, sont les données anglaises ;

elles montrent que le paupérisme est une vraie plaie dans l'Angleterre, qui a senti le besoin et le devoir d'une législation spéciale (la *poor law*) pour réparer les insignes spoliations commises par les riches au détriment des travailleurs, depuis le règne d'Élisabeth et au-delà.

Et nous ne glanerons pas dans les savants livres de Macfarlan, de Th. Pérégrine-Courtnay, de William Davis, de G. Nîcholls, de Faweet, de P. F. Aschrolt, de Chause et surtout de Booth, dans son volumineux ouvrage: *Life and Labour of the people in* London|; et de Rowntree, dans son récent livre: *Poverty, a study of townlife* (1901); mais je reproduirai directement les notices stastistiques des publications officielles, et spécialement des *Memoranda statistical tables and charts prepared in the Board of Trade with reference to variuous matters bearing on British aud Foreign Trade and industrial conditions* (London 1903).

Nous avons déjà vu aussi bien par la méthode directe que par la méthode indirecte que touchant les populations anglaises actives et passives, on note une augmentation de la première et une diminution de la seconde, depuis 1881 jusqu'à 1901.

Eh bien, on a constaté, dans le même temps, une sensible diminution dans la moyenne du pourcentage du nombre des indigents secourus. Et cette constatation apparaît clairement, que l'on use de la méthode indirecte ou de la méthode directe. Dans nos recherches nous suivrons l'une et l'autre.

Avec la méthode directe nous nous limiterons aux annés 1881-1901 ; au contraire, avec la méthode indirecte, nous pourrons nous étendre sur un intervalle de temps beaucoup plus vaste, qui va de 1861 à 1905. Nous commencerons l'investigation avec la première méthode.

Population			Pour 100 habitants	
	1881	1901	1881	1901
a) Economiquement active (occupés dans différentes professions).	11.187.564	14.328.727	43	44
b) Économiquement passive (sans profession ou non-occupés)....	14.786.875	18.199.116	57	56
Total.......	25.974.439	32.527.843	100	100

Donc la population économiquement active augmente tandis que celle qui est économiquement passive diminue.

En outre, les chiffres sur le mouvement de l'émigration confirment les précédents en nous démontrant que l'émigration beaucoup diminué de 1880 à 1900; ce qui prouve qu'il est resté dans la Grande-Bretagne un plus grand nombre de personnes à la fleur de l'âge et aptes au travail. Je reproduis textuellement.

ANNÉES	Emigration pour chaque année et émigration moyenne par an pour chaque période de cinq ans	Par rapport à la population pour 100
1880	227.542	0.94
1881	243.002	
1882	279.366	
1883	320.118	
1884	242.179	
Moyenne par an 1880-84	262.441	0.75
1885	207.644	
1886	332.900	
1887	281.484	
1888	279.928	
1889	253.795	
Moyenne par an 1885-89	251.511	0.69
1890	218.116	
1891	218.507	
1892	210.042	
1893	208.814	
1894	156.030	
Moyenne par an 1890-94	202.302	0.53
1895	185.181	
1896	161.925	
1897	146.460	
1898	140.644	
1899	146.362	
Moyenne par an 1895-99	156.114	0.39
1900	168.114	
1901	171.715	

Et bien, comme nous l'avons dit, parallèlement à l'augmentation de la population active et à la diminution de la population passive, on voit une sensible diminution

de la population secourue en Angleterre et dans le pays de Galles.

Et cela résulte clairement du tableau suivant :

Population indigente assistée

Année finissant le 25 mars	Adultes valides, sans les vagabonds	Tous les autres	Total	Par rapport à la population pour 100
1880	115.785	692.245	808.030	3.0
1881	105.000	685.934	790.937	
1882	102.208	686.081	788.289	
1883	99.150	683.272	782.422	
1884	94.377	671.537	765.914	
Moyenne par an 80-84	103.304	683.814	787.118	3,0
1885	95.843	673.095	768.938	
1886	99.932	680.780	780.712	
1887	102.562	633.474	796.036	
1888	102.715	697.769	800.484	
1889	98.817	696.800	795.617	
Moyenne par an 85-89	99.974	688.383	788.357	2.9
1890	92.118	683.099	775.217	
1891	90.568	669.162	759.730	
1892	92.465	652.292	741.757	
1893	100.018	658.758	758.776	
1894	105.213	682.720	787.933	
Moyenne par an 90-94	96.076	669.206	765.282	2.6
1895	104.789	692.124	796.913	
1896	105.270	710.749	816.019	
1897	101.829	713.058	814.987	
1898	100.446	713.540	813.986	
1899	107.339	724.599	831.938	
Moyenne par an 95-99	103.935	710.814	814.749	2.6
1900	93 655	698.712	792.367	
1901	91.133	690.165	781.298	2.3

Pour examiner la courbe du paupérisme en Angleterre et dans les pays de Galles par rapport à la courbe de la population économiquement active et de celle qui est passive, selon la méthode indirecte, nous examinerons deux époques différentes : la première, qui comprend les années 1861-1871 et l'autre, qui comprend la période qui va de 1881 à 1905.

Dans la première période, avec l'augmentation de la population économiquement passive, augmente le paupérisme ; dans la seconde période, avec la diminution de la population économiquement passive, diminue le nombre des pauvres.

Nous aurions voulu, à vrai dire, commencer la seconde période à partir de 1874, année dans laquelle on note un fléchissement très brusque dans le nombre des pauvres par comparaison à celui de 1871 ; mais nous n'avons pas pour 1874 les données relatives aux populations économiquement actives et passives.

En se rappelant les chiffres des pauvres de 1874 : *in-door*, 147.556 ; *out-door* : 642.758 ; total : 790.314. On voit qu'ensuite la courbe générale du nombre tolal des pauvres est presque toujours restée à ce niveau ou peu au-dessous, tandis que le pourcentage du paupérisme marque une sensible diminution jusqu'à 1902, ce qui est en parfait accord avec l'augmentation du pourcentage de la population économiquement active et avec la diminution de celle qui est passive.

Mais cette diminution est vraiment remarquable jusqu'à 1901, tandis que depuis cette année jusqu'à 1905 on remarque le contraire ; une augmentation de la population économiquement passive, une diminution de l'autre, l'active, et une augmentation aussi du paupérisme ; le pourcentage des pauvres et de la population économiquement passive restent toujours au-dessous de celles de l'année 1881. Donc de 1861 à 1875 la population économiquement active diminue de 551 à 545 par mille et celle

qui est économiquement passive augmente de 447 à 455 par mille. Eh bien, dans la même période de temps, le parasitisme des indigents assistés en Angleterre et dans le pays de Galles, de 45,8 o/oo en 1861, s'élève à 46,9 en 1871.

Examinons maintenant l'autre période qui va de 1881 à 1905 (voir tableau, page suivante).

De sorte qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, la population économiquement active était de 543 pour mille en 1881 et de 582 en 1905. Mais elle atteint son plus haut chiffre en 1904 avec 583 pour mille, Au contraire, la population économiquement passive subit une forte diminution, de 557 en 1881 à 418 en 1905.

Le chiffre le plus bas fut vérifié, 1901, avec 417 pour mille.

Et la courbe de la population indigente secourue se développe parallèlement, Elle montait à 30,9 pour mille en 1881 et descendit à 24,3 en 1905. Mais ici le chiffre le plus petit est celui de 1901, c'est-à-dire 21.7 pour mille. Donc la population économiquement passive et la population indigente secourue vont du même pas.

De tout ce qui précède, il résulte que, pour l'Angleterre comme pour la Suède, il y a un rapport de causalité, entre les populations économiquement actives et passives et la population indigente secourue.

L'examen des conditions économiques de l'Angleterre nous montre clairement l'erreur de ceux qui croient pouvoir déduire du fait de la quantité absolue des richesses le bien-être économique d'une nation.

L'Angleterre, au contraire, qui est l'État le plus riche de l'Europe, dont la richesse s'élève à 300 milliards environ, est tourmentée cruellement par le paupérisme. Que cela nous suffise pour le moment ; nous nous arrêterons plus longuement ensuite sur cette idée.

Qu'il nous suffise à présent de faire observer qu'en deux pays aussi différents par les conditions géographiques,

Angleterre et Pays de Galles

Année	Population	Population économiquement active	Population économiquement passive			Nombre des pauvres			Pour 100 habitants		
		15 à 60 ans	0-15 ans révolus	60 ans et plus	Total	In-door	Out-door	Total	de la population économiquement active	de la population économiquement passive	du nombre total des pauvres
1861	20.066.224	11.041.625	7.536.552	1.488.047	9.024.599	133.525	786.474	919.999	551	449	45.8
1871	22.712.266	12.376.715	8.628.123	1.697.428	10.335.551	165.419	900.686	1.066.105	545	455	46.9

1. « Number of paupers in receipt of relief on the last day of the last weeck of January (exclusive of Lunatics in County and Borough Asylums, Registered Hospitals, and Licensed Houses and Vagrants) ». — C. S. Lock : *Statistics of population and pauperism*, etc., in *Bull. de l'Inst. internat. de statist.* Tom. XVI, première livr. p. 118.

Angleterre et Pays de Galles

Année	Population (1)	Population économiquement active	Population économiquement passive			Nombre des pauvres (2)			Pour 1.000 habitants		
		16 à 60 ans	0-15 ans révolus	60 ans et plus	Total	In-door	Out-door	Total	De la popul. économiquement active	De la popul. économiquement passive	Du nombre total des pauvres
1881	25.974.439	14.080.136	9.974.037	1.916.266	11.894.303	197.007	607.542	804.549	543	457	30,9
1891	28.979.430	16.094.636	10.762.408	2.122.386	12.884.794	189.131	524.924	714.059	556	444	24,6
1901	32.527.843	18.917.792	11.201.625	2.408.426	13.610.051	216.976	490.470	707.446	583	417	21,7
1905	33.763.433	19.650.318	11.614.621	2.498.494	14.113.115	259.346	564.508	823.854	582	418	24,3

1. C. S. Loch relevant pour plusieurs années les chiffres de la population de l'Angleterre et du pays de Galles dans le *Tableau A* publié dans le *Bulletin de l'Institut International de statique* (t. XVI. Première livraison, p. 118), excepté pour 1905, trouve presque chaque année 200 habitants environ en moins du chiffre qui résulte en additionnant les trois groupes d'âge, dans lesquels peut se diviser la populatlon britannique. Cette différence vient peut-être de ce que l'illustre statisticien anglais a tenu compte une année de la population de fait et une autre année de celle de droit.

Voilà pourquoi nous avons cru bon de corriger les chiffres qui coucernent la population totale et ceux relatifs au pourcentage des pauvres. La courbe du paupérisme, d'ailleurs, reste toujours la même.

2. Le nombre des pauvres respectivement aux années 1881, 1891 et 1901 diffère un peu de celui qui résulte du tableau statistique que nous venons de reproduire. Cela vient du fait que l'époque du relevé n'est pas toujours la même, comme on le voit dans la note précédente. Toutefois, nous répétons que la courbe de l'indigence reste toujours la même,

économiques, démographiques et sociales, on vérifie le même phénomène, c'est-à-dire que l'indigence n'est le plus souvent que le résultat de la passivité économique.

Mais ou peut se demander si la situation est différente pour les villes.

Prenons, par exemple, la capitale du plus riche État de l'Europe continentale, qui, comme écrit justement le le professeur Nitti, est toujours le plus grand centre d'activité, est toujours admirable pour sa puissance d'expansion et pour sa vitalité économique et intellectuelle. Une ville dont le budget, dépasse celui des petits États d'Europe, puisque, en effet, il s'élève à 470.690.410 fr. 26, chiffre qui peut paraître fantastique si l'on pense qu'il représente le budget d'une seule commune, laquelle, seulement pour l'assistance à la population indigente, dépense 12 millions par an (1).

Une ville, dont la population égale et dépasse celle de quelques-uns des petits États d'Europe, puisque d'après les résultats du recensement du 4 mars 1096, rapports publiés dernièrement par les soins du ministére du commerce, Paris compte 2.763.393 habitants.

Une ville, en somme, qui représente une des plus grandes agglomérations humaines, non seulement de l'Europe, mais du monde, et qui est la ville la plus peuplée de la France ; car Marseille n'a que 517,498 habitants, Lyon 472.114, Bordeaux, Lille 205.602, sans parler des autres.

Mais nous choisissons la ville de Paris, surtout parce qu'on y peut mieux suivre le mouvement des populations actives et passives et celui de la population indigente secourue, étant donnée l'ancienneté des statistiques.

Le premier recensement général de la population indigente remonte au mois de fructidor, an XI (1803), présenté

1. Ce chiffre figure dans le projet du budget pour 1907, présenté le 21 décembre 1906, par André Lefèvre, rapporteur général du budget au Conseil municipal de Paris.

dans un *Rapport au conseil général des hospices sur les secours à domicile*, duquel il résulte qu'à Paris, sur une population générale de 547,416 habitants, il n'y avait pas moins de 111.626 indigents, c'est-à-dire 20 o/o de la population.

Nous aurions donc voulu commencer, au moins, à 1841, mais, comme nous l'écrit l'illustre Directeur de la statistique municipale de Paris, (que nous remercions pour les importantes notices qu'il nous a fournies), en 1841, la population parisienne ne fut classée ni par professions, ni par âges. Et d'autre part, il ne nous est pas possible de commencer notre recherche à une époque antérieure à 1861, puisque c'est vraiment à partir de cette année que la statistique de la population, divisée par groupes d'âge, comprend aussi les faubourgs de Paris.

Et, commençant en 1861, il ne nous sera pas possible d'aller au-delà de 1886, puisque, à partir de cette année, il y a une profonde modification dans le relevé statistique des indigents secourus de Paris ; ainsi les données consécutives à 1886 ne sont pas comparables à celles qui la précédent, ni ne nous donnent une idée complète de l'indigence secourue, la statistique ne tenant pas compte, par exemple, de ceux qui sont secourus temporairement.

L'éminent auteur de la *statistique de la population indigente à Paris*, parle ainsi de ces modification: « à partir de 1886, la statistique établit une distinction capitale entre les indigents proprement dits, c'est-à-dire ceux qui, inscrits sur les contrôles des bureaux, ont une carte d'indigent, touchent des secours mensuels, et les nécessiteux, c'est-à-dire tous ceux qui. pour une raison quelconque, grêve, chômage, maladie, ont obtenu temporairement une aide pécuniaire. Les premiers, seuls, figurent dans les chiffres des statistiques, depuis 1886. En second lieu, dans le dénombrement de 1887, et des années suivantes, le nombre des individus titulaires des secours, a remplacé le nombre des personnes, chefs de famille, femmes et enfants com-

posant les ménages secourus. » Ainsi donc notre recherche est limitée à une période de vingt-cinq ans, c'est-à-dire de 1861 à 1886.

Voilà le mouvement des populations actives et passives dans cette période. Nous devons suivre la méthode indirecte, car, quoique l'éminent publiciste Pierre Darlu et le directeur de la statistique municipale (Bertillon), nous aient fourni d'intéressantes notices, toutefois, la méthode n'est pas toujours conforme à celle avec laquelle dans les diverses années, surtout dans les plus anciennes, on a fait la statistique des professions; et la comparaison des données, qui est un des canons de logique statistique, formulés par Quetelet, nous manque. Toutefois, nous avons démontré déjà que les deux méthodes s'équivalent. Voici donc la population parisienne économiquement active et celle qui est passive, en 1861-1872-1886.

Années	Population totale	Population économiquement active : 15-60 ans	Population économiquement passive : 0-15 ans et 60 ans et plus	Pour 1.000 habitants	
				Population économiquement active : 16-60 ans	Population économiquement passive : 0-15 ans et 60 ans et plus
1861	1.696.153	1.251.003	445.151	738	262
1872	1.851.729	1.353.789	498.003	731	269
1886	2.260.945	1.634.984	625.961	723	277

Donc, de 1861 à 1886 la population économiquement active diminue et celle qui est passive augmente. Obser-

vons aussi le mouvement dans cette période, de la population indigente secourue.

Années	Population indigente assistée	Pour 100 habitants
1861	90.287	5,32 (1)
1872	103 516	5,59
1886	133.649	5,91

De sorte qu'à Paris on constate ce que nous avions observé en Suède et en Angleterre ; c'est-à-dire qu'avec la diminution de la population économiquement active et avec l'augmentation de la population passive, augmente la plus importante des formes parasitaires : la population indigente secourue ; et *vice versa*.

Mais nous pouvons continuer nos recherches aussi dans une grande ville, dans la plus riche, la plus florissante et la plus industrielle ville de l'Europe, sinon du monde : à Londres. Elle est affligée de tant de pauvres, que leur nombre serait suffisant pour former une ville très popu-

1. Selon Darlu, pour l'année 1861, le rapport entre la population générale et le nombre total des secourus, serait 3,41 ce qui ne changerait en rien les choses. Toutefois, pour être plus scrupuleux, nous avons voulu corriger le pourcentage de la population indigente par rapport à la population totale pour cette année. Darlu ne s'est pas trompé dans ses calculs. Non. Il calcule seulement la population de droit, qui, en 1861, s'élevait à 1.667.841, tandis que la population de fait s'élevait à 1.696 154. Mais, puisque pour les années consécutives à 1861, dans le tableau qu'il reproduit de l'importante publication l'*Assistance publique à Paris,* publiée pendant l'Exposition de 1900, les rapports entre le chiffre total des secourus et la population générale parisienne sont comptés par rapport à la population de fait et non à celle de droit, il nous a paru nécessaire de faire la susdite correction. Et, d'autant plus que dans le tableau précédent, où la population parisienne est classée par âges, on a pris aussi la population de fait.

leuse. La science, donc, la civilisation, le progrès, l'industrie, la richesse, les doctrines philosophiques de Marx, les efforts mêmes de Kettler et de Mauning, sans dire qu'ils ont été inutiles, n'ont pas suffi à éliminer le mal.

Dans la métropole de Londres, la courbe de la population économiquement passive et de l'indigence secourue est semblable à celle que nous avons constatée en Angleterre et dans le pays de Galles. Et la recherche, pour les raisons susdites, s'étend sur deux périodes : la première de 1861 à 1871, pendant laquelle on constate une forte augmentation de la passivité économique et du nombre des pauvres secourus ; et la seconde, de 1881 à 1905, dans laquelle on voit une diminution.

Et cette diminution est vraiment notable jusqu'à 1901 ; de 1901 jusqu'à 1905, on observe, au contraire une sensible augmentation, le pourcentage de la population indigente assistée restant toujours inférieur à celui de 1881 et des années précédentes.

Voyons de 1861 à 1871 (Voir le tableau à la page 238).

Donc, en 1861, pour chaque 1.000 habitants, les individus économiquement passifs étaient au nombre de 399, et les indigents secourus 42,3, tandis qu'en 1881, les chiffres augmentent respectivement à 414 et 49,9. L'augmentation est donc assez notable et ce qui importe plus est *contemporaine*, tant pour la passivité économique, que pour l'indigence.

Examinons la période de 1881 à 1905 (Voir le tableau à la page 239).

Dans les années 1881-1901, la population économiquement passive diminue de 418 à 380, et celle qui est active augmente de 582 à 620, et en même temps, le nombre des pauvres diminue de 27,6 à 23,4.

Mais de 1901 à 1905, les individus économiquement actifs diminuent de 620 à 615 et les passifs augmentent de 380 à 385, tandis que les pauvres augmentent de 23,4 à 27,5.

Donc, la passivité économique et l'indigence secourue

présentent les mêmes oscillations jusque dans de courts intervalles de temps. La démonstration est donc très claire. Plusieurs données concordantes et évidentes démontrent le rapport de causalité entre la population économiquement passive et l'indigence secourue.

Il nous semble que cela suffit.

Nous aurions voulu faire des comparaisons internationales; mais c'est impossible, non seulement parce que l'on manque de statistiques sur la population indigente dans les nations étrangères, comme l'a noté F. I. Patton dans son récent livre : *Has pauperisme declined?* mais aussi, parce que l'on peut dire tout de suite qu'aucune statistique de l'indigence secourue n'existe dans chaque pays étranger sur une base qui permette de faire une comparaison de l'assistance publique dans un temps déterminé, parmi les diverses nations du monde. Et Colajanni arrivait à mes conclusions dans son livre, qui est une belle bataille remportée en faveur de la latinité outragée, dans lequel il écrit en propres termes, relativement au paupérisme : que les comparaisons internationales ne sont pas possibles.

Du reste, la plupart des écrivains sont d'avis que si l'on établissait une comparaison entre deux époques différentes dans le même pays, on aurait un résultat plus décisif que celui que l'on aurait obtenu en comparant les manifestations du phénomène en deux pays différents à la même époque.

Jusqu'ici on avait seulement considéré l'indigence par rapport à la richesse ; au contraire, nous avons voulu mettre en vue l'autre facteur, celui qui cause en général, la forme la plus pénible du parasitisme : l'indigence secourue. Et ce facteur est, comme nous l'avons vu, la passivité économique.

* * *

Nous avons ainsi traité des rapports de causalité entre la passivité économique et l'indigence secourue.

La Métropole de Londres

Années	Population	Population économiquement active	Population économiquement passive			Nombre des pauvres			Pour 1.000 habitants		
		16 à 60 ans	0-15 ans révolus	60 ans et plus	Total	In-door	Out-door	Total	De la population économiquement active	De la population économiquement passive	Du nombre total des pauvres
1861	2.703.982	1.653.037	978.735	172.217	1.050.952	29.602	84.880	114.482	611	399	42,3
1871	3.254.260	1.908.519	1.143.388	202.353	1.345.741	37.091	125.334	162.425	586	414	49.9

La Métropole de Londres

Années	Population	Population économiquement active	Population économiquement passive			Nombre des pauvres			Pour 1.000 habitants		
		16 à 60 ans	0-15 ans révolus	60 ans et plus	Total	In-door	Out-door	Total	De la population économiquement active	De la population économiquement passive	Du nombre total des pauvres
1881	3.816.483	2.220.087	1.356.621	239.775	1.596.396	54.185	51.439	105.624	582	418	27,6
1891	4.211.744	2.486.365	1.455.571	269.808	1.725.379	60.680	39.897	100.577	590	410	24,0
1901	4.536.541	2.790.642	1.442.360	303.539	1.745.899	68.265	38.130	106.395	620	380	23,4
1905	4.648.950	2.859.105	1.478.366	311.479	1.789.845	77.493	50.689	128.182	615	385	27,5

Mais il faut nous arrêter quelques instants sur d'autres phénomènes, qui ont aussi un certain rapport avec la passivité économique.

II

Passivité économique et dépenses pour l'assistance

Le coût de l'assistance intéresse,non seulement,au point de vue financier, mais encore au point de vue de l'expression quantitative de la population indigente secourue.

Il va sans dire que si le nombre des assistés augmente sensiblement, il y aura aussi augmentation des dépenses pour l'assistance. Mais cela n'empêche pas que l'on puisse constater une diminution de l'indigence secourue et en même temps une augmentation des dépenses pour la bienfaisance.

Ils se trompent donc ceux qui affirment que, dans un pays, du fait seulement que les dépenses de la bienfaisance augmentent, on doit conclure que le nombre des assistés n'a pas diminué. En effet, il y a peu de temps, Holt Schooling écrivait que (cfr. *Fortnithtly*, mars 1905), *the amount spent on the relief of the poor is perhaps the best af all single tests which we can have as to the increase or decrease of pauperism.* Et toutefois, rien n'est plus capable de nous tromper.

Et, en effet, nous avons vu que de 1880 à 1900, le nombre des indigents secourus en Angleterre a diminué. Eh bien, la dépense de l'assistance n'a pas pour cela diminué, au contraire, elle a augmenté.

Jetons un regard sur les chiffres suivants :

Amount expended for poor relief

Years ended 25 th. March.	Amount	Per Head of Paupers	Per Head of population of England and Wales
	L.	L. s. d.	L. s. d.
1880	8.015.010		
1881	8.102.136		
1882	8.232.472		
1883	8.353.292		
1884	8.402.550		
Annual average 1880-84	8.221.092	10-8-11	0-6-4
1885	8.491.600		
1886	8.226.230		
1887	8.176.768		
1888	8.440.821		
1889	8.366.477		
Annual average 1885-89	8.354.379	10-11-11	0-6-1
1890	8.434.345		
1891	8.643.318		
1892	8.847.678		
1893	9.217.514		
1894	9.673.505		
Annual average 1890-94	8.963.272	11-14-3	0 6-2
1895	9.866.605		
1896	10.215.974		
1897	10.432.189		
1898	10.828.276		
1899	11.286.973		
Annual average 1895-99	10.526.003	12-18-5	0-6-9
1900	11.567.649		
1901	12.119.544		
1902	11.548.885		

L'augmentation apparaît encore plus sensible si l'on remonte aux temps les plus anciens.

De 1854 jusqu'aujourd'hui, la dépense pour l'assistance aux indigents a plus que doublé en Angleterre.

Voici le montant des dépenses pour les secours aux pauvres dans la période 1854-1859.

Amount expended for poor relief

Years ended 25 th. March.	Amount	Per Head of Paupers	Per Head of population of England and Wales
	L.	L. s. d.	L. s. d.
1854	5.282.853	6-2-2	0-5-8
1855	5.890.853		
1856	6.004.244		
1857	5.898.756		
1858	5.878.541		
1859	5.558.689		
Annual average 1855-1859	5.846.054	6-10-8	0-6-1

Ainsi la somme totale des dépenses pour l'assistance aux pauvres, dans la période 1854-1859, a été environ la moitié de la somme employée dans les dernières années.

Mais en substance, la dépense par habitant a peu augmenté : d'une moyenne de 0, 6, 1 à une moyenne de 0,6, 9,

Au contraire,la dépense d'entretien pour chaque pauvre a doublé, puisque d'une moyenne de 6, 10, 8 par indigent elle s'est élevée à une moyenne de 12, 18, 5. Donc, de l'augmentation des dépenses de bienfaisance, on ne peut pas inférer l'augmentation de la population indigente secourue, mais on doit croire, au contraire, que les dépenses

faites pour le relèvement des pauvres ont beaucoup augmenté, puisque leur condition s'est améliorée.

Du reste, comme l'introduction à l'étude des tableaux statistiques (Cd. 2337, p. 129) nous l'indique : *if the costs, per head of population be taken as the test, we have to remenber that this is influenced by changes in the general standard of living in the community, and also by changes of public sentiment as regards the relation which should exist between the degree of conjort enjoyed by paupers and by independent labourers respectively.*

A gradual increase in costs, especially if combined with a decline in the numbers. might be a sympton of an advance in the national standard of living and an increase in the national resources.

Et, en effet, il est généralement reconnu que l'administration est maintenant plus libérale qu'auparavant et la Workouse même a amélioré les repas et l'état des infirmeries. F.-J. Patton le confirme en écrivant :

« Sine 1894, we have had poularly appointed guardians with a much more generous wiew of the way in the poor ought to be treated.

The amount of money spent on up-to-date infermaries must be enormous, and it is now by no means unusual to have a trained nurse for every fifteen patients or less, where formerly the nursing was done almost entirely by the paupers imnates themselves. Moreover any one who has acted as a guardian is aware of the enormous additional expense thorown on the rates by the care of the insane. »

Ainsi, l'on constate que, pendant que la dépense de l'assistance, de 1885 à 1893, a augmenté de 83.000 livres par an, depuis 1894 elle a augmenté annuellement de 375.000 livres.

Mais F.-J. Patton ajoute justement : « It is simply ridicolous to try and get at the numbers from the cost ! ».

Mais toute autre est la considération qui nous vient spontanément à l'esprit. Si, en Angleterre, on trouve une augmentation des dépenses de bienfaisance, quoique le nombre des secourus ait diminué, il est très probable que l'augmentation serait encore plus sensible pour peu que la population indigente secourue augmentât.

C'est ce qui arrive en Suède, où, non seulement, le coût de l'assistance augmente en chiffre absolu mais aussi en chiffre porportionnel par habitant, tandis qu'en Angleterre le pourcentage de la dépense par habitant s'est maintenu presque invariable.

Voici, en effet, les données relatives à la Suède.

Dépenses pour l'assistance publique en Suède : 1876-1895

Moyennes des années	Population moyenne	Dépenses en couronnes	
		Total	Par habit.
1876-1880	4.500.000	7.377.000	1,64
1881-1885	4.605.000	8.656.000	1,88
1886-1890	4.472.000	9.535.000	2,01
1891-1895	4.832.000	11.613.000	2,40

Nous voyons donc qu'en Suède le nombre des secourus de 1876 à 1895, augmente. Eh bien! dans ce même laps de temps, les dépenses pour l'assistance s'élèvent, en chiffre rond, de 7 millions 300.000 couronnes à 11.600.000, et proportionnellement à chaque habitant, de 1.64 à 2.40.

Chaque pays civilisé doit donc agir efficacement pour la réduction de la population indigente secourue, et surtout pour la diminution de la population économiquement passive et pour le développement toujours plus grand de celle qui est active. Sinon, on verra augmenter toujours plus la richesse qui est absorbée infructueusement par de

misérables *bouches inutiles ;* et, pour chaque habitant, toujours deviendra plus lourd, le poids de ce pénible parasitisme humain, représenté par les personnes indigentes secourues.

Et en Italie, quelle fut, de 1861 à aujourd'hui, le coût de la bienfaisance ?

En 1901, grâce à l'ensemble des revenus d'un patrimoine que nous avons vu précédemment s'élever à 757.888.761 francs, et des revenus non patrimoniaux, les formes d'assistance considérées pourvurent en totalité ou en partie à 2.099.670 individus, avec une dépense de 88.767.861 francs, sur lesquels 76.667.353 francs, destinés directement à la bienfaisance, et 12.100.508 francs, pour administration et charges patrimoniales. Mais, si l'on fait le total pour les institutions qui indiquèrent seulement le nombre des personnes secourues, la dépense pour l'assistance, de 76.667.353 francs, s'élève à 81.322.095 francs.

Le revenu effectif de 1901 dépasse, pour l'ensemble des institutions, de 3.276.780 francs la dépense totale de cette année-là ; cet excédent seul, en petite partie, fut capitalisé en augmentation du patrimoine ; les sommes plus grandes furent destinées à l'extinction des dettes précédemment contractées, à des travaux d'agrandissement et de restauration des établissements ou s'accumulèrent en prévision de plus grandes dépenses pour les exercices suivants.

On ne peut donc nier, quelques importantes que soient les lacunes qu'on observe dans les données, et quelques graves que soient les besoins qu'il faut encore satisfaire, que vivace et puissante est l'œuvre de la charité publique et privée. Et même, dans notre pays, comme on a vu, la bienfaisance va toujours augmentant et chaque année de nouveaux et riches legs en augmentent le patrimoine.

Dans l'ensemble, on dépense annuellement pour la bienfaisance, en Italie, environ ce que l'on dépense pour la

marine; ou pour la justice, les travaux publics, l'agriculture et le commerce, réunis ensemble.

Que de millions absorbés chaque année par le parasitisme humain, par la population indigente secourue par la bienfaisance publique et privée. Que de millions soustraits au travail et à la production ! A cause de cela donc, outre la nécessité de mieux règler l'administration et la dépense, et de coordonner plus efficacement la bienfaisance et la prévoyance, on sent toujours plus vif le besoin de donner un plus grand développement à la population économiquement active, en réduisant toujours plus la population passive, et en répandant le travail chez le plus grand nombre de personnes possible.

Toutefois, il est nécessaire d'avoir une sage œuvre de bienfaisance, que l'on combine l'assistance et le travail en forçant à travailler ceux qui ne veulent pas, en procurant du travail à ceux qui ne peuvent travailler pour des raisons sociales particulières, et en utilisant, jusque dans les limites du possible, jusqu'à ces énergies précieuses qui peuvent encore se vouer à une œuvre utile, indigents inhabiles ou invalides au travail pour des causes physiques particulières.

En tout cas, à la bienfaisance, il faut peu à peu substituer une œuvre saine et féconde de prévoyance sociale, car prévenir vaut toujours mieux que réprimer.

Secourir veut dire, ni plus ni moins, que soigner les effets de l'indigence. Au contraire, le devoir de chacun, c'est de combattre les causes qui la produisent.

A ce noble but, plus qu'à toute autre chose, doit viser l'œuvre constante et éclairée de toutes les personnes d'esprit et de cœur, car il est évident que vouloir soigner les effets d'un mal n'est pas une solution.

Toutefois, cette méthode empirique de thérapeutique sociale est la plus usitée, peut-être parce que la cure des effets paraît à première vue plus facile et procure un avantage immédiat apparent. Et c'est ce qui arrive

aujourd'hui en Italie, pour mettre un frein à l'augmentation de l'émigration qui, comme nous l'avons déjà observé, a une étroite corrélation avec le phénomème de l'activité et passivité économique.

III

Passivité économique et émigration en italie

Il n'était pas possible pour l'Italie de faire des comparaisons entre la population économiquement passive et l'indigence secourue. On manque de renseignements statistiques relevés avec une méthode uniforme, à diverses époques, sur le développement historique de la population indigente. Il nous faut donc rapporter simplement les donnée résumées des personnes assistées par la bienfaisance publique et privée en Italie, vers 1901.

Nous pouvons cependant faire d'intéressantes comparaisons entre la passivité économique et l'émigration italienne qui ne seront pas sans importance, surtout aujourd'hui que notre émigration a pris de si vastes proportions et qu'elle fait réfléchir tous ceux qui ont à cœur le sort de leur propre pays.

L'émigration italienne aux États-Unis d'Amérique, qui, en 1871-1880 s'élevait à 55.000 personnes, s'est élevée à 307.000 pendant la période 1881-1890 et à 665.000 pendant les années 1891-1900.

Maintenant le flot des émigrants vers l'Amérique diminue, mais la plaie est toujours grave pour le Midi déprimé.

Au point de vue technique le service de l'émigration doit nécessairement subir une réorganisation radicale et logique.

Les problèmes de l'émigration sont peut être, en ce

moment, les plus importants entre ceux qui préoccupent l'économie nationale. Mais, étant donné le but du présent ouvrage ce n'est pas notre tâche d'examiner d'une manière complète le phénomène de l'émigration ; nous dirons seulement les relations qui existent entre ce phénomène et la passivité économique.

Les grandes migrations d'hommes et particulièrement d'ouvriers à la recherche du travail (car les riches et les individus économiquement actifs bien rétribués abandonnent difficilement leur patrie) sont une caractéristique de notre époque.

Certes, il y a de grandes différences entre les anciennes invasions des barbares, comme on les appelle généralement, et l'émigration ouvrière moderne. Toutefois entre celle-ci et les grandes migrations qui eurent lieu du IIIe au IXe siècle, d'Orient en Europe occidentale, il y a une certaine analogie.

Comme autrefois les hordes barbares, la masse de nos émigrés s'en vont maintenant vers des pays lointains, chassée en général par l'inhospitalité de leur patrie.

Et comme les premières, celle-ci se répand parmi les nouveaux peuples en formation et se confond avec eux en modifiant souvent le caractère des races qui les accueillent.

Mais il me plaît de relever une différence entre les deux phénomènes. Les anciennes émigrations étaient formées de familles entières : adultes, vieux, femmes, enfants. Au contraire, l'émigration d'aujourd'hui ôte au pays d'origine les éléments les plus valides de la population.

Il y aurait peu de mal si l'Italie envoyait à l'étranger une province entière, avec les vieillards, les femmes, les enfants : nous sommes si nombreux sur un territoire si petit, que la perte n'aurait aucun caractère pénible !

Mais l'Italie envoie à l'étranger la fleur de sa population, des individus sains et valides au-dessous de quarante ans, en majeure partie des hommes.

Il y a des provinces entières du Midi, où la composition

Emigration et immigration totales en 1851-1895 (1)

Age	Émigrés			Immigrés			Excédant de l'émigration		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0-15	154.487	72.201	76.286	22.060	11.121	10.039	132.427	67.080	65.347
15-20	150.872	81.413	69.459	8.039	3.856	4.183	142.833	77.557	65.276
20-25	258.713	168.828	89.885	23.204	13.254	9.950	235.509	155.574	79.935
25-30	151.405	94.747	56.658	25.327	15.271	10.056	126.078	79.476	46.602
30-35	77.457	45.799	31.658	18.564	41.885	6.679	58.893	33.914	24.979
35-40	44.535	26.123	18.412	11.006	7.391	3.615	33.529	18.732	14.797
40-45	26.428	15.085	11.343	6.306	4.440	1.866	20.122	10.645	9.477
45-50	18.319	10.030	8.289	4.049	2.748	1.301	14.270	7.272	6.988
50-w	33.336	15.050	17.686	6.609	4.082	2.427	26.727	11.468	15.259
Total.........	915.552	535.876	379.676	125.164	74.148	51.016	790.388	461.728	328.660
Dont :									
Enfants (2)......	154.482	78.201	76.281	22.060	11.121	10.939	132.422	67.080	65.342
Mariés..........	156.764	83.808	72.956	31.704	18.240	13.464	125.060	65.568	59.492
Célib. (3).......	604.306	373.867	230.439	71.490	44.787	26.613	532.906	329.080	203.826

1. Pour 88.073 émigrés et 20.861 immigrés (additions approximatives aux chiffres officiels) la répartition a été calculée par âges et par état civil.
2. Au-dessous de 15 ans.
3. Y compris les veufs et les veuves.

démographique a empiré par l'augmentation de la population économiquement passive; il y a des villages où l'on ne voit que des femmes et des enfants.

E. Moffer, dans l'*American Monthly Rewiew* a pu dire qu'aujourd'hui, pour chaque enfant qui voit le jour dans le Midi de l'Italie, presque deux adultes émigrent vers les États-Unis.

Il arrive, au contraire,que dans les pays, où se dirigent les grands courants d'émigration, on voit augmenter la population qui est la plus propre à la production et diminuer les bouches inutiles.

On a vu, par exemple, que dans les États-Unis et spécialement en Australie, il n'y a presque pas d'individus au-dessus de soixante ans ; cela devrait donner à réfléchir aux militaristes, qui voient de cette manière diminuer les rangs de l'armée dans les pays d'émigration. En effet, pour l'Italie,une statistique de l'émigration militaire nous montre avec la plus grande évidence, que les classes les plus jeunes émigrent précisément davantage, dépouillant la patrie de sa plus efficace force productive et militaire.

Les chiffres suivants sont la preuve incontestable de ce douloureux phénomène.

Années	1896-1897	soldats émigrés	30.500
»	1897-1898	»	32.700
»	1898-1899	»	36.000
»	1899-1900	»	44.000
»	1900-1901	»	51.700
»	1901-1902	»	58.300
»	1902-1903	»	54.000
»	1903-1904	»	51.700
»	1904-1905	»	74.000
»	1905-1906	»	77.000
		Total........	509.900

On voit donc, que l'émigration se rapproche beaucoup,dans les deux dernières années, du contingent entier

d'une classe, laquelle s'élève en moyenne à 88.000 hommes, chiffre d'une classe en congé, mais qui se trouve déjà dans les trois classes sous les armes en rapide diminution.

Ainsi les émigrés ont augmenté de 50 o/o dans la periode 1900-1904 par rapport aux quatre années antérieures, et de 31 o/o en 1904-1906 sur les deux années précédentes.

Et cela sans compter l'émigration clandestine.

L'exode toujours croissant de la jeunesse est démontré aussi par les chiffres suivants : avant 1901-1902 les classes les plus anciennes et les plus éloignées de l'époque du congé donnaient un émigré contre 2,70 des classes jeunes ; aujourd'hui le rapport est de 1 à 4.

L'émigration, donc, nous ôte toujours davantage les forces vives et les énergies fécondes. Tout ceci nous montre clairement l'intime corrélation qui existe entre l'émigration et la passivité économique ; on voit donc l'importance de notre recherche.

L'augmentation de la population économiquement passive, en Italie, est due le plus souvent, à l'augmentation de l'imigration. La comparaison avec le nombre des hommes dans un âge plus viril et plus productif, comme nous l'avons vu aux recensements de 1881 et de 1901, prête à des considérations très importantes. En même temps que la remarquable augmentation de l'émigration, dans le même intervalle de temps augmente sensiblement, comme l'on a vu, la population économiquement passive en Italie.

De sorte que l'émigration, autant pour elle-même, que pour la somme d'énergies physiques et morales qu'elle exige, autant pour les dispositions restrictives qui sont en vigueur dans quelques grands pays d'immigration, constitue une véritable sélection à rebours.

Les valides, les adultes partent, les inhabiles, les enfants, les vieux et les femmes restent ; dans les régions qui, depuis un temps plus long, souffrent de l'exode émi-

gratif, toute proportion normale entre l'activité et la passivité économique est altérée.

Et en effet, nous avons vu que le chiffre moyen des individus économiquement passifs a augmenté sensiblement en Italie de 1881 à 1901. Et, pendant que, en 1881, chaque région d'Italie présentait de petites oscillations autour de la moyenne du royaume ; en 1901, ces oscillations sont plus fortes et les chiffres qui s'éloignent le plus de la moyenne sont donnés par des régions dans lesquelles, en vingt années, l'émigration a été la plus forte, particulièrement la transocéanique, comme la Calabre, les Abruzzes, et la Basilicate. On sait déjà que la Basilicate est la région italienne dans laquelle l'émigration a déterminé une diminution de population. Il résulte, en effet, du recensement de 1901, que la population a diminué de 34.500 habitants, chiffres donnés par le précédent recensement. Dans les mêmes conditions, en Europe, on ne trouve que l'Irlande. Et déjà d'autres provinces tendent à suivre la Basilicate sur la voie de la dépopulation.

Donc, l'augmentation de l'émigration survenue depuis 1901 et au-delà, augmentant notablement la disproportion des âges, et faisant accroître la population économiquement passive, a eu d'évidentes conséquences, non seulement sur le marché national du travail, sur la formation des familles et des mariages, mais encore sur la future constitution démographique du pays.

Et, à vrai dire, tandis que le continuel exode des producteurs adultes se poursuit, la population continue à augmenter, de sorte que, tandis que les producteurs diminuent, les consommateurs augmentent. Cette rupture violente de l'équilibre économique, comme écrit Combes de Lestrade, dans *la Revue économique internationale*, doit fatalement avoir un autre effet ; l'émigration volontaire devra suivre nécessairement l'émigration forcée, car il n'est pas possible qu'un nombre toujours croissant de consommateurs puisse vivre longtemps sur une terre dans laquelle le

nombre des producteurs va continuellement en diminuant. Et, pendant que l'émigration cause l'augmentation de la passivité économique, celle-ci, à son tour, est un des facteurs les plus importants de l'émigration même. Il n'est pas nouveau, du reste, qu'entre deux phénomènes sociaux, il y ait réciprocité de cause à effet. Et c'est ce qui se vérifie entre l'émigration et la passivité économique.

Nous avons déjà vu que l'émigration, étant constituée le plus souvent par des personnes adultes et vigoureuses, il ne reste dans la patrie, en grand nombre, que les bouches inutiles, d'où augmentation de la population économiquement passive. D'un autre côté, il est évident que l'augmentation de la population économiquement passive correspond à une augmentation de personnes, en général inoccupées, et dans ce sens, elle agit comme cause importante d'émigration.

En effet, ordinairement la patrie est abandonnée par tous ceux qui ne vivent pas à leur aise et ne trouvent pas d'occupation rénumératrice. Qui est à son aise chez soi, n'en bouge.

Il est vrai qu'une partie de l'émigration est due à des causes extérieures plutôt qu'intérieures; c'est-à-dire à l'attrait qui résulte d'une plus grande facilité de voyager, des contacts, des offres séduisantes des intermédiaires. Mais c'est toujours une exception. Règle générale, la plupart de nos émigrants ne s'expatrient point par esprit de vagabondage ou par amour de l'inconnu ; mais ils essaiment forcément hors de la ruche natale crainte d'y mourir de privations et de souffrances.

Et les réponses faites, en 1889, à la circulaire ministérielle envoyée aux préfets, pour rechercher les raisons de l'émigration permanente et croissante, furent toutes unanimes à désigner le manque de travail rémunérateur. Eh bien, manque de travail rémunérateur veut dire, ni plus ni moins, inoccupation économique, c'est-à-dire pas-

sivité économique pour cause de conditions sociales particulières.

Donc, l'émigration résulte presque toujours de ce qu'un certain nombre de personnes inoccupées ne trouvant pas de travail dans leur patrie, vont travailler dans des pays étrangers. En d'autres termes, ce sont véritablement les individus économiquement passifs, par impossibilité sociale de travailler, due à l'inoccupation, qui émigrent à la recherche du travail. Donc la passivité économique est, à son tour, cause de l'émigration.

Et en effet, il ne faut pas oublier, que dans les pays de forte natalité, où il y a un lent développement de la richesse, le travail manque ; les individus qui seraient demeurés dans leur patrie ne sont pas sûrs qu'ils auraient pu se procurer assez de revenus, non seulement pour s'entretenir, mais aussi pour restituer à la société le coût de l'entretien. Ils auraient été sûrement victimes de l'inoccupation et,devenus à cause de cela économiquement passifs, ils auraient exercé une action dépressive sur les salaires des classes travailleuses. D'où la nécessité d'émigrer.

Et quand même ils ne seraient pas exclus définitivement du marché du travail, et qu'ils accepteraient une occupation avec diminution de salaire, l'effet de cette diminution, du point de vue économique du travailleur, c'est-à-dire du point de vue de son revenu et de sa manière de vivre, équivaudrait à une diminution des journées de travail.

Nous l'avons précédemment démontré. Ainsi donc, même dans ce cas, on a en somme une inoccupation économique plus grave encore que celle qui concerne la diminution des journées de travail, parce que, comme nous l'avons dit, avec cette dernière, nous avons une diminution de dépenses ; dans l'inoccupation par diminution de salaire, à parité de dépenses, nous avons des revenus plus petits.Et ceci, qui se vérifie souvent chez nous,oblige les ouvriers à quitter leur patrie.

La passivité économique est donc un des plus importants facteurs de l'émigration. Il est vrai de dire cependant, qu'aujourd'hui les travailleurs, dans l'Italie méridionale, exigent de leurs patrons le double et le triple de ce qu'on payait autrefois; mais il est vrai de dire aussi que les émigrés sont payés beaucoup mieux en Amérique, et les derniers bulletins des salaires de New York nous montrent les hautes paies que reçoivent les ouvriers aux États-Unis.

Mais cette augmentation de salaires agricoles, particulièrement dans le Midi, qui est due le plus souvent à la dépopulation progressive de quelques régions de l'Italie, n'est pas un signe d'amélioration de la population travailleuse, mais un indice d'inoccupation toujours plus grande.

Cette augmentation des salaires agricoles (cela semble presque une contradiction) détermine une diminution de la culture sur les terres marginales et cette diminution cause elle-même une diminution de la demande de travail.

De sorte que, en dernière analyse, nous avons des salaires plus élevés, mais aussi un nombre plus petit de journées de travail, et par conséquent, une diminution des revenus et une aggravation de la manière de vivre, et conséquemment une nouvelle impulsion à l'émigration.

Donc les émigrants: en demeurant en Italie, ou bien, seraient restés inoccupés, ou bien, économiquement actifs en apparence, auraient dû vivre misérablement. Et c'est pour cela (pour n'être pas obligés dans leur patrie à une pénible passivité économique) qu'ils partent si nombreux vers des pays étrangers.

Ainsi le pays voit avec douleur ses forces les plus vives se perdre, en même temps qu'il voit grossir la foule de la population indigente.

Certes, malgré cela nous, ne disons pas que l'émigration soit absolument un mal. Mais nous ne pouvons non plus

affirmer que ce soit un bien. En Italie et ailleurs, elle constitue en soi un remède à un plus grand mal et, politiquement, elle est une grande soupape de sûreté, dont le fonctionnement naturel nous évite des perturbations violentes.

Néanmoins, ils se trompent gravement, ceux qui croient que nous pouvons nous énorgueillir des sommes que nos émigrés envoient d'Amérique. Si l'on songe aux sacrifices qu'elles coûtent à nos concitoyens lointains, on verra quelle profonde tristesse est en elles.

Le Dr Antonio Stella, le médecin italien le plus éminent de New York, médecin du *Bellevieω Hospital*, a présenté au Congrès de Milan pour la lutte contre la tuberculose (24-29 septembre 1906) des documents très graves, desquels il résulte que le *quantitatif* moyen journalier de nos émigrés en Amérique reste toujours au-dessous du *quantitatif* minimum indiqué par l'expérience pour les besoins de l'organisme.

Mais cela ne suffit pas. L'argent qu'avec beaucoup de sacrifices les émigrés envoient dans leur patrie, est absorbé le plus souvent par des personnes économiquement passives.

Représentez-vous une nation comme une grande agence, qui ait des capitaux (humains) disponibles et des dettes : activité et passivité. Eh bien ! si cette agence ne trouve pas à employer ses capitaux à l'intérieur, il est évident qu'elle enverra ses capitaux à l'étranger, mais les intérêts qu'elle en retirera seront absorbés, le plus souvent, par ses dettes.

Et c'est vraiment ce qui se vérifie en Italie, laquelle envoie à l'étranger les activités, tandis qu'elle conserve les passivités.

Et ici l'orgueil n'est pas satisfait. Il est vrai que l'Italie reçoit de ceux de ses enfants qui sont en Amérique la somme la plus élevée entre les diverses nations de l'Europe.

Il est vrai aussi que, d'après les calculs de G. F. Speare,

ce que les émigrés italiens envoient en Italie, pourrait suffire à nourrir 150.000 familles, composées chacune d'une demi-douzaine de personnes, l'équivalent d'une ville comme Boston, en se réglant sur la vie la plus économique des provinces du Sud. Mais il ne faut pas s'énorgueillir de cela.

En effet, un pays ne peut vivre sur les épargnes de ceux qui ont émigré à l'étranger, sans souci de la production nationale, et ne peut pas sans dommage (croissant en raison géométrique du temps), perdre ses plus viriles énergies et subir une sélection, qui doit nécessairement influer sur les conditions biologiques sociales des diverses régions, dans un sens qui n'est pas toujours bon du point de vue démographique et d'une transformation, non négligeable, dans la composition de la population.

Voilà pourquoi il faut des remèdes préventifs, disciplinaires et répressifs.

Et nous souhaitons que, après avoir bien vu et bien analysé les vraies causes de la dépopulation des campagnes, spécialement dans l'Italie méridionale, on ne traduise plus par des vœux platoniques les nécessités et les remèdes urgents, mais que l'on encourage l'action efficace des établissements qui, d'un côté, remédient au moins en partie à la pénible et croissante passivité économique et au consécutif malaise de nos régions (principale déterminante de l'émigration) ; et d'un autre côté, que l'on fasse pression sur l'État, afin qu'il traduise en actes et en améliorations les lois existantes.

Pour le moment c'est le devoir de l'Etat de protéger toujours plus, sans obstacles ni vexations, les émigrants, non seulement, en Italie et pendant la traversée de l'océan, mais aussi dans les ports d'arrivée et dans les terres lointaines, où nos travailleurs vont porter leur activité fervente et féconde.

Mais avec ces remèdes, de nature principalement dis-

ciplinaires, on pourra seulement règler l'émigration et protéger les émigrants, mais si l'on veut vraiment réduire le phénomène à de moindres proportions; si l'on veut refréner l'exode incessant et effrayant de nos travailleurs, il faut recourir à cette série de remèdes qui visent à l'augmentation la plus grande de la production, à la diffusion la plus étendue du travail, à l'amélioration progressive de la population économiquement active.

Tout autre procédé qui négligera de s'en prendre aux causes du douloureux phénomène, avec la prétention d'en guérir les effets, restera inefficace sinon funeste.

L'exemple de l'Allemagne, qui, il y a plusieurs années, était un pays de forte émigration, et qui à présent, par suite du développement extraordinaire de ses industries, et de l'augmenlation incontestable de son activité économique a vu diminuer par milliers son exportation d'hommes, devrait servir d'instruction et d'avertissement.

IV

Passivité économique et criminalité

Un autre phénomène qui peut, d'une certaine manière, être confronté avec la passivité économique c'est le crime.

En procédant à quelques comparaisons entre les deux phénomènes, on peut dire qu'il est difficile d'établir des rapports entre la passivité économique et la criminalité, puisque les deux phénomènes donnent souvent lieu à des effets positifs et négatifs qui se compensent.

Toutefois nous pouvons examiner le grave phénomène de la criminalité dans les individus économiquement passifs au double point de vue : subjectif et objectif, suivant qu'ils sont sujets ou objets d'actes criminels.

Du point de vue subjectif, il est indéniable que la passivité économique est cause de crimes. Nous y avons

touché plusieurs fois en nous rappelant cette maxime de la sagesse populaire : *L'oisiveté est la mère de tous les vices,* qui nous a été transmises par les romains, qui croyaient avec raison que : *omnes iniquitates peperit otiositas.*

Et en vérité, les individus économiquement passifs commencent par l'intempérance, la débauche, l'alcoolisme et finissent par le crime.

Et, selon une loi de compensation, de Schæffle, les oisifs, en employant peu d'activité nerveuse et musculaire, doivent nécessairement tomber avec excès dans le boire, dans le manger et généralement dans la paresse et dans le crime. Et, non seulement les individus volontairement oisifs, mais encore ceux que nous avons classés dans les deux autres grandes catégories de sujets économiquement passifs apportent une large contribution à la criminalité.

Bien qu'il soit certain qu'aucun métier, aucune profession, n'est exempt de criminalité, on doit convenir que le crime est moins fréquent chez ceux qui pratiquent un métier ou une profession, c'est-à-dire qui appartiennent généralement à la population économiquement active.

Et ceci, comme l'observe Thomas Speed Mosby, est aussi vrai pour les femmes. Les femmes criminelles ne se rencontrent pas chez les jeunes filles qui travaillent, mais généralement chez celles qui sont plongées dans l'oisiveté.

Les statistiques des prisons et des maisons de correction démontrent que la période de la vie humaine qui donne la plus grande criminalité est celle qui est comprise entre vingt et vingt-cinq ans, c'est-à-dire dans l'âge le plus apte au travail. Eh bien, 60 à 70 o/o des criminels, aptes pour la plupart au travail et en état de connaître un art ou une profession, ignorent complètement quelque métier que ce soit.

En France, des statistiques judiciaires, qui comprennent

une période de plus de cinquante ans, il résulte que, sur 100.000 individus appartenant à la même classe, ont été frappés par des condamnations pénales, 8 agriculteurs, 9 propriétaires ou exercant des professions libérales, 14 laboureurs, 18 commerçants, 29 domestiques, 405 personnes sans occupation fixe.

En Amérique, les données que l'on a sur la criminalité permettent de croire, comme une chose certaine, qu'en général le criminel américain est un produit de la passivité économique. Le recensement des États-Unis de 1890 a démontré que sur 52.894 condamnés, 31.894 étaient des individus économiquement passifs, qui ne connaissaient aucun métier. Et parmi les condamnés, qui sont enfermés dans le plus grand établissement pénitentiaire des États-Unis, dans lequel sont constamment emprisonnés plus de 2.000 criminels, environ 65 0/0, au moment de leur entrée, ne connaissaient aucune espèce de métier.

Dans certains établissements pénitentiaires le pourcentage des sujets économiquement passifs parmi les criminels, est encore plus élevé. La passivité économique pour causes physiques particulières, dues à l'âge, exerce également une action funeste dans le sens de la criminalité. Et si nous sommes affligés de l'épouvantable criminalité qui existe chez les personnes adultes, quelle ne sera pas notre épouvante en face de la criminalité des enfants. Le mineur oisif n'est autre que l'adulte économiquement passif en voie de formation. L'enfant qui grandit dans la plus déplorable passivité économique, sans qu'on lui apprenne aucune occupation, tombera probablement dans cet état de marasme intellectuel moral et physique, qui conduit à l'aversion de toute espèce de travail et au crime.

Et, avec raison, Thomas Speed Mosby observait que, si le problème du travail des enfants peut désormais, particulièrement en Amérique, être considéré comme résolu, il reste encore à résoudre un autre problème, non moins grave et important, celui de l'oisiveté des enfants.

Dans les maisons de correction, où sont enfermés les individus économiquement passifs, qui, à cause de leur jeune âge n'ont guère trouvé le temps de se livrer à une occupation, le nombre de ceux qui ignorent un métier est nécessairement plus grand que dans les prisons ordinaires. Mosby, dont la parole est d'autant plus digne de foi qu'elle est fondée sur l'expérience (il appartient à la magistrature du Missouri), raconte qu'il a envisagé cette question avec le directeur d'une maison de correction des États-Unis, lequel avait sous la main les données relatives à 3.154 enfants et jeunes gens enfermés depuis une période de quelques années. Eh bien, sur ces 3.154 internés, pas un seul, avant d'entrer dans l'institution, n'avait été mis au travail, pas un seul ne connaissait un métier quelconque. Et, d'après le directeur de l'institution, s'ils avaient connu un métier, ils ne seraient jamais entrés dans la maison de correction. Dans cet établissement on enseigne un métier à chacun de ces individus économiquement passifs, et il est bien rare que l'un d'entre eux, après être sorti de l'institution, commette un crime.

De sorte que, si les habitudes et les penchants formés dans les premières années de la vie peuvent être considérés comme un signe, ou une anticipation du caractère de l'adulte, à la lueur de la statistique criminelle on ne doit pas attribuer moins d'importance au problème de l'oisiveté des enfants qu'à la question du travail des mêmes enfants qui a fait l'objet de tant de discussions.

Or, en France surtout, effrayante est l'augmentation de la criminalité des mineurs, qui ont grandi dans la plus répréhensible passivité économique ; nous ne voulons pas dire par là que ce soit un mal propre à la France, mais dans ce pays, le mal semble être arrivé à l'état aigu, car cette forme de criminalité a augmenté terriblement d'année en année, jusqu'à atteindre en ces derniers temps des proportions vraiment alarmantes.

Tout cela montre bien clairement l'influence de la passivité économique sur la criminalité.

Voilà donc pourquoi tous doivent apprendre pratiquement comme aussi théoriquement un métier, un art, ou une profession, qui leur permettra d'être économiquement actifs et de se procurer un gain honnête et sûr. Et cela est vrai aussi pour les enfants. Certainement, il serait bien inhumain que de vouloir imposer aux enfants un travail excessif et supérieur à leurs forces ; l'activité économique des enfants devrait rester dans les bornes d'un exercice salutaire de leurs membres, en vue d'obtenir, dès le commencement, un résultat éducatif plutôt qu'un résultat financier. A l'enfant on ne devrait pas apprendre que le seul but du travail est de gagner de l'argent; au contraire, on devrait lui faire comprendre qu'il doit se rendre utile aux autres, comme les autres lui sont utiles ; à restituer à la société ce qu'elle lui donne ; on devrait lui enseigner aussi comment il pourrait remplir ce devoir. Sans cela il arrivera que, habitués dès l'enfance à la passivité économique la plus dégradante, les enfants suivront constamment, dès le premier âge, la voix de l'infamie et du crime et, devenus adultes, ils formeront la déplorable armée permanente des criminels incorrigibles, qui sortent de la prison pour y retourner peu après.

Pour éviter cela, il faut que l'on apprenne dans les établissements de correction au moins un métier à ceux qui n'en apprirent aucun et que l'on oblige à travailler tous les criminels. Ainsi, en chassant l'oisiveté des prisons, les criminels pourront se racheter et on verra diminuer le pénible phénomène de la récidive.

Et, à vrai dire, la cause première de la récidive doit se trouver dans la passivité économique (pour raisons sociales particulières) d'une bonne partie de la population détenue.

Si les criminels, par leur activité économique dans les prisons, prenaient l'habitude du travail honnête et bien

réglé, après leur sortie de prison ils commettraient rarement un nouveau crime. Mosby l'a constaté dans la maison de détention des États-Unis dont nous venons de parler. Et on l'a vérifié aussi dans le plus grand établissement pénitentiaire des mêmes États-Unis, où à chaque prisonnier, qui n'en a pas la connaissance, on apprend un métier. Seulement 14 o/o des détenus qui en sortent, retombent dans le crime.

Dans les prisons devraient être éduqués à l'activité économique féconde principalement les individus économiquement passifs, détenus pour oisiveté, ou vagabondage. Il arrive, au contraire, que la prison accroît chez ces dangereux criminels l'aversion du travail par suite des systèmes pénitentiaires défectueux. Pour cette raison, la récidive se manifeste chez eux dans des proportions alarmantes.

En France, le *compte général pour la justice criminelle* de 1882, sur les moyennes de cinq années, donnait aux condamnations pour mendicité : récidivistes 65,7 o/o et vagabondage 71,3 o/o. Et la récidive chez chez les vagabonds semble augmenter jusqu'à 78 o/o dans les années suivantes. Dans les statistiques pénales françaises, par exemple, nous trouvons qu'en 1888, sur 18.414 prévenus pour vagabondage, 13.514 étaient des récidivistes ; en 1889, sur 19.705, il y avait 14.722 récidivistes; en 1890, sur 19.971, 15.167 étaient récidivistes, et en 1891 il y avait 13.797 récidivistes sur 17.887 prévenus pour vagabondage.

Pour l'Italie, Enrico Ferri notait que sur 100 condamnés par les tribunaux pour oisiveté, vagabondage et contraventions, il y avait 41,5 récidivistes, chiffre dépassé seulement par les condamnés pour crimes contre la sûreté de l'État : 60 o/o de récidivistes.

Pour l'oisiveté et spécialement pour le vagabondage, comme le constatait aussi Cavaglieri, les individus plusieurs fois récidivistes sont bien plus nombreux que ceux qui le sont une ou deux fois, tandis qu'en général, pour

les autres crimes c'est le contraire qui arrive. En effet, d'après les recherches de Hanberg, faites sur un grand nombre de jugements, il résulterait que sur cent condamnés la première fois pour différentes espèces de crime, les condamnés pour vagabondage étaient 3,2 ; parmi les récidivistes cinq fois, 50,7 o/o étaient des vagabonds et parmi les récidivistes 10 à 14 fois 83,5 o/o.

En sorte que la passivité économique dont jouissent les criminels dans les prisons *de tout confort* (où le parfait criminel trouve le plus souvent cette oisiveté idéale, qui est sa suprême aspiration et à laquelle il se voua toute sa vie) au lieu d'être un correctif, devient à son tour une s urce de nouvelles actions criminelles.

Le criminel qui vit de vol et d'autres expédients parasitaires a une aversion instinctives pour le travail ; donc l'obliger à un travail pénible permanent et inévitable de l'aurore au crépuscule, le forcer à extraire le minerai des puits souterrains, c'est le menacer d'une peine qui répugne à sa nature et à son esprit bien mieux que ne peut le faire le confortable et inerte isolement de la réclusion.

Et cette inertie même, préférée par les criminels doit être considérée pendant la détention, non seulement comme une déplorable déperdition d'énergie, qui pourrait être utilement employée, mais ce qui est plus grave encore, comme un encouragement à la passivité économique, au lieu de les sauver, de les pousser avec une audace nouvelle sur la voie du crime qu'ils suivaient déjà.

Mais ce n'est pas tout. Il y a d'autres relations évidentes entre la passivité économique et certaines catégories spéciales du crime.

Ainsi l'augmentation de la population économiquement passive coïncide avec une augmentation des crimes contre la propriété.

On a déjà observé que certaines catégories de la population économiquement passive présentent une plus grande criminalité. Ainsi il est reconnu qu'avec l'augmen-

tation de l'inoccupation on constate une augmentation de la criminalité et que la petite criminalité augmente, au fur et à mesure que le vagabondage augmente.

Eh bien, si l'on considère la population économiquement passive tout entière par rapport à la criminalité, on observe pareillement que l'augmentation de la première est suivie de l'augmentation de la seconde, et particulièrement des crimes contre la propriété.

Nous avons vu qu'en Italie, de 1881 à 1901, la population économiquement passive augmente et que celle qui est économiquement active diminue, pendant que, dans le même intervalle, le contraire arrive en France et en Angleterre. Or, si nous regardons les données suivantes de statistique morale, nous verrons que pendant qu'en Angleterre et en France les crimes contre la propriété diminuent, ils augmentent en Italie (1).

Crimes jugés	Dates	Italie	France	Angleterre
Homicides et infanticides	1881-85	9,50	1,6	0,4
	1896-99	6,6	1,2	0,3
Coups et blessures......	1881-85	215,6	68,2	122,6
	1896-99	213,3	86,7	78,2
Délits contre les mœurs.	1881-85		1,7	1,3
	1896-99	23,87	1,1	1,5
Délits contre la propriété	1881-85	202,3	155,8	240,0
	1896-99	239,3	141,4	101,4

Ainsi l'augmentation que l'on constate en Italie, con-

1. Ces données sont celles que rapporte le regretté professeur de statistique dans la R. Université de Rome, Auguste Bosco, dans son ouvrage magistral. *La delinquenza in vari stati d'Europa*, Rome, 1903; elles ont été reproduites par Colajanni, dans sa *Demografia*, tableau 18. *Statistique morale*, p. 516, 517. Pour l'Italie la première période va de 1883 à 1885.

frontée avec la diminution que l'on observe en France et en Angleterre, est très significative.

Il est donc incontestable que la passivité économique exerce une action marquée sur cette forme de la criminalité qui comprend les crimes contre la propriété.

Et du reste aucun savant ne révoque en doute l'influence du facteur économique sur les crimes contre la propriété. Et, comme l'observe un jeune statisticien de grande valeur, le crime sur lequel la condition économique, à parité d'occupations et équivalence de classe, a le plus d'influence, est certainement le vol simple.

Or, si nous examinons les crimes contre la propriété en Piémont et en Sicile, parmi les agriculteurs, en général, et si nous comparons les populations économiquement actives et passives dans ces deux régions de l'Italie, nous voyons que la forme susdite de criminalité est plus grave dans la région où la population économiquement passive est la plus grande, et la population active la plus petite.

Régions	Population recensée en 1901	Population économiquement active (occupée) par 1.000 habitants	Population économiquement passive (non occupée) par 1.000 habitants
Piémont.	3.319.400	570	430
Sicilie...	3.529.800	480	520

Laissant de côté les autres données économiques et démographiques, qui toutes nous démontrent que le niveau économique général des classes rurales en Sicile est de 50 pour 100 plus bas qu'en Piémont, en nous arrêtant sur les chiffres relatifs à l'activité et à la passivité économique, on voit que la Sicile, pour chaque 1.000 habitants, a 90 personnes économiquement passives de plus que le Piémont.

Et si l'on considère une des plus importantes catégories de la population sans travail, c'est-à-dire les travailleurs inoccupés, on trouve une confirmation de ces chiffres, puisque l'on voit encore que les inoccupés sont dans la proportion de 40/0 de plus en Sicile qu'en Piémont. En effet, sur 1.000 adultes, pendant que les hommes temporairement inoccupés étaient 13,5 en Piémont, la proportion s'élève à 17,5 en Sicile.

Si donc, la relation dont nous parlons, existe vraiment, nous devons trouver la criminalité contre la propriété beaucoup plus forte en Sicile qu'en Piémont. Et cela résulte très clairement des chiffres suivants, relatifs aux agriculteurs condamnés pour crimes contre la propriété dans la période 1896-1899, en Piémont et en Sicile (Voir tableau de la page 269).

Que l'on regarde surtout dans le tableau qui suit, les chiffres relatifs au vol simple, dans lesquels, il faut le répéter, apparaît toute l'influence criminelle du facteur économique social.

Eh bien, dans les diverses classes d'agriculteurs, le pourcentage des condamnés pour vol simple, en Sicile, s'élève au double de celui du Piémont.

Peut-on donc raisonnablement nier la relation qui existe entre la passivité économique et la criminalité ?

Or, peut-on déduire de là quelques arguments en faveur de l'une ou de l'autre théorie anthropo-socio-criminologique qui s'entre combattent pour déterminer quels sont les facteurs prépondérants de la criminalité ? La question est si grave et si complexe, qu'en nous y arrêtant trop longtemps nous sortirions des limites de la présente étude.

Nous dirons seulement que les données semblent fortifier davantage la doctrine de l'école socio-criminologique, qui croit que l'influence criminelle des facteurs économiques sociaux est prépondérante, à l'opposé de l'école anthropo-criminologique, qui affirme la prépondérance des facteurs physiques, ethniques et anthropologiques.

A la vérité, Lombroso n'a jamais nié l'existence d'une influence criminelle du milieu économico-social ; il a atténué beaucoup l'exclusivisme de sa théorie, écrivant que le criminel est souvent un malade irresponsable, tandis qu'auparavant il avait affirmé que le crime semble, au témoignage de la statistique, comme de l'examen anthropologique, un phénomène naturel, comme la naissance, la mort, la conception. Bien que les divergences doctrinales entre C. Lombrose et N. Colajanni soient toujours plus faibles, il faut toutefois noter que ce dernier combat vaillamant les doctrines de Lombroso, critiquant surtout la théorie de la race, dont le plus ardent défenseur est Enrico Ferri ; et il semble que les résultats de notre recherche favorisent de plus en plus la théorie de l'illustre criminologiste de l'Université de Naples.

Et du reste, puisqu'il s'agit de crimes contre la propriété, l'influence du milieu économico-social est d'autant plus manifeste.

Auguste Graziani écrit avec raison que, si les conditions économiques ne suffisent pas à déterminer la criminalité non plus qu'à expliquer son développement, il est incontestable que ces conditions ont sur elle une influence très significative. Laissant de côté l'observation que les caractères fixes, que l'on voudrait voir dans le criminel, sont souvent l'effet de la misère prolongée, du travail pénible supporté par les femmes pendant leur grossesse, de l'alcoolisme et d'autres éléments qui apportent, ou préparent une profonde dégradation, et qui s'ajoutent aux circonstances ou aux conditions économiques, on peut constater que les crimes contre la propriété augmentent, quand les produits nécessaires à la subsistance ne sont pas suffisants, ou que les prix se sont élevés ; et quand les classes nombreuses sont atteintes par les crises économiques, ou pour mieux dire, par leurs terribles conséquences, dont une des plus importantes est la passivité économique.

	Agriculteurs		Agriculteurs indépendants		Paysans obligés		Pasteurs, bouviers, bûcherons, chasseurs		Paysans journaliers et ouvriers	
	a)	b)	a)	b)	a)	b)	a)	b)	a)	b)
PIÉMONT										
Vol qualifié par abus de confiance	294	0,450	21	0,46	25	0,240	17	3,000	236	2,050
Vol dénotant habitude de voler	1.052	1,610	47	0,104	55	0,673	33	5.624	917	8,000
Vol simple	2.882	4,595	537	1,183	101	1,222	22	3,750	2.222	19,343
Vol qualifié	205	0,313	31	0,070	10	0,120	—	—	164	1,400
Rapine	60	0,100	—	—	3	0,036	1	—	56	0,490
SICILE										
Vol qualifié par abus de confiance	708	1,064	9	0,046	19	0,176	65	2,380	615	1,800
Vol dénotant habitude de voler	3.858	5,750	68	0,360	62	0,600	336	13,010	3.392	9,850
Vol simple	12.939	19,363	415	2,215	230	2,203	961	37,380	11.333	32,900
Vol qualifié	1.052	1,578	25	0,132	18	0,166	63	2,242	949	2,745
Rapine	659	0,985	4	0,022	9	0,083	42	1,625	604	1,770

Mais cela ne suffit pas. Nous avons, au commencement, observé,que la criminalité daus les sujets économiquement passifs peut être examinée subjectivement ou objectivement. Or, jusqu'à présent, nous n'avons examiné la criminalité dans la population inoccupée, que du premier point de vue seulement.

Il nous faut parler rapidement de la criminalité chez les individus économiquement passifs, du point de vue objectif, c'est-à-dire lorsqu'ils sont l'objet d'actes criminels. Et l'on a déja vu, parlant des effets du parasitisme humain dans le livre précédent, que l'influence criminelle de la passivité économique dans le sens objectif s'étend à diverses et graves espèces de crimes, puisque les individus indépendants cherchent très souvent par des moyens violemment criminels de supprimer les parasites humains qui vivent aux dépens des moyens de subsistance.

Et non seulement les parasites par passivité économique volontaire, mais aussi ceux qui, par impossibilité physique et sociale de travailler,sont l'objet d'actes criminels de la part de population indépendante. Il est vraiment pénible de constater, que, seulement pour ne pas donner la nourriture gratuite à un homme, on le fasse mourir. Il est pénible de constater que, chez des hommes qui n'appartiennent pas au monde des brigands,on trouve une large application de la maxime proclamée par la *mafia*, *à celui qui t'ôte le pain, ôte-lui la vie*. Mais ce qui nous inspire encore plus d'horreur, c'est le fait que précisément les individus économiquement passifs pour raison d'âge, et particulièrement les enfants débiles, donnent la plus large et la plus pénible contribution, dans chaque pays, au nombre des victimes sacrifiées par la population indépendante.

Et il existe une profession affreuse, une profession innommable, celle des *faiseuses d'anges*, dont nous avons décrit les pratiques honteusement criminelles pour pro-

duire la mort des petites créatures innocentes. Si donc, nous avons déploré vivement la criminalité des mineurs, nous devons flétrir de toutes nos forces cette horrible forme de criminalité homicide contre les mineurs confiés par des parents sans cœur à des mégères assassines, qui leur donnent inexorablement la mort. Et ce problème de la criminalité *contre* les enfants n'est pas moins intéressant que l'autre, (que nous avons rapidement examiné), celui de la criminalité des enfants, puisque la mort des enfants représente une véritable perte pour la société : ils ont toujours consommé sans rien produire et sans pouvoir rendre à la société les dépenses d'entretien qu'elle a dû faire pour eux.

Si la statistique nous montrait le tableau des homicides commis à cause du parasitisme des victimes, on verrait lumineusement la grandeur du nombre des tués, uniquement parce qu'ils vivaient aux dépens de personnes qui ne voulaient pas, on ne pouvaient pas les nourrir. De même, de ce point de vue objectif, entre la passivité économique et la criminalité, on note au plus haut degré l'influence criminelle du facteur économico-social.

Ainsi donc l'augmentation de la population économique ment passive coïncide non seulement avec l'augmentation du parasitisme humain et particulièrement de sa forme la plus pénible, l'indigence secourue, mais encore avec l'augmentation de la criminalité en général et spécialement des crimes contre la propriété.

Il convient donc, pour cette raison, de favoriser l'augmentation et l'amélioration de la population économiquement active. Il faut procurer beaucoup plus de travail et le bien rémunérer.

Ce n'est pas avec des mots, disait justement Ruiz, qu'on peut espérer amener une diminution de la criminalité, mais c'est avec de sages lois sociales, avec l'amélioration économique des travailleurs, sans laquelle on ne pourra jamais avoir d'amélioration morale. C'est l'activité écono-

mique, c'est le travail qui rachète l'homme, pourvu qu'il réponde à l'idéal de l'homme et qu'il soit justement récompensé.

* * *

Voilà donc les multiples rapports qui existent entre la passivité économique et les plus importants des phénomènes sociaux, rapports qui montrent toujours plus l'extrême importance de notre étude.

Il nous reste, maintenant à traiter brièvement des mesures préventives et répressives les plus urgentes, pour réduire, sinon éliminer, la passivité économique et pour rendre moins pénibles les effets qu'elle produit.

LIVRE V

MESURES PRÉVENTIVES ET RÉPRESSIVES
DIFFUSION DE LA RICHESSE ET DU TRAVAIL
ASSURANCE

I

QUE DOIT-ON ENTENDRE PAR REMÈDES ET QUI DOIT LES PRÉPARER

Nous avons examiné longuement le phénomène de la passivité économique ; nous l'avons défini et circonscrit dans des limites précises ; nous en avons étudié les facteurs, la nature, les caractères et les effets ; nous l'avons mis en relation avec d'autres phénomènes de haute importance sociale ; il ne nous reste plus à parler que des remèdes ou mesures préventives et répressives qui peuvent être employées pour en combattre les causes et en modérer les effets. Mais il faut avant tout être bien clair et bien explicite et déterminer la signification que nous donnons à ce mot : *remèdes*. On pourra croire peut-être que, la passivité économique étant un défaut d'équilibre de l'organisme économique, nous voulons, dans cette dernière partie de notre ouvrage, parler d'une nouvelle organisation sociale à substituer au régime capitaliste d'aujourd'hui. Mais nous ferons observer que quoique la construction chimérique d'un système social nous séduise beaucoup, toutefois nous resterons fidèles à notre méthode, car les

recherches de cette nature sont incompatibles avec des investigations positives, avec des solutions pratiques et immédiates, dont on ne peut méconnaître le haut intérêt et l'extrême urgence.

Et pour ces mêmes raisons, nous ne nous arrêterons pas à discuter sur la thèse socialiste, comme le voudrait Benini, puisque nous en avons déjà parlé plusieurs fois dans cette étude. Mais il est évident que plusieurs formes de passivité économique étant le résultat de causes naturelles, inévitables et éternelles, sous quelque régime social que ce soit nous aurons toujours un certain nombre d'individus économiquement passifs ; seulement on pourra affirmer, que l'intensité du phénomène sera plus petite dans un régime plutôt que dans un autre. Par conséquent à l'avènement du socialisme ou d'un régime anarchiste il y aura, certes, maintes personnes invalides ou inhabiles au travail, qui devront vivre en parasites aux dépens de l'autre population travailleuse ; et alors, comme nous l'avons déjà observé, le produit du travail ne reviendra pas tout entier au travailleur, mais une partie sera consommée par la population économiquement passive.

Cela posé, aux mots : remèdes préventifs et répressifs contre la passivité économique nous donnons la signification précise de dispositions et d'institutions, qui visent à combattre les causes, à préparer les moyens pour soulager les maux qui découlent du douloureux phénomène. En d'autres termes il faut assujettir à une cure et à un contrôle le système social tout entier.

Il faut d'abord empêcher que l'homme devienne économiquement passif, et lorsque cela n'est pas possible, car la passivité économique est quelquefois l'effet de causes naturelles inévitables et éternelles, on doit empêcher que les sujets économiquement passifs deviennent parasites.

En ce cas la simple cure répressive n'est pas une solution : il faut aussi et plus spécialement la cure préventive.

Une diagnose, comme on l'entend à présent, quoique s'occupant des symptômes du mal, comme signes des causes, soigne il est vrai les manifestations, mais vise plus énergiquement à éliminer les vraies causes du mal.

Par analogie, la cure des maux sociaux doit être symptomatique ou directe, et causale ou radicale ou indirecte, c'est-à-dire tendant à supprimer les causes premières et cachées de l'infirmité.

Il faut donc deux cures distinctes, mais concordantes ; l'une, que Castagnola et Villari appeleraient radicale, pour affaiblir, et s'il est possible, détruire les facteurs de la passivité économique ; l'autre, qui peut s'appeller directe, et qui a pour but de frapper les manifestations du douloureux phénomène : la prévention et la répression du parasitisme humain.

De tous ces remèdes capables de combattre la passivité économique dans ses causes et dans ses effets, nous reparlerons en détail dans la suite ; à présent la première question qui se pose c'est de savoir qui doit préparer ces remèdes.

Eh bien, à ce propos, Montemartini observe qu'il se présente tout de suite deux solutions : ou les remèdes sont procurés par la partie intéressée même ; ou ils sont demandés à l'État et à d'autres institutions. Selon les conditions de développement d'un peuple et les conditions du milieu, on voit prévaloir tantôt l'une, tantôt l'autre manière ; on préfère l'intervention de l'État, ou l'on proclame la confiance dans ses propres forces. Les deux méthodes ont leur raison d'être.

L'action de l'État et en général l'œuvre des institutions collectives ne peut être jugée à la lumière du vieil individualisme. Et pendant que d'un côté elle semble répondre aux besoins nouveaux de la production et n'a rien d'arbitraire, d'un autre côté on doit convenir que, avec la vie des sociétés modernes la conception individualiste est irréalisable.

Il ne faut pas cependant tomber dans l'erreur contraire d'une aveugle confiance illimitée dans l'intervention de l'État et des institutions collectives. Les démocraties modernes font souvent comme ces femmes de Paris, qui, voyant Louis XVI rentrant dans la ville alors sans pain, criaient au roi, à la reine et au dauphin : « Vive le boulanger, la boulangère et le petit mitron », croyant que la présence du roi et de la famille royale suffisaient pour apporter du pain.

Laissant de côté les exagérations, on peut dire que l'action de l'État et des institutions collectives peut remplacer les initiatives particulières, quand elles sont impuissantes et les aider si elles sont insuffisantes.

Il vaut pourtant mieux que l'État et les institutions collectives ne dépriment pas les efforts individuels, mais qu'ils les secondent, qu'ils cherchent à les protéger, au lieu de leur faire concurrence et qu'ils se substituent aux particuliers, seulement lorsque l'utilité est évidente.

Il faut que le peuple n'attende pas du gouvernement seul sa propre amélioration. Avec une solide organisation il peut trouver des remèdes contre la passivité économique. Toutefois, les associations libres peuvent bien appliquer les systèmes de défense qui atténuent les dommages de la passivité économique, mais elles ne peuvent détruire les causes du douloureux phénomène.

Dans la suite de ce livre, nous parlerons non seulement des remèdes qui se rapportent à l'office de l'État, et en général, des institutions collectives, mais aussi du système de défense dirigé par les libres organisations et les particuliers. Mais ce système de défense personnelle contre les maux inévitables de la passiveté économique doit être coordonné et discipliné par l'État en vue d'un grand édifice de préservation sociale.

II

Trois grandes catégories de remèdes

Les multiples remèdes préventifs et répressifs contre la passivité économique et ses conséquences funestes peuvent se réduire synthétiquement à trois grandes catégories, comme nous le verrons.

Assurément, il nous sera impossible de dénombrer et d'exposer toutes les mesures complexes dont on a besoin pour réduire, si non éliminer, la population économiquement passive et le grand nombre des parasites humains. On peut dire cependant, en quelques mots, qu'il y faut une évolution graduelle et radicale dans toutes les manifestations de la vie politique et civile. Mais s'il fallait que nous nous arrêtions là-dessus, nous serions obligé d'entreprendre un ouvrage long et ingrat qui dépasserait les limites que nous nous sommes imposées dans ce livre. Nous parlerons donc seulement de ces remèdes qui peuvent être le plus facilement et le plus pratiquement employés et dont on sent le besoin, indiquant parfois ces institutions qui fonctionnent déjà dans quelques pays, tandis qu'elles sont ignorées dans d'autres, comme en Italie.

Mais nous devons avertir le lecteur qu'en parlant des remèdes, nous ne suivons pas le même ordre que dans l'exposition systématique de la population économiquement passive. Il nous semble qu'il est opportun et logique, dans cette dernière partie de notre ouvrage, de nous arrêter d'abord sur cette classe peu nombreuse d'individus passifs qui vivent sans travailler du revenu du capital. Et véritablement, c'est entre leurs mains que se trouve accumulée une bonne partie de la richesse du pays, laquelle au lieu d'être dissipée en objets de luxe et dans

la satisfaction de vices très déplorables pourrait être employée plus utilement à la production.

Et c'est cette concentration d'une bonne partie de la richesse entre les mains de quelques individus passifs qu'il faut combattre avant tout; ceux-ci sont, comme nous l'avons déjà dit, une exception dans la population économiquement passive, car ils sont les seuls, qui, sans travailler, perçoivent un revenu, très suffisant pour les faire vivre et jouir sans le secours d'autrui.

Et puisqu'il s'agit d'une exception, il faut en parler tout d'abord.

Dans l'examen des divers remèdes contre les autres formes de passivité économique volontaire et involontaire. nous commencerons par la dernière catégorie, qui comprend tous ceux qui ne peuvent travailler, pour des raisons sociales particulières, et nous parlerons de ceux qui ne veulent pas travailler et en dernier lieu des individus passifs à cause d'un état physique particulier.

Ainsi nous n'irons pas au hasard, car il nous semble plus logique de parler avant tout des moyens propres à procurer du travail à ceux qui veulent travailler, mais ne le peuvent pas, quoique en étant capables; et puis, nous nous occuperons de ceux qui ont une invincible répugnance à l'activité économique ; et enfin de ceux qui, physiquement, sont incapables de travailler et qui représentent la véritable partie inéliminable de la population économiquement passive.

L'ordre que nous suivrons, en exposant systématiquement les remèdes préventifs et répressifs contre la passivité économique et le parasitisme humain, n'est pas arbitraire, mais il résulte logiquement de tout ce que nous avons vu dans les quatre livres précédents. Et, à vrai dire, si la passivité et le manque de richesse chez la plupart des hommes sont la cause du parasitisme humain, dont la forme la plus aiguë, quant au nombre, est celle du parasitisme domestique et la forme la plus pénible, celle de la

population indigente secourue ; si, avec l'augmentation de la population économiquement passive, augmente l'indigence secourue et *vice versa* ; si le parasitisme humain est la cause de l'antique et cruelle guerre entre les hommes ; si tout cela entraîne des conséquences morales non moins funestes, conséquences que nous avons indiquées et sur lesquelles nous ne nous arrêterons point, car notre étude est limitée au champ économique et démographique ; bref si tout cela est la conséquence de la passivité économique et du manque de richesse chez la plupart des hommes : quels seront aujourd'hui les remèdes contre les maux qui affligent l'humanité souffrante ? Bain répond sans hésiter : augmentez tout ce qui renforce la vie, diminuez tout ce qui l'accable !

Mais notre réponse ne peut pas être douteuse. Si les causes premières sont doubles, doubles doivent être aussi les principaux remèdes, c'est-à-dire :

1° La plus grande distribution de la richesse, unie avec la plus grande stabilité et la plus grande égalité dans sa répartition ;

2° La plus grande diffusion du travail unie à la plus grande amélioration et à la plus grande stabilité dans les conditions des travailleurs.

Nous savons que sur ce thème la plupart des écrivains ont coutume de passer légèrement sur l'état d'activité et de passivité économique des hommes pour s'arrêter longtemps sur la richesse mobilière ou immobilière, auxquelles ils attribuent tout le mal de l'humanité, ainsi que tout le bien et le bon obtenus et que l'on doit obtenir.

Nous, au contraire, pour les raisons que nous avons exposées ci-dessus, nous pouvons renverser les termes et nous arrêter ainsi sur la répartition de la richesse, seulement autant qu'il le faut pour montrer son importance en vue de réduire la passivité économique, le parasitisme humain et particulièrement l'indigence secourue.

Nous examinerons plus amplement les mesures capables

d'augmenter le travail et de rendre meilleures les conditions de la population économiquement active.

L'importance des remèdes que nous indiquerons pour combattre la passivité économique et le parasitisme humain résultera des considérations suivantes.

Nous savons, en effet, que le travail des individus économiquement actifs, qui sont environ la moitié des habitants dans les pays civilisés, donne une quantité de produits suffisante pour l'entretien de toute l'humanité, de manière à procurer un certain bien-être au plus grand nombre des familles. Nous savons, en outre, que si tous ceux qui gaspillent aujourd'hui infructueusement leur patrimoine et en général tous ceux qui ne travaillent pas, étaient obligés de s'employer à des travaux utiles, notre richesse se multiplierait en proportion du nombre des bras producteurs et que le nombre des personnes passives diminuerait. Et nous savons enfin, comme l'écrit Pierre Kropotkine, que, contrairement à la théorie du pontife de la science bourgeoise, Malthus, l'homme accroît sa force de production beaucoup plus rapidement qu'il ne se multiplie lui-même.

Plus le pourcentage des individus actifs qui peupleront un territoire augmentera et plus le progrès du pays sera rapide.

Selon les calculs du même sociologue russe, pendant que la population de l'Angleterre n'a augmenté, de 1844 à aujourd'hui, que du 62 o/o, sa force de production s'est accrue proportionnellement du double, c'est-à-dire de 130 o/o. En France, où la population augmente moins vite, l'accroissement de la production est aussi très rapide. Malgré la crise qui afflige l'agriculture, malgré l'ingérence de l'État, les charges militaires, la banque, la finance, l'industrie, la production du blé a quadruplé et la production industrielle a plus que décuplé dans les dernières quatre-vingts années.

Aux États-Unis, le progrès est encore plus surprenant;

malgré l'immigration, ou plutôt à cause de ce surplus d'individus économiquement actifs, venus d'Europe, les États-Unis ont décuplé leur production. Avec ces données chacun pourra donc se convaincre que, non seulement, il faut mieux et plus largement répartir les richesses, mais il faut encore et surtout réduire le plus possible le nombre des sujets économiquement passifs et favoriser l'augmentation et la prospérité de la population économiquement active : ce trésor de force et de jeunesse, qui contribue tant au développement économique de chaque pays.

Mais cela ne suffit pas. Il faut penser sérieusement à cette partie de la population économiquement passive, qui ne peut être éliminée. Les enfants, les vieillards, les infirmes, etc., sont physiquement inhabiles au travail rémunérateur. Pour tous ceux-ci donc qui ne peuvent travailler en raison d'un état biologique spécial il faut une autre grande catégorie de remèdes, savoir :

3° L'assurance personnelle obligatoire, sur laquelle nous nous arrêterons à la fin de ce livre.

Ainsi, lorsqu'il sera impossible d'empêcher que l'homme devienne économiquement passif, on tâchera d'éviter, du moins, que l'individu passif devienne parasite.

Et ce ne sera pas par les moyens d'institutions inutiles ou dangereuses, ni par des procédés empiriques ou arbitraires, déjà condamnés par l'expérience et par la science, mais par le développement régulier de tous les éléments sains de la vie individuelle et collective et par l'action sage et opportune de l'État, que nous trouverons les remèdes préventifs et répressifs aux maux inhérents à la passivité économique de la population.

III

Meilleure distribution de la richesse

§ 1. — *Considérations générales*

Autrefois on ne pensait pas que les richesses devaient faire naître des héros, et la pauvreté était le premier degré de l'héroïsme.

On craignait, et avec raison, les richesses, parce que quand elles sont le fruit de la conquête et non de l'activité économique, elles doivent nécessairement corrompre les peuples, exciter l'oisiveté et hâter la ruine des nations.

Ainsi Sparte domine la Grèce tant que les lois de Lycurgue tinrent éloignés de la Laconie l'or et l'argent : Rome fut grande et vertueuse quand elle sacrifiait aux dieux de bois et d'argile.

De nos jours on ne pense qu'aux richesses et les hommes et les nations s'épuisent à en amasser des quantités toujours plus grandes.

Ainsi aujourd'hui l'humanité dispose d'immenses trésors. Au contraire de ces anciens temps où l'homme vivait des produits incertains de la chasse, de nos jours le genre humain est riche, infiniment plus riche que ce que l'on pense.

Il est riche de ce qu'il possède déjà ; plus riche encore de ce qu'il peut produire avec les mécanismes modernes; infiniment plus riche par tout ce qu'il pourrait obtenir de la terre, des manufactures, de la science, de la technique, si tout cela était appliqué au profit du bien-être universel.

Mais avec tant de richesses, que nous avons héritées du passé et que nous produisons actuellement, avons-nous réussi à éliminer les maux qui tourmentent l'humanité ?

La réponse ne peut être que négative. Comme l'observe Blanqui on a renversé sur le monde un torrent de

richesses, qui fertilise plusieurs provinces, mais qui laisse des traces funestes de son passage : tel un char brillant et mystérieux, dans lequel les voyageurs ne peuvent même voir les passants qu'ils écrasent inexorablement.

La question que tout le monde se pose est celle-ci : doit-on se réjouir ou s'inquiéter des progrès d'une richesse qui traîne à sa suite tant de maux et qui multiplie les palais et les hospices ?

A quoi bon tant de richesses, si les souffrances de l'humanité restent immuables ?

Voilà pourquoi les écrivains qui croient que la quantité absolue de richesse d'un pays est l'indice le plus sûr de son bien-être général se trompent gravement. Rien de moins vrai.

Quelle que puisse être la quantité absolue de richesse d'un pays, du point de vue politique, social, économique et moral, on doit surtout tenir compte de sa *distribution*, de la certitude de ses moyens de subsistance, de leur stabilité.

Une région moins riche dans son ensemble qu'une autre pourra sentir moins grièvement son malaise si ses conditions économiques sont plus stables, si les inégalités sont dans la distribution de la richesse sont plus petites, si ses moyens de subsistance sont plus modiques mais plus sûrs.

Appliquant ces critères à l'Angleterre, nous avons fait observer que ce n'est pas merveille si, dans l'État le plus riche de l'Europe (sa richesse s'élève environ à trois cents milliards), la population indigente secourue constitue une plaie très alarmante et inguérissable. Si l'on voulait considérer la richesse absolue de l'Angleterre comme indice du bien-être économique de ce pays, on serait complètement dans l'erreur. L'homme civilisé, donc, ne peut s'abstenir de réfléchir à cet intéressant problème, afin de hâter le temps où l'on pourvoira avec de nouvelles lois et d'efficaces institutions à une distribution toujours plus juste des richesses.

Mais, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, en examinant la répartition des richesses dans les divers pays, on voit une meilleure distribution d'icelles avec la diminution des immenses fortunes et avec l'augmentation graduelle des petites fortunes.

§ 2. — *De quelques erreurs sur la distribution des richesses*

L'inégalité des fortunes est un fait indéniable. La classe des individus économiquement passifs, qui perçoivent les revenus du capital mobilier ou immobilier, nous montre évidemment combien est profonde la différence des conditions économiques entre l'énorme richesse de ces capitalistes, qui, sans travailler, sont si riches, et l'état si peu florissant de tant d'individus économiquement actifs et, pis encore, la triste misère et le pénible parasitisme d'une bonne partie de la population passive, qui n'a aucun revenu.

Pour supprimer cette grave inégalité, il faudrait que ces grandes fortunes diminuassent et que l'on favorisât le développement des fortunes moyennes. On éviterait ainsi la passivité économique volontaire de plusieurs capitalistes, qui, n'ayant plus autant de richesses d'où ils tirent tout ce qu'il faut pour jouir de la vie, seraient obligés de se livrer à un travail rémunérateur. Mais, selon les catholiques, cela serait impossible, puisque la distribution des richesse, telle qu'elle est aujourd'hui, restera toujours ainsi, étant conforme à l'ordre de choses établies par Dieu. Ils affirment que la plupart des hommes doivent souffrir en cette vie, laquelle n'est qu'un instant au regard de l'éternité.

Selon eux la terre est une vallée de larmes, un lieu d'exil et d'expiation; la vraie vie, la vie éternelle commencerait après la mort. La profonde inégalité, serait un

bien, non un mal, car elle préserve la majorité souffrante des peines de l'enfer et lui procure la béatitude éternelle et les délices infinies du paradis.

De cette manière, on n'approte aucun remède, aucun soulagement. Mais comme cela on n'en indique aucun ; on cherche à éluder adroitement toute difficulté. Les promesses de l'au-delà ne sont pas plus convaincantes. Il suffit de considérer que tous les grands dignitaires de l'Église, vivant dans les richesses et dans le luxe, voient quand même s'ouvrir pour eux les portes du paradis, pour affermir chacun dans la conviction que la doctrine des catholiques est erronée. D'autant plus erronée que, même aux riches qui ne sont pas ecclésiastiques, l'église ouvre les portes du paradis ; c'est-à-dire, à ceux qui ont passé leur vie dans les jouissances et dans le luxe effréné.

Il vaut donc mieux passer sur la terre une vie agréable (ce qui n'exclut point la pratique de toutes les vertus) et se passer de paradis, que de traverser une vie de privations pour jouir éternellement des béatitudes célestes.

Du reste, on ne peut imaginer un Dieu si cruel et si injuste qu'il osât admettre en son paradis ceux qui se sont rassasiés de plaisir et de richesses dans cette vie, tandis qu'il affligerait d'autre part le plus grand nombre de ses créatures en leur donnant seulement l'espoir des douceurs de l'éternité. L'erreur des catholiques est évidente.

Une autre théorie *immobiliste* sur la distribution des richesses est celle de Pareto (primitivement énoncée par Wolf et que Ammon a étendue aux classes sociales) selon laquelle les proportions dans la distribution de la richesse entre les divers groupes sociaux ne changent pas. Que l'on substitue à l'idée de Dieu (qui aurait voulu la déplorable inégalité) l'idée de la Nature, qui a donné a chacun des capacités particulières pour atteindre un certain niveau économique social et l'on comprendra aussitôt

en quoi consiste cette autre théorie, aussi erronée que la première.

Ammon voudrait trouver une relation entre la richesse et l'intelligence. Il dit que les revenus grands et petits sont peu nombreux, comme sont peu nombreux les grands génies et les crétins ; grande la foule des classes moyennes et grand le nombre des esprits médiocres, et comme le nombre de ceux qui se trouvent entre la moyenne fortune d'un côté, et le milliard, ou la médiocrité plus désolante de l'autre côté diminue, de même diminue le nombre de ceux qui sont entre la médiocrité d'un côté, et le génie ou le crétinisme de l'autre. Et ce parallélisme, selon l'éminent écrivain démontrerait précisément que les personnes qui sont placées entre chaque point de la première courbe, sont les mêmes qui prennent place entre les points correspondant de l'autre.

Mais les chiffres rapportés par Ammon ne prouvent en aucune manière cette identité, et il n'est pas possible de prouver que les individus placés entre chaque point de la courbe des revenus soient les mêmes que ceux qui occupent les points homologues de la courbe des intelligences.

Evidemment, il y a des différences naturelles entre les hommes ; et la théorie qui soutiendrait le nivellement universel serait bien étrange.

L'impossibilité d'une égalité absolue des richesses a été démontrée par Aristote dans le second livre de sa Politique, où il examine le système des deux républiques idéales de Platon et de Falaride de Milet, qui voulaient établir l'égalité absolue des fortunes et des biens.

Du reste, les conséquences des lois agraires des Romains nous en donnent une preuve matérielle.

Notre but n'est donc pas de chercher le moyen d'avoir une exacte égalité des richesses, mais une meilleure et plus juste répartition.

Et, par meilleure répartition, j'entends, avec Filan-

gieri, la plus grande diffusion des richesses, qui, évitant leur concentration en peu de mains, puisse procurer une aisance générale.

Certes, celui qui a des capacités particulières doit arriver plus facilement à un plus haut niveau économico-social que celui qui n'a pas ces capacités. Les hommes ne changent pas à cet égard et pour l'avenir aussi, il faut compter avéc leur nature. On ne peut pas aspirer à la complète égalité économique de tous les individus, car celui qui est supérieur en capacité et en puissance de travail a le droit de recevoir des récompenses matérielles plus élevées.

Mais aujourd'hui, c'est le contraire qui arrive. Ammon tâche de justifier sa thèse aristocratique par la méthode des variations concomitantes, mais elle n'est pas justifiée par les chiffres qu'il a laborieusement accumulés.

Observons le phénomène le plus général : tout le monde connaît que richesse et mérite ne se concentrent pas dans les mêmes mains et on voit par là toute l'erreur de la théorie en question. Nous avons déjà vu que les applications précipitées des principes de Darwin à la lutte sociale sont inacceptables, car les riches, les vainqueurs ne sont pas toujours ceux qui ont le plus de capacité ; de même que les vaincus, les pauvres, ne sont pas toujours les plus médiocres par rapport à l'intelligence et à la moralité.

Donc, on ne peut admettre comme principe général que les inégalités naturelles produisent l'inégale répartition des richesses.

La théorie est donc complètement démentie par les faits ; ceux-ci ne justifiant aucune des deux thèses *immobilistes* énoncées.

On pourrait encore faire contre ces thèses une plus sévère critique d'un point de vue plus général. On pourrait observer que, si une loi unique règne dans le monde ; si une loi de mouvement éternel, de perpétuelle transformation gouverne le firmament, le monde géologique, le

monde organique, le monde social ; si la science et l'expérience nous apprennent que chaque chose, loin d'être immuable, est sujette à une graduelle et continuelle évolution ; il est impossible que le phénomène de la distribution des richesses échappe à ce procès perpétuel de transformation, auquel rien ne se soustrait, car rien au monde n'est immobile.

Et de même que les faits démentent clairement les thèses en question, ils démentent aussi une autre théorie, selon laquelle la répartition des richesses ne resterait pas immuable, mais empirerait toujours plus, jusqu'à ce qu'elle produise la catastrophe de l'actuel régime capitaliste.

Nous avons déjà dit que Karl Marx et ses adeptes affirment qu'avec le système de production capitaliste, les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres.

Ainsi une masse toujours croissante de peuple serait précipitée dans le prolétariat, la misère deviendrait toujours plus grande et les classes moyennes devraient complètement disparaître.

Mais, à présent, il n'y a guère de théoriciens admettant encore pour vraie la théorie de la misère croissante et plusieurs ont abandonné la conception catastrophique de la société, car, en vérité, c'est le contraire que l'on constate presque partout ; et les marxistes sincères et bien renseignés reconnaissent eux-mêmes que la conception de Marx sur le développement du prolétariat et la disparition des classes moyennes est complètement erronée.

Et il est encourageant de voir que les recherches statistiques sur la distribution de la richesse nous démontrent tout le contraire de cette centralisation de richesse prédite par Marx et répétée par les autres écrivains socialistes, c'est-à-dire que les grandes fortunes diminuent et que les petites augmentent.

Donc ce n'est pas l'immuabilité de la distribution

actuelle des richesses, ni l'aggravation de cet état avec la misère toujours croissante de l'humanité, mais une répartition toujours meilleure avec la formation et le développement d'une nombreuse classe moyenne, qui s'interposent entre le capitalisme et le prolétariat : voilà ce que les faits nous démontrent clairement.

Qui a des yeux pour voir devra nécessairement reconnaître ces vérités. Nous renonçons à réfuter toute autre théorie erronée sur la distribution des richesses, pour passer au paragraphe suivant, dans lequel nous donnerons un grand nombre de données qui confirmeront lumineusement la vérité de ce que nous venons d'exposer.

§ 3. — *Développement des fortunes moyennes*

Les statistiques des divers pays, qui diffèrent l'une de l'autre pour des raisons particulières (naturelles, économiques et démographiques), examinées consciencieusement, nous montrent d'une manière certaine, que la répartition des richesses tend à s'améliorer presque partout. Et dans la société moderne, on observe que la masse du revenu national va pour une petite part aux classes riches, tandis que l'on voit une tendance toujours croissante des classes inférieures à s'élever et comme conséquence un accroissement assez sensible des fortunes moyennes.

Je rapporterai plusieurs chiffres, en commençant par la Suède.

A) *Suède.* — Nous avons déjà vu dans les recensements suédois précités, que de 1840 à 1850, tandis que diminuait le nombre des familles en état d'indigence complète et de celles qui possèdent, plus ou moins, au-dessous du nécessaire, on voyait augmenter, au contraire, le nombre des familles qui possèdent le nécessaire sans être ni riches, ni même aisées. Et cette tendance est plus

accentuée encore, si l'on compare les résultats du recensement de 1805 avec les deux autres qui suivent.

Sundbärg observe fort à propos qu'il est « malheureusement impossible d'obtenir une certitude quelconque sur l'accroissement ou la diminution de ces inégalités, pendant les derniers temps ; c'est néanmoins un fait pleinement avéré pendant le siècle qui vient de s'écouler, le bien-être s'est accru dans de vastes proportions ».

Et mieux encore que dans la Suède, le développement de la classe moyenne est constaté en France.

B) *France.* — C'est là qu'on trouve la plus large distribution de la richesse, par comparaison avec les autres grands pays d'Europe. Le sol est très fractionné et la richesse mobilière (rente publique, titres des grandes sociétés commerciales, etc.), est largement divisée. Par exemple, à la fin de 1899, deux actionnaires seuls ne possédaient pas plus de mille actions du Crédit Foncier de Paris et 8 à peine, 500 à 1000 actions, tandis que 18.151 actionnaires possédaient une action ; 23.140 de 2 à 10 ; 3.938 de 11 à 24 ; 2.071 de 25 à 50, etc.

Et si l'on tient compte des calculs récents sur la distribution de la richesse en France et des successions transmises annuellement on verra que, dans la nation française aussi les fortunes moyennes tendent à prévaloir. Aujourd'hui la richesse totale de la population française s'élève à environ 235 milliards de francs, dont 70 appartiennent à la propriété rurale, 55 aux biens immobiliers urbains, 109 aux valeurs mobilières. De ces 235 milliards de francs, le cinquième environ échappe pour divers motifs et de diverses manières à la taxe de succession ; les valeurs déclarées ne sont au total que de 187 milliards, et en déduisant celles qui sont exemptes d'impôt, elles se réduisent à 170 milliards.

Eh bien, avec toute cette richesse, le revenu du capital, placé à intérêt, n'est que la plus petite partie de la richesse générale de la nation ; les 11 milliards de salaires ouvriers

et agricoles, les 4 milliards de revenu annuel du commerce et de l'industrie ; les 3 milliards de salaires pour les fonctions publiques ou privées et pour les honoraires des professions libérales forment tous les ans le double des 9 milliards d'intérêts produits par les biens mobiliers et fonciers ; et selon Avenel, c'est l'activité des échanges commerciaux, l'émulation des progrès techniques, l'ambition de tout le monde qui a créé à la fois l'opulence de quelques-uns et le bien-être de presque tous les autres.

Or, si l'on additionne ces divers revenus des classes « bourgeoises » qui représentent le fruit du capital et du travail, il résulte qu'ils forment annuellement en France un revenu de 29 milliards environ. Et partageant cette somme entre les 11 millions de familles dont se compose la population française, on aurait en moyenne 2.500 francs environ par famille.

En appelant du nom de *aisées* les familles dont le revenu dépasse cette moyenne, nous voyons qu'elles sont au nombre de 2 millions environ, un cinquième de toute la population. Et sur ces 2 millions de familles privilégiées la plupart vivent du travail professionnel, puisque le nombre de ceux qui tirent de leur patrimoine un revenu annuel supérieur à 2.000 francs est de 500.000 seulement. Donc en France, aussi, le nombre des individus volontairement passifs, qui tirent leurs moyens de vivre du revenu du capital mobilier ou immobilier, est petit. Néanmoins la France est une des nations les plus riches du monde.

Et en tenant compte de la classification des successions françaises des dernières années, on voit encore plus clairement quel est le développemement des petits patrimoines et la diminution des grandes fortunes.

Et, à la vérité, en 1902, les successions d'un million et au-dessus étaient de 408 ; en 1905, au contraire, ce chiffre descendait à 337. Et les successions d'un demi-million à 1 million étaient de 684 en 1902 et de 620 en 1905. Et

celles de 10.000 à 500.000 francs qui étaient de 51.885 en 1902, s'élevèrent à 57.430 en 1905. Et plus remarquable fut l'accroissement des successions de 2.000 à 10.080 francs qui, en 1902 étaient de 97.257 et qui s'élevèrent à 164.000 en 1905.

On peut donc dire qu'en France il y a une excessive division de la richesse tant mobilière qu'immobilière. Et en effet, en 1905, il y eut presque 250.000 héritages qui variaient de 500 à 2.000 francs et plus de 561.000 petits héritages de 1 à 500 fraecs.

C) *Saxe et Prusse.* — Que les revenus moyens aient aujourd'hui une tendance à prévaloir, c'est ce que l'on observe aussi en Saxe et en Prusse, où il y a des impôts sur le revenu fonctionnant de telle sorte que l'on peut facilement connaître, avec une approximation certaine, la division de la richesse et surtout la distribution des revenus. En nous basant sur les données de la *Classensteuer* pour les années plus anciennes et de la *Einkommensteuer* et *Ergänzunsteuer* pour les années récentes, on arrive à la même conclusion, c'est-à-dire qu'en Prusse on ne constate pas une concentration de la richesse, mais plutôt une dissémination.

Années	PERSONNES MORALES				
	Nombre	Revenus imposables en marcs	Moyenne des revenus imposables par contribuable	Produit de l'impôt	Moyenne de l'impôt par contribuable
1892	2.028	257.070.865	126.761	10.056.743	4.958
1905	2.611	352.212.877	134.896	13.732.817	5.259

Selon Nitti, la Prusse et la Saxe se prêtent mieux que l'Angleterre même à un examen de la distribution des

revenus, d'abord à cause des limites plus rapprochées d'exemption, et puis à cause du mécanisme même de leur impôt sur le revenu. On sait que l'impôt prussien sur le revenu est réparti entre personnes morales et réelles. De 1892 à 1905 l'augmentation du nombre et du revenu des personnes morales ne fut pas sensible.

Plus intéressants encore pour notre étude sont les chiffres suivants relatifs à la répartition de limpôt entre les personnes réelles [1].

FORTUNES	NOMBRE CONTR.	POUR 100 DU TOTAL	PART D'IMPÔTS PRÉVUS MARKS	POURCENT. D'IMPOT PAR 100
6 000 à 20.000 m.	274.351	48,89 o/o	3,550,620	8,82
20.000 à 32.000 m.	239.922	17,40 o/o	2,555,118	6.35
32.000 à 52.000 m.	188.629	13,63 o/o	2,818,507	9,48
52.000 à 100.000 m.	146.910	10,65 o/o	5,151,401	12,79
100.000 à 200.000 m.	72.459	5,25 o/o	5,076,116	12,61
200.000 à 500.000 m.	38.942	2,82 o/o	6,003,957	14,91
500.000 à 1.000.000 m.	11.189	2,01 o/o	3,988,509	9,90
1.000.000 à 2.000.000 m.	4.742	0,34 o/o	3,399,920	8,44
Au-dessus de 2.000.000 m.	2.667	0,19 o/o	6,723,571	16,70

1. Le *Bulletin* rapporte seulement les données pour deux grands groupes de contribuables, ceux entre 900 et 3.000 marks de revenu et les autres avec un revenu supérieur à 3.000 marks, tandis que l'impôt sur le revenu se divise, comme on le sait, en six groupes. Les pourcentages dans chaque colonne pour les années 1892 et 1905 ont été ajoutés par la *Rivista popolare*.

Revenus	Années	PERSONNES RÉELLES					
		Nombre	Pourcentage sur le total de la population	Revenus nets en millions de marcks	Moyenne du revenu net par contributions	Produit de l'impôt Millions de marks	Moyenne de l'impôt par contributions Marks
De 900 à 3.000 marcks	1892	2.189.969	7,1	2.912,6	1.374	32,8	15,5
	1905	3.889.171	10,7	5.209,3	1.339	56,8	14,6
	Augmentation	83,54 0/0		78,88 0/0		79,20 0/0	
	Diminution				2,67 0/0		5,80 0/0
Supérieurs à 3.000 m.	1892	316.889	1,1	2.792,3	8.812	82.0	258,6
	1905	501.437	1,4	4.459,3	8.893	131,2	261,7
	Augmentation	58,23 0/0		59,66 0/0	0,91 0/0	60 0/0	1,19 0/0
	Diminution						
Totaux et moyennes	1892	2.435.858	8,1	5.704,3	2.342	114,8	47,1
	1905	4.390.608	12,1	9.668,6	2.202	188,0	42,8
	Augmentation	80,24 0/0		69,48 0/0		63,76 0/0	
	Diminution				5,97 0/0		9,12 0/0

Des données et des variations que nous avons exposées on peut tirer ces conséquences :

a) La loi précédemment énoncée, selon laquelle les proportions dans la distribution de la richesse entre les divers groupes sociaux ne changerait pas, ne se vérifie jamais.

En effet, nous voyons dans un temps relativement court, que le nombre des personnes réelles avec un revenu supérieur à 900 marks augmente de 1892 à 1905, ensuite qu'il représentait d'abord le 8, 1 o/o de la population totale, tandis qu'il a représenté le 12,1 en 1905.

Mais l'augmentation du nombre des personnes ayant un revenu supérieur à 3.000 marks est fort minime, de 1,1 à 1,4 de la population totale, tandis qu'il est beaucoup plus considérable dans le groupe des personnes ayant un petit revenu, de 7,1 à 10,7 de la population.

b) Cette première constatation nous apprend qu'en Prusse, ceux qui ont un revenu supérieur au minimum de l'existence, entre 900 et 3.000 marks, constituent le 10,7 o/o de la population, tandis que ceux qui, de l'aisance passent graduellement à la richesse, sont seulement les 1,4 o/o.

c) De la première constatation il résulte aussi qu'il y a une tendance à l'amélioration des classes moyennes : le 8 o/o, en effet, du total de la population ayant un revenu inférieur à 900 marks est passé en treize années à un revenu supérieur [1].

Le tableau de la page 295 nous fait voir comment se répartissent les contribuables de l'impôt complémentaire sur le patrimoine.

1. Il convient d'observer que la diminution de 2,62 o/o dans le revenu moyen des contribuables de 900 à 3.000 marks, avec la légère augmentation de 0,90 o/o dans celui de la seconde catégorie, confirmerait la concentration marxiste de la richesse, mais d'une manière si peu sensible, qu'il ne vaut pas la peine d'y insister. Cfr. *Rivista popolare*, 31 mai 1906.

Ce tableau nous montre que l'amélioration des classes inférieures est évidente et que les revenus moyens tendent à prévaloir.

D) *Angleterre.* — Mais en Angleterre, la richesse est un peu plus concentrée. Il suffit de savoir par exemple, qu'un tiers du sol de la Grande-Bretagne appartient aux membres de la chambre des pairs.

Mais, pour l'Angleterre, il faut faire une distinction importante entre la distribution de la richesse et la distribution des revenus.

En Angleterre, les salaires sont plus élevés qu'ils ne sont sur tout le continent européen, l'esprit d'économie est restreint, la natalité élevée. Les plus grandes fortunes se conservent encore par l'effet des traditions et des dispositions législatives, mais la continuelle élévation des classes populaires agit profondément sur la répartition du revenu.

Et cela est confirmé par des tableaux statistiques publiés par les bulletins officiels du gouvernement anglais, que nous ne reproduirons pas pour être bref.

Il faut pourtant observer que sur la répartition de la richesse les statistiques anglaises ne nous suffisent pas pour en avoir une idée exacte, car, comme le minimum de l'exemption de l'*income tax* est très élevé, la plus grande part du revenu national échappe aux calculs de la répartition. Tous les revenus frappés de l'*income tax* depuis plusieurs années dépassent 700 millions de livres sterling, mais le revenu annuel de l'Angleterre est plus de deux fois supérieur à ce chiffre. En effet, la loi accorde une exemption de 3.750 francs, mais les dissimulations d'usage la portent au-dessus de 5.000 francs.

Toutefois, là aussi, la concentration du capital est plus petite que l'on ne croit et les revenus moyens tendent plus que les autres à se développer.

Et, quoique tout d'abord on note en Angleterre une concentration plus grande de la richesse que dans les pays

du continent, Goschen disait le 26 mars 1888 à la Chambre des Communs que, durant les vingt années précédentes, il y eut seulement trois successions qui atteignirent 3 millions de livres sterling. Et on a raison de s'écrier avec Nitti : et cela dans le pays le plus ploutocratique de l'Europe !

Donc, même pour une nation aussi riche que l'Angleterre, les gros patrimoines ne sont pas nombreux et l'on note le développement des fortunes moyennes, observé ailleurs.

E) *État-Unis d'Amérique.* — Plus encore qu'en Angleterre, la richesse est concentrée aux États-Unis d'Amérique. Là, l'accroissement vertigineux de la richesse a permis des formes de concentrations qui paraissent impossibles en Europe.

D'après les statistiques publiées par l'*United States Census Bureau*, il résulte que la richesse des États-Unis (excepté de l'Alaska, des îles Havaï, des Philippines et de Porto-Rico) était, en 1900, de 17.700.000.000 de livres sterling; qu'elle s'était déjà élevée, en 1904, à 21 milliards 400.000.000 de livres sterlings.

Ce chiffre égale, dépasse même la richesse calculée de l'Angleterre et de la Russie réunies, et elle est supérieure à la richesse de l'Italie, de l'Espagne, de la Belgique, de la Hollande, de la Suède, de la Norvège, du Danemark, de la Suisse, du Portugal, de la Grèce et des États Danubiens réunis.

Or, on calcule que la richesse des États-Unis augmente à raison de 2.000 livres sterling chaque jour (50 millions de francs). Cette somme dépasse de beaucoup l'augmentation de la richesse journalière de toute l'Europe, de sorte que, dans peu de temps, la richesse calculée des États-Unis égalera celle de l'Europe entière, tandis que la population ne la dépassera pas dans la proportion de un à trois. Cela signifie que, dans quelques années, la richesse moyenne d'un citoyen américain sera triple de celle d'un Européen.

Mais déjà, même aux États-Unis, la richesse va en se diffusant, et Einaudi l'a démontré, pour le Massachusetts, en se basant sur l'impôt sur les successions.

Et, en effet, les familles dont le revenu varie de 2.500 à 6.000 francs forment, en Amérique, le gros de la population industrielle et commerciale. Les calculs les plus pessimistes ne signalent pas une population supérieure à 44 o/o des familles dont le revenu est inférieur à 2.500 francs; tandis qu'en Prusse, les familles ayant un revenu supérieur à ce chiffre ne représentent que 8 o/o du total; en Saxe, moins du 10. La famille ouvrière normale aux États-Unis perçoit en moyenne un revenu annuel de 3.750 francs; et d'après des calculs officiels, on peut dire que sur 25.000 familles ouvrières, environ 5.000 sont les propriétaires de la maison qu'elles habitent. Or, en Allemagne, le revenu, non d'une famille d'ouvriers, mais d'une famille de la classe moyenne, correspond presque à cela. Que l'on ne dise pas que la vie, en Amérique, est très chère et que, nonobstant les hauts salaires, l'ouvrier américain ne vit pas mieux que son camarade européen. La fausseté de cette opinion a été démontrée. Ainsi, on a calculé que maintenant, le coût de l'existence pour un ouvrier est égal à 77 o/o de son salaire aux États-Unis; au 84 o/o en Belgique. Les recherches des économistes ont prouvé que la valeur d'achat du salaire des ouvriers américains a été trop dépréciée, avilie, et les conditions mieux et plus anciennement connues des riches, ont été attribuées à tort à la masse moins connue de la population.

Et l'illustre économiste Werner Sombart, dans son dernier livre : *Warum gibt es in den Vereinigten Staaten keinen Socialismus* énonce, comme cause principale de l'absence d'un large mouvement socialiste en Amérique, les conditions économiques avantageuses des classes travailleuses. Et, en effet, aux États-Unis, de 1892 à 1906, les salaires des travailleurs ont augmenté de 10 o/o, et cette augmentation est supérieure à celle du coût de la vie que

l'on estime pour la période de temps en question à 9 o/o.

Et, en regard de l'augmentation de la rétribution du travail, on note une intéressante réduction dans la rémunération du capital; réduction dont on a un indice évident avec l'impôt sur les obligations de chemins de fer. En effet, les titres des sociétés de chemins de fer à 3,50 o/o valent aujourd'hui autant que les titres à 4 o/o et plus, il y a quatorze ou quinze ans. Ainsi, le revenu du travail tend continuellement à s'élever, celui du capital à diminuer.

Cette évolution qui, probablement, continuera, à moins qu'elle ne soit contrariée par de mauvaises lois, améliorera les conditions de la grande masse et contribuera aussi à une plus grande distribution de la fortune aux États-Unis.

F) *Italie.* — Quant à l'Italie, on se base sur une série de témoignages et de calculs récents, qu'il serait trop long de reproduire. On peut calculer le montant probable du revenu national avec les sommes enregistrées dans le tableau suivant :

Revenu des propriétaires de terrain.....	millions	2.500
» » de maisons....	»	600
» possesseurs du capital mobilier........................	»	1.467
» professions libérales et employés.....................	»	765
» du travail agricole..........	»	1.122
» du travail industriel.........	»	1.642
Revenu total........	millions	8.096

D'après le recensement de 1901, la population italienne était de 32.475.253 habitants : le revenu annuel de chaque citoyen italien serait donc de 250 francs.

Ce chiffre signifie que, dans la bizarre hypothèse que si demain, le revenu national, au lieu d'être distribué sur la

base de la propriété privée et de la concurrence plus ou moins libre, était partagé de manière que chaque famille composée de 5 personnes en dût recevoir une part, exactement égale à celle de toutes les autres familles, on obtiendrait un revenu annuel moyen de 1.250 francs. Ce calcul de Tivaroni montre une fois de plus ce que Nitti appelle la *impecuniosità* de l'Italie, laquelle, parmi les nations civilisées, a pour compagne de malheur, seulement l'Autriche.

En effet, on peut calculer le revenu moyen de chaque famille de 5 personnes dans la mesure suivante : Angleterre, 3.715 francs[1] ; France, 4.025 francs ; Allemagne, 2015 ; Belgique, 2.915 ; Hollande, 2.200 ; Autriche, 1.250.

Ainsi, tous doivent être convaincus de la nécessité d'un plus intense et plus rapide développement de la richesse en Italie, et de l'extrême importance de la lutte contre tout obstacle à l'augmentation de la production [2].

D'autre part, le procès de distribution ne doit pas être négligé, puisque le relèvement des conditions des classes ouvrières et le développement de la classe moyenne exercent a leur tour une influence directe sur l'augmentation de la production.

Et pour avoir une idée de la richesse en Italie, examinons le tableau suivant relatif à la classification des successions en 1901-1902.

1. Poggi, comme nous le verrons, arrive à des conclusions différentes.

2. Dans le royaume, la richesse moyenne par habitant, depuis 1892, a varié de cette manière : 1872-1874, 1.331 francs ; 1875-1879, 1.640 francs ; 1880-1884, 1.789 francs ; 1885-1889, 1.855 francs ; 1890-1894, 1.784 francs ; 1895-1900, 1.606 francs. — Cf. Guido Sensini : « *Les variations de l'état économique de l'Italie dans les dernières trente années du* XIXe *siècle* ». Rome, E. Lœscher, 1904.

Montant des successions				Nombre	Pour 100 du total
Jusqu'à francs	500	à		62.144	40,82
»	500	à	1.000	26.103	17,14
»	1.000	à	2.000	22.167	14,52
»	2.000	à	4.000	16.912	11,11
»	4.000	à	10.000	13.229	8,69
»	10.000	à	50.000	9.040	5,94
»	50.000	à	100.000	1.455	0,95
»	100.000	à	300.000	982	0,59
»	300.000	à	500.000	164	0,10
»	500.000	à	1.000.000	96	0,06
Plus d'un million..................				41	0,03

En examinant pour les années postérieures les chiffres relatifs aux héritages, en Italie [1], on constate le modeste, mais progressif accroissement des taxes de succession, cet indice de l'augmentation de la richesse privée des Italiens. Pendant l'exercice financier 1904-1905, les taxes et les surtaxes sur la transmission des propriétés laissées en héritage, rapportèrent à l'Etat, en chiffre rond, 40 millions de francs. Depuis plus de cinq ans, l'actif brut des héritages dépasse chaque année un milliard.

Dans le dernier exercice, les successions qui ont payé la taxe furent au nombre de 139.661, environ 4.000 de moins que dans l'exercice précédent; cela veut dire que les morts riches ou aisés furent en nombre plus petit ; toutefois, la valeur totale des héritages est en augmentation. Les patrimoines d'environ 100.000 francs furent au nombre de 1.338; ceux de 100.000 à 300.000 s'élèvent à

1. A ce propos, remarquable est la relation du Comm. Fucini sur l'administration des domaines et des impôts sur les affaires.

918; ceux de 300.000 à un demi-million, 150; ceux d'un demi-million à un million entier, 110 et ceux qui dépassèrent le million 51.

Ces données se rapportent aux valeurs héréditaires certaines, mais on sait que plusieurs autres valeurs, particulièrement en argent et en bijoux, échappent à l'impôt. Les 139.661 héritages dont nous avons parlé furent partagés en plus de un demi-million de parts, sans compter les legs de bienfaisance.

Donc, en Italie aussi, prédominent les petits patrimoines.

Il est cependant bien étrange que le midi de l'Italie, qui se trouve dans les conditions économiques, sociales, morales, démographiques et sociologiques pires que celles du Nord présente, du moins en apparence, une situation relativement meilleure, quant à la distribution de la richesse.

Nitti, en effet, démontre que la concentration de la richesse est beaucoup plus grande dans l'Italie septentrionale que dans le Midi.

Mais, en bien considérant la chose, on doit convenir que la distribution de la richesse dans l'Italie septentrionale n'est pas meilleure.

Ici, en effet, l'apparente décentralisation serait due, non à une division raisonnable, mais à une peu louable pulvérisation de la propriété. Eh bien, dans tous les pays, on a constaté que les trop vastes propriétés, comme les trop petites, sont économiquement nuisibles.

Voilà pourquoi, selon nous, on doit faire en sorte que la tendance au développement des fortunes moyennes s'accentue toujours plus, afin d'éviter les très petites propriétés d'un côté et les très grandes de l'autre.

Il est donc nécessaire de pratiquer une saine et clairvoyante politique de classes moyennes.

§ 4. — *Politique des classes moyennes*

Nous avons donc vu qu'il existe partout une augmentation rassurante des classes moyennes.

Nous pouvons dire avec Pareto : « Il n'est donc pas vrai que dans les circonstances actuelles, l'inégalité des fortunes aille en augmentant et toutes les déductions qu'on a voulu tirer de cette proposition erronée, tombent dans le néant ».

Si donc, en conclusion, il y a de quoi être satisfait que la richesse ne suive pas ce dangereux procès de centralisation, si redouté des uns et si souvent allégué par les autres, mais qu'elle suive une voie tout à fait opposée, on ne peut conclure en faveur des conditions économiques de la société actuelle.

Il est nécessaire de favoriser et d'encourager autant qu'il est possible la décentralisation de la richesse, parce que, de cette manière, nous pourrons arriver à une moindre inégalité dans sa distribution.

Mais à la plus grande distribution de la richesse, il faut joindre la plus grande stabilité ; car l'idéal auquel on doit aspirer est précisément, comme dit Colajanni, un minimum de bien-être et un maximum de stabilité garanti à tout le monde.

Mais, pour atteindre le mieux ce but, dans le système social actuel, il est nécessaire, en rejetant les vieille formules de proclamer et de mettre en action une *Mittelstandpolitik*, comme disent les Allemands,c'est-à-dire une sage politique des classes moyennes, lesquelles, aujourd'hui, pèsent d'un grand poids sur les destinées de la chose publique. Plusieurs écrivains reconnaissent la vérité de ce principe, et parmi eux quelques socialistes, particulièrement en Allemagne.

Laissant de côté les publications de peu d'importance, notons que sur cette question bien décisive existe un volumineux livre du D[r] Wernicke,dans lequel,après avoir fait

une recherche patiente et détaillée de la constitution économique d'aujourd'hui, il nous renseigne sur le grand mouvement d'organisation effectué, en ces derniers dix ans, par les classes moyennes allemandes. L'auteur confirme très explicitement la formation d'une puissante classe moyenne dans le centre même du capitalisme. Si, dans quelques champs d'activité, on se restreint pour réaliser des économies individuelles, dans plusieurs autres, le développpement de la technique capitaliste et commerciale est l'origine d'innombrables professions et métiers dans lequels trouveront accupation et asile les nouvelles couches moyennes. D'après les derniers recensements,ces couches formaient environ 44 o/o de la population totale et tendent à augmenter au lieu de diminuer. Du reste, nous savons que les fortunes moyennes comme les classes moyennes ont une tendance à croître.

On n'exagère donc pas en attribuant beaucoup d'importance dans la vie sociale à ces classes, qui, non seulement sont les plus nombreuses, mais renferment dans leur sein des trésors d'énergie et de culture ; et ordinairement,c'est d'elles que sortent les classes professionnelles qui donnent le ton à l'opinion publique d'un pays.

Or, cette politique des classes moyennes, dont on sent aujourd'hui le besoin, demande que l'on tienne compte des différences individuelles entre les hommes, et que les efforts tentés pour conquérir un genre de vie plus élevé soient favorisés. De cette manière,comme l'observe justement Fischer, la politique des classes moyennes n'est pas une politique de classe, mais presque une politique individuelle.

Pour l'industrie et pour le commerce il faut que l'on facilite l'accession des ouvriers salariés aux nouvelles classes moyennes industrielles et commerciales. Seront donc utiles tous les moyens propres à ce but, comme la création d'écoles industrielles obligatoires, la fondation d'Instituts publics de perfectionnement pour jeune ouvriers

entrés en apprentissage. Cela pour la richesse mobilière.

Pour obtenir une meilleure distribution de la richesse immobilière, il faut reconnaître, en agriculture, la nécessité de la permanence de la petite culture et l'utilité de la propriété moyenne.

Il faut, en d'autres termes, adopter toutes ces mesures qui servent à répandre et à consolider la petite propriété active, en réduisant toujours plus la vaste propriété inactive.

L'utilité et l'avantage qui résulteraient, pour chaque pays et particulièrement pour notre Italie, de la diffusion de la moyenne propriété, et particulièrement de la propriété paysanne, seraient considérables, car on éliminerait ainsi le grave inconvénient des latifundia.

Il faut que l'État, qui accorde déjà des exemptions particulières et des avantages aux petits revenus, facilite et encourage la petite propriété foncière.

Etant donné le caractère de l'industrie agricole, rien n'est utile comme l'attachement des cultivateurs à la terre, et rien n'est plus nuisible que les locations à court terme.

Par conséquent, la formation et la diffusion d'une petite propriété agraire, dans les pays qui ont atteint une densité notable, représente un grand avantage social, représente souvent un grand avantage de la production.

Et il faut d'autant plus la rechercher que, à la différence des industries, où seulement les grandes associations rendent possible le développement de la production, la grande propriété agraire ne représente pas toujours la forme la meilleure, la plus convenable de la production.

Il faut donc que l'État favorise toujours plus la petite propriété foncière. Aux Etats-Unis d'Amérique, en Allemagne et en d'autres pays, on accorde des avantages particuliers aux petites propriétés rurales.

Si l'Homestead américain, d'une part, réussit à diminuer le crédit de la petite propriété foncière, d'autre part, il offre le grand avantage de la sauvegarder.

Nous croyons, donc, que c'est une œuvre utile et avantageuse de protéger la petite propriété et, avec des modifications appropriées, d'imiter les institutions qui fonctionnent dans ce but un peu partout. Ces institutions seraient d'un grand avantage en Italie, surtout dans l'Italie méridionale, puisque dans le Midi et particulièrement dans la Sicile, la base de l'État est dans la campagne. Sans revenir à l'exemple de Rome qui assigne deux arpents à chacun de ses concitoyens, on pourrait adapter les remèdes en usage dans d'autres nations pour obtenir une répartition plus juste de la propriété et empêcher la dépopulation et l'amoindrissement de la production agraire, car les grands propriétaires ne peuvent jamais cultiver eurs biens avec l'industrie et l'économie des petits propriétaires.

Mais nous sommes rassurés par la constatation que, de nos jours, l'aristocratie rurale est sur le point de disparaître : les formes plus industrielles que prend la culture de la terre et le besoin toujours croissant qu'elle a de capitaux, en hâtent la disparition.

Certes, même aujourd'hui, dans divers pays et particulièrement dans les plus riches, on a constitué et l'on constitue, de vrais *latifundia*, avec la richesse urbaine et mobilière, mais leur durée, ordinairement, est assez courte.

Du reste, la classe des grands propriétaires économiquement passifs n'est pas non plus très nombreuse.

L'abolition des fidéicommis, la suppression des riches établissements religieux, la division des domaines communaux, la publicité des hypothèques qui a découvert les énormes dettes des anciens grands possesseurs et les mesures directes pour protéger les petits patrimoines, ont influé puissamment sur la répartition désirée des propriétés, de sorte que, si le nombre des *latifundia* appartient à ceux qui possèdent une abondante richesse, le nombre des possédants, qui sont dans une sorte de médiocrité, ne peut pas être dit négligeable.

Donc, l'agriculture, la population et l'industrie trouvent leur avantage. dans le développement continu des fortunes moyennes et dans la politique des classes moyennes.

Dans ce but, chaque effort, chaque impulsion sera très utile.

Filangieri, par exemple, conseille une loi qui, dans l'achat des biens, donne *caeteris paribus,* la préférence aux non-propriétaires, et que, dans la concurrence de deux compétiteurs, tous deux propriétaires, on donne toujours la préférence à celui qui possède une fortune plus limitée.

Si nous avons cru à propos d'insister sur la division de la richesse immobilière, c'est parce que celle-ci résiste le plus à une meilleure distribution. La richesse mobilière, au contraire, se répand plus facilement et aura toujours cet avantage que le dernier des mercenaires voit dans ses moyens d'avancement ceux-là mêmes à la faveur desquels son maître s'est élevé.

Et plus facile devient ainsi la formation d'une puissante classe moyenne, qui prend place entre capitalistes et indigents, et qui, pareille à une chaîne ininterrompue, se prolonge du plus pauvre des indigents au plus *millionnaire* des capitalistes, chaîne dont les anneaux les plus nombreux sont représentés par les classes intermédiaires.

Il faut donc faire en sorte que ces anneaux augmentent. Et la richesse étant ainsi répandue et ne pouvant plus suffire au soutien des riches oisifs, ceux-ci seraient obligés de choisir une occupation qui les garantirait de l'oisiveté économique et du vice ; on aurait ainsi, non seulement une plus sage distribution de la richesse, mais aussi la plus grande diffusion du travail.

Cette transformation de l'assiette économique dans le sens démocratique et niveleur contribuerait, selon Loria, à l'accroissement du bonheur humain : éliminés, les inconvénients de la profonde inégalité parmi les hommes ; réduits ou supprimés, les riches propriétaires oisifs ;

augmenté toujours plus, le nombre des individus qui appartiennent aux classes moyennes ; créées, l'universalité, la sûreté, la stabilité, la commodité du travail : une vie serait ainsi préparée à la famille humaine.

Les pays où n'existe pas ce défaut d'équilibre connaissent la tranquillité et le bien-être : il en est ainsi chez les tribus d'Amérique, chez les premiers colons de la Virginie ; et, parmi les peuples civilisés, la Norvège, pays de petits propriétaires, où il n'y a pas de grandes inégalités de fortune, pas de ploutocratie, pas de prolétariat, où les révolutions sont inoffensives, où les habitants savent être heureux et naïvement l'avouent aux étrangers ébahis.

Avec raison donc, Loria affirme que la division démocratique des fortunes est la base la plus solide du bien-être humain ; tout le monde doit aspirer à l'œuvre héroïque et fatale de démolition et de réédification nécessaire pour transformer notre société, pour voir refleurir la fleur rouge du bonheur humain, fanée parmi les débris du privilège.

§ 5. — *Capitalisme universel*

On vient de démontrer que, des recherches positives faites en divers pays, il ressort que les fortunes moyennes ont une tendance à prévaloir. On a dit aussi qu'une sage politique des classes moyennes est aujourd'hui indispensable et qu'elle contribuerait à accentuer le mouvement de démocratisation de la richesse.

Enfin, de tout ce que nous avons exposé dans le présent chapitre, on peut déduire que les prévisions des socialistes sont complètement erronées.

Il n'est pas vrai que les indigents augmentent, ni que les pauvres deviennent plus pauvres. La richesse ne se concentre pas, mais est de plus en plus divisée. Ce n'est pas le prolétariat toujours croissant qui supprime le capi-

talisme, mais c'est le capitalisme universel qui fait disparaître le prolétariat.

Avec une meilleure distribution de la richesse et avec un développement toujours plus grand des classes moyennes, presque tous seraient de petits capitalistes, qui, d'une part, ne sauraient rester oisifs, car un patrimoine limité ne leur permettrait pas de vivre dans l'oisiveté ; et d'autre part, jouiraient au moins d'une certaine richesse pour faire front à une passivité économique éventuelle.

Ainsi le capitalisme universel contribuerait de son côté à la plus grande diffusion du travail et à la plus grande stabilité dans les conditions des travailleurs ; cette question fera l'objet du chapitre suivant, dans lequel nous parlerons de la seconde grande catégorie des remèdes contre la passivité économique, volontaire et involontaire.

Il faut pourtant noter que la plus grande distribution de la richesse, le capitalisme universel ne suffisent pas !

Ils contribuent indirectement au développement de l'activité économique, mais cette méthode nous fait l'impression d'un grand bras vigoureux, menaçant, mais tendu pour demander l'aumône.

Nous préférons,au contraire,que ce bras travaille.

Admettons un instant que la tendance observée s'accentue, et que la richesse soit toujours plus largement répartie, le problème de l'existence du capital individuel n'est pas résolu, puisqu'il y a toujours un très grand nombre de personnes économiquement passives, obligées de vendre leur propre force de travail, ou volontairement oisives, ou inhabiles et invalides au travail rémunérateur. Comment vivrait tout ce monde avec la meilleure forme de répartition de la richesse ?

Ils se trompent donc les socialistes qui réduisent toute la complexe question sociale au seul problème de la distribution.

Un régime collectiviste, à la différence de celui-ci, exigerait, selon eux, qu'une autorité distribuât le travail et partageât les revenus. Mais, sans parler de la relation qui existe entre ces deux fonctions, Graziani observe justement, en ce qui concerne les solutions que l'on adopterait, les socialistes les plus éminents se taisent, ou se réfèrent à des principes soutenus aussi par des réformateurs, lesquels n'avaient pas la même conception du procès économique historique. Et, selon Novicow, ce qui fait encore la grande faiblesse du socialisme, c'est qu'il est absolument incapable de nous donner une représentation exacte et nette du régime qu'il se propose d'établir.

Toutefois, d'après les exposés qui ont été faits par divers écrivains, on peut dire que dans le futur régime socialiste, on aurait une répartition ou selon la capacité, ou selon les besoins. Et même Marx, dit : que ces deux formes de distributions se succéderaient l'une à l'autre, la première après la dissolution du système capitaliste et la seconde, dans une période ultérieure, après un changement dans les qualités humaines.

Mais nous ne nous arrêterons pas à discuter sur ces hypothèses trop éloignées de la réalité ; elles ont été, du reste, amplement réfutées par d'éminents économistes.

Nous dirons seulement que, ni avec l'une ni avec l'autre forme de répartition, on ne résoudrait le problème de la passivité économique et du parasitisme humain. Et en effet, dans la distribution selon la capacité, les incapables, comment vivraient-ils ? Dans la distribution selon les besoins, en supposant que cela soit possible, devra-t-on attribuer un revenu plus grand à celui qui, ne travaillant pas, aura des besoins plus grands ?

Et c'est pour cela que, tandis que la plupart des écrivains ont donné jusqu'ici une importance presque absolue à la richesse, pour juger du bien-être économique d'un pays, nous, au contraire, dans la présente étude, nous avons voulu mettre en évidence un autre facteur très impor-

tant : l'activité et la passivité économique des hommes. Voilà pourquoi nous pensons que la plus grande distribution de la richesse est moins importante que la plus grande diffusion du travail, que la plus grande stabilité et l'amélioration continuelle de la condition des travailleurs.

Nous affirmions donc avec raison, que le développement des fortunes moyennes, la meilleure distribution des richesses, ne suffisent pas à résoudre la question sociale ; il y a encore un très important problème qui attend une prompte solution; la passivité économique. Et dans le chapitre suivant,nous discuterons des remèdes nécessaires pour réduire la population économiquement passive et favoriser l'augmentation et la prospérité de la population active.

IV

Plus grande diffusion du travail

§ I. — *Considérations générales*

A côté de la richesse que nous venons d'examiner, il y a une autre richesse,digne de la plus grande considération et à tort négligée, la richesse humaine : les travailleurs.

Nous disons donc avec raison que le phénomène étudié est digne de la plus grande considération. Il intéresse vivement, non seulement une nation, mais l'humanité.

Giovanni Lena écrit fort justement : s'il y a des phénomènes nationaux, il y en a aussi de cosmopolites, devant lesquels les frontières, comme les différences de races deviennent provisoires. Les capitaux (et les dots) n'ont point de patrie ; ils sont maintenant plus cosmopolites que la science même ; et, *cosmopolite* aussi est ce facteur social pour lequel les *intellectuels* (et à tort, car ils sont des prolétaires, en Italie), montrent trop peu d'égard : le travail. Et vraiment bien à tort, a été négligée jusqu'ici

l'étude de l'activité et de la passivité économique et de toutes les conséquences qui en découlent. Et cependant, comme l'observe bien Lena, non seulement la richesse est cosmopolite, mais aussi et surtout : le travail, cette force immense, vigoureuse, puissante, ce levier du progrès humain, cette énergie vigoureuse, qui, jaillissant des muscles ou du cerveau, constitue toujours la plus enviée des richesses et la plus belle des gloires pour une nation civilisée.

Il n'y a donc pas seulement la richesse que nous avons examinée plus haut ; il y en a une autre, plus vive, plus grande : la population économiquement active.

Le grand Colbert l'avait compris il y a deux siècles et demi, quand il écrivait que le plus précieux des trésors qu'un État possède, c'est le travail du peuple.

Ne permettons donc pas que cet immense trésor soit souvent inutilement perdu.

Sans travail, écrivait un apôtre de l'unité italienne, l'homme consomme la richesse d'autrui; le travail est le fondement sur lequel reposent la force du peuple et la puissance des États.

Voilà donc pourquoi tout le monde doit concourir à ce que la population économiquement active augmente toujours plus. Voilà donc pourquoi la plus grande diffusion du travail est nécessaire.

§ 2. — *Le travail est-il un droit ou un devoir ?*

Selon la doctrine chrétienne, le travail est un devoir et un châtiment imposé par Dieu aux hommes ; un devoir universel pour ceux aussi qui sont abondamment pourvus de biens, et pas seulement un moyen de lucre. On connaît la parole adressée à Adam et si souvent répétée. *In sudore vultus tui visceris pane.* Ainsi les théologiens ont vu dans cette maxime, que le travail, s'il est un châti-

ment pour l'homme, est aussi le moyen par lequel il se procure tout ce qui est nécessaire à sa vie. Ne discutons pas si cette maxime a été mise en pratique par les catholiques.

Mais notons qu'avec la révolution française, surgit en face de cette théorie, celle qui proclama le droit au travail.

« Le travail, écrivait Fourier, est un droit cumulatif, résultant des quatres droits cardinaux : chasse, pêche, cueillette et pâture. Le travail est donc hyper-cardinal, comprenant les quatre branches de travaux auxquels nous avons droit naturel. Nous avons donc passé des siècles à ergoter sur les droits de l'homme, sans songer à reconnaître le plus essentiel, celui du travail, sans lequel les autres ne sont rien. Quelle honte pour des peuples qui se croient habiles en politique sociale[1] ! »

Et les peuples crurent se laver de leur honte en proclamant dans des livres, dans des revues, dans des journaux le droit au travail. Et aujourd'hui encore on insiste sur ce nouveau droit; nous avons déjà parlé de l'œuvre très récente d'André de Maday : *Le droit des femmes au travail*[2]. Mais à tous ceux qui proclament le droit au travail, on pourrait prétendre, comme répondait Malthus à l'abbé Raynal (qui soutenait que l'homme a, avant toutes les lois sociales, le droit de vivre), que la question n'est plus de savoir si l'homme a le droit de travailler, mais de savoir si tout le monde peut travailler. Et nous avons déjà répondu à la question quand nous avons traité de la population économiquement passive.

Les inhabiles, les invalides au travail peuvent-ils travailler ?

1. Ces conceptions sont exposées par Fourier dans la *Théorie de l'unité universelle*. Vol. II, p. 198-180. *Le socialisme sociétaire*, extraits des œuvres complètes, par Hubert Bourgin. Paris, 1903, p. 90-91.
2. Giard et Brière. Paris, 1906.

Les enfants, les vieillards, les infirmes ne manquent-ils pas de la possibilité physique de travailler ?

Devons-nous en conclure qu'une plus grande diffusion du travail est impossible ? Non, certainement ; il y a tous ceux qui ne peuvent pas travailler pour des raisons sociales particulières ; tous ceux qui ne veulent pas travailler, et que nous devons examiner avec la plus vive attention, car ils sont aptes au travail et forment donc une déplorable improductivité de capital humain qui pourrait être très bien employé.

On doit donc les faire travailler ; et il faut les tirer de l'indigne condition de parasites dans laquelle ils se trouvent, pour les rendre indépendants.

§ 3. — *Remèdes contre la passivité économique résultant de conditions sociales particulières*

B) *Travail aux inoccupés.* — Il faut s'occuper avec le plus grand soin des inoccupés. A côté des oisifs volontaires, surtout dans la Grande-Bretagne, grandit continuellement le nombre de ces malheureux qui ne peuvent pas travailler par suite de conditions sociales particulières, et l'accroissement de cette classe d'ouvriers sans travail devient pour la politique un des plus graves problèmes sociaux.

Le fait est prouvé aussi par les dernières élections anglaises, qui ont fait entrer à la Chambre des communes plus de trente députés qui avaient tous inscrit dans leur programme : *travail pour les ouvriers inoccupés.*

Souhaitons, écrit M. de Wyzewa, qu'un économiste de génie trouve la manière d'appliquer ce programme et de guérir la société anglaise (seulement ?) du cancer qui lui ronge le cœur. L. Cope Cornford, dans son œuvre très récente : *The canker in the Heart, being studies of the life of the poor in the yar 1905,* indique comme remède

unique contre le chômage une nouvelle *discipline*, c'est-à-dire un ensemble de lois destinées à règler le travail.

Et nous croyons, mais sans aucun espoir illusoire, que par un ensemble de mesures utiles, on pourrait créer une atmosphère sociale peu propice au développement du chômage.

Les remèdes que l'on emploierait dans ce but peuvent être rangés dans les catégories suivantes, indiquées aussi par Marchetti :

a) Ceux qui se proposent d'augmenter la demande de travail pour faire contre-poids à l'abondance de l'offre, en créant du travail pour ceux qui n'en ont pas.

b) Ceux qui se proposent d'équilibrer l'offre et la demande, favorisant leurs rapports réciproques, soit dans une même localité, soit de lieu à lieu, dans le même État ou dans des pays étrangers, et de satisfaire tout cet excès d'offre, qui dépend, non de l'impossibilité de son utilisation, mais du fait que l'on n'arrive pas à trouver une recherche correspondante de la part du capital.

c) Ceux que l'on propose en vue de distribuer la masse du travail entre les occupés ou les inoccupés, de manière que, au lieu d'avoir une perte totale pour quelques-uns, on ait une perte partielle pour tous.

Avec la première catégorie de remèdes, il faut viser surtout à l'accroissement de la production.

Mais nous ne voulons pas atteindre ce but avec des moyens artificiels qui augmentent la demande de travail, car, accroissant les difficultés de la production, ils ne peuvent pas être considérés comme efficaces, ni comme utiles et c'est pour cela qu'ils furent combattus avec raison par d'éminents économistes, depuis Bastiat jusqu'à Cairnes.

Mais si les moyens artificiels sont inutiles, on ne doit rien négliger pour obtenir un plus grand développement de la production.

Il faut donc susciter de nouvelles industries, créer de nouvelles richesses pour augmenter les industries anciennes.

Nous croyons que l'emploi de l'énergie électrique coopérera beaucoup au développement de la production.

L'électricité sera d'une grande utilité, non seulement pour le développement des grandes entreprises, mais surtout des petites, qui peuvent avoir la force motrice à meilleur marché.

Tant que beaucoup de terrains resteront incultes, ou seront insuffisamment cultivés; tant qu'il y aura des étangs, des marais, des marécages, qui, d'un côté, privent le sol de la production et partant, des éléments, de la richesse nationale, et d'un autre côté, sèment avec la terrible malaria la désolation et la mort, tant que l'Italie aura le douloureux avantage dans l'analphabétisme; tant que, au lieu d'abandonner des milliers de bras dans les prisons, dans les hospices, dans les asiles, dans les maisons de force on ne les rendra pas utiles à eux mêmes et à la société, en les plaçant dans des colonies agricoles bien organisées, particulièrement en Sardaigne ; tant que l'on n'utilisera pas nos forces hydrauliques qui représentent le charbon blanc et fluide de l'Italie, on pourra toujours dire qu'il reste encore un grand chemin à parcourir dans la voie des remèdes capables de développer et de perfectionner la production nationale.

Il faut aussi protéger surtout l'accroissement de la production agricole. Que l'on introduise des améliorations dans l'agriculture, où l'on n'a rien fait, ou bien peu, jusqu'ici.

A un certain point de vue, selon Nitti, même en prenant en considération le développement de la mécanique agricole, l'agriculture des Romains n'était pas inférieure à celle d'aujourd'hui.

Eh bien, sans crainte de se tromper, on peut répéter avec Filangiéri que là, où l'agriculture peut s'exercer avec

avantage, comme en Italie, qui est un pays éminemment agricole, là doit être le point où doivent commencer et finir toutes les entreprises économiques.

En Chine, pays de la plus ancienne civilisation en Orient, nous voyons que l'empereur, dans une fête solennelle annuelle se plaît à pousser la charrue, pour donner l'exemple à ses sujets.

Le grand Machiavel disait que, pour renouveler les corps politiques, il convient de les ramener à leurs propres principes. Eh bien, pour la prospérité de l'Italie, il faut particulièrement entreprendre de nouvelles améliorations agraires et revenir avec une plus vive activité aux occupations agricoles, qui ont été, non seulement négligées, mais abandonnées. Moreau de Jonnès écrivait : « que l'agriculture est le premier de tous les intérêts des peuples ; et cependant, par une inconcevable fatalité, c'est le moins connu et le plus négligé » ; et Aristide Gabelli dans : *Les sceptiques de la statistique* ajoutait : « que si nous avions appris à labourer, comme nous avons appris à faire des vers, nous serions un des peuples les plus riches de l'Europe ».

Ces transformations agraires, qui permettent un plus grand labourage et une plus grande utilisation du sol, comme la colonisation à l'intérieur, sont de très utiles remèdes pour le développement de la production agricole et pour l'augmentation de la demande de travail.

Ainsi, les travailleurs, au lieu de s'en aller au delà des monts et des mers, cherchant des terres labourables, augmentant la population économiquement active des lieux dans lesquels ils s'établissent et faisant diminuer celle des pays qu'ils quittent, pourraient trouver du travail dans leur patrie en se livrant à la régénération des terres incultes et abandonnées.

Devant l'exode toujours plus grand de nos phalanges de prolétaires et la fièvre d'accroissement, qui envahit le pays et en excite toutes les activités latentes, le problème des

terres misérablement négligées ou incultes, quoique susceptibles de culture, réclame la première place dans le renouvellement économique de la nation.

Il est indéniable, qu'en mettant le capital au service de l'agriculture, en facilitant au laboureur l'acquisition et l'usage de la terre, en concédant des facilités fiscales aux nouvelles entreprises, qui surgissent pour féconder le sol, en facilitant la formation de nouveaux centres agricoles, on satisfait au plus grand besoin de notre politique agraire, celui de créer des liens entre la mère patrie et les populations rurales ; celui d'empêcher le douloureux exode et la dépopulation à laquelle nous assistons.

Ainsi, d'une part, il faut tâcher de combattre l'inoccupation et, de l'autre, s'efforcer de retenir sur le sol la population ; dans les deux cas, il faut créer des formes d'entreprises agricoles plus productives, parce que c'est seulement avec l'amélioration des moyens de production que l'on obtient le relèvement durable des classes travailleuses et l'accroissement de la richesse générale du pays.

De cette manière, on donnerait une plus grande impulsion aux fermages collectifs (*affittanze collettive*), qui donnent généralement de bons résultats, entre autres, celui d'atténuer le manque de travail.

Et, en effet, le louage collectif tend à favoriser l'application du travail, à augmenter la quantité d'ouvrage employé dans l'unité de surface, à rendre, enfin, plus active l'agriculture. Or, l'agriculture active convient à un pays comme le nôtre, si l'on considère qu'aucun pays essentiellement agricole n'a jamais réussi à nourrir la population actuelle de l'Italie.

En entreprenant des œuvres collectives par des associations de travailleurs, nous pourrons créer une plus grande demande de travail. Ce qui montre bien que la croyance d'une diminution de sans-travail, due au passage d'une forme de production à une autre forme économique, a quelque chose de vrai, c'est que la suppression des inté-

rêts antagoniques qui existent entre deux facteurs de la production, peut créer une harmonie économique dans le nouvel état qui en résulte, en même temps qu'une plus grande production.

Cela s'explique très bien, si l'on réfléchit que, dans la combinaison de plusieurs facteurs productifs, on a une productivité physique et une productivité économique, cette dernière pouvant cesser avant que la productivité physique ne cesse.

Dans le cas d'un entrepreneur, par exemple, qui veut employer cent journées de travail sur une unité de terrain, ces journées étant réparties entre les travailleurs présents sur le marché, il en résultera des courbes d'occupations très basses, qui provoqueront des organisations de résistance, la fixation de hauts tarifs, et comme conséquence, une diminution de la demande du travail.

D'où un cercle vicieux : les travailleurs ne peuvent pas diminuer leurs salaires, car ils verraient ainsi diminuer l'ensemble de leur revenu; les propriétaires ne peuvent augmenter la demande de travail, qui est trop chère, même si une plus grande application de main-d'œuvre devait apporter une augmentation de produits. En détruisant l'antagonisme des deux classes et en fondant l'entreprise sur l'organisation des travailleurs, ceux-ci sont intéressés à faire sur le terrain un plus grand nombre de journées de travail, même si elles sont payées à un prix inférieur, et cela à cause que la terre, mieux cultivée, récompense en quelque sorte le travail plus grand.

Voilà comment un changement dans le système productif peut devenir un des plus puissants moyens pour combattre le chômage. Mais le bénéfice ne se limite pas seulement à la lutte contre le chômage. Les louages collectifs permettent aussi d'augmenter la production, comme l'a constaté Antonio Vergnanini, qui a communiqué les récents résultats du louage au Congrès contre le chômage.

Ils concourent donc largement à une plus grande diffusion du travail.

Mais ce n'est pas assez.

Avec les louages collectifs, selon Schiavi, on forme et l'on fortifie la capacité des classes ouvrières, pour la gestion des intérêts économiques de la société, gestion déclarée aujourd'hui *a priori*, par les conservateurs, absolument impossible, gestion affirmée et prétendue déjà possible par les révolutionnaires; et qui, en réalité, est seulement en voie de formation.

Certes, tous les terrains, toutes les cultures ne se prêtent pas à un travail collectif, comme nous l'avons vu à Colvenzano, en Sicile ; mais là où il est possible, il se fait ; et là où il ne l'est pas, on donne tout de même un large développement à l'action collective, dans les contrats de cessions de terrains, dans l'acquisition d'outils de consomnation : instruments, engrais, machines; dans la vente des produits, dans les assurances.

Les faits rapportés par Schiavi, démontrent l'enthousiasme actif qu'il y a dans les coopératives, l'abondance plus grande de travail que l'on y fait et que l'on pourrait encore y faire, le vif esprit de solidarité et de sacrifice, qui fait fraterniser tous les travailleurs et qui ruine le préjugé des catholiques et des conservateurs, en général, savoir : que la répartition du travail ne peut être faite sans inconvénients et que ces coopératives agricoles rappellent ces associatious utopistes, qui, tentées par des visionnaires, comme Cabet, Oven, firent banqueroute rapidement.

Et s'il était possible d'instituer une banque régionale coopérative sur le type de celles qui existent en Allemagne et qui rend aux coopératives des services immenses, on donnerait aux coopératives italiennes le vrai moyen de s'accroître et de se dévolopper, tandis qu'aujourd'hui elles doivent vivre timides et rachitiques, faibles et pauvres. en regard de la riche concurrence des particuliers.

Et le peu que l'on a fait jusqu'ici, en Italie, on le doit exclusivement à l'initiative privée et à la vigoureue impulsion, que, dans ce sens, on a donnée à la *Fédération des sociétés agricoles*. Et, quoique nous soyons favorables à l'idée de laisser, en cette matière, à l'initiative privée la libre expression de son activité, néanmoins nous croyons que, au moins dans les débuts, le secours de l'État peut être très utile aux coopératives agricoles. Il faut donc que les propagandistes du mouvement agraire, parmi lesquels il y a plusieurs législateurs, tâchent d'obtenir un loi qui protège l'expansion et le renforcement de la coopération agricole ; et cette coopération (que les travailleurs de la terre s'en souviennent), leur prouvera combien l'union fait vraiment la force.

Nous sommes heureux de pouvoir affirmer qu'à faciliter le réveil agricole national s'emploient depuis quelques années, avec féconde activité, les hommes les plus intelligents et les plus instruits de l'Italie, qui ont bien compris que la régénération économique de notre pays est soumise sans doute aucun au progrès de l'agriculture.

Le nouvel *Institut international d'Agriculture* (que Luzzatti appelle un autel sacré à la paix agraire et sociale, qui est la mère de la paix politique), devrait se mettre à la tête de la propagande pour la coopération rurale, qui a émancipé des régions entières des plus odieuses espèces d'usure et qui a relevé l'état moral et économique des petits agriculteurs partout où elle s'est répandue.

Il est bien fâcheux que l'on n'ait pas accepté avec enthousiasme, dans la Conférence, le projet de coopération agricole internationale que Luzzatti et Haas proposèrent et soutinrent. Nous souhaitons que, dans une prochaine délibération de l'Institut, ce projet obtienne les suffrages unanimes des délégués de tous les pays.

Un autre remède, qui se rattache à ceux de la première catégorie indiquée, est celui des travaux publics, quand ils s'imposent de toute nécessité. Sans cela, c'est un remède

éphémère et ruineux pour le pays que celui de donner de l'occupation aux ouvriers par le moyen de travaux publics superflus. Dans ce cas, le meilleur moyen pour diminuer le nombre des inoccupés est d'alléger les impôts, afin que ce soient les particuliers qui fassent travailler les ouvriers avec le revenu qui leur reste disponible.

Les remèdes contre les dommages de la passivité économique due au chomage ne consistent donc pas à créer artificiellement une demande de travail, dont la société ne sent pas le besoin, comme par exemple, des travaux publics faits dans un but politique, mais plutôt à faciliter les transformations, dans l'espace et dans le genre, de la marchandise-travail, de manière que celle-ci acquière les qualités les plus désirées par la société.

Certes, les travaux publics ne sont pas le meilleur remède en matière de chômage et nous en reconnaissons volontiers les inconvénients. Mais nous pouvons les considérer comme un mal nécessaire qui permet d'en éviter un plus grand : c'est une espèce de recours à la charité publique ou privée contre le chômage.

En outre, parmi les remèdes qu'il faut compter dans la première catégorie, nous devons mentionner les diverses formes d'assistance par le travail.

Léo Claretie écrit : que « l'assistance par le travail est incontestablement une des meilleures formes de la bienfaisance moderne, et l'on ne saurait trop encourager, entre autres, les œuvres qui arrachent tant de femmes à la démoralisation, en leur procurant, au foyer même, un gagne pain. »

La bienfaisance par le travail peut être utile aussi pour s'assurer du désir de travailler chez les inoccupés qui sont dans les maisons de travail et pour constater s'il s'agit vraiment de passivité économique par manque de travail ou par oisiveté volontaire.

Il va sans dire que ces remèdes, qui peuvent se résumer dans l'assistance par le travail, n'ont qu'une impor-

tance secondaire vis-à-vis de ceux que nous avons indiqués, car ils ne s'en prennent qu'aux effets et non aux causes. Toutefois, écrivait justement Romagnosi, si l'on veut ériger en crime l'oisiveté et le vagabondage,il ne suffit pas de les prohiber ; il faut les rendre sans excuse. Mais pour les rendre sans excuse, il est nécessaire de procurer du travail payé à qui en demande.Donc, il faut ou que l'autorité publique procure ces travaux payés, ou qu'elle indique les moyens sûrs et pratiques de les obtenir. Quiconque, après cela, reste oisif et vagabond, doit être tenu pour oisif et vagabond sans excuse.

Pareillement, Gide affirme qu'il n'est pas juste de punir l'oisif, si on ne lui assure pas un travail convenable.

Mais la philantropie pourvoit-elle et peut-elle pourvoir toujours à tous les inoccupés ?

Mais s'il doit exister une forme d'assistance, il est toujours préférable qu'elle se propose de faire travailler les oisifs valides. Nous parlons de celle-ci dans la première catégorie de remèdes contre le chômage,car elle concourt aussi à la diffusion de l'activité économique en créant du travail pour ceux qui n'en ont pas.

Ainsi les meilleurs remèdes contre le chômage sont ceux qui permettent d'accroître la demande de travail afin de contre-balancer l'abondance de l'offre.

Passons maintenant à la seconde catégorie de remèdes qui concourent à favoriser et à faciliter la rencontre réciproque de la demande et de l'offre. Dans cette catégorie entre toute la politique médiatrice du travail et des facilités de transport de la main-d'œuvre d'un lieu à un autre.

Cette seconde catégorie de remèdes a reçu jusqu'ici une plus grande application, surtout par l'institution des offices de placement.

L'importance du placement sur la diminution du chômage ne peut être contestée. Si, comme le fait remarquer justement Cossa, l'organisation du placement ne peut créer une seule place,elle peut abréger le temps de les chercher,

elle met en contact les intéressés, qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés.

Et comme tout gain de temps, dans le passage de l'un à l'autre marché, constitue une diminution évidente du coût de tout remède contre le chômage, il est naturel que l'on doive considérer un office de placement comme la base fondamentale de chaque remède en question.

Et dans ce but même, bien avant que les autorités publiques, les institutions de bienfaisance et les organisations ouvrières eussent pensé à la création de ces offices, il existait déjà, en grand nombre, des agences de placement payantes. On connaît tous les abus que ces agences ont commis. Contre ces abus on a pris, dans plusieurs pays, diverses mesures législatives, depuis la simple licence imposée aux agences, jusqu'à la défense de tenir des offices de placement en vue du lucre ; mais les résultats furent petits. Parce que la meilleure manière de combattre efficacement l'exploitation privée, c'est de lui faire une sérieuse concurrence par le moyen des offices de placement de classe, ou mixtes.

Et ici, une importante question se pose : Le placement doit-il être un instrument de guerre, destiné à assurer la domination d'une classe sociale sur l'autre ; exercé uniquement par les travailleurs, comme le voulaient, au congrès de Milan, Premoli et Pesci, ou par les patrons, comme le réclament les industriels de l'Allemagne ? Ou doit-il être une œuvre de paix, dans laquelle se rencontrent les travailleurs et les patrons pour organiser le placement ?

Varlez est pour cette dernière solution. Il propose des offices de placement gratuits pour les deux sexes et pour toutes les catégories de travailleurs.

Les patrons et les ouvriers doivent faire partie de l'administration de ces offices. La neutralité de ceux-ci y fait concourir, avec une égale confiance, patrons et ouvriers.

L'expérience a démenti l'opinion que ces offices, quand ils sont organisés de manière à ne favoriser aucune des deux classes, favorisent le *krumiraggio*, les jaunes ; et du reste en Allemagne, ils ne sont plus attaqués par les organisations ouvrières.

Certes, ces offices ne peuvent pas être considérés comme une panacée universelle, parce que, pour les métiers fortement organisés, les institutions de placement, ayant le caractère de classe, sont de la plus grande utilité.

En Allemagne, particulièrement, les offices neutres sont très développés et leur activité correspond environ à un million de placements par an. De l'Allemagne cette institution s'est répandue en Autriche, en Suisse, en France, dans la Suède, dans la Norvège, en Angleterre, aux États-Unis et en d'autres pays, où le développement des bureaux de placement va de pair avec l'affermissement toujours croissant de l'organisation.

En Italie, au contraire, on n'a presque rien fait dans ce sens, quoique les dommages qui sont causés aux travailleurs inoccupés par les intermédiaires privés, soient connus ; ceux-ci recrutent leur clientèle dans la classe patronale et souvent, comme le dit Montemartini, ils deviennent presque les mandataires des patrons, représentent leurs intérêts, et sont liés à eux par des obligations économiques.

Il y a ainsi une espèce de monopole des entrepreneurs avec toutes ses funestes conséquences.

Eh bien, malgré cela, le placement en Italie est fait presque partout par les intermédiaires privés !

Véritablement, la faute en est aux travailleurs eux-mêmes. En effet, l'agitation créée par les groupes de travailleurs qui sentent l'importance du placement et qui demandent des offices mixtes ou des offices exclusivement ouvriers, sont très rares.

On a fait, au contraire, de grands progrès dans les pays susdits et surtout en Allemagne, où les offices mixtes ont

créé divers principes, habitudes et règles de placement.

Mais si l'organisation du placement dans un même lieu, c'est-à-dire sans changement de résidence, est d'une grande utilité, le placement de lieu à lieu a une plus grande importance encore.

La compensation entre la demande et l'offre de travail s'effectue d'autant mieux que la sphère du marché est plus vaste, en mettant l'offre de travail en contact avec des marchés toujours plus étendus et la rendant toujours plus mobile.

A cette fin ont coopéré diverses institutions allemandes. Dans le Luxembourg, la mise en rapport de la main d'œuvre avec le travail a lieu par la voie des offices postaux. A ce service de placement pourvoient aussi les fédérations nationales de métier ou d'autres institutions créées par les organisations ouvrières, en Angleterre, en Allemagne, en France et en d'autres pays, et la fédération des chapeliers, l'union des voyageurs de commerce et les fédérations des ouvriers en vitre en Italie.

Ces sortes d'intermédiaires sont excellents surtout pour les travaux agricoles, pour diriger et faciliter les émigrations à l'intérieur, spécialement requises par les propriétaires du Midi (où l'émigration transocéanique a produit la grave dépopulation des travailleurs).

Mais, comme nous l'avons remarqué dans notre ouvrage publié dans les actes de l'*Institut royal d'Encouragement de Naples*, à quoi sert que nos travailleurs passent d'une région à l'autre, lorsque, restant en Italie, ils doivent constituer toujours des légions de misérables et de souffrants ? Cela ressort évidemment de l'intéressante étude sur les migrations à l'intérieur de l'Italie en 1905, publiée par l'*Office du Travail.* Ainsi, par exemple, quant au logement, il est rare (et c'est seulement pour les petites migrations) que les travailleurs étrangers sont logés dans les habitations. En général, au contraire, il arrive que les ouvrières cribleuses de l'Italie septentrionale, par exemple,

dorment entassées dans les fermes du maître ; les paysans de la campagne romaine s'abritent dans des grottes ou dans des chaumières ou dans quelque maison en ruine ; les bûcherons et les charbonniers construisent des chaumières avec des poutres et des branches ; les faucheurs improvisent des tentes quand ils ne dorment pas tout à fait à ciel ouvert. Et cela, sans parler des autres innombrables souffrances des pauvres émigrants, ni des abus que l'on commet à leur préjudice.

Pour conclure, les émigrants restent toujours plus misérables et plus affamés : et alors à quoi bon ces déplacements de main-d'œuvre ?

Il est assez compréhensible que les paysans vénitiens, piémontais, émiliens, romagnols, viennent s'établir dans l'Italie méridionale en acceptant toutes ces dures conditions d'existence, que nos paysans refusent.

L'émigration à l'intérieur est utile sans doute, particulièrement l'émigration agricole, pour la régénération des terres incultes et abandonnées, susceptibles de culture, dont le nombre s'élève à un million d'hectares environ.

En supposant que l'on occupe sur cette surface un nombre de travailleurs proportionnel à celui des paysans qui se trouvent dans les terrains d'amélioration d'Ostie, on pourrait y placer, avec le temps, 280 mille colons ; c'est-à-dire, un chiffre égal à l'émigration d'une année ou deux tout au plus.

En Italie, on pourrait donc faire beaucoup avec des offices interlocaux.

Ce n'est pas tout. Il faut aussi des offices de placement internationaux pour canaliser sagement l'émigration européenne et transocéanique. Nous avons, pourtant, fait observer que l'émigration n'est pas toujours causée par le manque de travail ; quelquefois c'est l'effet de l'exemple. Elle ne doit être aucunement favorisée. Mais il faut un bon service de renseignements et de placement, pareil à ceux de quelques autres pays. Quelque chose dans ce sens

a été tenté en Italie, par le *Commissariat de l'Émigration*, par la Société *Humanitaria* et par d'autres institutions analogues, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il conviendrait aussi de veiller à faciliter les déplacements de la main-d'œuvre d'un lieu à un autre et d'en organiser le fonctionnement régulier. Les facilités peuvent être de diverses espèces : réduction des tarifs de chemins de fer, voyages gratuits, subventions en argent, courants d'émigrations dirigés par l'État. En Italie, même, on concède des réductions, dans les chemins de fer, aux ouvriers qui voyagent de compagnie en quête de travail. Les subsides de voyage sont fournis par les organisations dans presque tous les pays et nous en avons précédemment parlé. Comme aussi, nous avons déjà parlé dans le livre II[1] des autres institutions, qui manquent complètement, ou sont négligées, comme les stations de secours (*Naturalverpflegungstationen*) et les asiles ouverts temporairement aux ouvriers errants à la recherche d'un emploi (*Herbergen zur Heimath*), dans lesquels les sans-travail trouvent pendant une ou deux nuits des vivres, du travail temporaire et des renseignements sur le lieu où ils peuvent trouver une occupation durable.

Voilà les multiples moyens de la seconde catégorie précitée en faveur du travail et du transport de la main-d'œuvre. Maintenant, il nous reste à parler de la dernière catégorie des remèdes contre le chômage ; ceux-ci se proposent de distribuer la masse du travail entre les occupés et les inoccupés, d'obtenir la diminution des heures de travail, l'abolition des heures de travail supplémentaires et du travail à forfait, l'institution du roulement pour les inoccupés.

Un remède contre le chômage sur lequel on compte beaucoup, c'est la diminution des heures de travail, qui

1. Cf liv. II, ch. V, § 50.

aurait pour conséquence naturelle une croissante demande d'ouvriers.

Mais, comme on l'a dit, ceci est seulement vrai lorsque la réduction des heures de travail est accompagnée d'une productivité plus grande, ce qui n'est pas impossible, attendu que les ouvriers employés étant moins surmenés apportent un travail plus efficace en raison de la moindre dépense de forces matérielles et intellectuelles, et aussi parce que l'on peut appliquer convenablement des machines neuves plus perfectionnées, si seulement leur activité est ininterrompue ou prolongée pour le nombre d'heures correspondant à la journée de travail de deux équipes d'ouvriers. En augmentant le produit net, on augmente le dividende national et un plus grand nombre d'occupés s'associe à une plus grande production industrielle, à une plus grande quantité de richesses nationales. Mais on ne peut pas dire que la diminution des heures de travail soit de nature en elle-même à déterminer directement un plus grand emploi d'ouvriers, alors qu'il n'y a pas un surcroît de forces productives. Ce serait une erreur analogue à celle de l'ancien sophisme non encore entièrement déraciné, que le travail à faire est limité, tandis qu'il n'y a aucune limite à l'expansion des besoins humains. Donc, une plus courte occupation des uns ne détermine pas nécessairement l'occupation des autres, lesquels peuvent s'employer à d'autres ouvrages de différentes natures, tandis qu'il est d'utilité générale que le plus grand résultat s'obtienne avec la plus petite dépense.

Toutefois, la *Commission royale pour la réforme de la Poor Law*, en Angleterre, dont les travaux, pour la première fois, ont été publiés par Burns à la Chambre des communes, fait remarquer que très grande est l'utilité de la subdivision, entre un nombre plus grand d'ouvriers, du salaire et du travail.

La commission reconnaît que le mal, en l'espèce, vient du manque d'énergie, d'habileté, d'initiative, et recom-

mande particulièrement aux mairies, qui ont de l'argent disponible et qui administrent de grands services publics, de *veiller plutôt à la diminution des heures de travail, qu'à l'accroissement des salaires, afin de rendre possible l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers. Il vaut mieux qu'il y ait un grand nombre d'ouvriers qui gagnent tous quelque chose, quoique peu, qu'un petit nombre privilégié gagnant beaucoup et un grand nombre de mendiants qui doivent être entretenus aux dépens de la collectivité.*

C'est une politique erronnée de viser à élever les salaires, parce qu'elle trouble les lois de l'équilibre économique; mais celle qui tend à partager entre un nombre plus grand le salaire et le travail, qui sont si nécessaires, est au dessus de toute critique.

Elle n'implique aucun sacrifice ultérieur et injuste de de la grande masse des participants et, en même temps qu'elle évite à plusieurs travailleurs la démoralisation de l'oisiveté et du secours public ou privé, elle éduque l'élite de la classe à des devoirs de solidarité et d'abnégation, en renonçant à une part des salaires virtuellement plus hauts qui lui reviendraient et dont profitent les classes les moins productives et les moins fortunées.

Mais, outre la réduction des heures de travail, pour distribuer uniformément la besogne entre occupés et inoccupés, on a recours aussi à l'institution du roulement industriel.

Pour éviter que les sans-travail qui sont sur le marché fassent concurrence aux ouvriers occupés, et diminuent les salaires, on applique le roulement, qui laisse la demande de travail invariable, mais en la distribuant sur une plus vaste échelle d'agents économiquement actifs. Ainsi le salaire se maintient à une hauteur différente de celle que l'on obtiendrait si la concurrence seule agissait.

D'autre part, le roulement qui provoque une diminution du salaire primitif, empêche de nouveaux travail-

leurs d'arriver sur le marché, ce qui augmenterait le chômage et pourrait pousser à l'émigration les travailleurs locaux. En dernière analyse, le roulement ne diminue pas le chômage, mais il en distribue les effets sur un plus grand nombre d'individus.

Nous ne nous arrêterons pas sur les autres remèdes contre la passivité économique due au chômage, soit parce qu'ils sont de petite importance, soit parce que nous en avons précédemment parlé à propos des individus économiquement passifs par impossibilité sociale de travailler.

b) *Travail dans les prisons.* — Sans nous arrêter plus longtemps sur d'autres moyens propres à fournir du travail aux inoccupés, nous parlerons maintenant du travail des prisons, qui est de grande importance, pour utiliser une certaine quantité de force productrice qui, autrement, se perdrait.

Ce n'est pas seulement pour leur faire acquérir l'habitude du travail honnête et régulier, mais aussi pour les relever moralement, qu'il faut faire travailler les détenus, c'est-à-dire, l'autre catégorie de personnes économiquement passives et parasites par suite de conditions sociales particulières.

Nous en avons péjà parlé et nous en avons donné des preuves abondantes, en examinant les rapports qui existent entre la passivité économique et la criminalité.

Nous avons vu aussi le nombre des détenus occupés au travail des prisons en Italie et aux États-Unis. Nous ajouterons que les méthodes sont nombreuses dans les divers pays, pour utiliser l'activité économique des détenus.

Il est très intéressant de connaître les multiples systèmes en vigueur aux États-Unis d'Amérique, car ils nous donnent une idée des avantages et des inconvénients que chacun d'eux présente et cela peut nous guider pour déterminer quelle est la méthode préférable.

Il y a, en effet, le *case system*, pour lequel l'État loue pour ainsi dire le condamné à un particulier, qui l'entretient, le loge, le garde et le fait travailler selon des règles établies par l'État, auquel il verse une somme déterminée ; cette méthode est très économique pour l'État, mais elle est contraire à nos principes et à nos mœurs et elle va bientôt disparaître.

Un autre système qui existe dans la confédération américaine est le *contract system*, pour lequel les condamnés sont entretenus, gardés, logés par l'État ; leur travail est fait pour le compte des particuliers dans l'établissement pénal ou dans le voisinage : l'entrepreneur paie une somme déterminée pour chaque détenu, donne la matière première et surveille le travail ; on a ainsi l'avantage de laisser aux particuliers la complète gestion économique du travail, mais il y a le péril des conflits d'intérêts avec l'État et celui d'inopportunes influences de l'entrepreneur sur les détenus.

Il y a ensuite le *piece-price system*, qui est différent du précédent en ce que la surveillance et la direction des travaux est confiée à des fonctionnaires gouvernementaux et les paies de l'entrepreneur à l'État ont pour base la quantité de travail ; on a ainsi l'avantage et l'inconvénient d'une plus grande ingérence du personnel gouvernemental. Il y a aussi le *public account system* par lequel le travail des prisons est entièrement administré par l'État pour ce qui concerne l'acquisition des matières, l'exécution des travaux et la vente des produits ; on élimine ainsi le profit de l'entrepreneur, mais on a les inconvénients inhérents aux entreprises industrielles d'État.

Différent encore est le *State use system*, en ce que les produits du travail des détenus sont consommés directement par l'administration des prisons, ou par d'autres administrations gouvernementales ; cette méthode paraît la plus acceptable aux condamnés : elle a l'avantage de

rendre indirecte et moins sensible la concurrence au travail libre.

Une variété de ce système est le *public works system*, dans lequel les condamnés sont employés à des travaux de construction et de réparation d'édifices publics, de routes, etc.

Ce système cache encore plus la concurrence du travail des prisons au travail libre; certains travaux publics entrepris par ce moyen n'auraient pas été exécutés par l'industrie libre; on y a recours par égard pour l'occupation donnée aux détenus: les travaux dont il s'agit, étant faits à découvert, demandent une plus grande surveillance, car ils mettent les prisonniers en contact avec le public, toutefois, ils ont le grand avantage d'être plus hygiéniques, et de racheter le condamné de l'oisiveté et de la criminalité.

Voilà pourquoi les travaux à découvert, et particulièrement à la campagne, devraient être confiés aux détenus.

En effet, plusieurs hommes d'études et divers savants, tels que Lombroso, Ferri, Celli, ont toujours soutenu avec des données positives la nécessité du travail des prisons, particulièrement à découvert.

En Prusse, l'emploi des condamnés dans les travaux à découvert est très développé. On peut en dire autant de l'Autriche, où une des premières œuvres achevées fut celle de 1892-1893, dans laquelle on employa les prisonniers de Lubiana à changer le cours de la Drave. En Espagne la colonie pénitentiaire de Ceuta a commencé le travail à découvert. En Russie également, on est d'avis de donner le plus développement possible au travail des prisonniers.

Quant à l'Italie, avant son unification, le gouvernement de Naples, en 1843, acquit l'île de Lampedouse pour y établir une colonie pénitentiaire ; ensuite, on a tâché de faire la même chose dans les îles de Tremiti et de Favignana.

Depuis que l'unité de l'Italie est faite, le Parlement a plusieurs fois étudié et recommandé l'emploi de la main-d'œuvre des condamnés dans les grands travaux d'amélioration.

Le problème relatif aux travaux de défrichement et d'amélioration des terrains incultes ou malsains par les condamnés, a attiré plusieurs fois l'attention du Parlement. La nécessité de commencer sans délai ces travaux est désormais universellement reconnue et il n'est plus possible de supporter un état de choses, qui contrarie les exigences de la civilisation, de l'hygiène et de l'économie nationale. Ainsi parlait Giolitti dans la séance du 6 décembre 1902 : la loi relative à ces faits a été approuvée ; mais jusqu'ici, le règlement qui doit la mettre en vigueur, ne l'a pas été.

Et pourtant l'administration des prisons a fait une expérience, en utilisant la main-d'œuvre des condamnés dans le Salto Bastiadas près de Cagliari. Eh bien ! cette expérience a été couronnée du plus grand succès, puisque la colonie pénale agricole a transformé le point le plus malsain de la Sardaigne en une florissante, grande et utile propriété. Comme on le voit donc, le travail des prisonniers sert beaucoup à la diffusion de l'activité économique particulièrement en pleine campagne. Mais le travail dans les établissements pénitentiaires est utile aussi, parce qu'il est quelquefois un véritable moyen de rédemption physique, intellectuelle et morale pour les détenus. De ce nombre est (dit Gina Lombroso) la *Penitenciaria Nacional* de Buenos-Ayres, où les détenus, non seulement apprennent un métier, mais reçoivent aussi une bonne et solide instruction générale.

Avec ces institutions, inspirées des idées modernes, on transforme l'ancien policier, qui devait torturer et tuer, en un policier nouveau, qui est l'infirmier de l'avenir, à qui la société pourra tranquillement confier la prévention et la réparation des maux causés par les irrespon-

sables, par les antisociaux, les anormaux de toute catégorie.

Et nous sommes heureux de pouvoir signaler, avec MM. Niceforo, de Blasio, Ottolenghi et Lacassagne et avec bien d'autres, la nouvelle tendance à une police scientifique, qui devra transformer la répression, parfois aveugle et nuisible, en une assistance rigoureuse, mais humaine, en une œuvre de saine hygiène morale.

Et dans cette œuvre très noble en faveur des condamnés, le travail des détenus qui rachète et qui purifie est de la plus haute importance.

§ 4. — *Remèdes contre la passivité économique volontaire*

Mais ce n'est pas tout de procurer du travail à ceux qui ne peuvent pas travailler par suite de conditions sociales particulières ; il faut encore utiliser la main d'œuvre d'une foule de parasites : nous entendons parler de tous ceux qui ne veulent pas travailler.

Et d'abord, un mot sur les chômeurs. Nous avons déjà vu que la grève n'est pas toujours volontaire, mais quelquefois forcée. En tout cas, le soudain arrêt du travail, surtout s'il est général. accroît soudainement la foule de la population économiquement passive. Et nous avons remarqué les gros dommages causés par les grèves. Voilà pourquoi nous voudrions qu'en chaque pays on réformât la législation des prud'hommes (comme on l'a fait dans certains pays), en instituant l'arbitrage obligatoire dans les conflits entre patrons et ouvriers. On n'éviterait pas ainsi les grèves politiques, mais on ferait un grand pas vers la diminution des risques inhérents à l'organisation ouvrière économique.

Très utiles aussi sont les *Tarifverträge*, c'est-à-dire les conventions collectives de travail, stipulées entre groupes de travailleurs et groupes d'industriels, pour déterminer

avec la plus grande précision possible, les conditions auxquelles doivent se conclure les contrats individuels de travail.

Les *Tarifverträge*, pourtant, doivent être complétés par d'autres institutions : des offices chargés de l'élaboration des conventions et des comités de conciliation, qui cherchent à rétablir le bon accord entre les industriels et les ouvriers, lorsqu'il arrive de ces petites difficultés qui sont souvent le point de départ des grèves.

Du reste, les ouvriers eux-mêmes, en considérant les graves dommages qui résultent généralement d'un soudain arrêt du travail, cherchent désormais à recourir, le moins souvent possible, à la grève. Et cela surtout quand ils sont bien éduqués et bien organisés.

En Angleterre, par exemple, il y a une association qui a pour objet d'empêcher les grèves, qui souvent a réussi à faire élever les salaires par la seule menace de grève, inexécutée. Et du reste, les sections locales des *Trades-Unions* ne peuvent, en aucun cas, proclamer la grève sans le consentement des conseils généraux des Unions mêmes.

En Allemagne aussi domine la tendance à la consolidation des organisations ouvrières, pour empêcher des déclarations précipitées de grèves.

Et maintenant on crée des conseils mixtes d'arbitrage et de conciliation, particulièrement dans les nations les plus civilisées, où beaucoup de contestations se résolvent déjà pacifiquement.

Et cela est rassurant, car on met ainsi un frein à la diffusion de la passivité économique.

Mais il faut encore pourvoir, pour arriver à la plus grande diffusion du travail, aux mendiants de profession, aux vagabonds, etc., parce qu'étant valides, il n'est pas juste qu'ils vivent aux dépens d'autrui.

Là où la passivité économique n'a d'autre cause que l'apathie, l'indolence et l'aversion au travail, il n'y a pas d'autre remède que de nouvelles institutions qui,

lentement se répandant, fassent naître des désirs et des besoins nouveaux, lesquels, en réveillant le plaisir de se satisfaire, constituent l'incitation la plus puissante à l'activité économique.

Et c'est un des maux auquel il faut remédier non seulement par des actes positifs, mais aussi par une sage législation, qui, en supprimant les obstacles, prépare un état plus prospère, ou moins malheureux.

Les gouvernements ont toujours apporté une vive attention à la passivité économique spécialement volontaire.

Aussi la police des peuples anciens, chez lesquels les pauvres étaient à la charge des dépenses publiques, était-elle vigilante et attentive sur ce point particulier.

L'aéropage avait le droit d'interroger chaque citoyen sur la manière dont il se procurait sa subsistance, et Tacite, en peu de mots, a dit ce que les économistes modernes, en noircissant beaucoup de pages, ont observé sur cette matière, c'est-à-dire que toute activité cesserait, si on nourrissait la paresse, et si tous, sans souci et confiants, attendaient l'aide d'autrui, inutiles à eux-mêmes et nuisibles à l'État.

Je ne suis que trop persuadé qu'il n'est pas dans nos mœurs de fouetter au sang ou de torturer les oisifs volontaires, qui perdent dans l'inaction leur jeunesse vigoureuse, et aiment mieux tendre avec lâcheté une main qui devrait être vouée au travail. Mais s'il n'est pas permis, dans notre civilisation, d'user contre ceux-ci de mesures positives de rigueur, on devrait trouver des moyens indirects pour les rendre utiles, en leur ôtant toute considération dans la société.

En lisant l'histoire, on apprend que la mendicité a été une des préoccupations les plus constantes des gouvernements ; c'est pour cela que nous voyons se multiplier les maisons de travail dans presque toutes les nations civilisées jusque dans les temps les plus anciens.

Mais, en ces temps-là, les établissements étaient de véri-

tables prisons, dans lesquelles non seulement on enfermait les vagabonds, mais aussi les autres condamnés de droit commun.

Et c'est au commencement du XVIIIe siècle, qu'en Belgique, par un décret impérial du 5 juillet 1808, on établit des dépôts de mendicité dans chaque département, avec organisation nettement industrielle et quelques restrictions relatives à la concurrence contre l'industrie libre.

Là, avec la loi de 1891 (modifiée un peu en 1897), à côté des *maisons de refuge* dont nous avons parlé plus haut, il y a : *a*) les écoles de bienfaisance, pour les mineurs de dix-huit ans, lorsqu'ils sont mis par le magistrat à la disposition du gouvernement, ou, quand l'autorité municipale demande l'admission aux dites écoles, dans lesquelles on pourvoit à la nourrture des criminels précoces et des jeunes vagabonds jusqu'à la majorité, et le cas échéant, on peut autoriser leur *placement chez un cultivateur, ou un artisan dans un établissement public ou privé d'instruction ; b*) *les dépôts de mendicité* dans lesquels sont séparés avec un régime sévère, les vagabonds adultes et les mendiants professionnels et coupables, pour une période de temps qui peut aller jusqu'à sept ans.

Relativement à ces institutions, comme écrit Louis Stroobant, *les visiteurs, qui sont pour la plupart des spécialistes compétents, sont unanimes dans leurs appréciations élogieuses, et récemment une délégation du Parlement anglais a proposé à son pays de copier l'organisation belge.*

Est-ce à dire que le pays doit être fier de posséder un si grand nombre de vagabonds ? Certes non, mais il est à remarquer que depuis l'application de la loi de 1891, le vagabond professionnel reste interné presque indéfiniment.

Il n'en est pas de même dans la plupart des autres pays d'Europe.

D'autre part, c'est une erreur de croire que le vagabond

est amendable. On amende un criminel, un voleur, mais non pas un inférieur.

Nous ne pouvons pas pourtant convenir avec l'illustre auteur qu'il n'y ait pas dans le monde d'autres institutions remarquables pour les vagabonds, ni que les oisifs volontaires ne puissent se corriger ni reprendre le goût du travail.

Il suffira de rappeler la *Zwangsarbeitshaus austriache* dans lesquelles les *Arbeitsscheuen* sont obligés de travailler de manière à comprendre la valeur du travail et d'en avoir la « volonté ».

Le défaut de la législation anglaise, comparé à la méthode belge et plus encore au système autrichien, consiste à traiter de la même manière les oisifs volontaires et les oisifs involontaires. Nous avons déjà dit que les *Workhouses* constituent non seulement un hospice pour les pauvres invalides, mais aussi une maison de détention pour ceux qui ne veulent pas travailler. Et c'est le pire des maux.

Les vagabonds, les inoccupés volontaires, etc., comme le dit Cornford, sont une vraie malédiction pour la communauté, aux dépens de laquelle ils vivent, comme des parasites. Quel que soit le moyen que l'on imagine pour améliorer la condition des *ouvriers sans travail*, ce sont eux qui en tirent bénéfice, avant que les secours mêmes soient organisés.

Et Spender ajoutait justement que, quand la commission de la loi sur les pauvres aura terminé son travail, on devra trouver le temps de faire une bonne loi sur les inoccupés et l'adapter à la loi sur les pauvres, de manière qu'il soit possible d'appliquer un règlement à ceux qui ne travaillent pas et de distinguer les vieillards et les pauvres des vagabonds, des incapables, des incorrigibles. L'opinion générale de la classe ouvrière est favorable et bien préparée à un système qui soit plus répressif pour les vagabonds et pour les criminels, et qui traite avec humanité les faibles et les impotents.

Mais le système anglais est beaucoup plus défectueux si l'on réfléchit que les *Workhouses* sont en réalité détestées et redoutées des pauvres ; car, outre la sévérité des règlements, le travail auquel ils sont souvent employés est humiliant, parce que inutile : par exemple, ils font des cordes avec de la charpie, puis ils défont ces cordes pour en faire de la charpie.

Et, en effet, rien n'est plus pénible que l'effort inutile d'un travail sans résultat. Les détenus aiment mieux n'importe quel travail pénible mais profitable, à cet inutile exercice. Et leur répugnance est bien naturelle. Au lieu d'acquérir le goût du travail, on augmente leur aversion pour l'activité économique.

L'excellent résultat des colonies agricoles libres d'Allemagne et de Hollande montre indubitablement qu'il n'y a rien *d'organique, ni d'injuste* dans cette répugnance des pauvres à travailler dans les Workhouses.

Et, à la vérité (outre les exemples déjà rapportés), il est remarquable que dans le canton de Vaud, après l'institution des colonies agricoles, le nombre des condamnations diminua de la moitié. En Hollande, 1800 personnes qui cultivaient avec leurs familles les frontières de Drenta, organisées en colonies agricoles, firent disparaître la mendicité de la région.

En Westphalie, après que le pasteur Bradelschwing eut introduit, comme mesure préventive de la mendicité et du vagabondage, une colonie de travailleurs libres pour cultiver des terres stériles, 17 provinces suivirent cet exemple, et on eut 1500 travailleurs de plus ; et depuis lors, les chiffres des premières condamnations pour vagabondage et mendicité ont diminué d'un tiers dans quelques provinces, et dans quelques autres, les vagabonds et mendiants ont disparu. Et que dire de l'Italie ?

Chez nous, avant l'unité de la patrie, les divers petits États recoururent à des mesures sévères contre les oisifs volontaires. Ce que raconte Bianchini dans son *Histoire*

des Finances du royaume des Deux-Siciles est très significatif.

Aujourd'hui, dans notre législation, il y a des dispositions rigoureuses contre la mendicité, mais elles ne suffisent pas.

Il faut des remèdes énergiques pour corriger l'oisif volontaire et le rendre économiquement actif. Certes, comme dit Florian, les établissements de travail représentent la manifestation la plus vive et la plus caractéristique entre tous les efforts faits par les législateurs modernes pour combattre le vagabondage et en général l'oisiveté volontaire, par la discipline du travail.

Mais ces institutions n'atteignent pas leur but si on ne veille pas attentivement à ce que le sujet économiquement passif arrive de lui-même à aimer l'activité économique.

A cet effet, force remèdes sont en usage dans divers pays, mais le système norvégien nous semble préférable aux autres, grâce auquel la passivité économique volontaire peut facilement être corrigée et éliminée.

La législation du nouveau royaume de Norvège n'est pas indulgente pour les oisifs, pour les mendiants ni pour les vagabonds. Un homme valide qui s'adonne à l'oisiveté sans justifier de ses moyens de vivre, commence à recevoir de la police une réprimande, puis on l'oblige à travailler, chez un particulier, ou dans quelque établissement de l'État.

Ce système d'assistance par le travail, qui a été organisé par une loi très récente, jouit, d'après le *Poor Law Journal*, d'une grande faveur chez les citoyens norvégiens. Mais on peut faire observer que le paresseux de naissance pourra remplir si mal ses fonctions, qu'il obligera vite ses maîtres à le licencier. Dans ce cas l'individu incorrigible n'est point abandonné : après avoir montré de la répugnance pour le travail libre, il est pris et enfermé, comme prisonnier, dans un établissement où le travail est obligatoire, c'est-à-dire imposé par des moyens persuasifs. Cet établissement n'est pas considéré comme une prison, car

on n'y emploie pas les peines criminelles et corporelles ; mais il est certain que l'hospitalité forcée dans ces maisons est singulièrement dure au vagabond, qui, en cas de récidive, sera détenu pendant trois ans. Le côté pratique de la loi norvégienne est manifeste.

En effet, chaque individu sans profession déterminée et sans résidence fixe, qui vit en état de vagabondage continu dans les campagnes et dans les villes est un péril pour la sûreté publique.

Outre les oisifs, les vagabonds aussi sont invités par la police à se choisir un domicile dans un délai prescrit après lequel ils sont enfermés dans les maisons de travail pour une période de temps qui varie de trois à six ans.

Ainsi la Norvège ne veut pas que des hommes sains et robustes, aptes au travail, puissent vivre en parasites aux dépens de la communauté ; aussi les met-elle dans l'alternative de travailler spontanément ou de travailler par force.

Il me semble donc qu'il est de la plus grande importance pour l'Italie d'avoir une législation analogue à la législation norvégienne, afin de combattre sérieusement la passivité économique volontaire.

Nous ne nous arrêterons pas aux divers remèdes en usage dans plusieurs États pour faire travailler les oisifs volontaires, et en général, pour faire diminuer la population économiquement passive et les parasites.

Nous rappellerons seulement les petits *hômes*, institués d'abord en Angleterre, dont la porte reste ouverte le jour et la nuit pour recevoir et secourir les prostituées, qui veulent changer leur vie, et qui donnent ainsi la possibilité à une femme tombée de pouvoir être accueillie et admise au travail, sans pratiques bureaucratiques ou pédanteries moralistes.

Mais il faut remarquer que d'autres forces et d'autres énergies vivantes pourraient encore se livrer à des occupations utiles. Tous ceux qui vivent spécialement de revenus

sans travailler, ne procureraient-ils pas de grands bénéfices à eux-mêmes et à la société en se vouant à un travail utile et assidu ? Nous avons déjà parlé de cela et nous n'y reviendrons pas. Nous rappellerons seulement que Confucius disait une grande vérité, lorsqu'il écrivait :

« Il n'y a qu'une méthode pour accroître la richesse d'un pays : *que ceux qui produisent la richesse soient beaucoup et ceux qui la dissipent soient peu.* De cette seule manière un pays peut devenir plus riche (Ta-Hio, 18).

A part la considération que Confucius lui aussi tombait dans l'erreur de juger du bien-être d'un pays par la quantité de richesse considérée d'une manière absolue, il est certain qu'il en résulterait un grand avantage économique et moral pour la nation, si tous les oisifs volontaires étaient dressés au travail utile.

Pour atteindre ce but, il y a un autre remède d'espèce générale : le travail agréable. Il est évident qu'il serait avantageux de rendre le travail agréable, et de supprimer toute peine ingrate, répugnante, malsaine.

Le travail agréable ferait, certes, diminuer la passivité économique volontaire et celle qui est involontaire par les maladies du travail. Les fatigues répugnantes et malsaines devraient disparaître, car elles sont nuisibles aux individus et à la société. Les esclaves pouvaient s'y soumettre ; l'homme libre créera de nouvelles conditious pour un travail agréable et infiniment plus productif. Les exceptions d'aujourd'hui seront la règle de demain.

Il en sera de même pour le travail domestique, dont la société se décharge sur l'être maltraité, sur la douloureuse de l'humanité : la femme.

Il est incontestable que, dans un atelier spacieux et bien aéré, le travail est mieux fait ; toute amélioration sociale représentant une économie de temps et de main-d'œuvre. Aujourd'hui même, on peut constater des progrès dans cette voie : et là où ces progrès ont été signalés, on voit

que les patrons se félicitent de l'économie de force obtenue de cette manière.

Mais le travail agréable donne un résultat plus important encore au point de vue surtout de notre ouvrage ; c'est-à-dire, celui d'être un des remèdes les plus remarquables que l'on connaisse pour combattre la répugnance au travail et la déplorable passivité économique des oisifs volontaires. Il était donc nécessaire d'attirer toute l'attention des hommes d'études et surtout des industriels sur ce remède si bienfaisant contre l'oisiveté volontaire.

§ 5. — *Remèdes contre la passivité économique par suite de conditions physiques particulières.*

Avec les remèdes énumérés jusqu'ici il est impossible de réparer tous les maux de la passivité économique. Il y a dans la société une classe d'oisifs involontaires dignes de toute considération. Ceux-ci, qui manquent absolument de tous les moyens de vivre, ne peuvent, ou par faiblesse d'âge, ou par maladies s'en procurer.

Quels seront donc les remèdes pour tous ceux qui ne sont pas physiquement aptes au travail ?

Et quand même on arriverait à occuper tous les valides au travail, est-ce qu'il ne resterait pas toujours les invalides, les enfants, les vieillards, les infirmes, beaucoup de femmes, etc. ?

C'est la classe innombrable des individus économiquement passifs, la plupart, des parasites. Mais si l'on ne peut pas les éliminer complètement, on peut, sans doute, en réduire le nombre.

Parlons d'abord des femmes, qui peuvent plus facilement se livrer à l'activité économique.

Assurément, à certaines périodes de sa vie, la femme ne peut pas travailler par suite de conditions physiques particulières.

Mais — ceci excepté — elle doit se livrer au travail utile qui la rachète de l'esclavage domestique, de cette dernière forme de servitude, peut-être la plus dure, car elle est la plus ancienne.

Elle doit briser cette chaîne de fer rivée par les usages sociaux et par les traditions familiales, qui rendent ses bras inertes. Elle doit secouer le joug qui la fait la bête de somme de la famille.

La femme doit travailler comme l'homme. Il est inutile que je fasse l'énumération des professions que la femme pourrait embrasser. Qu'elle se livre aux travaux pour lesquels elle a le plus d'aptitudes.

Que les anciennes vertus féminines de la quenouille et du fuseau ne la retiennent plus chez elle toute sa vie. Qu'elle travaille à l'air libre, dans les champs, dans les ateliers, mais sans se soumettre à des fatigues pénibles, qui lui gâtent sa beauté, ou affaiblissent son énergie.

La femme, pourra, de cette manière, participer à l'œuvre d'émancipation de l'humanité. Là, est sa véritable émancipation, bien plus que dans l'exercice du droit électoral.

Assurément elle l'obtiendra un jour le droit de suffrage, mais pour le moment, qu'elle pense à travailler, à devenir indépendante et à se libérer de l'antique servitude.

Quant aux enfants, il n'est ni recommandable, ni humain de vouloir les supprimer sous prétexte d'en réduire le nombre.

Ce remède répressif est indigne et funeste. Et, en effet, si nous devons attribuer une valeur bien définie à la vie d'un adulte, qui est comme une partie active dans l'équilibre de la société, nous ne devons pas negliger non plus cette valeur *in fieri* ou *in statu nascendi*, présentée par de petits enfants, qui doivent être considérés comme des adultes virtuels.

Le remède, qui oblige à un travail pénible et exténuant

les jeunes enfants, n'est pas plus recommandable, car il détruit et gâte avant le temps les masses travailleuses.

Nous croyons, au contraire, que l'unique moyen consiste dans le *moral restreint*, dans *les freins préventifs* de Malthus. Ceux-ci ont une influence négative sur le nombre des naissances et consistent dans la prévoyance individuelle à contracter le mariage, dans la tempérance, dans la moralité.

Je ne dirai pas avec les *néo-malthusiens* : « tâchez de n'avoir pas d'enfants ». Je me garderai bien de vous conseiller la privation de la joie de vous éterniser dans un petit être, que vous pourrez aimer tendrement. Mais je vous dis : tâchez d'en avoir quand c'est un bien ; comptant bien que vous ne voudrez, ni ne désirerez d'être pères ou mères que lorsqu'il sera avantageux de l'être, et surtout, rappelez-vous d'en vouloir seulement quand vous serez à même de donner à ces fils une forte et robuste constitution pour en faire physiquement des individus sains et vigoureux, et lorsque, d'autre part, vous aurez, économiquement, la certitude de pouvoir donner à ces petits êtres, que vous aimerez plus que vous ne les avez désirés et procréés volontairement, le développement intellectuel auquel ils ont droit.

Nous avons vu que la natalité des classes pauvres est supérieure à celle des riches, qui sont plus prévoyants : il faut donc, comme nous l'avons dit, améliorer les conditions des plus pauvres parmi les travailleurs et on aura une certaine restriction dans le nombre des enfants.

Il est certain qu'avec le progrès de la civilisation, on tendra à un coefficient toujours plus petit dans la procréation ; Spencer même affirme qu'avec le développement de l'activité cérébrale, la fonction génératrice diminue. Nous admettons, en effet, qu'un accroissement de civilisation puisse diminuer le coefficient de procréation, en tant que celle-ci est un effet de l'imprévoyance ou de la con-

trainte morale. Spencer, d'autre part, arrive à la même conclusion, en partant d'un postulat d'origine physiologique, c'est-à-dire, s'il y a antagonisme entre la fonction génératrice et l'activité cérébrale. Nous ne savons pas si cette conception a trouvé une véritable confirmation dans les recherches d'embryologie et de physiologie ; nonobstant, il est incontestable que les forces de caractère biologique, agissant directement sur le développement organique, peuvent amener des modifications dans l'accroissement démologique.

Malthus, donc, a le mérite d'avoir indiqué un moyen important de réduire le parasitisme humain, ou mieux, d'un de ses aspects : le parasitisme infantile. En diminuant le coefficient de procréation, on ne réussit pas seulement à empêcher l'accroissement excessif de la population, mais aussi à réduire le nombre des petits parasites, qui reçoivent l'assistance publique, ou privée.

Mais, par ce moyen, on ne réussit qu'à réduire en partie le parasitisme infantile ; il resterait toujours les vieillards et les infirmes.

Et il est remarquable que le développement de la civilisation agit en sens contraire sur le nombre des vieillards et sur le nombre des infirmes.

Les grands progrès de l'hygiène, s'ils réduisent le nombre des malades, font augmenter, au contraire, le nombre des vieillards. Gustav Sundbärg, en déplorant le grand nombre de vieillards observé en Suisse, écrit : « On doit remarquer que les personnes approchant de la vieillesse out été jadis les premières de notre pays qui ont profité de l'immense bienfait humain, nommé la vaccine. »

A la vérité, ceci serait compensé par une plus petite mortalité des travailleurs, qui résulte de l'observance des habitudes hygiéniques dans le travail.

Mais, non seulement dans le travail, mais aussi et surtout dans la famille, il faut avoir souci de l'hygiène.

Il faut surtout tâcher, autant que possible, de limiter et de supprimer, s'il le faut, les boissons alcooliques. Nous avons déjà mentionné la sainte et fervente lutte que l'on a entreprise partout contre l'alcoolisme ; nous ne répéterons pas ce que nous avons dit. Nous noterons ici l'importance prise par les maisons ouvrières hygiéniques contre la maladie.

L'insalubrité des logements fait que chaque forme d'infection et particulièrement la *tuberculose*, menace toujours plus de se répandre tout à l'entour.

A Paris les autorités ont fait une inspection spéciale des maisons les plus contaminées, et dans 265 maisons on trouva, d'après le rapport officiel :

1.398 locaux sans lumière, ni air, ou de dimensions insuffisantes, et ne pouvant être améliorés et qui, néanmoins, sont habités ;

1.229 locaux habités, sans lumière, sans air, ou de dimensions insuffisantes, inhabitables dans l'état actuel, mis qui pourraient l'être par des travaux appropriés.

Ainsi donc, dans 265 maisons, il y a 2.627 chambres (c'est-à-dire 10 chambres par chaque maison), reconnues inhabitables, et toutefois, dans ces chambres, des êtres humains y logent, avec un très grave dommage pour leur santé, puisque dans ces malsaines habitations, comme nous avons déjà dit, il y a toute espèce de maladies et surtout, un terrible fléau : la tuberculose.

Il semble que la propriété ait un prestige mystérieux et qu'elle conserve le privilège exclusif de l'inviolabilité. On n'hésite pas à ôter la vie aux assassins au nom de la justice ; et, par un scrupule incompréhensible, on respecte et l'on conserve dans leur intégrité des habitations meurtrières. C'est une amère dérision que la vie humaine ait pour certains égards une valeur plus petite qu'un amas de pierres et de débris.

Ce n'est pas tout encore. Il faut que l'hygiène soit le patrimoine de tous, car on ne peut douter que pour

se délivrer des maladies, l'argent est mieux employé à prévenir qu'à guérir.

Il faut donc multiplier toutes ces institutions qui se proposent de répandre les connaissances hygiéniques parmi les hommes.

Et à cet égard, il est bon de rappeler une institution très répandue en Amérique : celle d'infirmier à domicile.

Dans chaque ville américaine, très peuplée, il y a maintenant un nombre plus ou moins grand d'infirmières visiteuses (*visiting nurses*).

Quelque nombreux ou spacieux que soient les hôpitaux, comme dit Francis Maule Björkman, leur insuffisance est un problème qui s'impose. L'institution des infirmières visiteuses aide à diminuer l'encombrement et à faire que les lits des hôpitaux soient réservés pour les cas dangereux, tandis que les malades moins gravement atteints reçoivent les soins à domicile.

Outre l'enseignement des préceptes d'hygiène, elles donnent un résultat économique encore plus appréciable ; celui de faire diminuer la passivité économique due à des causes naturelles médiates et de réduire le nombre des journées de chômage pour maladies temporaires ou permanentes.

Mais surtout il faut éviter le développement des épidémies, si dangereuses pour la société. Elles transformeraient la plus belle des villes en un cimetière, interrompraient soudainement l'activité économique dans des régions entières. Les ententes internationales sont pour cela très utiles afin de sauvegarder les divers peuples de contagions cruelles.

Le droit international sanitaire d'aujourd'hui a tâché de résoudre, de la meilleure manière possible, le difficile problème de la défense commune, concilié avec les besoins de la vie économique internationale. Pour empêcher que la peste, ou le choléra sortent de leurs foyers

endémiques de l'Asie, on a rendu obligatoire la visite sanitaire des personnes qui s'embarquent dans les ports contaminés, afin d'éviter que des individus infectés ou soupçonnés de contagions ne partent dans cet état.

A ce sujet, très remarquable est l'initiative prise par la conférence de Paris pour l'institution d'un office international sanitaire, destiné à devenir l'observatoire général de la marche de toutes les maladies infectieuses des diverses parties du monde.

Mais, pour nous autres Italiens, nous devons spécialement anéantir une contagion terrible : la *malaria*. Et je dirai avec Celli, qu'un si formidable et si séculaire ennemi ne peut être vaincu qu'en l'attaquant de toutes parts.

Ce n'est pas assez que la quinine de l'État : il est nécessaire que l'on obéisse aux dispositions législatives touchant les maisons de campagne et leur défense contre les *cousins*; il faut recourir aux améliorations hydrauliques, aux améliorations agraires; enfin, à une législation spéciale pour quelques régions plus infectées.

Il y a donc tout un programme à appliquer en vue d'abattre la *malaria*, qui est une des causes non négligeables de la passivité économique, pour raisons physiques, dans le midi et dans les îles.

Aux maux de la *malaria*, dans les pays méridionaux, s'ajoutent ceux de la pellagre dans l'Italie du Nord, deux maux qui ne constitnent pas des titres de gloire à notre pays. Mais,plus encore que la *malaria*, la pellagre est une honte pour nous et tout le monde doit coopérer à vouloir complètement l'extirper. On a fait déjà beaucoup, et il reste à faire beaucoup encore dans la voie des remèdes contre le chômage dû à maladie.

Il serait utile de suivre l'exemple merveilleux et permanent du *London County Council*, lequel, en moins de vingt ans, a terminé une œuvre extraordinaire en s'appliquant à la transformation d'un amas informe de

maisons, de choses et d'hommes en une organisation parfaite et harmonique. Les effets obtenus sont d'une grande importance.

On est arrivé à cela avec une législation sanitaire sans pareille dans le monde, pour l'extension et la vigueur.

Mais il faut pourvoir aussi aux individus économiquement passifs par suite de maladies permanentes comme sont les aveugles, les sourds-muets, etc.

Nous avons déjà dit que presque tous les aveugles peuvent être employés à certains travaux, pour lequels ils témoignent d'une plus grande aptitude : ainsi, par exemple, l'art musical, qu'ils préfèrent tant, le massage qui est leur occupation principale au Japon et en d'autres métiers.

Les sourds-muets, les estropiés, les épileptiques, etc, doivent être utilisés dans l'activité économique. Pour tous ceux-ci, il faut une instruction technique particulière, donnée dans des conditions spéciales, si l'on veut éviter qu'ils restent toute leur vie économiquement passifs.

Nous devons enfin parler de la passivité économique pour causes extraordinaires, c'est-à-dire les accidents et les crimes.

Pour remédier à cette forme d'oisiveté involontaire, tout ce qui concourt à éviter des accidents redoutables, est utile.

Pour les accidents du travail, il faut adopter toutes les plus récentes inventions de la science, afin de prévenir les accidents pénibles ; nous avons montré que l'épuisement organique est une des causes les plus fréquentes des accidents ; il faut donc diminuer assez les heures de travail pour que l'organisme ne s'épuise pas. Quant aux crimes contre les personnes, nous avons déjà montré que l'accroissement de l'activité économique est un remède très important pour la diminution de la criminalité.

Ainsi nous pouvons conclure : même que la passivité éco-

nomique est fille de la maladie, d'événements douloureux et de cette faiblesse, invalidité ou inhabilité qui est commune aux âges extrêmes de la vie, c'est-à-dire l'enfance et la vieillesse, on devra pratiquer les multiples remèdes, qui, tous, s'accordent à obtenir la plus grande diffusion de travail et la plus grande réduction d'oisiveté involontaire.

Les anciens pouvaient affirmer qu'en certaines villes personne ne vivait dans l'oisiveté, quand pourrons-nous affirmer cela de l'Italie et des autres nations civilisées ?

Ainsi Adrien n'eut pas besoin de faire le recensement d'Alexandrie pour être renseigné sur la prospérité de cette ville. Il fonda son observation sur l'activité économique des habitants. Permettez que je rapporte les mots de la belle et intéressante description, qu'il fit au Consul Servianus : *Civitas (Alexandrie) opulenta, dives, fœcunda, in qua nemo vivit otiosus. Alii vitrum conflant, ab aliis charta conficitur, alii Lyniphiones sunt : omnes certe cujus cumque artis et videntur et habentur. Podagrosi quod agant habent : habent quod cæci faciant : ne chirargrici quidem apud eos otiosi vivunt.*

Donc tout le monde peut se livrer à l'activité économique, selon ses propres forces et sa propre habileté.

Tous, les aveugles, les sourds-muets, les femmes, les vieillards, les enfants peuvent travailler chacun selon leurs aptitudes. Les énergies même des faibles et des infirmes peuvent s'employer utilement à un ouvrage profitable. Mais il y a quelques exceptions. Il y aura toujours un certain nombre de personnes, qui ne pourront pas travailler pour des raisons physiques et sociales particulières. Les petits enfants, beaucoup de vieillards, bien des infirmes seront obligés par leur inhabileté et invalidité à une passivité économique pénible et inévitable. Beaucoup de sans-travail ne pourront travailler. Alors, ne pouvant éliminer cette partie de la population écono-

1. Vopisc, — *in Saturnino.*

miquement passive, il est nécessaire, du moins, d'éviter ce qu'il y a de plus grave : le parasitisme humain causé par la passivité économique résultant de conditions physiques et sociales particulières.

* * *

Nous parlerons de cette autre catégorie de remèdes dans le chapitre suivant.

V

Assurances

Il y a des maux inévitables à la nature humaine, et quelques-uns d'entre eux sont tellement unis à la nature de l'homme et aux institutions sociales, que la législation la plus sage pourra parfois les corriger, mais rarement les extirper. Ce sont les causes naturellles et sociales, qui engendrent la passivité économique et par conséquent le parasitisme humain.

Quels sont les remèdes contre cette forme pénible et grave de passivité économique ?

Dans la majeure partie des cas il n'y a pas de remèdes.

Il faut alors pourvoir, au moins, au parasitisme de tous ces individus économiquement passifs, pour éviter qu'ils soient obligés de demander le secours d'autrui. A soulager cette classe d'individus, la bienfaisance privée ou l'assistance publique n'est pas une solution. Et puis, les secours aux indigents sont toujours incertains, toujours inégaux, toujours mal distribués.

Ils sont incertains, car ils dépendent des libéralités obtenues ; inégaux, car ordinairement les plus vertueux, mais

non les plus riches ont compassion du malheur, tandis que les avares, sans justifier leur égoïsme, se servent de tous les raisonnements pour démontrer que les secours alimentent l'oisiveté, la paresse, le crime. Ils sont mal distribués, car les plus arrogants, qui sont les moins nécessiteux, en profitent au préjudice des modestes, qui sont les plus indigents.

A la charité, à l'assistance, il faut donc préférer l'épargne et la prévoyance. A la diffusion de l'épargne contribuent beaucoup les caisses postales ordinaires d'épargne. Elles sont un aiguillon et un moyen de préservation pour les ouvriers de cette forme pénible de parasitisme humain qu'est l'indigence, et sont en même temps un instrument d'organisation efficace.

En particulier, les Caisses d'épargne ont pour effet d'aider les ouvriers à apprendre l'usage et l'emploi des petits capitaux, dont ils peuvent librement se servir en cas de besoin.

Certainement très utiles encore sont toutes les formes profitables et fécondes de la coopération sociale, dont une des plus importantes est représentée par les sociétés de secours mutuels, dans lesquelles s'unissent les travailleurs valides et actifs, pour se garantir réciproquement contre les crises qui menacent leur existence : les maladies, les embarras financiers momentanés, le chômage, l'invalidité, la vieillesse, les conséquences de la mort pour les familles qui restent sans soutien.

Mais il ne suffit pas d'être d'accord sur l'existence sociale du devoir, qui pourrait se résumer dans cette formule : donner au plus grand nombre possible d'individus un peu plus de bien-être matériel et diminuer les incertitudes du travail futur, pour développer leur conscience, leur dignité et leur responsabilité sociale. Il faut surtout remplir ce devoir, il faut agir.

Et si l'on veut que l'action ait des effets certains et permanents, il faut s'inspirer d'une méthode, d'un plan, il faut la fonder sur un principe généralement admis.

L'*Union mutualiste des Françaises*, voulant donner une direction au mouvement mutualiste qui s'était dessiné en France sans aucune direction précise, adopta deux principes qui sont le fondement des peuples et de la société : la famille et la profession.

En réunissant dans une association de secours mutuels les familles, il ne se produira pas le déplorable phénomène de la dispersion des éléments familiaux dans diverses institutions, mais la coordination de ces éléments en un groupe, dans lequel le père, chef de famille, la représente. Toutefois, ne sont pas exclus de cette association ceux qui n'ont pas de famille.

Quant à la profession, le métier exercé par le père est considéré comme la vraie profession de la famille, c'est-à-dire que les avantages que la société accorde au père de famille, comme exerçant une profession, s'étendent aussi à sa femme et à ses enfants.

Du reste, partout, la mutualité est plus ou moins répandue, parce qu'aujourd'hui l'isolement n'est plus admissible, il est dangereux pour les personnes et pour les groupes.

Si les individus cherchent dans l'association une force collective, les associations doivent à leur tour acquérir une plus grande puissance et une influence plus large.

Mais, quelque puissantes que soient ces associations et ces fédérations mutualistes, les faits nous démontrent, cependant, que les meilleurs résultats sont obtenus par l'assurance, laquelle se rattache, d'une part à la prévoyance, de l'autre à la coopération.

Encore que l'assurance ne soit pas toute au service des travailleurs, le parasitime humain sera, grâce à elle, toujours diminué en partie.

Mais il est certainement impossible de protéger les ouvriers contre les accidents du travail, les maladies, la vieillesse, l'incapacité et le chômage, sans l'intervention financière des pouvoirs publics, l'unification, l'harmoni-

sation des lois et règlements du travail, des applications de l'hygiène jusqu'aux communes les plus pauvres et les plus arriérées du pays, sans l'institution d'une caisse nationale (comme elle existe en Hongrie) destinée à soulager les victimes du travail, de l'âge, de la maladie, du chômage.

Félix observe en effet que, dans la Belgique, qui fourmille d'institutions et d'œuvres de charité privées, surtout dans les grandes villes, les résultats sont mesquins. Et n'est-ce pas la meilleure preuve que les initiatives privées sont insuffisantes au point de vue moral, physique et économique ?

Contrairement aux théoriciens du *laissez faire*, nous sommes convaincus que l'on n'obtiendra de bons résultats que si l'assurance est obligatoire, et si l'on transforme le système actuel d'assurance en une meilleure organisation rapide et bien disciplinée.

Schæffle, comme nous l'avons vu, recommandait dans chaque État civilisé un conseil d'assurance, composé de mathématiciens, d'économistes et de statisticiens éminents, conseil destiné à éveiller les initiatives individuelles et à les contrôler.

C'est à lui que l'on doit les progrès que l'on a fait en matière d'assurance en Allemagne.

Mais tandis qu'en Allemagne, c'est l'assurance obligatoire qui est en vigueur, dans d'autres pays, au contraire, elle est facultative, ou presque.

Il existe trois systèmes à ce sujet. Le système anglais qui fonctionne non seulement en Angleterre, mais encore aux États-Unis d'Amérique), emprunté au libéralisme le plus absolu, qui laisse l'assurance exclusivement aux initiatives privées, sans aucune ingérence de l'État ; le système allemand (appliqué en Allemagne, en Autriche, en Norvège et en général les pays dans lesquels il y a une organisation officielle de l'assistance et de la prévoyance, avec obligation et monopole) qui établit l'as-

surance strictement obligatoire avec le concours des ouvriers et des industriels, et, enfin, le système belge-italien (connu en Belgique, en Italie, en Suisse, etc.) qui tient le milieu entre les deux précédents, puisqu'il établit l'assurance facultative, mais encouragée puissamment et soutenue assez largement par l'État.

Il suffit de jeter un regard sur les statistiques concernant les assurances dans les divers pays, pour se convaincre de l'excellence du système allemand relativement à l'assurance obligatoire.

A la vérité, les avantages de l'assurance obligatoire sont immenses, pourvu que celle-ci soit sagement administrée.

Contre le chômage, par exemple, le système s'est révélé très utile.

Parmi tous les systèmes qui sont aujourd'hui en vigueur, celui qui a été adopté par les communes de Gand, de Bâle, de Dijon, de Liége, nous semble le meilleur ; il consiste en ce que le gouvernement accorde des subventions aux organisations qui ont des caisses de chômage.

Assurément, personne ne peut espérer que les ouvriers soient en état, même avec la plus vigilante prévoyance, de se prémunir contre tous les risques qui les menacent ; combien y en a-t-il, même parmi les plus fortunés, qui puissent s'assurer pour leur propre compte contre les risques du travail,contre les maladies, contre la vieillesse, contre la mort ? Sans doute, il y a beaucoup d'entrepreneurs qui, généreusement, assurent volontairement leurs ouvriers à des sociétés particulières d'assurance ; il y en a d'autres qui les aident et les secourent, mais il y en a aussi beaucoup qui ne font et ne peuvent rien faire.

Aujourd'hui, l'ouvrier, dans la plupart des cas, ne peut, lui seul, s'assurer contre tous les risques, mais avec le concours des industriels et avec l'aide du gouvernement,

et toujours avec les assurances obligatoires, sa condition devient plus stable ; il n'est pas exposé, d'un moment à l'autre, à recourir à la charité. Et de cette manière, les travailleurs, en pensant à eux-mêmes, allègent en grande partie le poids du parasitisme humain.

Il est manifeste que l'assurance personnelle, non seulement a pris de solides racines, mais elle s'étend continuellement. Et c'est à cela qu'on doit la formation d'une véritable science des assurances, qui fut cultivée d'abord dans les jeunes universités commerciales allemandes, puis aussi dans les Athénées et dans les Philotechnies, où beaucoup de savants et beaucoup de philanthropes apportent sans cesse leurs soins et leur attention.

Sur la plus récente législation sociale allemande en particulier, un des plus éminents écrivains d'économie sociale, M. Schäffle, a exercé une influence particulière. Cet économiste écrivait que, dans la majorité des cas, la bienfaisance publique actuelle n'est qu'une sorte de communisme de l'espèce la plus désordonnée, la plus injuste, la plus nuisible et la plus démoralisatrice qui soit. Elle agit d'une manière anti-économique, troublant le marché du travail ; d'une manière injuste, car elle distribue inégalement, souvent avec trop de prodigalité, à ceux qui pourraient donner un équivalent, c'est-à-dire donner à eux-mêmes le nécessaire ; d'une manière nuisible, car la volonté de travailler, la conscience du devoir et cette économie, qui transforme toute la vie en un plan de prévoyance, sont attaquées dans leur essence par ces sortes d'actes de bienfaisance. Pour quelques individus, l'intensité de la misère est diminuée, mais, en général, la misère s'étend toujours davantage.

L'individu, au contraire, trouve un remède sérieux dans l'organisation légale de l'assurance personnelle de soi et de ses propres parents. Par ce moyen, on opposerait une digue à l'appauvrissement des masses, à la procréation imprévoyante, aux perturbations dans la détermination

des salaires ; et l'obligation de penser aux autres se transformerait en devoir légal d'assurance personnelle. En bien des cas, qui aujourd'hui encore sont considérés comme d'indigence, sans faute personnelle ou comme d'inaptitude au travail et que l'on met à la charge de l'assistance publique, l'individu même pourrait et devrait penser à lui ; ainsi, dans le cas de manque de revenu, ni l'État, ni la commune, ni l'association ne devraient entrer en action, mais les épargnes de l'individu même, facilitées par des institutions sociales. Assurément, cela peut être mis en pratique efficacement, lorsque, par la régularité des entrées, chacun peut songer à soi et à ses parents sans revenus, moyennant l'assurance personnelle.

Et parce que tout cela est difficile, nous croyons que l'action préventive de l'État est nécessaire contre tous les inconvénients résultant de l'inévitable passivité économique.

Et il est permis d'affirmer que, si l'on justifie la dépense que l'État supporte pour assurer les capitaux, les produits, la sûreté et la continuité de la possession, à plus forte raison devra-t-on justifier les dépenses même importantes, qui ont pour objet la conservation de l'homme et de l'énergie humaine productive.

A cet effet, selon Brentano, il suffirait de quatre sortes d'assurances ; 1° l'assurance qui a pour objet un revenu destiné à l'entretien des petits enfants ; 2° l'assurance pour la vieillesse ; 3° l'assurance pour les maladies et les accidents ; 4° l'assurance pour suspension ou manque de travail.

La somme qu'il faudrait pour ces quatre espèces d'assurances a été estimée par Engel dans ses statistiques à 0 fr. 60 par jour, qui dans le plus grand nombre des cas pourraient être prélevés sans de grands sacrifices.

Ces quatre assurances peuvent se ramener à une seule : l'assurance de l'homme dans son existence.

Cette assurance, selon nous, doit être obligatoire. Elle

doit être exercée par l'État avec des impôts prélevés selon l'importance du revenu total individuel, et dans la mesure du possible enfin avec une petite contribution versée par chaque assuré.

Pour chaque enfant, qu'il soit fils de riche ou de pauvre, le père recevra une prime d'assurance, suffisante pour lui procurer les moyens de subsistance.

Tout vieillard, tout infirme, toute personne victime d'un malheur, tout chômeur, quelle que soit sa condition, pendant le temps qu'il ne travaille pas, recevra la prime fixée.

L'État ajoutera ses propres ressources à celles des institutions de bienfaisance ; il coordonnera le tout en une grande institution d'assurance contre le parasitisme humain.

Il n'y aura qu'un seul inconvénient grave : c'est que l'État, au commencement, devra verser des sommes énormes pour les primes d'assurances.

Mais contre ces inconvénients du début, inévitables dans toute transformation, l'État peut parer avec les biens des institutions de bienfaisance qu'il aura confisqués.

Ainsi, au lieu d'une action isolée de plusieurs institutions, qui s'attaquent au mal lorsqu'il s'est déjà manifesté, on aura une seule institution de prévoyance contre chaque forme de parasitisme humain.

Le problème est difficile à résoudre, mais il est d'une extrême importance. Chaque État doit s'efforcer de le résoudre le plus tôt possible.

L'État, avec son système et avec le patrimoine qu'il possède, pense à sa propre existence. Avec le même système, avec des contributions individuelles dans les limites du possible et avec le patrimoine destiné actuellement à la bienfaisance et à l'assistance, il doit aussi penser à la vie de ceux qui sont physiquement et socialement impuissants à travailler et devraient par conséquent vivre aux dépens d'autrui.

Nous prévoyons les objections ordinaires. Quelques-uns, à la forme obligatoire étatiste voudraient substituer l'assurance libre, volontaire, et laisser l'État étranger au système d'assurance et exempt de toute charge fiscale. On dit que les grandes réformes coûtent beaucoup : l'équilibre des budgets en serait rompu, les rapports entre les différents chapitres du budget seraient bouleversés, et cela non sans péril pour l'assiette des finances.

Voilà les craintes ordinaires ! Sans la loi, et sans l'État rien ne serait possible dans cette matière. La liberté des égoïsmes porterait avec soi la liberté de l'imprévoyance et celle-ci n'aurait d'autre résultat pratique que l'aumône.

J'admets que l'œuvre ébauchée très rapidement ne soit pas sans défaut, mais elle pourra se transformer et se perfectionner, comme toute œuvre véritablement viable.

Est-ce que l'on préfère les réformes idéales? les réformes abstraites qui n'aboutissent à rien ?

Le peuple allemand a donné un grand exemple d'optimisme. Chaque citoyen a plus ou moins une exacte conscience d'appartenir à un organisme en plein développement. Et fixant courageusement l'avenir, l'Allemagne se prépare à créer encore d'autres formes d'assurance.

Mais le système allemand aussi a ses défauts et nous en avons déjà mentionné quelques-uns ; les plus graves sont : la *bureaucratisation* des grandes caisses, l'*accaparement* des petites de la part de divers partis, l'*exagération* des demandes.

Voilà pourquoi nous voudrions que tout cela disparût dans une forte organisation d'assurance d'État.

A part les défauts possibles de cette œuvre grandiose, étant donnée son énorme extension, nous ne croyons pas, pourtant qu'elle puisse nuire à l'économie nationale. Mil Richter fait observer que les grandes dépenses imposées par les assurances n'ont pas eu pour conséquence, comme on le craignait, une augmentation des dépenses de production, capable de nuire à l'économie du

pays et d'y porter préjudice sur le marché mondial. Au contraire, l'assurance fait accroître la productivité de toutes les classes travailleuses et crée en leur faveur un état satisfaisant, qui influe heureusement sur l'activité économique du pays.

Et en vérité, la préoccupation de se sentir abandonné aux caprices du sort, exerce une influence sur les individus, on le conçoit aisément. Et c'est pour cela que l'on préfère avec l'assurance une perte certaine, mais petite, à un sacrifice incertain et considérable. En d'autres termes, l'assurance substitue une dépense partielle certaine à une dépense future éventuelle et elle a de commun avec la prévoyance, la prévision de l'avenir.

Mais il ne suffit pas de prévoir les événements futurs et d'y pourvoir. Il faut aussi penser au présent ; il est bon d'élever graduellement le niveau de l'existence des hommes, il est nécessaire de tendre à la plus grande amélioration et à la plus grande stabilité des conditions actuelles des travailleurs.

VI

Amélioration et stabilité dans la condition des travailleurs.

Les réformes positives que nous avons mentionnées sont utiles, non seulement pour combattre la passivité économique et le parasitisme humain, mais encore pour réformer la condition des travailleurs, en développant le bien-être de l'humanité.

C'est une tâche bien difficile que de trouver les vraies voies et moyens de rendre effectif cette amélioration continue, mais c'est une chose essentielle pour toute société qui a pour principe l'organisation d'une voie meilleure, d'un bien-être toujours plus grand.

De nouvelles institutions administratives, politiques, et sociales peuvent produire en peu d'années des progrès satisfaisants. Les progrès d'un peuple dont les vertus sociales corroborent l'industrieuse activité, ne peuvent soutenir la comparaison avec ceux d'un pays corrompu, où de gros obstacles et des vices invétérés par des habitudes séculaires retardent la voie des améliorations. On dira que les effets de cette restauration s'exercent principalement dans les villes et dans les villages tout près des chefs-lieux; mais, ne pouvant se faire sentir avec la même rapidité dans les campagnes isolées ou éloignées des villes, l'esprit de la civilisation moderne y pénétrera plus difficilement.

Et c'est vrai; dans les premiers (où se trouve la plus grande partie de la population), les habitudes sociales se sont multipliées, les besoins ont augmenté et avec eux le désir de les satisfaire.

En conséquence, chacun a tâché de mettre à profit ses talents, ses capitaux, ses aptitudes à se procurer non seulement les moyens de vivre, mais les moyens de figurer dans la société à son rang et dans sa classe. Cette envie, ou, pour nous servir de l'expression de Canard, cette émulation dans l'activité économique, a favorisé les industriels, a rendu nécessaires chez les gens les plus aisés bien des choses, que dans les temps passés on considérait comme des objets de luxe.

Ainsi, là où les nouveaux besoins de la civilisation ont vaincu la force et l'habitude de l'ignorance, de la paresse et de la lâcheté, avec le désir de les satisfaire, sont nées de nouvelles industries, et ces nouvelles industries se favorisant réciproquement, ont fait avancer les nations et ont rendu plus florissant l'état de l'économie publique.

La passivité économique, l'inertie, cette force qui agit sans interruption et aggrave le sort de tous les mortels, est la plus difficile à vaincre chez les peuples, si le désir de contenter ses aises et de goûter les plaisirs de la vie

vient à manquer, ce qui arrive justement à la campagne, où les communications sont rares et où toutes besognes nouvelles se présente sous un aspect décourageant. Là, les hommes sont parfois indolents, à la manière des sauvages, qui affrontent plus volontiers la mort qu'une occupation utile. Là, la misère qui, apparemment, semble tout à fait absente, est encore plus terrible, parce que les habitants croient la vaincre avec la ressource de nouvelles privations opprimantes.

On sera bien aise de voir cette opinion soutenue par le grand Ricardo, qui écrit à ce sujet :

« Dans les pays où les classes laborieuses ont le moins de besoins et se contentent des aliments les moins chers, le peuple est exposé aux plus grandes vicissitudes et à la plus affreuse misère. Il n'est point pour eux d'abri contre les calamités ; ils auraient beau chercher leur salut dans un état inférieur, ils sont déjà si malheureux, qu'ils ne sauraient tomber encore plus bas. Si l'article principal de leur nourriture vient à manquer, il en reste bien d'autres auxquels ils puissent avoir recours et, pour eux, la disette est presque aussi funeste que la famine. »

Les meilleures lois sociales ne suffisent donc pas pour obtenir le bien-être croissant des hommes.

Il faut que ceux-ci veuillent fortement l'amélioration continue de leur condition. Il est nécessaire que les ouvriers, les travailleurs, tous les individus économiquement actifs s'unissent en de puissantes organisations pour conquérir un meilleur avenir, et tout le monde connaît à cet égard les efforts des unions ouvrières, lesquelles, grâce à leurs perfectionnements successifs, tendent toujours plus à élever la classe des travailleurs à une forme supérieure et mieux coordonnée, de la lutte économique, avec le dessein profitable de créer une résistance légitime aux conditions défavorables créées par la lutte désordonnée de chaque travailleur et à obtenir, par les meilleurs moyens, des conditions moins précaires, plus

hygiéniques, et économiquement meilleures, en stimulant, d'une part, les ouvriers pour acquérir une meilleure éducation technique, d'autre part, en repoussant les traitements, arbitraires et injustes, dont les accablent parfois les entrepreneurs, et en forçant ceux-ci par cela même à aiguiser leurs armes par l'amélioration des systèmes de production, au lieu de recourir à la diminution des salaires et des prix. Du reste, les faits nous prouvent déjà que les travailleurs, grâce à leurs fortes associations, ont vu hausser graduellement leurs salaires et s'améliorer les conditions du contrat collectif de travail.

Les chiffres précédemment rapportés prouvent lumineusement ce que nous avons dit. Et nous sommes certains que la population économiquement active obtiendra encore des améliorations.

Les femmes aussi voient augmenter leur bien-être parce qu'elles ont su s'organiser et se discipliner. Il suffira de se rappeler la politique ouvrière des *Wom'ens Guild*, qui consiste à soutenir toute législation favorable aux intérêts des travailleurs, aux conditions hygiéniques, morales et sociales du peuple et à combattre tous les actes qui s'opposent à ces intérêts.

Mais les efforts des *Women's Guild* seront vraiment efficaces, quand les femmes auront le suffrage et lorsqu'elles mêmes seront éligibles ; les femmes travaillent donc énergiquement à la conquête des droits politiques et en particulier du suffrage, non pour le droit en lui-même, mais avant tout, pour exercer une influence directe sur la législation.

Mais avec l'incessante amélioration de la population économiquement active il faut encore obtenir la plus grande stabilité dans les conditions des travailleurs.

Et cette grande stabilité c'est surtout l'assurance sociale qui la donne, puisque, comme nous l'avons dit, les assurés ne devront pas, à tout instant, recourir à l'assistance d'autrui ; ils auront le droit de disposer de

leurs épargnes, augmentées, dans certains cas, des subsides des entrepreneurs et de l'État. Donc, si dans ce cas il n'est pas possible d'augmenter le nombre des travailleurs, il est du moins possible de réduire la population parasitaire, en rendant plus stable et plus tranquille la situation des travailleurs mêmes.

Au sujet des avantages de la stabilité, l'économiste Bastiat, écrivait : que les hommes aspirent avec ardeur à la stabilité ; considérés dans leur ensemble, ils aiment à être tranquilles sur leur avenir, savoir sur quoi compter, pouvoir disposer d'avance de toutes leurs ressources.

Et qu'est-elle cette chasse à l'emploi, qui cause très souvent le déplorable parasitisme des *sinécuristes*, si non la conquête d'une meilleure stabilité dans le revenu et dans la manière de vivre ?

Celui, qui jouit d'un revenu stable, périodiquement renouvelable, avec certitude, peut se dispenser de ces réserves spéciales, qui pèsent sur celui qui est pourvu seulement de revenus temporaires.

J'ai encore dans la mémoire — écrit Storchi — le souvenir des luttes sourdes que je voyais se développer entre salariés, étrangers et paysans, dans les campagnes de Ferrare, parce que tous voulaient avoir la place assurée, le toit assuré, le pain (hélas ! quelquefois c'était la *polenta*) assuré. Et les nouveaux venus accusaient les autres d'égoïsme et ceux-ci répondaient accusant ceux-là d'envie. Mais c'est que tout le monde sent le besoin impérieux, légitime, humain, de pouvoir regarder l'avenir sans inquiétude et sans crainte.

Le principe des assurances sociales (qui auraient pu faire le sujet d'un paragraphe de ce chapitre) répond à ce besoin, qui est de toutes les classes et de tous les temps.

Certes, pour ceux qui aiment un peuple formé de misérables hors la loi, hurlant sous le fouet de toutes les

douleurs et désirant cette grande destruction qui doit effacer toute iniquité et tirer du néant le monde de la justice, calme, sereine, éternelle, pour ces songe-creux, tout remède législatif qui protège l'ouvrier, comme en général toute réforme qui rend plus stable sa situation en l'améliorant, devient un obstacle à la réalisation du grand rêve, un redoutable élément de conservation.

Mais comme ce n'est pas notre tâche — nous l'avons déjà dit — d'écrire un nouveau système social à subsituer au système actuel, ni de parler de remèdes futurs, mais de remèdes immédiats, nous croyons qu'il est de notre devoir de mentionner tous les remèdes qui concourent à une plus grande stabilité et à une amélioration positive des conditions de la population active.

Or pour obtenir une plus grande stabilité, nécessairement unie à une plus grande diffusion du travail, il faut faciliter ces formes de production qui assurent précisément à la classe travailleuse des conditions d'existence moins incertaines. A cet égard, dans le nord de l'Italie, le lendemain est plus assuré pour les travailleurs.

En effet, il suffit de comparer le nombre des cultivateurs de terrains dans le Piémont et dans la Ligurie, et aussi dans les Abruzzes et la proportion effrayante de paysans qui travaillent à la journée, c'est-à-dire qui se trouvent, dans les conditions les plus instables d'existence, dans les Pouilles, la Sicile, la Calabre, et la Sardaigne, pour expliquer toute la phénoménologie politique et sociale des diverses régions de l'Italie : le minimum de la criminalité et la plus grande tranquillité publique au nord ; le maximum de la criminalité dans le midi, aggravé de troubles avec effusion de sang, dans les Pouilles et en Sicile.

Le petit nombre des paysans à la journée et le nombre très grand des fermiers et des colons dans les Marches et l'Ombrie compensent le petit nombre des paysans propriétaires : il est reconnu que la ferme excelle, comme

la petite propriété, à rendre plus sûrs les moyens de subsistance, plus justes les rapports sociaux, plus petite l'inégalité dans les conditions sociales.

Il faut donc protéger ces formes de production et leur donner un plus grand accroissement, car elles rendent plus stable la condition du travailleur.

Il faut favoriser aussi les petites industries domestiques parce qu'elles concourent à rendre plus stable la condition des travailleurs. Pour les mêmes raisons, ces innombrables industries qui peuvent difficilement être régies par des moyens mécaniques et qui échappent par leur nature à la domination de la grande industrie (les industries artistiques et celles qui se proposent de réparer et ajuster des instruments déjà usés sont de ce nombre), il ne faut pas oublier, même en admettant (ce qui ne semble pas vrai) que les petits capitaux sont continuellement absorbés par les grands (d'après Marx et d'autres économistes qui le précédèrent), il ne faut pas oublier, dis-je, que, parallèlement à ce mouvement de concentration, un autre se produit qui est tout le contraire du premier et qui consiste dans la création ininterrompue de nouvelles branches de production commençant sous la forme de petite industrie.

C'est le rythme éternel d'attraction et de répulsion qui se manifeste ici.

Plusieurs sociétés agraires d'Italie ont cherché souvent à favoriser le développement de ces petites industries, qui peuvent exercer l'influence la plus bienfaisante parmi les populations rurales et parmi les ouvriers des villes[1].

1. Pour l'Italie, Sombart qui a écrit dans le *Handwörterbuch* une importante étude sur les petites industries, remarque justement le manque de renseignements sur cette question. Il n'y a que le livre de Grégoire Gregori, *Les Petites industries des paysans* (Trévise, 1891) que Marchioli dit être mal fait, et un Manuel de Hoepli, de A. Errera : *Petites industries rurales*, qui présente beaucoup de lacunes. Cf. *Handwœrterbuch des Staatswiss.*, vol. IV, p. 11, 19 et suiv.]

Elles servent, en effet, à tirer les paysans de l'oisiveté forcée pendant les mois d'hiver, leur fournissent une source de revenu complémentaire, élèvent une barrière à l'excessive raréfaction de la main-d'œuvre paysanne et, en empêchant l'exode des campagnes, font que les populations rurales n'abandonnent pas trop le sol fécondé par leurs sueurs pour émigrer dans les villes et faire concurrence à certaines catégories de travailleurs non qualifiés, causant de grands troubles et rendant plus pénibles les maux du chômage.

Actuellement il existe à Milan deux sociétés qui ont pour but de favoriser ces industries rurales : *la Société pour l'école des adultes et pour la diffusion des petites industries dans les campagnes*, et *la Société Humanitaria*, qui, d'après un article de son statut social, doit chercher à améliorer les conditions des travailleurs des champs et soulager les maux du chômage citadin.

Entre l'Italie, la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Belgique nous pouvons établir une comparaison au sujet de la répartition des personnes occupées dans ces industries, suivant leurs qualités de chefs et de patrons, d'employés ou d'ouvriers. afin d'avoir une idée de l'extension que la petite industrie a prise dans les divers pays.

En examinant les statistiques officielles, on voit que la proportion entre patrons et ouvriers en Italie ne diffère pas beaucoup de celles que l'on observe en Autriche et en Allemagne ; en France au contraire et en Belgique, il semble que la *petite industrie, plus que dans les autres États, ait perdu du terrain sur la grande* et l'on y a recensé moins de patrons en regard des dépendants. Ceci dépend, en partie, de l'importance conservée dans les divers États par la petite industrie domestique en partie, de la signification plus ou moins restrictive qu'on a donnée aux mots de chef ou de patron : ici comprenant les artisans indépendants qui travaillent seuls, sans l'aide des salariés, là, les maîtres qui ont au moins un collabo-

ateur dépendant, et enfin des branches d'industrie prépondérantes dans les divers pays.

Et, comme nous l'avons dit précédemment, l'électricité facilitera certainement le développement des petites industries ; on aura ainsi non seulement plus de stabilité dans les conditions des travailleurs, mais une plus large diffusion du travail, ce qui est une des premières conditions de progrès économique et civil pour chaque nation.

Répandre le travail chez le plus grand nombre possible de personnes valides, réduire le nombre des inhabiles et des invalides : voilà le problème qui se pose d'abord, et ensuite celui de la plus grande et de la meilleure distribution de la richesse ; problème d'une importance très grande à tous les égards et que chaque pays doit se proposer de résoudre avec la plus grande célérité.

En d'autres termes, il faut, dans un État, une sage politique de production et de travail, visant à la plus grande diffusion de l'activité économique, à l'amélioration toujours plus grande du sort des travailleurs.

VII

Politique de production et de travail

Les idées théoriques qui devaient nous guider dans la recherche des remèdes contre la passivité économique et le parasitisme humain étant fixées, les remèdes les plus importants et de la plus facile application étant examinés, il ne nous reste plus qu'à parler des remèdes qui peuvent être appliqués en Italie par l'État. Cela revient à vouloir ébaucher les lignes générales de la politique de la production et du travail.

Il faut, avant tout, que l'État fixe numériquement le phénomène dont il veut combattre les tristes effets, pour pouvoir, avec une précision approximative, en prévoir le

coût. Or, ceci ne pourra être obtenu qu'en cherchant à construire systématiquement les courbes d'occupations pour chaque industrie et chaque profession et en créant des sources statistiques pour des relevés périodiques ultérieurs. *L'Office National du Travail* s'est déjà engagé dans cette voie. Mais ces courbes ne doivent pas représenter seulement la passivité économique survenue depuis longtemps ; il faut ainsi et surtout créer une méthode d'enregistrement qui puisse nous signaler les variations d'occupation dans les temps les plus rapprochés où elles ont été constatées.

Et ces relevés devraient être faits dans les divers États, de manière que l'on ait un grand tableau statistique du marché international de la main-d'œuvre, et que l'on puisse en suivre les oscillations avec la même précision, que l'on note aujourd'hui, heure par heure, dans les bourses de commerce, d'identiques variations ; de manière aussi que ces relevés précis ne soient pas enfermés dans le cercle étroit des publications officielles à l'usage de quelques intellectuels, mais qu'elles soient répandues avec sollicitude et clarté jusque dans le domaine public.

Il me semble même que les États auraient une tâche urgente à remplir, ce serait de créer un comité international de la production et du travail, de la consommation et de l'échange, lequel devrait avoir la mission de réprimer l'exploitation industrielle et de régler la production, le travail et les échanges.

Jules Malebranque observe que les maîtres des corporations du moyen âge contrôlaient les fonds économiques de l'industrie et que leur tâche était facile, parce que la puissance économique était faible, tandis qu'aujourd'hui ce serait difficile, parce que les forces économiques actuelles sont formidables. Mais quelque compliquée qu'elle soit, cette opération statistique ne serait d'ailleurs pas d'une difficulté décourageante. Déjà, aujourd'hui, on

a calculé en étudiant les bilans de l'État une partie de ces besoins essentiels, et il n'est pas difficile de concevoir une extension, et, en même temps, une amélioration de ces calculs.

Ils sont nécessaires surtout pour que l'État puisse conduire son action propre, en partant de la connaissance exacte de ce qui existe et affrontant avec décision, dans leur intégralité, les multiples problèmes relatifs à la passivité économique nationale.

En effet la politique de la production et du travail doit avoir un point de départ clair, des méthodes sûres et précises et des buts bien définis, autrement elle ne peut être que stérile.

Le point de départ doit être profondément réaliste, si l'on veut atteindre un idéal pratique. Il consiste surtout à reconnaître que l'Italie est un pays naturellement pauvre, et même le plus pauvre parmi les plus grands pays. Le but principal et constant doit donc être : augmenter la production, en diminuant les forces retardataires et développant les énergies accélératrices. Il n'y a pas d'effort qui ne soit louable, pour combattre la *malaria*, pour faire disparaître l'analphabétisme, développer l'industrie, les trafics, bref l'activité économique de la nation.

Si le but est d'augmenter la production et le travail, il faudra y concourir par tous les moyens : le meilleur de tous consiste à aborder franchement le problème des eaux publiques et de tendre tous ses efforts à la nationalisation. En outre, l'amélioration des routes, le reboisement, une saine politique de placement, une politique sanitaire et hygiénique, une politique d'émigration interne et externe intelligente et prévoyante, l'organisation des services publics, la nécessité d'ôter la marine marchande à l'actuel parasitisme, etc., etc., ce sont des problèmes très essentiels qui doivent être résolus avec soin et auxquels il faut consacrer de grandes ressources. Les réformes

financières les plus utiles de toutes seraient celles qui visent à régler la vie des institutions locales, la production des échanges. En outre, il serait très utile de créer une grande caisse obligatoire d'assurances contre toutes les éventualités malheureuses de l'existence.

L'État pourrait créer aussi en même temps des conditions favorables aux travailleurs, en modifiant les conditions de rémunération et de travail, afin que la dépense plus grande que les autres classes productrices ressentent par les améliorations du sort des travailleurs, ne troublent pas la demande générale de travail, c'est-à-dire afin que l'amélioration du sort des travailleurs se fît aux dépens du revenu libre de la production. Il serait bon aussi de régler par la loi les contrats collectifs de travail et d'appliquer cette institution dans les maisons où sévissent les contrats particuliers et surtout dans ces classes de travailleurs où les liens de l'assurance sont plus difficiles à créer.

L'Italie s'est déjà mise, mais assez timidement, sur la voie des réformes en vue du développement le plus grand de l'activité économique.

Mais il faut avouer, qu'il n'y a pas d'effort plus ardu, ni d'expérience plus incertaine en économie politique, que de prétendre réveiller l'esprit d'industrie là où il a déjà décliné, où il est déprimé et de l'introduire où il n'était pas connu ; enfin de faire accepter aux travailleurs en fait d'occupation la seule culture de la terre sans jamais se livrer à d'autres industries. Les nations, qui possèdent un commerce étendu, entrent en concurrence avec nous, munies des avantages qui résultent d'immenses capitaux, d'excellentes manufactures et de toutes les compétences acquises par habitude dans chaque branche d'affaires. Nous aspirons à rivaliser avec elles ; ayant lutté contre mille difficultés, nous ne devons pas nous décourager si nos progrès ont été lents et nous devons être contents de marcher à pas lents et avec la confiance que

l'évolution sera constante, car dans la seule persévérance on trouvera ces ressources qui rendront riche et heureuse la situation économique du royaume. Je pense qu'une sage politique de production et de travail trouvera dans la vigueur et dans la puissance du revenu public les moyens nécessaires pour faire avancer toujours plus l'activité économique du royaume, dont la prospérité rendra plus florissante la situation financière de l'État; car, par une heureuse combinaison, il existe une influence réciproque entre le bien-être des peuples et le bon état des finances publiques.

En effet, tandis que nous devons exiger de l'initiative et du travail des citadins le plus grand effort qui soit en vue d'augmenter la richesse, l'État, de son côté, fort de l'œuvre puissante de tous ses membres, pourra et devra mieux s'appliquer à sa nouvelle fonction économique, à l'emploi de toutes ses forces spontanées de travail, au développement des moyens d'accroissement de production du pays, qui trouvent leur plus haute expression dans les communications et dans les transports, dont la forte impulsion est le secret des victoires économiques de l'heure présente.

Mais pour que cette action de l'État ait des bases solides et qu'elle réponde aux nécessités sociales de la vie présente, il faut une politique du travail plus large et plus libérale. L'État moderne doit aider au relèvement graduel de ce peuple de travailleurs, à qui est due principalement la splendeur de notre civilisation ; il doit l'éduquer, afin qu'il entre, bien organisé, dans les luttes fécondes de la vie publique.

Nous devons former des maîtrises toujours plus perfectionnées, techniquement et civilement, faciliter le placement, car le travail, devenu la marchandise fluide par excellence, ne doit pas être abandonné à la concurrence anarchique ; enfin, nous devons assurer l'avenir, en stimulant et en aidant toutes les formes de la prévoyance sociale

Mais pour cette action, il serait nécessaire de créer dans chaque pays un *ministère du Travail, de l'Hygiène, et de l'Assistance publique*, qui devrait se proposer le développement constant de l'activité économique et dans lequel seraient centralisées l'administration et toutes les ressources de la bienfaisance, ainsi que les études tendant à l'exécution pratique des mesures d'hygiène publique et sociale.

Ce ministère est désormais un fait accompli en France. Là, en effet, le ministère du Travail réunit la direction de la mutualité, détachée du ministère de l'Intérieur et la direction du travail et de l'assurance sociale, prise au ministère du Commerce, enfin tous les services de la direction des mines.

Un pareil ministère pourrait dresser chez nous tout un programme capable de rendre riche et heureuse cette partie de l'Italie qui est la plus pauvre et la plus désolée, capable de réaliser la véritable unité nationale dans le contentement de la juste distribution du bien-être, capable enfin d'abolir les redoutables dissensions qui existent entre le Nord et le Sud.

Ce ministère devrait se proposer la plus grande diffusion du travail. Et en vérité, il faut du travail, encore et surtout du travail ; attendu que les réformes ne créent ni ne changent par elles-mêmes les mœurs, et que les lois même parfaites ne servent à rien, lorsque les conditions d'application ne sont pas favorables. Au contraire, le travail crée et renouvelle ; une politique fondée sur lui est la forme la plus efficace de gouvernement : l'argent public, sagement employé à la création d'œuvres productives, féconde l'économie nationale, puis revient en abondants ruisseaux au trésor de l'État.

Or, le peuple italien a fait précisément par son travail le miracle de vaincre les déficits de son budget. Le travail, voilà la voie qu'il nous offre et que nous devons suivre avec persévérance.

Suivons-la, avec ardeur, avec foi, intrépides et inébranlables sur notre chemin !

VIII

Augmentation de l'activité économique

Nous avons vu qu'en augmentant la population économiquement active l'indigence secourue diminue et *vice-versa.* Nous avons vu l'influence de la passitivé économique surtout le parasitisme humain et, par conséquent, dans la lutte pour l'existence. Nous avons énuméré les remèdes applicables à une meilleure distribution de la richesse, à une plus grande stabilité dans les conditions des travailleurs.

Notre tâche est donc terminée.

Il ne nous reste qu'à chanter un hymme fervent et sincère au travail humain, à l'accroissement de l'activité économique, en déplorant que ce très important phénomène de la passivité ait été jusqu'ici trop négligé.

Qu'on me permette, donc, d'appeler l'attention la plus sérieuse des savants économistes et des statisticiens sur notre sujet et de conseiller aux sociologues, et surtout aux gouvernements de bien tenir compte du procès historique de la population inactive, afin de préparer, d'après les résultats d'enquêtes appropriées, un système de législation tel qu'il puisse éliminer, autant que possible, les passivités et encourager l'accroissement de l'activité économique de la nation. De cette manière, on pourra espérer conquérir un plus large bien-être : aspiration très fervente, non seulement des individus, mais de tous les pays du monde.

Un seul, parmi les peuples du monde, a compris plus que tous les autres l'importance de l'activité économique, la sainte obligation du travail.

Chez nous, le travail est un poids insupportable et notre idéal serait le *dolce far niente* ; même quand le travail ne nous semble pas pénible, il est pour nous une chose mesquine. Ce n'est pas tout ; nous avons des occupations nobles, distinctes des plus modestes et nous avons toute une hiérachie entre les individus de la population économiquement active.

En Amérique, au contraire, comme dit Georges d'Avenel, il n'y a personne qui ne travaille et qui ait honte de le dire, et même ceux qui, travaillant peu, se donnent l'air d'avoir beaucoup à faire. Cela vient de ce que personne ne va vivre en Amérique pour s'amuser ; quiconque va là-bas se propose surtout travailler, et parmi ces derniers se fait une sélection, si non de talent, du moins de volonté.

Donner le *maximum d'énergie* et suivre la plus haute voie, c'est l'idéal de tout Américain. Et cette vie plus intense, le désir et la joie de se surpasser soi-même, l'espérance d'un avenir meilleur, et surtout l'orgueil du travail poussent les Américains à travailler à la grandeur de leur pays.

Justement, Adam Smith, le maître et le fondateur de l'école classique, considéré comme le créateur de l'économie politique, estime que le travail humain, qui s'élève à sa plus haute puissance, grâce à la division du travail, est le principe fondamental de la richesse. Il affirme clairement que le travail d'un pays est la source, d'où résultent les choses nécessaires ou convenables à la vie ; il croit que les nations qui travaillent et produisent le plus sont les plus riches. Le travail, enfin, écrit-il, est la vraie mesure de la valeur d'échange de toutes les marchandises.

Mais sans nous arrêter sur cette théorie, nous noterons

seulement que nous étions dans la vérité en affirmant que le phénomène étudié est de la plus grande importance. Il intéresse vivement, non une seule nation, mais toute l'humanité.

Et, en effet, s'il y a des phénomènes nationaux, il y en a aussi d'internationaux, devant lesquels les frontières, comme les distinctions de race, deviennent secondaires. Les capitaux — et les dots ! — n'ont pas de patrie, et ils sont maintenant, plus cosmopolites que la science elle-même, et cosmopolite est un facteur social que les intellectuels — et à tort, car ils sont si prolétaires en Italie ! — ne considèrent pas assez : LE TRAVAIL : cette force immense, vigoureuse, puissante, ce levier du progrès humain, cette énergie vigoureuse, qui jaillit des muscles, ou du cerveau, forme toujours la plus enviable des richesses, la plus belle gloire d'une nation civilisée.

Il n'y a donc pas que la richesse mobilière ou immobilière, il y en a aussi une autre, plus belle, plus vivante : la richesse humaine. Eh bien ! même ici, le bilan d'un État ne doit pas être en perte : le *passif* ne doit dépasser l'*actif*, autrement ce pays glissera fatalement aux abîmes ; et cela, non seulement au point de vue économique, mais, aussi au point de vue moral.

Et, entre la série infinie de maux qui en sortiraient, on verrait aussi s'accroître la criminalité, que chaque pays a le devoir d'éliminer, ou tout au moins, de réduire. Désormais les psychologues sont d'accord pour reconnaître l'extrême importance du travail dans le développement de la moralité individuelle.

C'est pour cela que nous souhaitons que notre ouvrage, malgré de graves lacunes, soit, non seulement en Italie, mais aussi dans les pays intellectuellement et scientifiquement plus avancés, un aiguillon à l'exécution d'une série de réformes qui visent toujours plus à faire diminuer les bouches inutiles et proprement le parasitisme humain ; en outre, à faire augmenter la population économique-

ment active : cette richesse humaine d'une valeur inestimable, supérieure à toute richesse.

Le grand Colbert avait compris cela, il y a deux siècles et demi, quand il écrivait : « le plus précieux des trésors que possède un État, c'est le travail du peuple ».

Faisons en sorte que cet immense trésor ne soit pas inutilement perdu.

Sans travail, écrivait un apôtre de l'unité italienne, l'homme consomme la richesse d'autrui et son âme : le travail est le fondement sur lequel reposent la richesse du peuple et la puissance des États.

Ce sont les travailleurs des champs et des ateliers, des laboratoires et de la pensée, selon Paris, qui s'avancent à la conquête de la société, qui crient aux castes qui existent encore : « travaillez avec nous, coopérez avec nous à la grandeur de la nation ».

Notre société a marché rapidement ; elle aspire à une liberté étendue, universelle ; et dans ses rêves d'égalité, elle entrevoit que tous doivent travailler unanimement, que tous doivent produire aux bénéfices de tous, que tous doivent jouir d'une allégresse douce et sereine, d'un bonheur que seul le travail peut donner.

Ce que l'on désire surtout aujourd'hui, c'est une existence dont la richesse provienne de la douceur du travail humain.

Nous désirons, avec Ruskin, que les hommes montrent par l'exemple que le plus grand bonheur est celui qui résulte d'une aisance bien réglée, modeste et surtout laborieuse, qui pourra, à elle seule, former leur bonheur, sans avoir besoin de la grande richesse, mais la simple jouissance, non la grande fortune, mais la vraie félicité : considérant comme le plus grand des biens le fruit de son propre travail.

La plèbe, qui, autrefois, travaillait servilement, traînant la chaîne détestée de la servitude, aujourd'hui, qu'elle est devenue peuple, doit travailler, mais librement, elle doit

faire oublier le proverbe : l'oisiveté est la mère des vices; douloureux proverbe, qui comme le remarque Paris, lui rappelle la série indéfinie des malheurs qui l'opprimèrent, alors qu'elle croyait se reposer dans sa paresse et qu'elle ne trouvait que la misère, les chagrins et l'infâmie.

Les travailleurs doivent s'efforcer d'élever leur pays à une haute dignité et lui attirer le respect mérité des autres pays par le moyen du travail, qui assure la prospérité d'un peuple,qui est la source du bien-être économique et qui tient une grande place dans le bonheur et dans tout idéal moral.

Émile Zola eut raison de consacrer au *Travail* un de ses plus utiles romans, plein de pensées et brillant d'images. Et vraiment, c'est l'intérêt supérieur de tous que l'arbre qui, avec ses fleurs brillantes et ses fruits copieux. produira la beauté enviée et la fertilité désirée de la terre où ils se nourrit,ait toujours de plus fortes racines et une prospérité toujours plus luxuriante. Et si Zola, par son roman, a chanté un hymme ardent et puissant au travail, la France, grâce au génie de Rodin a voulu donner des formes plastiques à cette apothéose de l'activité économique, en dédiant au travail un monument grandiose.

Cette œuvre colossale, *la Tour du Travail*, s'élèvera un jour sur le sol de Paris des profondeurs de la terre. Dans la crypte, les murs seront peints à la fresque et ornés de bas-reliefs, représentant les hommes qui travaillent dans les souterrains ; puis le long de la Tour, dans les parties supérieures, ou verra symbolisée dans toutes ses multiples manifestations, l'humanité active. Au sommet, sur une terrasse, entourée de balustrades et de statues, s'élèvera un petit temple, en marbre rose, de la pensée créatrice, surmonté de deux figures ailées, bénissant l'œuvre de l'activité humaine. Elles se trouvent triomphalement sur la coupole dorée, dominant l'humanité de leur grand geste de pacification fraternelle, tandis que le

scintillement des ors et les reflets des colonnes roses figureront une aurore idéale.

Ainsi, de même que chaque époque, chaque peuple a laissé des monuments, qui sont au plus haut degré des symboles représentatifs de leur histoire, de leur activité, de leur religion, notre époque laissera aussi un monument digne de résumer sa féconde activité.

Après avoir bâti de merveilleuses cathédrales sous l'inspiration de la foi religieuse, élevé des colonnes et des arcs de triomphe à la gloire militaire et civile, la France érigera un monument à la gloire de l'activité économique et de la pensée créatrice, un hommage aux travailleurs infatigables et aux penseurs féconds, Et notre Italie?

L'Italie, n'aura-t-elle pas un pareil monument ?

Peu importe. En dépit de ses calomniateurs, le monument que notre patrie élève au travail, est beaucoup plus beau et plus grandiose. Il est formé des innombrables bras qui travaillent, des milliers de machines, des immenses fabriques, voués à l'activité économique de notre nation.

Et Naples aussi, cette métropole préhistorique, où palpite l'âme du midi de l'Italie, élève au travail son monument, à présent qu'elle va devenir une vigoureuse ville industrielle. Jusqu'à présent, on admirait seulement ses beautés naturelles, l'or de son brillant soleil, l'azur de son ciel très pur, les émeraudes de sa mer profonde et de ses bocages agréables, mais sous peu on admirera surtout l'activité ardente et féconde de ses travailleurs.

Dans une période de quatre années on a vu surgir 70 établissements industriels, qui ne produisent pas moins de 80 millions par an : des fabriques de conserves et de pâtes alimentaires, des distilleries de sucre, des établissements chimiques et œnologiques, des fabriques d'instruments de musique, de porcelaines, de bronzes artistiques, de savons, de gants, de chaussures, etc.

Et je veux augurer que le travail fécond et bienfaisant de notre peuple, plus que la vigueur du code pénal, pourra guérir ses maux qui sont communs à presque tous les grands centres de population ; je veux souhaiter que ce développement de l'activité économique puisse guérir notre ville de l'oisiveté, de la criminalité et de la *camorra*.

Et l'Italie, et Naples sortiront un jour vivifiées et vigoureuses pour la gloire du travail humain, comme le disent Hugo et Loria du jeune Mazeppa, symbole surprenant et pittoresque du mouvement historique de l'humanité.

Il est jeune, heureux et amoureux, mais une féroce condamnation l'arrache à cette existence de rose, et l'étend enchaîné sur le dos d'un ardent coursier qui le transporte, bondissant, frémissant, heurtant les cailloux, les ronces, les rochers, vers un affreux désert, où le pauvre chevalier sanglant, déchiré finit par tomber épuisé par la course et par la douleur, et trouve un asile chez une vierge pieuse de l'Ukraine ; et dans cette nouvelle patrie, il est couronné roi, et retrouve la grandeur et la gloire souhaitées.

Telle est l'histoire du genre humain, telle est l'histoire de l'Italie et de notre Naples qui, de la longue tyrannie du féodalisme, opprimant toute activité libre et toute énergie libre, accomplissant une longue chevauchée à travers les batailles et les martyres, s'est arrêtée dans la ferveur féconde de l'activité économique, et respire un air plus pur et contemple la blancheur d'une aube radieuse qui fait présager une aurore plus sereine et plus lumineuse encore : l'aurore flamboyante d'un avenir actif, sans passivité économique, sans misère, sans *camorra*.

Tel est mon vœu ; et dans la belle chanson entonnée par les innombrables machines en mouvement, dans le halètement des roues sifflantes, dans la joie stridente des mille engrenages, que résonne aussi le cri qui jaillit spontanément à cette heure de mon âme : le cri ardent,

que toujours dans la lutte gigantesque entre l'activité et la paresse, le triomphe soit assuré à l'activité et au travail.

Et que ce triomphe soit assuré aussi à notre Italie par une forte, nombreuse et vaillante population économiquement active : travailleurs de la terre, et travailleurs de la mer, ouvriers manuels et ouvriers de la pensée, conscients de leurs droits et de leurs devoirs ; bruns, agiles, vifs comme la jeunesse éternelle, robustes et vigoureux comme des héros ; courbés sur la face de cette *alma parens*, d'où nous vient toute nourriture ; intrépides à la canicule, à la pluie, au vent, dans la poussière des aires et dans l'eau des bourbiers, des fleuves et de la mer ; faisant une guerre infatigable contre la sécheresse, la gelée, les tourbillons, le givre et le vent ; employés à construire les maisons que nous habitons ; à extraire, dans la nuit des mines souterraines le charbon qui nous chauffe ; à façonner, dorer et colorier mille objets qui nous parent ; à tisser et à coudre les draps dont nous sommes vêtus ; à fabriquer les cartes, à fondre les caractères, à imprimer des livres et des journaux, dans les ateliers vastes ou étroits, au milieu du vacarme étourdissant des machines ; à diriger et à exécuter dans les diverses organisations bureaucratiques, à enseigner aux enfants et aux jeunes gens les lettres, les sciences, les arts ; à composer des volumes qui instruisent et amusent ; à donner la vie au bronze et aux marbres ; à transporter mille personnes et mille choses des terres lointaines sur des chars pesants, sur des carosses aristocratiques, sur des locomotives haletantes, sur des automobiles rapides ou sur les colosses de l'océan ; tous, tous ardents de foi et d'enthousiasme pour la patrie adorée et pour les destinées de l'humanité; tous camarades, tous unis tous militants dans le travail, qu'ils élèvent bien haut le drapeau glorieux de l'activité constante et féconde, qu'ils le fassent flotter toujours victorieux depuis les sommets des Alpes sublimes jusqu'aux pointes de l'Etna bouillon-

nant, des fertiles champs lombards au fortes terres de la Calabre, des riants côteaux de l'Abruzze mystique, aux arides Pouilles, des collines fleuries de la gentille Toscane, à la campagne de Rome immortelle, des fertiles gazons de l'heureuse Campanie aux plages de l'île Sarde, toujours, toujours victorieux comme le drapeau des Mille, de Quarte à Marsala, et de Calatafini au Volturne, et comme le drapeau de l'Italie à Palestro à Goïto, à Saint-Martin, au Castelfidardo, et à tous les champs de bataille, de Sainte-Lucie à Villafranca ; et enfin là, à la Brèche de Porte-Pie, quand parmi les cris de joie de l'ancien douzième tirailleur, la pensée de Dante pénétra lumineuse, avec la gloire du triomphe, dans la troisième Rome, de la Rome intangible, grande, merveilleuse, et éternelle !

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LIVRE PREMIER

LA POPULATION ÉCONOMIQUEMENT PASSIVE

LIVRE II

Effets de la propriété économique
Le parasitisme humain

LIVRE III

Effets du parasitisme humain. — L'élimination des parasites et la sélection des indépendants

LIVRE IV

Corrélations et comparaisons
Passivité économique et indigence secourue

LIVRE V

Remèdes préventifs et répressifs
Diffusion de la richesse et du travail. Assurance

L'édition italienne avait 810 pages gr. in-8. Pour alléger le volume, l'auteur a supprimé, dans l'édition française, quelques notes, et résumé quelques développements.

(Note des éditeurs.)

Imp. de la librairie M. Giard et E. Brière, 16, rue Soufflot, Paris.

Extrait du Catalogue général des Ouvrages du Fonds

BIBLIOTHÈQUES
COLLECTIONS ET REVUES

ÉDITÉES PAR

M. GIARD & É. BRIÈRE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

PARIS (Ve)

—

1911-12

Envoi franco aux prix marqués sur ce Catalogue

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE DROIT PUBLIC

Honorée de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE Gaston Jèze

☞ Les volumes de cette Bibliothèque se vendent aussi reliés avec une augmentation de 1 fr. pour la série in-8 et de 0 fr. 50 pour la série in-18

BRYCE (J.). — **La République américaine.** Préface de E. Chavegrin, 4 vol. in-8. Tome I : Le Gouvernement national. Trad. Müller. Tome II : Le Gouvernement des Etats. Trad. Lestang. Tome III : Le système des partis ; l'Opinion publique. Trad. de Lestang. Tome IV : Les Institutions sociales. Trad. Bouyssy. L'ouvrage complet 1901-1902. 4 vol. in-8, broché . . . . 50 fr. »

LABAND (P.). — **Le Droit public de l'empire allemand.** Préface de F. Larnaude. Edition française. Trad. de Gandilhon, Lacuire, Vulliod, Jadot et Bouyssy. L'ouvrage complet 1900-1904. 6 vol. in-8, broché . . . . 60 fr. »

DICEY (A.-V.). — **Introduction à l'étude du droit constitutionnel.** Préface de A. Ribot. Trad. A. Batut et G. Jèze. 1902. 1 vol. in-8, br. . 10 fr. »

WILSON (W.). — **L'État**, avec une préface de L. Duguit. Trad. de J. Wilhelm. 1902. 2 vol. in-8, broché . . . . 20 fr. »

HAMILTON (A.). **JAY, MADISON**. — **Le Fédéraliste**, nouvelle édition française, par G. Jèze, avec une préface de A. Esmein. 1902. 1 volume in-8, broché. . . . . 14 fr. »

KORKOUNOV. — **Cours de théorie générale du droit.** Traduction française de J. Tchernoff. 1903. 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »

KOVALEWSKY. — **Les institutions politiques de la Russie.** Traduction française, par Me Derocquigny. 1903. 1 vol. in-8, broché . . . 7 fr. 50

ANSON (Sir R.). — **Loi et pratique constitutionnelles de l'Angleterre.** 2 vol. in-8 :
- Tome I : *Le Parlement.* 1903. 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »
- Tome II : *La Couronne.* 1905. 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »

OTTO MAYER. — **Le droit administratif allemand**, édition française par l'auteur. 1903-1906. 4 vol. in-8 . . . . 32 fr. »

NITTI (F.-S.). — **Principes de Science des finances**, avec une préface de A. Wahl, traduction de J. Chamard. 1904. 1 vol. in-8, broché . . 12 fr. »

CURTI (Th.). — **Le referendum**, histoire de la législation populaire en Suisse. Traduction J. Ronjat, 1905, 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »

DICEY (A.-V.). — **Leçons sur les rapports entre le droit et l'opinion publique en Angleterre au cours du XIXe siècle.** Préface de A. Ribot, trad. de A. Batut et G. Jèze. 1906. 1 vol. in-8, broché. . . . . . 12 fr. »

MOREAU (F.) et DELPECH (J.). — **Les Règlements des Assemblées législatives.** Préface de Ch. Benoist. 1906-1907. 2 vol. in-8, brochés . . 30 fr. »

GOODNOW (F.-G.). — **Les principes du droit administratif des Etats-Unis.** Traduction A. et G. Jèze. 1907. 1 vol. in-8, broché . . . . 12 fr. »

STUBBS (W.). — **Histoire constitutionnelle de l'Angleterre**, avec introduction, notes et études de Ch. Petit-Dutaillis. Traduction par G. Lefebvre. Tome I. 1907. 1 vol. in-8, broché . . . . 16 fr. »

ERRERA (P.). — **Traité de droit public belge.** 1909. 1 fort volume in-8 broché . . . . 12 fr. 50

NÉRINCX (Alf.). — **L'organisation judiciaire aux Etats-Unis.** 1909. 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »

ERSKINE MAY. — **Traité des Lois, Privilèges, Procédures et Usages du Parlement.** 2 vol. in-8 . . . . 25 fr. »

LOWELL (A.-L.). — **Le Gouvernement de l'Angleterre.** Traduction de A. Nerincx, 2 vol. in-8 :

— Tome I. 1910. Un vol. in-8, broché . . . . 15 fr. »
— Tome II. 1910. Un vol. in-8, broché . . . . 15 fr. »

REDLICH (J.). — **Le Gouvernement local en Angleterre.** Trad. Oualid, 1911. 2 vol. in-8, brochés. . . . . 24 fr. »

Tome I : 1911. 1 vol. in-8, broché . . . . 12 fr. »
Tome II : 1911. 1 vol. in-8, broché. . . . . 12 fr. »

JELLINEK (G.). — **L'Etat moderne et son droit.** Tome I : Doctrine générale de l'Etat. Trad. Fardis, 1911. 1 vol. in-8 . . . . 12 fr. »

SÉRIE IN-18 :

TODD (A.). — **Le Gouvernement parlementaire en Angleterre.** Traduit sur l'édition anglaise de Spencer Walpole, avec une préface de Casimir-Périer. 1900. 2 vol. in-18, brochés . . . . 12 fr. »

WILSON (W.). — **Le Gouvernement congressionnel**, avec une préface de Henri Wallon. 1900. 1 vol. in-18, broché . . . . 5 fr. »

JENKS (Edward). — **Esquisse du Gouvernement local en Angleterre.** Trad. J. Wilhelm, préface de H. Berthélemy, 1902. 1 vol. in-18, br. 5 fr. »

DICKINSON (G.-L.). — **Le développement du Parlement pendant le XIXe siècle.** Traduction et préface de M. Deslandres. 1906. 1 vol. in-18 broché. . . . . 5 fr. »

SOUS PRESSE :

JELLINEK (G.). — **L'Etat moderne et son droit.** Tome II.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Honorée de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE Alfred Bonnet

☞ Les volumes de cette bibliothèque se vendent aussi reliés avec une augmentation de 1 fr. pour la série in-8 et de 0 fr. 50 pour la série in-18

COSSA (Luigi). — **Histoire des doctrines économiques.** Trad. Alfred Bonnet. Préface de A. Deschamps. 1899. 1 vol., broché (I) . . . . 10 fr. »

ASHLEY (W.-J.). — **Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre.** 1900. 2 vol., brochés (II-III) . . . . 15 fr. »

SÉE (H.). — **Les classes rurales et le régime domanial au Moyen Age en France.** 1901. 1 vol. broché (IV) . . . . 12 fr. »

WRIGHT (C.-D.). — **L'évolution industrielle des Etats-Unis.** Trad. F. Lepelletier. Préface de E. Levasseur. 1901. 1 vol., broché (V) . . 7 fr. »

CAIRNES (J.-E.). — **Le caractère et la méthode logique de l'économie politique.** Trad. par G. Valran. 1902. 1 vol. broché (VI) . . . . 5 fr. »

SMART (W.). — **La répartition du revenu national.** Trad. G. Guéroult. Préface de P. Leroy-Beaulieu. 1902. 1 vol. broché (VII) . . . . . 7 fr. »

SCHLOSS (David). — **Les modes de rémunération du travail.** Trad. Charles Rist. 1902. 1 vol. broché (VIII) . . . . 7 fr. 50

SCHMOLLER (G.). — **Questions fondamentales d'économie politique et de politique sociale.** 1902. 1 vol. broché (IX) . . . . 7 fr. 50

BOHM-BAWERK (E.). — **Histoire critique des théories de l'intérêt du capital.** Trad. par Bernard. 1902. 2 vol. brochés (X-XI) . . . . . 14 fr. »

PARETO (Vilfredo). — **Les systèmes socialistes.** 1902. 2 volumes brochés (XII-XIII) . . . . *Epuisé*

LASSALLE (F.). — **Théorie systématique des drois acquis.** Avec préface de Ch. Andler. 1904. 2 vol. brochés (XIV-XV) . . . . 20 fr. »

RODBERTUS JAGETZOW (C.). — **Le capital.** Trad. Chatelain. 1904. 1 vol. broché (XVI). . . . . 6 fr. »

LANDRY (A.). — **L'intérêt du capital.** 1904. 1 vol. broché (XVII) . 7 fr. »

PHILIPPOVICH (Eugène von). — **La politique agraire.** Traduit par S. Bouyssy, avec préface de A. Souchon. 1904. 1 vol. broché (XVIII) . 6 fr. »

DENIS (Hector). — **Histoire des systèmes économiques et socialistes :**
Tome I : *Les Fondateurs*. 1904. 1 vol. broché (XIX) . . . . 7 fr. »
Tome II : *Les Fondateurs*. 1907. 1 vol. broché (XX) . . . . 10 fr. »

WAGNER (Ad.). — **Les fondements de l'économie politique :**
Tome I. 1904. 1 vol. broché (XXII). . . . . 10 fr. »
Tome II. 1909. 1 vol. broché (XXIII) . . . . 12 fr. »

SCHMOLLER (G.). — **Principes d'économie politique.** Traduit par G. Platon et L. Polack. 5 vol. 1905-08 (XXVI à XXX) . . . . 50 fr. »

PETTY (Sir W.). — **Œuvres économiques.** 1905. 2 vol. br. (XXXI-II). 15 fr. »

SALVIOLI. — **Le capitalisme dans le monde antique.** 1906. 1 vol. br. (XXXIII) . . . . 7 fr. »

EFFERTZ (O.). — **Les antagonismes économiques.** Introduction de Ch. Andler. 1906. 1 vol. broché (XXXIV) . . . . 12 fr. »

MARSHALL (A.). — **Principes d'économie politique.** 2 vol. in-8.
Tome I. 1907. 1 vol. broché (XXXV) . . . . 10 fr. »
Tome II. 1909. 1 vol. broché (XXXVI) . . . . 12 fr. »

FONTANA-RUSSO (L.). — **Traité de politique commerciale.** 1908. 1 vol. in-8 broché (XXXVII) . . . . 14 fr. »

CORNELISSEN (C.). — **Théorie du salaire et du travail salarié.** 1909. 1 fort vol. in-8, broché (XXXVIII) . . . . 14 fr. »

JEVONS (W. Stanley). — **La théorie de l'économie politique.** Trad. H.-E. Barrault et M. Alfassa. 1909. 1 vol. in-8 br. (XXXIX) . . . . 8 fr. »

PARETO (Vilfredo). — **Manuel d'économie politique.** Trad. de A. Bonnet. 1909. 1 vol. broché (XL) . . . . 12 fr. 50

CANNAN (Edwin). — **Histoire des théories de la production et de la distribution dans l'économie politique anglaise de 1776 à 1848.** Trad. E. Barrault et M. Alfassa. 1910. 1 vol. in-8 (LXI). . . . . . . 12 fr. »

CLARK (J.-B.). — **Principes d'Économie dans leur application aux problèmes modernes de l'Industrie et de la Politique économique.** Trad. W. Oualid et O. Leroy. 1911. 1 vol. in-8 (LXII) . . . . 10 fr. »

FISHER. — **Nature du capital et du revenu.** Trad. S. Bouyssy. 1911. 1 vol. in-8 (XLII). . . . . 12 fr. »

LORIA (A.). — **La synthèse économique.** Etude sur les lois du Revenu. Trad. C. Monnet. 1911. 1 vol. in-8 (XLIII). . . . . 12 fr. »

SÉRIE IN-18

MENGER (Anton). — **Le droit au produit intégral du travail.** Trad. A. Bonnet. Préface de Ch. Andler. 1900. 1 vol. broché (I) . . . . . . 3 fr. 50

PATTEN (S.-N.). — **Les fondements économiques de la protection.** Trad. F. Lepelletier. Préface de P. Cauwès. 1889. 1 vol. broché (II) . 2 fr. 50

BASTABLE (C.-F.). — **La théorie du commerce international.** Trad. avec introd. par Sauvaire Jourdan. 1900. 1 vol. (III) . . . . 3 fr. »

WILLOUGHBY (W.-F.). — **Essais sur la législation ouvrière aux Etats-Unis.** Trad. Chaboseau. 1903. 1 vol. broché (IV). . . . . 3 fr. 50

SOUS PRESSE :

WAGNER. — **Fondements de l'Economie politique.** Tome III.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE DROIT PRIVÉ ET DE DROIT CRIMINEL

Honorée de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. Lévy-Ullmann | P. Lerebourg-Pigeonnière

Professeurs aux Universités de Lille et de Rennes

COSACK (C.), *professeur à l'Université de Bonn.* — **Traité de droit commercial.** Avec préface de Ed. Thaller, traduction de Léon Mis. 1905-7 :

Tome I : **Théorie générale.** 1905. 1 vol. in-8, broché . . . . 8 fr. »

— **Le même**, relié (reliure de la Bibliothèque) . . . . 9 fr. »

Tome II : **Opérations.** 1905. 1 vol. in-8 broché . . . . 8 fr. »

— **Le même**, relié (reliure de la Bibliothèque). . . . . 9 fr. »

Tome III : **Sociétés, assurances terrestres et maritimes.** 1907. 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »

— **Le même**, relié (reliure de la Bibliothèque). . . . . 11 fr. »

L'ouvrage complet. 3 vol. in-8 brochés . . . . 26 fr. »

— **Le même**, relié (reliure de la Bibliothèque) . . . . 29 fr. »

STEVENS (E. M.) D. C. L. de Christ Church (Oxford). — **Éléments de droit commercial anglais**, revus et corrigés par Herbert Jacobs, traduit par L. Escarti, avec introduction, par P. Lerebourg-Pigeonnière. 1909. 1 vol. in-8, broché . . . . 10 fr. »

— **Le même**, relié (reliure de la Bibliothèque) . . . . 11 fr. »

LISTZ (Dr F. Von), *professeur ordinaire de droit à Berlin.* — **Traité de droit pénal allemand.** Traduit sur la 17e édition allemande (1908) par R. Lobstein.

Tome I : **Partie générale.** 1910. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr. »

— **Le même**, relié (reliure de la Bibliothèque) . . . . 11 fr. »

VIVANTE (C.), *professeur ordinaire de droit commercial à l'Université de Rome.* — **Traité de droit commercial**, avec préface de M. Albert Wahl. Traduction par Jean Escarra. 4 vol. in-8 :

Tome I : **Les Commerçants.** 1910. 1 vol. in-8 . . . . (*Paru*)
Tome II : **Les Sociétés commerciales** . . . . (*Paru*)
Tomes III et IV . . . . (*Sous presse*)

☞ Cet ouvrage formera 4 volumes qui paraîtront très rapidement, est en souscription au prix de : broché, 112 fr.; relié . . . . 116 fr. »

Les Tomes III et IV seront livrés franco de port, aux souscripteurs, à leur apparition.

SOUS PRESSE :

VIVANTE — **Droit commercial.** Tomes III et IV.

LISTZ. — **Droit pénal allemand.** Tome II.

DUPRAT (G.-L.). — **Science sociale et démocratie.** 1900. 1 volume in-8 (XIX) . . . . 6 fr. »

LAPLAIGNE (H.). — **La morale d'un égoïste ; essai de morale sociale.** 1 vol. in-8 (XX). . . . . 5 fr. »

LOURBET (Jacques). — **Le problème des sexes.** 1900. Un volume in-8 (XXI) . . . . 5 fr. »

BOMBARD (E.). — **La marche de l'humanité et les grands hommes d'après la doctrine positive.** 1900. 1 vol. in-8 (XXII) . . . . . . 6 fr. »

LA GRASSERIE (Raoul de). — **Les principes sociologiques de la criminologie.** 1901. 1 vol. in-8 (XXIII) . . . . 8 fr. »

POUZOL (Abel). — **La recherche de la paternité.** 1902. 1 volume in-8 (XXIV) . . . . 10 fr. »

BAUER (A.). — **Les classes sociales.** 1902. 1 vol. in-8 (XXV). . . 7 fr. »

LETOURNEAU (Ch.). — **La condition de la femme dans les diverses races et civilisations.** 1903. 1 vol. in-8 (XXVI) . . . . 9 fr.

WORMS (René). — **Philosophie des sciences sociales.** 3 vol. in-8 :

Tome I. Objet des sciences sociales. 1903. 1 vol. (XXVII) . . . . 4 fr. »

Tome II. Méthode des sciences sociales. 1903. 1 vol. (XXVIII) . . . 4 fr. »

Tome III. Conclusion des sciences sociales. 1907. 1 vol. (XXIX) . . . 4 fr. »

RIGNANO (E.). — **Un socialisme en harmonie avec la doctrine économique libérale.** 1904. 1 vol. in-8 (XXX) . . . . 7 fr. »

NICEFORO (A.). — **Les classes pauvres.** Recherches anthropologiques et sociales. 1905. 1 vol. in-8 (XXXI) . . . . 8 fr. »

LESTER-WARD (F.). — **Sociologie pure.** 1906. 2 vol. in-8 (XXXII-III). 16 fr. »

LA GRASSERIE (R. de). — **Les principes sociologiques du droit civil.** 1906. 1 vol. in-8 (XXXIV) . . . . 10 fr. »

CAIRD (Edw.). — **Philosophie sociale et religion d'Auguste Comte.** 1907. 1 vol. in-8 (XXXV) . . . . 4 fr. »

BAUER (A.). — **Essai sur les révolutions.** 1908. 1 vol. in-8 (XXXVI) 6 fr. »

SIGHÈLE (S.). — **Littérature et criminalité.** 1908. 1 vol. in-8 (XXXVII) 4 fr. »

LACOMBE (P.). — **Taine historien et sociologue.** 1909. Un volume in-8 (XXXVIII) . . . . 5 fr. »

KOVALEWSKY (M.). — **La France économique et sociale à la veille de la Révolution :**

* **Les Campagnes.** 1909. 1 vol. in-8 (XXXIX) . . . . 8 fr. »

** **Les Villes.** 1911. 1 vol. in-8 (XL) . . . . 7 fr. »

STEIN. — **Le sens de l'existence.** 1909. 1 vol. in-8 (XLI) . . . . 12 fr. »

MAUNIER (R.). — **L'origine et la fonction économique des Villes.** 1910. 1 vol. in-8 (XLII) . . . . 6 fr. »

BOCHARD (A.). — **L'évolution de la fortune de l'Etat.** 1910. 1 vol. in-8 (XLIII) . . . . 6 fr. »

SIGHÈLE (S.). — **Le crime à deux.** 1909. 1 vol. in- (XLIV) . . . 4 fr. »

CORNEJO. — Sociologie générale. 1911. 2 vol. in-8 (XLV-XLVI) . . 20 fr. »

LA GRASSERIE (R. de). — Les principes sociologiques du droit public. 1 vol. in-8 (XLVII) . . . . 10 fr. »

SÉRIE IN-18 (*volumes brochés*) :

WORMS (René). — Principes biologiques de l'évolution sociale. 1910. 1 vol. in-18 (A). . . . . 2 fr. »

BALDWIN (J.-Mark).— Psychologie et Sociologie. 1 vol. in-18 (B) 2 fr. »

MAUNIER (R.). — L'économie politique et la sociologie. 1910. 1 vol in-8 (D) . . . . 2 fr. 50

OSTWALD (W.). — Les Fondements energétiques de la Science et de la Civilisation. 1910. 1 vol. in-18 (E) . . . . 2 fr. »

SOUS PRESSE :

COMTE (A.). — Système de politique positive ou traité de Sociologie d'Auguste Comte. Condensé par Christian Cherfils. 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE
DE SCIENCE ET DE LÉGISLATION FINANCIÈRES

Honorée de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique

DIRECTION DE Gaston Jèze

SELIGMAN (Edw. R.-A.). — L'impôt progressif en théorie et en pratique. Edition française revue et augmentée par l'auteur. Traduction de A. Marcaggi. 1909. 1 vol. in-8 : broché, 10 fr. ; relié . . . . 11 fr. »

WAGNER (Ad.), *professeur à l'Université de Berlin.* — **Traité de la Science des finances.** Traduction de M. Vouters. 2 vol. :

Première partie : **Théories générales. Le Budget. Les Besoins financiers. Les Recettes d'Economie privée.** 1909. 1 vol. in-8 : br. 15 fr., relié toile . . . . 16 fr. »

Deuxième partie : **Théorie de l'Imposition. Théorie des taxes et Théorie générale des Impôts.** Traduction de Jules Ronjat. 1909. 1 vol. in-8 : broché, 15 fr. ; relié. . . . . 16 fr. »

MYRBACH-RHEINFELD (Baron Fr. Von), *professeur à l'Université d'Innsbruck.* — **Précis de droit financier.** Traduction française de Bouché-Leclercq. 1910. 1 fort vol. in-8 : broché, 15 fr. ; relié toile . . . . 16 fr. »

SELIGMAN (Edw. R.-A.). — Théorie de la Répercussion et de l'Incidence de l'Impôt. Edition française d'après la 3e édition américaine. Traduction par Louis Suret. 1910. 1 vol. in-8 : broché, 15 fr. ; relié toile. 16 fr. »

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Honorées de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique

PUBLIÉES AVEC LE CONCOURS DU COLLÈGE LIBRE DES SCIENCES SOCIALES

I. — **FARJENEL** (F.). — **La morale chinoise.** Fondement des sociétés d'Extrême-Orient. 1906. 1 vol. in-8, broché, 5 fr. ; relié toile. 6 fr. »

II. — **MARIE** (Dr A.). — **Mysticisme et folie.** (Etude de psychologie normale et de pathologie comparées. 1907. 1 vol. in-8, broché, 6 fr. ; relié toile . . . . 7 fr. »

III. — **LEROY** (M.). — **La transformation de la puissance publique.** Les syndicats de fonctionnaires. 1907. 1 vol. in-8, broché, 5 fr. ; relié toile . . . . 6 fr. »

IV. — **BONNET** (H.). — **Paris qui souffre. La misère à Paris. Les agents de l'assistance à domicile.** Avec une préface de M. Ch. Benoist. 1908. 1 vol. in-8, broché, 5 fr. ; relié toile. . . . 6 fr. »

V. — **SICARD DE PLAUZOLES** (Dr). — **La fonction sexuelle.** 1908. 1 vol. in-8, broché, 6 fr. ; relié. . . . . 7 fr. »

VI. — **LEROY** (M.). — **La loi.** Essai sur la théorie de l'autorité dans la démocratie. 1908. 1 vol. in-8, broché, 6 fr. ; relié . . . . 7 fr. »

VII. — **RECLUS** (Elie). — **Les croyances populaires.** La Survie des Ombres. Avec avant-propos, par Maurice Vernes. 1908. 1 vol. broché, 5 fr. ; relié toile . . . . 6 fr. »

VIII. — **RYAN** (G.-A.). — **Salaire et droit à l'existence,** traduction de L. Collin. 1909. 1 vol. in-8, broché, 8 fr. ; relié . . . . 9 fr. »

IX. — **SERRIGNY.** — **Conséquences économiques et sociales de la prochaine guerre** avec préface de Frédéric Passy. 1909. 1 vol. in-8, broché, 10 fr. ; relié . . . . 11 fr. »

X. — **BRUN** (Ch.). — **Le Roman social en France au XIXe siècle.** 1910. 1 vol. in-8, broché, 6 fr. ; relié . . . . 7 fr. »

XI. — **REGNAULT** (Dr F.). — **La genèse des miracles.** 1910. 1 vol. in-8, broché, 6 fr. ; relié . . . . 7 fr. »

XIbis. — **VERNES** (M.). — **Histoire sociale des Religions.** I. Les Religions occidentales. 1911. 1 vol. in-8, broché, 10 fr. ; relié . . . . 11 fr. »

XII. — **MÉTHODES JURIDIQUES** (Les). Leçons faites par MM. Berthélemy, Garçon, Larnaude, Pillet, Tissier, Thaller. Truchy et Gény. Préface de P. Deschanel. 1911. 1 vol. in-8, broché, 5 fr. ; relié . . . . 6 fr. »

XIII. — **OLPHE-GAILLARD.** — **L'organisation des forces ouvrières.** Avec préface de P. de Rousiers. 1911. 1 vol. in-8 broché, 8 fr. ; relié. 9 fr. »

SERIE IN-18 :

ATGER (F.). — **La crise viticole et la viticulture méridionale.** (1900-1907). 1907. 1 vol. in-18, broché, 2 fr. ; relié toile . . . . 2 fr. 50

SOUS PRESSE :

AMBROSIO (D'). — **La Passivité économique.** 1 vol. in-8.

ŒUVRE SOCIALE (L') **de la Troisième République.** 1 vol. in-8.

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE INTERNATIONALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE Alfred Bonnet

SERIE IN-18 :

I. — **DEVILLE** (G.). — **Principes socialistes**. 1898. 2e édition. 1 volume in-18 . . . . 3 fr. 50

II. — **MARX** (Karl). — **Misère de la philosophie**. Réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon. 1908. Nouvelle édit. 1 vol. in-18 3 fr. 50

III. — **LABRIOLA** (Antonio). — **Essais sur la conception matérialiste de l'histoire**. 2e édit. 1902. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

IV. — **DESTRÉE** (J.) et **VANDERVELDE** (E.). — **Le socialisme en Belgique**. 2e édit. 1903. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

V. — **LABRIOLA** (Antonio). — **Socialisme et philosophie**. 1899. 1 vol. in-8 . . . . 2 fr. 50

VI. — **MARX** (Karl). — **Révolution et contre-révolution en Allemagne**. Traduit par Laura Lafargue. 1900. 1 vol. in-18 . . . . 2 fr. 50

VII. — **GATTI** (G.). — **Le socialisme et l'agriculture**. Préface de G. Sorel. 1901. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

VIII. — **LASSALLE** (F.). — **Discours et pamphlets**. 1903. 1 vol in-18 3 fr. 50

IX. — **LASSALLE** (F.). — **Capital et travail**. 1904. 1 vol. in-18 . 3 fr. 50

X. — **LAFARGUE** (P.). — **Le déterminisme économique de Karl Marx**. 1909. 1 vol. in-18 . . . . 4 fr. »

XI. — **MARX** (Karl). — **Critique de l'économie politique**, traduction Laura Lafargue. 1909. 1 vol. in-18 . . . . 3 fr. 50

XII. — **TARBOURIECH** (E.). — **Essai sur la propriété**. 1905. Un volume in-18 . . . . 3 fr. 50

XIII. — **BERTHOD** (A.). — **P.-J. Proudhon et la propriété**. 1910. 1 volume in-18. . . . . 3 fr. »

SÉRIE IN-8 :

I. — **WEBB** (Béatrix et Sydney). — **Histoire du trade-unionisme**. 1897. Traduit par Albert Métin. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr. »

II. — **KAUTSKY** (Karl). — **La question agraire**. Etude sur les tendances de l'agriculture moderne. Traduit par Edgard Milhaud et Camille Polack. 1 vol. in-8. . . . . 8 fr. »

III. — **MARX** (Karl). — **Le capital**. Traduit à l'Institut des sciences sociales de Bruxelles, par J. Borchardt et H. Vanderrydt :

IV. — Livre II. — **Le procès de circulation du capital**. 1900. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr. »

IV-V. — Livre III. — **Le processus d'ensemble de la production capitaliste**. 1901-1902, 2 vol. in-8. . . . . 20 fr. »

VI. — **KAUTSKY** (K.). — **La politique agraire du parti socialiste**. Trad. C. Polack. 1903. 1 vol. in-8 . . . . 4 fr. »

VII. — **AUGÉ-LARIBÉ** (M.)). — **Le problème agraire du socialisme**. La viticulture industrielle du midi de la France. 1907. 1 vol. in-8 6 fr. »

VIII. — **ENGELS** (F.). — **Philosophie. Economie politique. Socialisme** (Contre Eugène Duhring). 1911. 1 vol. in-8 . . . . 10 fr.

COLLECTION DES DOCTRINES POLITIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE A. Mater

II. — **CHEVALIER, LEGENDRE et LABERTHONNIÈRE**. — **Le catholicisme et la société**. 1907. 1 volume in-18, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 fr. »

III. — **SABATIER** (C.). — **Le morcellisme**. Avec introduction, par M. Faure. 1907. 1 vol. in-18, broché, 2 fr.; relié toile . . . . 2 fr. 50

IV. — **BOUGLÉ** (G.). — **Le solidarisme**. 1907. 1 vol. in-18, broché, 3 fr. 50; relié toile . . . . 4 fr. »

V. — **BUISSON** (F.). — **La politique radicale**. 1908. 1 vol. in-18, broché, 4 fr. 50; relié . . . . 5 fr. »

VI. — **AVRIL DE SAINTE CROIX (Mme)**. — **Le féminisme**. Préface de V. Marguerite. 1907. 1 vol. in-18, br., 2 fr. 50; rel. toile . 3 fr. »

VII. — **GUYOT** (Yves). — **La démocratie individualiste**. 1907, 1 vol. in-18, broché, 3 fr.; relié toile . . . . 3 fr. 50

IX. — **LAGARDELLE** (H.). — **Le cialisme ouvrier**. 1911. 1 vol. in-18, broché, 4 fr. 50; relié toile . . . . 5 fr. »

X. — **VANDERVELDE** (E.). — **Le socialisme agraire**. 1908. 1 vol. in-18, broché, 5 fr.; relié toile . . . . 5 fr. 50

XI. — **HERVÉ** (G.). — **L'internationalisme**. 1910. 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50; relié toile . . . . 3 fr. »

XIV. — **MATER** (André). — **Le socialisme conservateur ou municipal**. 1909. 1 vol. in-18, broché, 6 fr.; relié toile. . . . . 6 fr. 50

XVI. — **FOURNIÈRE** (Eug.). — **La Sociocratie**. (Essai de politique positive). 1910. 1 vol. in-18, broché, 2 fr. 50; relié toile . . . . . 3 fr. »

XVII. — **MAYBON** (A.). — **La politique chinoise**. Etude sur les doctrines des partis en Chine. 1907. 1 vol. in-18, broché, 4 fr.; rel. toile. 4 fr. 50

SOUS PRESSE :

A. LEBEY. — **Le Maçonnisme**. 1 vol. in-18.

ENCYCLOPÉDIE INTERNATIONALE D'ASSISTANCE, DE PRÉVOYANCE, D'HYGIÈNE SOCIALE ET DE DÉMOGRAPHIE

Honorée de souscriptions du Ministère de l'Instruction publique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DU Dr A. Marie

ASSISTANCE :

I. — **MARIE** (Dr) et (R.) **MEUNIER**. — **Les Vagabonds**, avec un avant-propos, par Henry Maret. 1908. 1 vol. in-18, relié toile . . . 4 fr. »

II. — **MARIE** (Dr) et **DECANTE** (R.). — **Les accidents du travail**. Etude critique des améliorations à apporter au régime du risque professionnel en France. 1 vol. in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

III. — **BEAUFRETON** (M.). — **Assistance publique et Bienfaisance privée**. 1911. 1 vol. in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

IV. — **RODIET** (Dr A.). — **Les auxiliaires des médecins d'asile** (ouvrage couronné par l'Académie de médecine). 1910. 1 volume in-18, relié toile . . . . 3 fr. 50

V. — **LASVIGNES**. — **Essai d'assistance comparée**. 1911. 1 vol. in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

PRÉVOYANCE :

I. — **SICARD DE PLAUZOLES** (Dr). — **La maternité et la défense nationale contre la dépopulation**. 1909. 1 vol. in-18, rel. toile. 4 fr. »

II. — **DECANTE** (R.). — **La lutte contre la prostitution**. Avec préface par Henri Turot. 1909. 1 vol. in-18, relié toile. . . . . 4 fr. »

III. — **DUBIEF** (Dr). — **L'apprentissage et l'enseignement technique**. 1 vol., relié toile. 6 fr. »

IV. — **VIVIANI** (R.), *ministre du Travail*. — **Les retraites ouvrières et paysannes**, avec préface. 1910. 1 vol. in-18, relié toile. . . 6 fr. »

HYGIÈNE :

I. — **MARTIAL** (Dr R.). — **Hygiène individuelle du travailleur**. Avec préface de M. le sénateur Strauss. 1907. 1 vol. in-18, relié toile. 4 fr. »

II. — **MARIE** (Dr A.). — **La Pellagre**. Avec une préface de M. le professeur Lombroso. 1908. 1 vol. in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

III. — **BERNARD** (M.). — **Pour protéger la santé publique**. Avec une préface du Dr Fernand Dubief, *ancien ministre de l'Intérieur*. 1909. 1 vol. in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

IV. — **BERNARD** (M.). — **L'hygiène publique obligatoire en France**. La lutte administrative contre le choléra et les autres maladies transmissibles, avec préface du Dr A. Marie. 1910. 1 vol. in-18, relié toile. 4 fr. »

V. — **BRETON** (J.-L.), *député*. — **Le Plomb**. 1910. Un volume in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

DÉMOGRAPHIE :

I. — **BRON** (Dr G.). — **Les origines sociales de la maladie**. Avec préface du Dr A. Marie. 1908. 1 vol . . . . 3 fr. 50

II. — **WAHL** (Dr). — **Le Crime devant la science**. 1910. 1 vol. in-18, relié toile . . . . 4 fr. »

III. — **ROECKEL** (P.). — **L'éducation sociale des races noires**. 1911. 1 vol. in-18, relié toile. . . . . 3 fr. 50

PETITE ENCYCLOPÉDIE
SOCIALE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

I. — **Leçons d'économie politique**, par André Liesse, avec une préface de Courcelle-Seneuil, de l'Institut. 1 vol. in-18, 1892. . . 3 fr. »

II. — **La Réforme des frais de justice**, par E. Manuel et R. Louis, docteurs en droit, 2e édition. 1 vol. in-18, 1892. . . . . . . 3 fr. »

III-V. — **Code manuel de droit industriel**, par M. Dufourmantelle. 3 v. in-18 :

III. — **Législation ouvrière** en France et à l'Étranger. 2e édition. 1 vol. in-18. 1893 . . . . 3 fr. »

IV. — **Brevets d'invention**, contrefaçon, etc. 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. »

V. — **Dessins et marques de fabrique**, nom commercial, concurrence déloyale, etc. 1 vol. in-18. 1894 . . . . 3 fr. »

VI. — **Code manuel des électeurs et des éligibles avec formules**, par A. Maugras, avocat-publiciste, 2e édition. Un volume in-18. 1898 . . . . 3 fr. »

VII. — **Législation générale des cultes protestants** en France, en Algérie et dans les colonies, par Penel-Beaufin. Un volume in-18. 1894 . . . . 3 fr. »

VIII. — **Commentaire de la loi du 27 décembre 1892 sur la conciliation et l'arbitrage facultatifs**, par A. Lelong. Un volume in-12. 1894 . . . . 1 fr. 50

IX. — **Législation générale du culte israélite** en France, en Algérie et dans les colonies, par Penel-Beaufin. 1 vol. in-18. 1894 . . 3 fr. »

X. — **Code manuel du propriétaire-agriculteur**, par Daniel Zolla, prof. à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, 2e édition. 1 vol. in-18. 1902 . . . . 3 fr. 50

XI. — **Les questions ouvrières**, par Léon Milhaud. Un volume in-18. 1894 . . . . 2 fr. 50

XII. — **Cours de droit professé dans les lycées de jeunes filles de Paris**, par Jeanne Chauvin, 2e édition. Un volume in-18, relié toile. 1908 . . . . 3 fr. 50

XIII. — **Guide théorique et pratique, général et complet des Clercs de notaire et des aspirants au notariat**, par Jean Martin, notaire. 1 vol. in-18. 1895 . . . . 3 fr. »

XIV. — **La question monétaire** considérée dans ses rapports avec la condition sociale des divers pays et avec les crises économiques, par Léon Poinsard. 1 vol. in-18. 1895 . . . . 3 fr. »

— **Les budgets français**. Etude analytique et pratique de législation financière, par MM. P. Bidoire et A. Simonin. 3 volumes :

XV. — **Projet de budget 1895**. 1 vol. in-18. 1895 . . . . . 3 fr. »

XVI. — **Budget de 1895 et Projet de budget de 1896**. 1 vol in-18. 1896 . . . . 3 fr. »

XXII. — **Budget de 1896 et Projet de budget de 1897.** 1 vol. in-18. 1897 . . . . 3 fr. »

XVII. — **La saisie-arrêt sur les salaires et petits traitements.** 2e édition revue et augmentée par V. Emion. 1 vol. in-18. 1896 . . . 3 fr. »

XVIII. — **La question sanitaire,** dans ses rapports avec les intérêts et les droits de l'individu et de la société, par le Dr J. Pioger. Un vol. in-18. 1895 . . . . 3 fr. »

XIX. — **Les banques d'émission,** par G. François. 1896. 1 vol. in-18. 3 fr. »

XX. — **La science et l'art en économie politique,** par René Worms. 1 vol. in-18. 1896 . . . . 2 fr. »

XXI. — **Code de l'abordage,** par Robert Frémont. 1 vol. in-18. 1897. 3 fr. »

XXIII. — **L'éducation nationale,** par Maurice Wolff. Un volume in-18. 1897 . . . . 3 fr. »

XXIV. — **Mélanges féministes,** par L. Bridel. 1 vol. in-18. 1897 . 3 fr. »

XXV. — **La justice gratuite et rapide par l'arbitrage amiable,** par A. Charmolu, 2e édition. 1 vol. in-18. 1902. . . . . 1 fr. »

XXVI. — **Petit manuel pratique du Juré d'assises,** par J. Poncet. 1 vol. in-18. 1898 . . . . 2 fr. »

XXVII. — **Finances communales,** par R. Acollas. 1 vol. in-18. 1898. 3 fr. »

XXVIII. — **Esquisse d'un tableau raisonné des causes de la production,** de la circulation, de la distribution et de la consommation de la richesse, par M. Tessonneau. 1 vol. in-18. 1898. . . . . . . 2 fr. »

XXIX. — **Code manuel du chasseur,** par G. Lecouffe, 3e édition. 1 vol. in-18. 1909 . . . . 2 fr. »

XXX. — **Code manuel du pêcheur,** par G. Lecouffe. 2e édition. 1 vol. in-18. 1900 . . . . 1 fr. »

XXXI. — **Manuel pratique des sociétés de commerce et par actions.** Participations coopératives. Syndicats professionnels. Sociétés de Secours mutuels. Associations et Congrégations, par A. Lambert. 1 vol. in-18. 1902 . . . . 1 fr. 50

XXXII. — **Manuel de la propriété industrielle et commerciale,** par A. Lambert. 1 vol. in-18. 1903 . . . . 3 fr. »

XXXIII. — **Etudes d'économie et de législation rurales,** par R. Worms. 1 vol. in-18. 1906 . . . . 4 fr. »

XXXIV — **Code manuel du cycliste,** par G. Lecouffe. 1 volume in-18. 1909 . . . . 2 fr. »

PÉRIODIQUES

REVUE DU DROIT PUBLIC ET DE LA SCIENCE POLITIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

FONDÉE PAR **F. Larnaude**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE **M. Gaston Jèze**

Avec la collaboration des plus éminents professeurs des Universités de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie, Australie, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Hollande, Italie, Japon, Norvège, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Turquie.

Paraît tous les trois mois depuis 1894, par fascicule de plus de 200 pages gr. in-8. Chaque année forme un très fort volume. Prix . . . . 20 fr. »

Abonnement annuel : France : 20 fr. Etranger : 22 fr. 50. Le numéro . . 5 fr. »

REVUE DE SCIENCE ET DE LÉGISLATION FINANCIÈRES

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE DE

MM. Casimir Périer, Ribot, Stourm, Berthélemy, Chavegrin, Esmein et Hauriou

ET SOUS LA DIRECTION DE **M. Gaston Jèze**

Avec la collaboration des membres les plus éminents du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, de l'Inspection des finances, des Professeurs des Universités de France, Allemagne, Australie, Belgique, Etats-Unis, Grèce, Italie, Roumanie, Suisse.

Paraît tous les trois mois depuis 1903, par fascicule de près de 200 pages gr. in-8. Chaque année forme un très fort volume. Prix . . . . 18 fr. »

Abonnement annuel : France : 18 fr. Etranger ; 20 fr. Le numéro . . . 5 fr. »

REVUE INTERNATIONALE DE SOCIOLOGIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE **M. René Worms**

Secrétaire général de l'Institut international de Sociologie et de la Société de Sociologie de Paris

Avec la collaboration des membres de l'Institut international de Sociologie et des principaux sociologues du monde entier.

Paraît tous les mois depuis 1893, par fascicule de 80 pages gr. in-8. Chaque année forme un très fort volume. Prix . . . . 18 fr. »

Abonnement annuel : France : 18 fr. Etranger : 20 fr. Le numéro . . . 2 fr. »

La Collection complète (année 1893 à 1910 inclus, abonnement à l'année 1911). Prix réduit . . . . 250 fr. »

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE des ouvrages de Droit, de Jurisprudence, d'Économie politique, de Science Financière et de Sociologie

Paraît tous les mois depuis 1894, par fascicule de 16 pages gr. in-8. Les Abonnements partent du 1er janvier de chaque année.

Abonnement annuel : France : 1 fr. Etranger : 1 fr. 50. Le numéro . . . . 0 fr 10

Le MOUVEMENT SOCIALISTE

DIRECTEUR : **Hubert Lagardelle**

Paraît tous les mois depuis 1899, par fascicule de 80 pages, gr. in-8. Chaque année forme un fort volume. Prix . . . . 15 fr. »

Abonnement annuel : France : 15 fr. Etranger : 18 fr. Le numéro . . . 1 fr. 50

LE DEVENIR SOCIAL

(*Revue internationale d'économie, d'histoire et de philosophie*). La collection complète (1895-1898). 4 forts volumes gr. in-8 . . . . 50 fr. »

ANNALES DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE

(*Volumes in-8, brochés*). *Voir Catalogue 2e partie*

IMPRIMERIE DE LA LIBRAIRIE M. GIARD ET E. BRIÈRE, PARIS.